Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17595 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE – MERCREDI 22 AOÛT 2001 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Cholestérol : le groupe pharmaceutique allemand Bayer dans la tourmente

LE GROUPE pharmaceutique et chimique allemand Bayer est pris dans une tourmente judiciaire et boursière, deux semaines après sa décision de retirer un de ses médicaments-vedettes contre le cholestérol. Le retrait, décidé unilatéralement le 8 août, de la molécule cérivastatine, vendue aux Etats-Unis sous le nom de Baycol et en France sous les marques Staltor et Cholstat, a été brutal. Il a plongé dans l'angoisse quelque 6 millions de patients, traités avec ce médicament dans le monde entier, et des dizaines de milliers de médecins, qui l'ont prescrit. Cinquante-deux morts suspectes ont été recensées, qui pourraient être dues à l'usage de la cérivastatine, parfois associée à d'autres médicaments. Bayer, dont l'action a dégringolé à la Bourse de Francfort, envisage même de se séparer de ses activités pharmaceutiques.

Lire page 11

Europe : la rigueur ou la croissance ?

● Le ralentissement de la croissance en Europe relance le débat sur les critères de Maastricht ● L'Allemagne plaide pour une révision de la politique budgétaire ● Des Etats de la zone euro laissent filer leurs déficits pour soutenir la conjoncture ● Bruxelles se pose en gardien de l'orthodoxie

LE RALENTISSEMENT de la croissance doit-il contraindre l'Europe à réviser les fameux critères de Maastricht qui imposent des politiques budgétaires de rigueur aux Etats membres depuis près de dix ans ? Lancé en Allemagne, la semaine passée, par Hans Eichel, le ministre des finances, le débat se poursuit à Bruxelles.

Plutôt que d'axer les politiques sur une baisse des déficits publics, plaident les Allemands, mieux vaut se fixer pour objectif une baisse des dépenses publiques. Le ministre expliquait que les dépenses sont *« planifiables à l'avance »*, tandis que les déficits, qui dépendent de l'année en cours, ne le sont pas. La différence entre les deux approches est très importante, tant d'un point de vue budgétaire – puisqu'on passe d'une stratégie de stricte rigueur à une stratégie d'Etat économe – que d'un point de vue économique – puisque cette politique revient de facto à laisser filer les déficits pour soutenir une conjoncture défaillante.

Lundi 20 août, le commissaire européen chargé des questions monétaires, Pedro Solbes, a affirmé que M. Eichel était revenu sur ses propos. Mais le débat est lancé, et, dans les faits, le déficit allemand va atteindre sans doute 2 % du PIB en 2001, au lieu de 1,2 % prévu. Même si les Douze de la zone euro démentent vouloir réviser les critères maastrichtiens – le reconnaître risquerait de provoquer un plongeon de l'euro –, une nouvelle vision de Maastricht n'en est pas moins ouvertement soutenue par de nombreux pays, à commencer par la Grande-Bretagne et par la France.

La croissance en Europe devant descendre à près de 2 % – au lieu de 3,4 % l'an passé –, les déficits vont se creuser dans toute l'Europe et atteindre, en 2001, 1,1 % du PIB, contre 0,7 % en 2000. Ce sera notamment le cas en Italie, où M. Berlusconi tient à réduire les impôts, et en France, où le déficit des administrations publiques sera plus proche de 1,3 % du PIB que du 1 % prévu.

Lire page 2

► www.lemonde.fr/ue

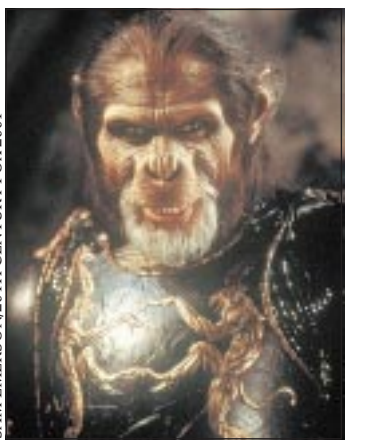

SAM EMERSON/20TH CENTURY FOX 2001

CINÉMA

Les singes d'Hollywood

Trente-trois ans après la sortie du premier film de la série interprétée par Charlton Heston et réalisée par Franklin J. Schaffner, *La Planète des singes* revient sur les écrans, dans une version mise en scène par Tim Burton, qui en fait une fable troublante, parfois drôle, et visuellement magnifique. L'auteur de *Batman* et de *Sleepy Hollow* s'interroge sur un thème de prédilection : ce qui est humain dans l'homme. p.19 à 21

► www.lemonde.fr/cinema

Présidentielle : chasse aux signatures

CET ÉTÉ, les petits candidats, disposant ou non du soutien d'un parti politique, sont entrés dans la course à la présidentielle. Mais, pour avoir le droit de figurer aux côtés des leaders du monde politique, il leur faut recueillir au minimum cinq cents signatures d'élus. C'est principalement en régions qu'ils recherchent ces soutiens indispensables. Maires sans étiquette, conseillers généraux, conseillers régionaux, tous les élus sont sollicités. Mais la multiplicité des candidatures fait de ces parrainages une denrée rare. D'autant que la plupart des élus hésitent à apporter un soutien public qui risquerait de leur aliéner leur électorat.

Lire page 5

Un Chagall en échange de la paix au Proche-Orient

NEW YORK
de notre correspondant

Dans la nuit du 7 juin, un tableau de Marc Chagall intitulé *Etude au-dessus de Vitebsk,* montrant un homme planant sur la ville russe, a été dérobé dans des conditions mystérieuses au célèbre Jewish Museum de New York. Le vol a été découvert le lendemain d'une réception chic réunissant dans les salles du musée plus de deux cents témoins potentiels, au-dessus de tout soupçon... qui n'ont rien vu. La toile a disparu sans autre trace qu'une seule vis laissée sur le sol. Les enquêteurs ont été encore plus stupéfaits quand le Jewish Museum a reçu une lettre réclamant en échange du tableau... la paix entre Israël et les Palestiniens. La « rançon » est pour le moins inhabituelle. Elle émane d'une mystérieuse organisation : le « Comité international pour l'art et la paix ».

Il ne s'agit pas d'un canular. La revendication est même prise très au sérieux par le FBI et par la police de New York. Si rien ne permet d'affirmer que le motif du vol est vraiment politique, la lettre postée le 12 juin dans le Bronx contient des informations très précises sur la toile peinte en 1914, que seule une personne en sa possession peut connaître. Les voleurs s'excusent même dans cette lettre de mettre le musée dans l'embarras et assurent *« prendre le plus grand soin du tableau »*. Les enquêteurs ont interrogé trois cents personnes jusqu'à aujourd'hui sans trouver la moindre piste. Une vingtaine de pseudo-informateurs, appâtés par les 25 000 dollars de récompense promis par le musée à toute aide, ont contacté la police mais n'avaient rien de sérieux à offrir.

Le musée, dont la sécurité a été ridiculisée, s'est décidé cette semaine à rendre la revendication publique pour tenter de récupérer la toile, dont la valeur est estimée à plus de 1 million de dollars. Le tableau n'appartient même pas au Jewish Museum, mais à un collectionneur privé russe qui l'avait prêté le temps d'une exposition sur « Les premières œuvres russes de Chagall », présentant cinquante-six toiles et fresques peintes entre 1908 et 1920. *« Obtenir la paix au Proche-Orient n'est pas vraiment en notre pouvoir, croyez bien que nous le regrettons, et ce n'est pas le vol d'un tableau qui y changera quelque chose »* : tel est le message que voudrait faire passer aujourd'hui le porte-parole du musée au « Comité international pour l'art et la paix ».

Utiliser un vol d'objet d'art à des fins politiques n'est pas fréquent. Pour autant, l'affaire du Chagall de New York n'est pas une première. En 1974, des toiles de Vermeer et de Goya avaient été volées dans une collection privée anglaise et des membres de l'armée républicaine irlandaise (IRA) avaient demandé une grosse somme d'argent et la libération de prisonniers en échange des tableaux. La « rançon » n'avait pas été payée, les cambrioleurs arrêtés et les œuvres retrouvées. En 1994, à Oslo, des opposants à l'avortement avaient tenté de profiter de la disparition de la toile du peintre Edvard Munch, baptisée *Le Cri*, du Musée national de Norvège. Ils avaient exigé qu'un film contre l'avortement, *Le Cri silencieux*, passe sur une chaîne de télévision nationale avant de rendre l'œuvre. Les autorités avaient refusé de céder et ont récupéré le tableau quelque temps plus tard. Les cambrioleurs n'avaient strictement rien à voir avec les militants contre l'avortement.

Eric Leser

D. R.

TECHNOLOGIE

Vidéosurveillance automatisée

Plus les caméras de vidéosurveillance se multiplient, plus l'analyse des images obtenues devient irréalisable par des opérateurs humains. Pour automatiser leur traitement, des chercheurs conçoivent des logiciels capables de reconnaître les comportements ou les postures caractéristiques des personnes en danger ou bien en train de commettre des actes délictueux. p. 15

Avant-goût de rentrée littéraire

MICHEL HOUELLEBECQ

LE MONDE publie en avant-première des extraits du nouveau roman de Michel Houellebecq, *Plateforme*. Ayant pour sujet le tourisme sexuel, cette fiction faite pour le malaise et le malentendu suscite déjà des polémiques.

Lire les bonnes feuilles page 9 et nos informations page 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 822 - 7,50 F - 1,14 €

Vendredi 24 août
avec Le Monde daté samedi 25 août

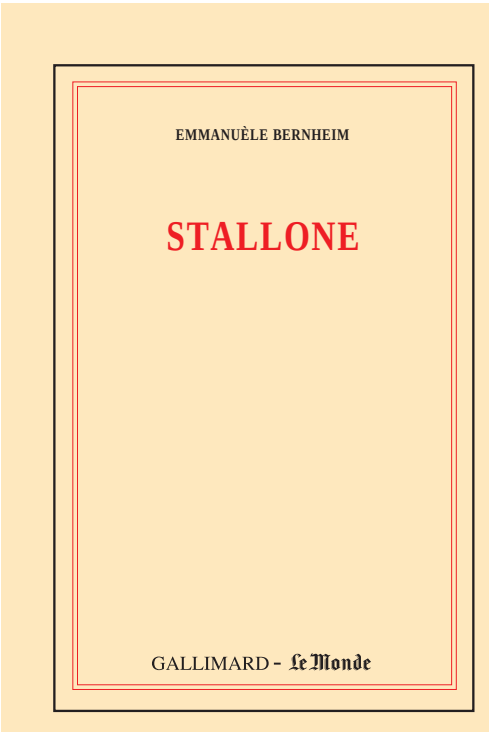

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES

Corse : contre tous les simplismes

IL EST CERTES assez logique que les opposants, de droite comme de gauche, au processus de Matignon sur la Corse se saisissent de l'assassinat de François Santoni pour déclencher un tir de barrage contre la politique du gouvernement. Mais ils le font avec des arguments si fragiles que, dans un contexte moins dramatique, cette offensive prêterait presque à sourire. Comment les anciens ministres RPR de l'intérieur que sont Charles Pasqua et Jean-Louis Debré peuvent-ils sérieusement critiquer le gouvernement pour s'être fourvoyé dans le dialogue avec une *« minorité violente »*, eux qui n'ont jamais réuni, pendant des mois, l'ensemble des élus de l'assemblée territoriale, mais ont eu comme interlocuteur privilégié... François Santoni, alors l'un des dirigeants présumés du FLNC-canal historique ?

Autre ancien ministre de l'intérieur, le MDC Jean-Pierre Chevènement n'est guère plus convaincant, tellement les amalgames auxquels il procède sont aveuglants : à partir de l'assassinat de François Santoni, le député de Belfort conclut que les nationalistes feront régner la *« terreur »* jusqu'à l'indépendance. L'opinion est dans un tel état de crispation vis-à-vis de la Corse que ce message est sans doute reçu « 5 sur 5 », alors même qu'une seule chose est sûre : quelle que soit la nature du règlement de compte dont l'ancien dirigeant nationaliste a été victime, il ne s'agissait à l'évidence, en aucune façon, de faire pression sur l'Etat.

De même, confondre la violence à l'égard de l'Etat et la violence entre nationalistes est bien pratique pour l'opposition, mais n'a guère de sens sur le plan de l'analyse politique et ne fait qu'obscurcir la situation. Les statistiques de la police attestent que les attentats politiques dirigés contre l'Etat et ses représentations ont considérablement diminué depuis le début du processus. De ce point de vue, il est impossible de dire que les nationalistes n'ont en rien changé leurs pratiques. Contrôler ce qui pourrait correspondre à l'épilogue d'une série de règlements de compte individuels, nourris par des haines anciennes, héritage de plusieurs années d'une *« guerre civile »* sanglante au sein de la mouvance, comme d'une culture mortifère de la violence porteuse de dérives criminelles – dont les nationalistes commencent enfin à sortir –, est une autre affaire, celle de la justice.

Jean-Louis Andreani

Lire la suite page 10

IGOR MOUKHIN/WOSTOK PRESS

REPORTAGE

Du Baïkal à Vladivostok

3. En face, la Chine

Les régions de Tchita et de l'Amour comptent 2 millions d'habitants, contre 60 millions en face, dans les provinces nord de la Chine. Depuis l'ouverture de la frontière, les échanges prennent l'allure d'invasion. Travailleurs clandestins, marchands, investisseurs, importateurs, l'activisme commercial chinois laisse les Russes frustrés et amers. p. 8

International	2	Météorologie	18
France-Société	5	Jeux	18
Régions	7	Culture	19
Horizons	8	Guide culturel	21
Entreprises	11	Carnet	22
Tableau de bord	12	Abonnements	22
Aujourd'hui	15	Radio-Télévision	23

CONJONCTURE **Le ralentissement de l'économie mondiale suscite depuis quelques semaines dans les douze pays de la zone euro un débat sur le respect des contraintes budgétaires imposées par le traité de Maastricht. ● UN ASSOUPLISSEMENT de ces critères de rigueur serait, selon certains, un moyen de soutenir en 2001 et 2002 la croissance en Europe. La France fait état de négociations *« informelles ».* ● L'ALLEMAGNE assure ne pas vouloir remettre en cause les critères de convergence définis avant l'avènement de l'Union économique et monétaire (UEM) mais envisage une modification des règles pour le calcul du déficit budgétaire. ● A BRUXELLES, le commissaire en charge des questions économiques et monétaires, Pedro Solbes, a tenté de clore le débat en affirmant que les Etats-membres et la Commission n'avaient pas changé d'avis sur le pacte de croissance et de stabilité.**

Le débat est lancé en Europe sur l'assouplissement de la rigueur budgétaire

Face au ralentissement de l'économie mondiale, faut-il, pour soutenir la croissance, autoriser les Etats-membres de l'UE à afficher, en 2001 et 2002, des déficits des finances publiques plus importants que prévu ? La question est posée en Allemagne et au sein de l'Eurogroupe

CONFRONTÉS au ralentissement qui frappe de plus en plus l'économie des pays de la zone euro et qui se traduira par des recettes budgétaires inférieures aux prévisions, les ministres des finances des Douze doivent-ils réviser le dogme des fameux critères de Maastricht qui imposent des politiques de rigueur depuis bientôt dix ans ? Le débat a été lancé la semaine passée par Hans Eichel, le ministre allemand des finances, qui a indiqué qu'il serait plus utile de se concentrer sur des objectifs de dépenses publiques plutôt que sur des objectifs de réduction des déficits.

Le ministre expliquait que les dépenses sont *« programmables par les Etats »* tandis que les déficits ne peuvent pas l'être, puisqu'ils dépendent des recettes de l'année en cours. Mais au-delà de ces considérations pratiques, le gouvernement de Gerhard Schröder est très inquiet de la déprime économique dans laquelle le pays est plongé. La croissance pourrait ne pas dépasser 1 % cette année – contre 3 % en 2000 –, le chômage est reparti à la hausse depuis huit mois consécutifs et les élections sont prévues en 2002. M. Eichel cherche par tous les moyens à relancer la machine et il refuse de couper dans les dépenses de l'Etat comme il le devrait pour tenir l'objectif de réduction du déficit à 1 % du PIB, conformément aux engagements pluriannuels de son pays vis-à-vis de Bruxelles. Le déficit allemand sera sans doute proche des 2 % du PIB.

M. Eichel est, par la suite, revenu sur ses déclarations. Il a nié vouloir réviser le pacte de stabilité adopté à Maastricht. Les ministres des finances réunis le 9 juillet au sein de l'Eurogroupe avaient réaffirmé solonnellement qu'ils respecteraient leurs engagements budgétaires malgré le recul de la croissance.

Lundi 20 août, pourtant, le directeur adjoint du cabinet du ministre belge des finances, Marc Maréchal, a admis que les ministres en avaient discuté le 9 juillet et avaient accepté que *« Les Etats qui souffrent considérablement de la conjoncture défavorable soient autorisés à afficher en 2001 et 2002 un déficit budgétaire en valeur nominale plus élevé que ce qui était prévu ».*

La Commission a essayé de clore le débat, lundi 20 août, en diffusant un communiqué de Pedro Solbes, commissaire en charge des affaires économiques et monétaires. M. Solbes affirme que *« les Etats-membres et la Commission européenne restent fermement engagés par rapport aux objectifs et à l'applicabilité du pacte de croissance et de stabilité ».* Il assure que *« cet engagement a été confirmé dernièrement par les ministres des finances lors d'une réunion du groupe euro, ce 9 juillet ».* M. Solbes ajoute qu'il a été *« en contact, avec le ministre allemand des finances, Hans Eichel, qui* [lui] *a confirmé que les autorités allemandes n'ont aucune intention d'assouplir ou de redéfinir les objectifs ou le cadre du pacte ».*

Le ralentissement s'installe

	CROISSANCE DU PIB en %		DÉFICIT PUBLIC en % du PIB	
	2000	2001*	2000	2001*
ALLEMAGNE	3,0	**2,0**	-1,5	**-1,7**
AUTRICHE	3,2	**2,3**	-1,1	**-0,7**
BELGIQUE	4,0	**2,8**	0	**0,6**
ESPAGNE	4,1	**2,9**	-0,3	**0,1**
FINLANDE	5,7	**4,0**	6,7	**5,3**
FRANCE	3,2	**2,5**	-1,4	**-0,6**
GRÈCE	4,1	**4,0**	-0,9	**0**
IRLANDE	11,0	**7,8**	4,5	**3,9**
ITALIE	2,9	**2,3**	-0,3	**-1,3**
LUXEMBOURG	8,5	**5,6**	5,3	**4,0**
PAYS-BAS	3,9	**3,0**	2,0	**0,8**
PORTUGAL	3,2	**2,6**	-1,4	**-1,5**

* prévisions — Source : Eurostat

MÉNAGER L'EURO

Les démentis s'expliquent par la volonté des autorités de ne pas donner aux marchés financiers le sentiment que la rigueur est abandonnée, ce qui risque de provoquer un plongeon de l'euro. Mais dans les faits, les déficits vont glisser en Europe, en Allemagne mais aussi en Italie – où M. Berlusconi veut réduire les impôts – et en France *(lire ci-dessous).*

Selon la banque CCF, ils atteindraient en moyenne dans la zone euro 1,2 % du PIB contre 0,7 % en 2000. Les gouvernements vont donc mettre en pratique la politique dite des *« stabilisateurs automatiques »* qui veut qu'on laisse filer les déficits en cas de ralentissement pour maintenir la demande publique lorsque la demande privée fléchit. Au-delà de cette année 2001, le débat est ouvert sur la bonne politique budgétaire en période de ralentissement et sur la révision non pas des critères mais sur la philosophie qu'on en a. M. Solbes lui-même a indiqué l'assouplissement budgétaire qu'il acceptait en indiquant que *« les Etats-membres avec un budget équilibré et viable peuvent pleinement utiliser les stabilisateurs automatiques ».*

En revanche, *« d'autres Etats-membres* [ceux dont le déficit est encore trop lourd] ne devront pas [les] utiliser pleinement ». M. Solbes conclut que *« des arguments en faveur d'un objectif de dépenses plutôt que d'un objectif de déficit ne mettent pas en cause le pacte de croissance et de stabilité ».*

Telle est la position de la France où ? depuis 1997, le gouvernement Jospin définit officiellement des normes de dépenses publiques et non pas de déficit. L'Allemagne avait été le pays qui avait imposé les fameux critères par crainte que l'Union économique et monétaire ne soit trop prodigue et que l'euro devienne une monnaie faible.

Eric Le Boucher
avec Raphaëlle Rivais
(à Bruxelles)

Des sanctions pour les « déficits publics excessifs » instaurées le 1er novembre 1993

● Quels étaient les critères de convergence économiques prévus par le traité de Maastricht ?

Pour entrer dans l'Union économique et monétaire, le 1er janvier 1999, les Etats européens devaient respecter des critères d'admission prévus par le traité de Maastricht. Signé le 7 février 1992, ce traité est entré en vigueur dans l'ensemble des douze pays qui constituaient la Communauté européenne le 1er novembre 1993. Les critères de convergence, au nombre de quatre, ont été définis par l'article 109 j du traité :

– un taux d'inflation n'excédant pas de plus de 1,5 % la performance des trois pays présentant l'inflation la plus basse ;

– un taux de change relativement stable, respectant les marges normales de fluctuation du mécanisme de change du système monétaire européen (SME) ;

– un taux d'intérêt nominal à long terme (calculé sur la base des obligations d'Etat à long terme) ne dépassant pas, sur un an, de plus de 2 % la performance des trois pays enregistrant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix ;

– une situation budgétaire n'accusant pas de déficit excessif, c'est-à-dire à la fois un déficit annuel de l'ensemble des administrations publiques inférieur à 3 % du produit intérieur brut (PIB), et un ratio d'endettement des administrations publiques inférieur au seuil de 60 % du PIB.

● Quelles sont aujourd'hui les contraintes économiques que doivent respecter les pays de la zone euro ?

Ayant une monnaie commune et des taux d'intérêt à long terme voisins, les pays de la zone euro doivent continuer à respecter le quatrième critère de convergence, celui concernant le déficit budgétaire. Le traité de Maastricht stipule que *« les Etats s'efforcent d'éviter les déficits publics excessifs (article 104 c6), le traité confiant au Conseil des ministres de l'économie et des finances (conseil Ecofin) la responsabilité d'examiner chaque année les déficits publics (article 109 e) au regard des critères de convergence définis par le traité ».* En cas de déficit public excessif d'un Etat, une procédure spéciale dite *« procédure des déficits publics excessifs (DPE) »* est prévue.

Ces dispositions ont été renforcées et clarifiées, sous la forme d'un *« pacte de stabilité et de croissance »* par le Conseil européen d'Amsterdam des 16 et 17 juin 1997. Il prévoit que les pays participant à la monnaie unique doivent présenter des programmes de stabilité. Examinés par la Commission et le Conseil, ils contiennent des objectifs budgétaires à moyen terme et décrivent les moyens pour y parvenir.

● Quelles sont les contraintes budgétaires et les sanctions des Etats membres de l'Union monétaire prévues par le pacte de stabilité et de croissance ?

Si le déficit public d'un pays dépasse 3 %, cet Etat peut échapper à la procédure des déficits publics excessifs, notamment si le dépassement est exceptionnel et temporaire et que le ratio reste proche de la valeur de référence. Sont ainsi qualifiées de circonstances exceptionnelles, *« un événement inhabituel indépendant de la volonté de l'Etat membre ayant des effets sensibles sur les finances publiques, soit un ralentissement très prononcé de l'activité économique évalué comme suit :*

– en cas de récession entraînant une baisse du PIB supérieure à 2 % en rythme annuel, la Commission constatera l'existence de circonstances exceptionnelles et le déficit ne sera pas qualifié d'excessif ;

– dans le cas d'une récession moins forte, la Commission assortira son rapport au Conseil d'une recommandation ».

En revanche, en cas de dérapage budgétaire durable, l'Etat indiscipliné sera sanctionné financièrement par un dépôt (par exemple 0,2 % du PIB pour un déficit compris entre 3 et 4 %), auprès de la Commission, qui ne lui sera pas rémunéré, puis dans un second temps, d'une amende, si le déficit excessif n'a pas été corrigé au bout de deux ans.

Cécile Prudhomme

Paris dément tout changement de doctrine et laisse jouer les « stabilisateurs automatiques »

POUR LAURENT FABIUS, le coup est un peu rude. Lui qui a toujours fait de l'amélioration des comptes de l'Etat une priorité, il devrait être le premier ministre des finances depuis 1995 à annoncer une détérioration du déficit budgétaire. Car en 2001, il est aujourd'hui acquis que l'objectif inscrit en loi de finances (moins 186 milliards de francs, soit 28,35 milliards d'euros) ne sera pas atteint. Et que le solde constaté devrait être, dans le meilleur des cas, au niveau de celui de 2000 (moins 194 milliards de francs), et plutôt plus proche des 200 milliards de francs. Dans ce contexte, le déficit des administrations publiques (Etat, collectivités locales, Sécurité sociale) devrait moins baisser que prévu. Il sera, en 2001, supérieur aux 1 % du produit intérieur brut (PIB) prévu, mais devrait rester inférieur aux 1,3 % du PIB (125,6 milliards de francs) affichés en 2000.

Au banc des accusés : la croissance. Celle-ci ne sera pas aussi soutenue que l'on pouvait le prévoir il y a un an, au moment où le gouvernement a arrêté les grandes lignes du budget 2001. A l'époque, on attendait une progression de 3,3 % du PIB. Depuis, le ralentissement américain est passé par là. Et l'Insee table sur un chiffre de 2,3 % alors que M. Fabius évoque une croissance *« un peu inférieure à 2,5 % ».* Les recettes fiscales seront donc inférieures, d'environ 25 milliards de francs selon Bercy, à ce qui était inscrit dans le budget.

Voilà pour les faits. Traduisent-ils pour autant un changement de doctrine en matière budgétaire ? Bercy est catégorique : la réponse est non. Certes, deux critères de Maastricht restent intangibles : la dette ne doit pas dépasser 60 % du PIB et le déficit public doit rester inférieur à 3 % du PIB. Mais à l'intérieur de ce cadre, même si la réduction des déficits est un objectif à moyen terme, il existe une certaine souplesse.

OBJECTIFS DE DÉPENSES

Dès son arrivée à Matignon en 1997, Lionel Jospin s'en est prévalu. Avec son ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, il a formalisé cette philosophie dans le premier programme pluriannuel de finances publiques (PPFP) qui est transmis à Bruxelles en janvier 1999 pour la période 2000-2002. *« C'est à la politique budgétaire qu'il faudra faire appel pour soutenir l'activité en cas de ralentissement propre à un pays. La politique budgétaire doit donc être conduite de telle sorte qu'elle puisse faire jouer les stabilisateurs automatiques »*, peut-on lire.

Il s'agit donc de fixer des objectifs de dépenses en volume, afin de financer les priorités du gouvernement. Et non pas des objectifs de déficits, comme le fait alors l'Allemagne. De la conjoncture et de l'évolution des recettes dépendra ensuite le niveau du déficit. D'ailleurs, le PPFP que présente désormais chaque année la France à la Commission européenne fixe des évolutions de dépenses et décrit plusieurs scénarios, en fonction de la croissance. Ainsi, le dernier prévoit que si celle-ci se maintient à un rythme de 3 % par an, le solde public en 2004 sera excédentaire de 0,2 % du PIB. En revanche, il resterait négatif, de moins 0,5 % du PIB, avec une croissance moyenne de 2,5 %.

Dans les faits, Paris a choisi des normes de dépense relativement restrictives (en volume, 0,3 % en 2001 et 0,5 % en 2002) qui doivent empêcher les déficits de trop filer. Et a utilisé une grande partie des marges que lui fournit la croissance plus forte que prévu en 1999 et en 2000 pour baisser les impôts. Le déficit budgétaire a effectivement été réduit, mais pas autant que si le gouvernement avait totalement laissé jouer les stabilisateurs automatiques, ce que ne manque pas de lui reprocher Bruxelles.

Aujourd'hui, la situation est inverse. La croissance sera moins forte que prévu. *« Un creusement conjoncturel possible du déficit budgétaire ne devrait pas être, en soi, une source d'inquiétude »*, écrivait en juillet le Fonds monétaire international dans les conclusions de sa mission sur la France. Cette philosophie semble aujourd'hui trouver de nouveaux adeptes, notamment en Allemagne.

Virginie Malingre

Le ministre des finances allemand est sensible à un desserrement du pacte de stabilité et de croissance

FRANCFORT
de notre correspondant

L'idée d'assouplir le pacte de stabilité et de croissance fait son chemin à Berlin. Officiellement, le gouvernement assure ne pas vouloir remettre en cause les critères de convergence définis avant l'avènement de l'Union économique et monétaire (UEM). Mais l'on envisage de plus en plus *« de modifier les règles pour le calcul du déficit budgétaire »*, estime un porte-parole du ministère des finances. Le ministre des finances, en personne, avait ouvert la porte, jeudi dernier, à un assouplissement des méthodes en vigueur : il s'était interrogé sur le sens d'un critère de déficit très rigoureux – censé rester en deçà de 3 % du produit intérieur brut (PIB) dans l'ensemble des pays membres de la zone euro -, en suggérant de ne déterminer qu'un objectif de dépenses. Sans remettre en cause l'architexture du pacte, et les grands objectifs d'équilibre budgétaire, l'idée serait donc de simplifier certaines modalités de calcul. *« Dans un budget, vous ne pouvez prévoir que les dépenses, vous ne pouvez pas calculer les revenus »*, avait indiqué la semaine dernière le grand argentier allemand, qui a pourtant bâti sa réputation sur la maîtrise des déficits publics. Voici deux ans, M. Eichel avait engagé un vaste plan d'économies censé ramener l'Allemagne à l'équilibre à l'horizon 2006 .

COUP DE FROID

Depuis le début d'août, les Allemands semblent se faire à l'idée de détendre légèrement la rigueur budgétaire prônée par M. Eichel. Les signaux se multiplient qui laissent penser que la première puissance économique de la zone euro ne tiendra pas l'objectif fixé pour 2001 , c'est-à-dire contenir le déficit public en-dessous de 1,5 %. Il s'agit bien sûr de s'adapter au coup de froid que connaît l'économie allemande. La croissance du PIB a stagné au deuxième trimestre, dans la foulée du ralentissement américain. De l'avis des experts, les réductions fiscales décidées voici un an par le gouvernement n'ont pas encore produit tous leurs effets : au contraire, leur entrée en vigueur a coincidé avec une brusque poussée inflationniste liée aux pressions sur les prix de l'énergie.

Or, malgré l'accumulation des nuages sur la conjoncture, et les nombreuses pressions politiques, le chancelier Schröder veut, pour l'instant, s'en tenir à une politique dite de *« la main tranquille »* sur le plan économique : pas question de lancer de nouvelles réformes en profondeur, en particulier sur le marché du travail. A un an des élections législatives, tandis que le chômage est orienté à la hausse depuis sept mois (3,8 millions de personnes en juillet), la tension s'accroît pourtant sur le gouvernement. Ce dernier a été obligé de revoir à la baisse ses objectifs de croissance, désormais compris entre 1,5 % et 2 % pour 2001 . Du coup, le gouvernement dispose de peu de marges de manœuvre pour tenter de limiter le coup de froid, sinon en se donnant un peu plus de souplesse budgétaire.

La conversion de Hans Eichel pourrait susciter de fortes résistances, en Allemagne comme dans le cadre de l'UEM. Le pacte de stabilité et de croissance fait toujours partie du socle mis en place part le gouvernement précédent avec ses partenaires européens pour faire passer la pilule de l'euro auprès de la population allemande : c'est à l'initiative de Theo Waigel (CSU), le ministre des finances de Helmut Kohl, que le texte avait été élaboré entre les pays candidats à l'Union économique et monétaire, en 1997 .

REMISE EN CAUSE

Pour Bonn à l'époque, la discipline budgétaire devait faciliter le passage à la monnaie unique, en posant un corset sur les pays les plus tentés de laisser filer leurs dépenses, l'Italie en particulier. En cas de coup dur conjoncturel, le système des « stabilisateurs automatiques » était censé donner un peu de souplesse à l'ensemble, à condition de demeurer en-dessous des fameux 3 % requis par le pacte. La remise en cause, même légère, de ce dispositif risque donc de ne pas passer inaperçue. *« Le ministre des finances ne met pas seulement en jeu la réputation de l'Allemagne, il met aussi en danger le succès de l'Union monétaire »*, explique une experte budgétaire de la CSU.

Par ailleurs, c'est la Banque centrale européenne (BCE) qui devrait être particulièrement attentive. Dans son dernier rapport mensuel, l'Institut d'émission rappellait, début août, *« que les gouvernements des pays de la zone euro doivent apporter leur contribution* [à la croissance économique] *en mettant en œuvre une politique budgétaire conforme au pacte de stabilité et de croissance ».* Ces derniers mois, la BCE n'a cessé, lorsque la croissance était plus dynamique, d'appeler les gouvernements de la zone à faire davantage d'efforts budgétaires.

Philippe Ricard

Au Liban, la majorité des opposants interpellés ont été relâchés

Deux attentats à la bombe ont eu lieu à Beyrouth et à Jounieh

Bien que la majorité des opposants interpellés au cours des deux dernières semaines au Liban aient été remis en liberté, lundi 20 août, le climat politique et économique se dégrade. Le président, Emile Lahoud, devait rencontrer mardi le patriarche maronite, qui a pris la tête de la protestation contre les rafles. (*Lire aussi notre éditorial page 10*).

BEYROUTH
de notre correspondant

Seuls cinq, sur plus de deux cents citoyens interpellés par les services de sécurité libanais depuis le début du mois, étaient encore maintenus en état d'arrestation formelle lundi soir 20 août. Les autres ont été remis en liberté sous caution. Cette mesure de correction des abus policiers et judiciaires des deux dernières semaines (*Le Monde* du 7 et du 16 août) est survenue à la veille d'une visite du président de la République, le général Emile Lahoud, au patriarche maronite, le cardinal Nasrallah Sfeir, personnage central de l'opposition à ces dérives.

Mais avant de jeter ainsi du lest, les autorités, plus exactement l'aile militaire de celles-ci, liée au président de la République - et avec l'aval de la Syrie - ont montré que les protestations des milieux politiques et de la société civile ne les impressionnaient guère. Le président du conseil, Rafic Hariri, s'est éclipsé en Sardaigne pour des vacances en famille, après avoir « laissé faire ».

ÉMIGRATION DES JEUNES

Concentrant leurs accusations sur la thèse du *« complot »* ourdi avec les Israéliens, les services de sécurité avaient, dans l'intervalle, procédé à l'arrestation de deux journalistes, Antoine Bassil et Habib Younès (*Le Monde* du 21 août), censés avoir servi d'intermédiaires entre les Israéliens et les nouveaux responsables des Forces libanaises (FL), Toufic Hindi, Elie Keyrouz et Selmane Samaha. Ce mouvement, qui fut la puissante milice chrétienne du Liban, est dissous et a été décapité par l'emprisonnement, depuis 1994, de son chef, Samir Geagea, le seul « seigneur de guerre » à avoir été sanctionné.

MM. Hindi et Bassil ont été déférés devant la justice militaire pour intelligence avec l'ennemi, MM. Keyrouz et Samaha pour ne les avoir pas dénoncés. Habib Younès, arrêté le 18 août, est toujours soumis à l'interrogatoire des services de sécurité. Les partisans de l'ancien général Michel Aoun – exilé en France – ont été mis hors de cause. Les syndicats de la presse et des journalistes, tout comme les hommes politiques qui se sont unis pour lutter contre ce qu'ils ont qualifié de *« militarisation du régime »*, ont dénoncé toute collaboration avec Israël, mais aussi l'exploitation de ce thème pour noyauter la vie politique et limiter les libertés.

Pour brouiller davantage les pistes, deux mini-attentats à la bombe, qui ont fait plus de bruit que de mal, ont eu lieu lundi matin, à Beyrouth et dans la banlieue de la ville de Jounieh, au nord de la capitale, tandis qu'à Tripoli, principale ville du nord du pays, le bureau du bâtonnier de l'ordre des avocats, Georges Mourani, qui s'était associé à la levée de boucliers antirafles, était saccagé.

En tout état de cause, l'atmosphère se dégrade ces jours-ci au Liban, et les appels à la population pour qu'elle ne déserte pas le pays se multiplient, surtout de la part de l'opposition, qui suit en cela les exhortations du patriarche maronite. L'affaire des rafles et la déliquescence des autorités politiques qui l'a accompagnée ont accentué le mouvement d'émigration, en particulier des jeunes cadres, qui constituent la principale richesse du Liban.

Après une vague de retours au pays dans la première moitié des années 1990, la crise économique et la désillusion concernant l'avenir du Liban ont entraîné un reflux des jeunes libanais. En 2000 notamment, l'aggravation de la crise et l'absence de perspectives se seraient traduites par un solde net de départs de 150 000 personnes, chiffre énorme pour un petit pays qui ne compte que 3 millions de Libanais résidants.

DÉRIVE COMMUNAUTAIRE ÉVITÉE

Les rumeurs vont bon train aussi sur la fuite des capitaux. La Banque du Liban dément et rassure, preuve aussi, en l'absence de chiffres, qu'il y a lieu de le faire. Les gens s'en inquiètent encore plus, au lieu d'en être rassurés. On est en plein cercle vicieux. Les réserves de la Banque centrale en devises – plus de 6 milliards de dollars (6,7 milliards d'euros) et presque autant en or – demeurent conséquentes ; mais elles faiblissent au lieu d'augmenter, puisqu'elles avaient dépassé 7 milliards. L'endettement du Trésor n'a cessé de croître et avoisine 30 milliards de dollars – 28 milliards selon les chiffres de la Banque mondiale, qui remontent à deux mois.

Seul aspect positif, si l'on peut dire, de la crise qui ébranle le Liban depuis trois semaines : elle ne s'est pas traduite par un clivage interconfessionnel. La présence du leader druze Walid Joumblatt dans le bloc luttant pour les libertés publiques et constitué en majorité de chrétiens, a été décisive pour éviter une dérive communautaire. C'est, en outre, un ministre musulman, titulaire de la justice, Sélim Jisr, qui, ayant réuni lundi les magistrats, leur a dit en termes clairs : *« C'est une erreur d'engager des poursuites contre des personnes qui expriment pacifiquement leur opinion. Tabasser* [les manifestants] *et les piétiner est un crime puni par la loi et une violation des libertés, qui ébranle la réputation de notre pays. »*

Lucien George

Une quinzaine de chars syriens ont franchi la frontière vers la Bekaa

Une quinzaine de chars syriens ont pénétré, lundi 20 août, au Liban par le poste-frontière de Masnaa (est) et se sont dirigés vers la plaine de la Bekaa, ont indiqué des témoins. Le quotidien *An-Nahar* a fait état, de son côté, de mouvements de troupes syriennes au Liban la nuit précédente. Une centaine de camions militaires, chargés de soldats et de leur équipement, basés dans la Bekaa, se sont dirigés vers Beyrouth, selon le journal.

L'armée syrienne avait allégé, à la mi-juin, son dispositif à Beyrouth. Ce redéploiement partiel était intervenu après une campagne des milieux politiques et religieux chrétiens pour un retrait par étapes du corps expéditionnaire syrien stationné au Liban depuis le début de la guerre, qui a eu lieu de 1975 à 1990. – *(AFP.)*

Libération sous conditions de 21 fermiers blancs au Zimbabwe

Ces propriétaires terriens sont accusés d'avoir attaqué des Noirs « sans terre » qui occupaient une exploitation. Malgré les critiques, le président Mugabe entend poursuivre sa réforme agraire

JOHANNESBURG
de notre correspondante

Les vingt et un fermiers blancs qui avaient été arrêtés il y a deux semaines comparaîtront libres devant les tribunaux. Ils sont accusés de *« violence publique »* pour avoir attaqué des Noirs *« sans terre »* qui occupaient une ferme saisie dans la région de Chinhoyi, au nord d'Harare, la capitale. Cette altercation avait déclenché une nouvelle vague de violences, des attaques de plusieurs fermes de la zone, des pillages et le départ de la région de quelque 350 propriétaires blancs.

Cependant, la décision rendue lundi par la Haute Cour de justice du Zimbabwe est assortie de conditions restrictives. Les fermiers ont dû verser une caution de 1 800 dollars ainsi qu'une *« avance »* du même montant. Ils ont interdiction de se rendre dans la région de Chinhoyi et de communiquer avec toute personne ayant été témoin de leur affaire. Leurs passeports ont été confisqués et ils devront se présenter une fois par semaine à la police.

Les restrictions à cette mise en liberté sont un nouveau message de fermeté à destination des fermiers blancs, cibles de la réforme agraire *« accélérée »* lancée depuis plus d'un an par le président Robert Mugabe. La quasi-totalité des fermes du pays, soit près de 10 millions d'hectares, doivent être saisies, sans compensation, et redistribuées à des Zimbabwéens noirs. Appliquée sur le terrain par des partisans du président, cette politique a engendré un climat de violence, suscité de vives critiques de la communauté internationale, notamment de l'ancienne puissance coloniale, la Grande-Bretagne, et a plongé le pays dans une crise économique sans précédent.

Pour autant, rien ne semble ébranler la détermination du gouvernement à poursuivre cette réforme, qui passe pour être le principal argument électoral du président Mugabe, au pouvoir depuis plus de vingt ans et qui briguera l'an prochain un nouveau mandat. *« Je dois prendre ma retraite, mais pas avant que la question des terres ne soit réglée et qu'elle me satisfasse, moi et notre parti »*, assurait la semaine dernière le chef de l'Etat.

EXACTIONS ET MENACES

Dimanche, alors que les fermiers blancs venaient de demander la protection de la police, le ministre de l'agriculture, dans une interview publiée dans un hebdomadaire progouvernemental, les enjoignait de quitter leurs terres. *« Les fermiers commerciaux ont refusé le concept de la coexistence et certains d'entre eux ont même continué à se battre avec les fermiers installés. C'est inacceptable. »*

La thèse officielle est que les fermiers blancs s'en prennent délibérément aux bénéficiaires de la réforme afin de créer un climat délétère et de justifier une intervention internationale. La presse gouvernementale a même insinué qu'ils avaient eux-mêmes organisé les pillages.

Le Zimbabwe est actuellement menacé de sanctions par un projet de loi américain, qui prévoit la restriction de délivrance des visas aux personnes impliquées dans les violences, et permettrait de financer les actions en faveur de la démocratie. A Harare, le gouvernement a clairement menacé de décréter l'état d'urgence si le projet était adopté. *« Quand un pays est assiégé, toutes les options sont envisagées, y compris la déclaration de l'état d'urgence »*, a affirmé le ministre des affaires étrangères, Stan Mudengue. A ses yeux, le projet américain a pour objectif d'*« empêcher le Zimbabwe de poursuivre sa réforme agraire »*. *« C'est une démarche inutile. Car nous terminerons la réforme avec ou sans le projet de loi américain »*, a-t-il ajouté.

Le pouvoir est tout aussi ferme face aux critiques internes. Quatre journalistes de l'unique quotidien indépendant, *Daily News*, ont été interpellés par la police pour avoir écrit, en citant une source anonyme, que celle-ci avait participé au pillage de certaines fermes. Et les militants et cadres du principal parti d'opposition, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), sont l'objet de menaces et d'exactions perpétrées par les « gros bras » du régime.

Fabienne Pompey

Plus de cent mille personnes ont participé dans le calme à une marche de protestation en Kabylie

IFRI (vallée de la Soummam)
correspondance

Plus de cent mille personnes (plus d'un million, selon les organisateurs) ont participé dans le calme, lundi 20 août, à l'appel de la Coordination des villages et des *arouchs* (tribus) de Kabylie, à une marche de protestation dans la vallée de la Soummam, à proximité de Ouzellaguen-Ifri, haut lieu du nationalisme algérien.

La journée du 20 août est marquée, en Algérie, par la célébration de l'insurrection du Nord-Constantinois en 1955 et, surtout, de la tenue, en 1956 à Ifri, par le Front de libération nationale (FLN), du Congrès de la Soummam qui a constitué un tournant dans la guerre de libération. Chaque année, les autorités célèbrent avec solennité cet anniversaire. Cette fois, elles n'ont pu le faire dans la région. Une manifestation officielle a bien eu lieu, présidée par le ministre des anciens combattants, mais dans la ville de Mascara, dans l'ouest du pays.

RUMEUR INFONDÉE

En décidant d'investir les lieux et d'empêcher toute manifestation officielle en Kabylie, la Coordination s'était donné pour objectif la *« réappropriation des dates historiques par le peuple algérien »*. Une rumeur infondée – mais largement relayée par la presse locale – annonçait que le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, comptait se rendre pour l'occasion en ce lieu sacré du nationalisme algérien. Il n'en a rien été mais la rumeur a galvanisé les ardeurs des manifestants kabyles, qui se sont fortement mobilisés pour prendre d'assaut le bourg d'Ouzellaguen-Ifri et *« l'interdire aux officiels »*.

Tôt le matin, des voitures, des bus, des minibus, des camions à remorque ramenaient les manifestants, s'arrêtant à chaque village pour faire monter les marcheurs, souvent des jeunes qui, banderoles à la main, se déclaraient en dissidence *« définitive avec cette République des généraux »*. Ils n'avaient qu'un seul mot d'ordre à la bouche : *« Nous refusons de plier. »*

A Ouzellaguen-Ifri, une grande banderole proclame : *« 1954-2001, le combat continue. »* Le bourg a payé un lourd tribut durant la guerre de libération : 1 500 de ses enfants sont morts pour l'indépendance. Au printemps 2001, six jeunes y ont été tués au cours des émeutes qui ont touché la Kabylie après la rafale de kalachnikov qui a emporté le jeune Massinissa Guermah, dans les locaux de gendarmerie de Beni-Douala. Ce drame a marqué le début des événements en Kabylie qui entre fin avril et fin juin ont fait une soixantaine de morts et plus de 2 000 blessés.

Lundi, la longue procession s'ébranle à partir de Seddouk sur un parcours de 8 kilomètres. Les premiers manifestants tiennent une immense banderole noire portant l'inscription *« Ulac Smah Ulac »* (*« Pas de pardon »*) ainsi qu'un emblème national ceint de noir. *« Non à la division, pouvoir au peuple ! »* ; *« Y'en a marre des généraux ! »*, scandent les marcheurs. Un petit groupe tente d'imposer le slogan de *« Kabylie, autonomie ! »*. Peine perdue : ils étaient une trentaine au début de la marche, ils resteront une trentaine à la fin de la manifestation à s'époumoner sur ce slogan. Le thème reste en effet sulfureux en Kabylie, où la plupart des gens estiment qu'il sert surtout la propagande du pouvoir, lui permettant de dénoncer une *« menace contre l'unité nationale »*.

Les plus âgés des manifestants étaient là en réponse aux mots d'ordre de la Coordination. En revanche, les jeunes étaient venus hurler leur haine du *« pouvoir assassin »*. Ils n'hésitaient d'ailleurs pas à tourner en dérision les *arouchs* en leur accolant le quolibet de *arrour* (scandales).

Le stade d'Ouzellaguen, destination finale de la marche, n'arrive pas à contenir la foule. Une partie des manifestants a choisi de continuer vers *« Ifri, la sainte »*, quatre kilomètres plus haut. D'autres entament le retour en considérant que l'objectif est atteint. *« On n'est pas venu pour des discours. Aujourd'hui, on leur a montré que s'ils ont la mainmise sur Alger, nous, on a le contrôle de la Kabylie. On l'a libérée ! »*, résume un manifestant.

HOMMAGE À ABANE RAMDANE

La plupart n'ont pu entendre une déclaration de la Coordination rendant hommage à Abane Ramdane, un dirigeant du FLN d'origine kabyle, véritable maître d'œuvre du Congrès de la Soummam, assassiné par ses compagnons au Maroc en 1957.

Il mettait en avant deux impératifs, *« la primauté du politique sur le militaire, et une Algérie démocratique et sociale »*, rappelle le texte de la Coordination. Depuis l'assassinat d'Abane Ramdane, ajoute la déclaration, ces principes sont demeurés des *« vœux pieux »* en raison de l'instauration d'un *« système militaro-politique »* qui a généré le *« mépris du peuple et une confiscation de tous les pouvoirs, des libertés et des richesses nationales »*.

► www.lemonde.fr/algerie

Israël : le Parti du centre intègre le gouvernement d'union nationale d'Ariel Sharon

JÉRUSALEM
correspondance

Le gouvernement d'Ariel Sharon vient de battre un record : celui du nombre de ministres. Avec l'entrée, lundi soir 20 août, du Parti du centre dans la coalition, le gouvernement compte désormais 28 ministres au lieu de 26. Le fait qu'il s'agit d'un cabinet d'union nationale, disposant d'une assise parlementaire élargie de 78 à 83 députés, n'explique pas cette inflation ministérielle. Dans les années 1980, les gouvernements, quels qu'ils soient, fonctionnaient avec un maximum de 18 ministres, conformément à la Loi fondamentale. Après son élection en mai 1999, l'ancien premier ministre, Ehoud Barak, soucieux de récompenser un certain nombre d'appuis politiques, avait fait modifier cette Loi. Son gouvernement comptait alors 23 ministres. A l'époque, quelques ténors du Likoud, le parti d'Ariel Sharon, avaient crié au scandale, dénonçant un *« gouvernement boursouflé »*. Les mêmes se font aujourd'hui discrets.

D'après l'accord signé lundi soir entre le premier ministre israélien et le Parti du centre, Dan Méridor est nommé ministre sans portefeuille chargé des affaires stratégiques, Roni Milo devient ministre de la coopération régionale, et David Magen remplace Dan Méridor à la présidence de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense. Les membres du Likoud ont surtout contesté ce dernier point, la commission ayant été préalablement promise à Youval Steinitz, du Likoud. Ce dernier étant un proche de l'ancien premier ministre, Benyamin Nétanyahou, M. Sharon a préféré ne pas avoir à composer avec lui.

A gauche, les critiques portent sur le fait que M. Sharon n'a pas jugé bon de consulter le Parti travailliste, principal allié de la coalition, et sur le coût de la création de deux nouveaux portefeuilles, estimé à quelque 8 millions de shekels (2,1 millions d'euros), alors que le pays est en pleine crise économique. Quant au ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, il a demandé des éclaircissements sur les fonctions de M. Méridor, craignant qu'elles n'empiètent sur les siennes.

Outre les explications données par M. Sharon, l'intéressé a précisé qu'il s'occuperait des questions stratégiques à long terme, son principal cheval de bataille étant la menace démographique que représente la croissance de la population arabe par rapport à la population juive dans la région. Pour cette raison, M. Méridor, favorable au dialogue avec les Palestiniens, est un de ceux qui, faute d'accord, plaident pour ce qu'on appelle ici la *« séparation unilatérale »*.

Une partie des travaillistes est plutôt satisfaite de l'arrivée du Parti du centre au gouvernement, et de celle de M. Méridor en particulier. Ce dernier, qui avait participé aux négociations de Camp David, est considéré comme un homme, *« droit »*, *« loyal »*, *« modéré »*, qui ne peut que renforcer le poids des travaillistes. Opposé aux concessions que M. Barak envisageait de faire sur Jérusalem, M. Méridor a toujours exprimé ses critiques avec courtoisie. Au sein du cabinet de sécurité dont il sera le quatorzième membre, sa voix pourrait s'ajouter à celles des quatre travaillistes présents. M. Méridor est notamment convaincu, comme M. Pérès, que les décisions politiques et militaires doivent tenir compte de l'impact des médias. En février, il déclarait : *« Nous devons agir d'une manière qui ne nous tue pas à la télévision. »*

Catherine Dupeyron

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Tournée éclair de Joschka Fischer

Le chef de la diplomatie allemande, Joschka Fischer, devait s'entretenir, mardi 21 août à Ramallah, avec le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, puis à Jérusalem avec le premier ministre israélien, Ariel Sharon, au deuxième jour de sa tournée au Proche-Orient.

A son arrivée en Israël, lundi soir, venant d'Egypte, M. Fischer avait rencontré son homologue israélien, Shimon Pérès. Ensemble, ils ont examiné les moyens d'un retour au calme. A en croire les médias israéliens, M. Pérès suggérerait un cessez-le-feu par étapes. Une trêve serait d'abord mise en place dans les secteurs où les violences ne sont pas nombreuses, les secteurs les plus dangereux étant concernés dans un second temps. – *(Reuters.)*

OSP
PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

*Par une ordonnance en date du 31 mai 2001, le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris autorise **FRANCE CULTURE** à procéder à la diffusion dans le cadre d'une série d'émissions radiophoniques de l'enregistrement sonore réalisé en 1994 lors du procès de **Paul Touvier** devant la Cour d'Assises des Yvelines et déposé à l'Institut National de l'Audiovisuel.*
La diffusion projetée implique la reproduction et la diffusion de la voix des magistrats, avocats, témoins, parties civiles, experts ayant participé au procès.
Pour garantir le respect des droits des personnes concernées par cette diffusion, l'ordonnance du 31 mai 2001 doit être préalablement notifiée à toute personne intéressée et par tous moyens appropriés.
Conformément aux dispositions de ladite ordonnance, la présente publication judiciaire constitue, avec la publication judiciaire dans deux autres quotidiens nationaux ou régionaux, une mesure de notification préalable et suffisante destinée à informer les personnes ayant participé au procès Touvier.
Toute personne intéressée pourra saisir si elle le souhaite le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris.

ÉLECTIONS **Pour les candidats déclarés à l'élection présidentielle de 2002, la campagne a déjà commencé. Il s'agit en effet de réunir les 500 signatures d'élus nécessaires pour être en mesure de se présenter aux suffrages des électeurs. ● LES CANDIDATS ne disposant pas d'un important réseau d'élus ont engagé un travail de démarchage, la tâche s'annonçant d'autant plus difficile que la concurrence est vive et qu'ils sont plusieurs à se disputer le même vivier. ● UNE FOIS atteint le cap des signatures, les candidats doivent franchir le seuil de 5 % des voix au premier tour pour espérer un remboursement qui leur permette de couvrir leurs dépenses de campagne. ● LES ÉLUS RURAUX, moins liés à des appareils politiques, sont les premiers sollicités pour leurs promesses de parrainage. Mais ils hésitent, en accordant leur signature, à courir le *« risque d'être étiquetés »*.**

Les candidats à la présidentielle battent la campagne des signatures

Les prétendants déclarés aux suffrages des électeurs qui ne disposent pas d'un réservoir d'élus doivent s'affranchir d'une première épreuve : il leur faut recueillir cinq cents parrainages validés par le Conseil constitutionnel. La chasse aux promesses de soutien a déjà commencé

ILS N'ATTEINDRONT PAS tous la ligne de départ et, lorsque, dix-huit jours avant le premier tour de l'élection présidentielle du printemps 2002, le Conseil constitutionnel fera les comptes, certains se verront refuser l'accès à la compétition suprême. Dès cet été, les « petits » candidats ont entamé leur premier marathon : la course aux signatures. Car, pour avoir le droit de s'aligner aux côtés de Jacques Chirac, Lionel Jospin, François Bayrou, Robert Hue, Alain Lipietz ou Alain Madelin, il faut recueillir au minimum cinq cents signatures d'élus (*lire ci-dessous*). Une épreuve redoutable pour les novices ou les sans-grade.

Charles Pasqua n'appartient pas à ces dernières catégories. Mais la tourmente judiciaire dans laquelle il est pris, ajoutée à la crise que traverse son parti, le Rassemblement pour la France (RPF), depuis son divorce d'avec Philippe de Villiers, pourrait miner ses chances. Cette éventualité ne provoque pourtant, dans son entourage, que haussements d'épaules. Parti en vacances, M. Pasqua a laissé les clés du RPF à son vice-président, Jean-Jacques Guillet, que cette chasse n'inquiète *« absolument pas »*. Mais on n'est jamais trop prudent. Et le premier cercle des fidèles de l'ancien ministre de l'intérieur est, déjà, à l'œuvre. Près d'une centaine d'élus ont *« spontanément »* apporté leur promesse de soutien à M. Pasqua, affirme son second. *« Et je ne vous parle même pas*, lance-t-il, *des Français de l'étranger, de la Corse et des DOM-TOM. »*

Quant à une concurrence éventuelle avec Christine Boutin, elle est balayée d'un revers de main. *« M^me^ Boutin,* souligne le vice-président du RPF, *est sur un créneau traditionaliste chrétien. Nous ne sommes ancrés ni dans le même terroir ni dans la même sociologie. »* Si le président du RPF laboure, en priorité, ses points forts – Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Nord et la région parisienne –, la députée (apparentée UDF) des Yvelines n'a pas *« cherché midi à quatorze heures »* et a envoyé une lettre aux trente-six mille maires de France, *« ces grands électeurs proches de leurs électeurs »*, sans distinction, *« Delanoë compris »*. Sa stratégie consiste à faire *« simple et direct »*. Pas de nouvelle croisade contre le pacs, pas de *« limiers »* envoyés cet été, pas de dispersion.

A l'extrême droite, il y a évidemment concurrence entre les deux frères ennemis : Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret. Ce dernier n'a jamais été candidat à l'élection présidentielle, à la différence du président du Front national, qui l'a déjà été à quatre reprises depuis 1974, la campagne de 1981 ayant tourné court faute d'avoir pu recueillir les cinq cents signatures requises. Pour surmonter ce handicap, les partisans de M. Mégret s'efforcent d'être méthodiques. Les 125 conseillers régionaux du Mouvement national républicain et apparentés forment le *« premier cercle »* de ses parrains. *« L'objectif*, déclare Franck Timmermans, secrétaire général du MNR, *est d'avoir deux cent cinquante promesses d'ici à la fin septembre. »* Puis chaque fédération se verra fixer *« un objectif mensuel »*. Le MNR, qui affiche l'ambition de présenter des candidats dans *« trente-trois départements »* aux élections sénatoriales du 23 septembre, a assigné à ses militants la tâche de faire *« d'une pierre deux coups »* en vendant aussi aux maires la candidature de M. Mégret. Cibles privilégiées : les nouveaux élus divers droite, et ceux qui avaient parrainé... Philippe de Villiers en 1995. *« Les affidonados de Le Pen, on ne va pas les voir »*, affirme M. Timmermans, qui souligne qu'*« une minorité a été réélue en mars 2001 »*.

M. Le Pen est bien obligé de faire le même constat. C'est pourquoi il bat, lui aussi, le rappel, tout en pestant contre ce *« système bâtard et vicieux »* des 500 signatures. En habitué du jeu, le leader du FN a, dès le 15 juillet, fait parvenir *« trente-six mille à trente-sept mille »* brochures en quadrichromie pour solliciter en priorité les maires sans étiquette ou divers droite – comme M. Mégret. Les militants ont pour consigne de récupérer les précieux paraphes en expliquant que *« la signature n'est pas un engagement politique mais une formalité juridique »*.

« UN TRAVAIL DE TITAN »

Chez les écologistes autres que les Verts, aussi, on se bouscule au portillon. Outre les deux « chefs historiques », Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant (MEI) et Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, Corinne Lepage s'est mise sur les rangs. L'ex-ministre de l'environnement d'Alain Juppé, a choisi de s'adresser exclusivement aux maires des communes de moins de 10 000 habitants. *« J'ai pensé qu'il valait mieux cibler les élus indépendants »*, justifie la candidate, qui affirme n'être *« soutenue par aucun parti ni personnalité politique »*. Les équipes de son association, CAP 21, relaient ce message en faisant le *« tour des popotes »*.

M^me^ Lepage représente le principal obstacle sur le chemin de Brice Lalonde, candidat pour la dernière fois en 1981. La tâche de ce dernier s'annonce difficile. Ses amis ont en tête son abandon à trois mois de l'élection présidentielle de 1995, puis l'échec de M. Waechter qui avait manqué de peu le quota des 500 signatures. La centaine d'élus locaux se réclamant de GE constitue une base fragile. *« Le fait que les Verts aient choisi Lipietz, représentant la branche extrémiste, nous donne espoir »*, estime Michel Villeneuve, le porte-parole du mouvement.

A l'extrême gauche, la bataille oppose Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire, avec un handicap certain pour la LCR. *« Cela fait longtemps que nous n'avons pas été candidats à l'élection présidentielle. C'est un travail de titan »*, soupire Alain Krivine, qui soupçonne les élus PS et PCF d'avoir *« reçu des consignes pour ne pas donner leur signature »*. Pour présenter le jeune inconnu Olivier Besancenot, son candidat, la LCR a envoyé 15 000 lettres et dépêché auprès des maires des *« centaines »* de militants, afin de récolter *« le plus vite possible »* 700 promesses de parrainage. *« En moyenne, nous obtenons une signature pour vingt maires visités*, raconte M. Krivine. *Parfois ils hésitent, parce qu'ils ont peur que cela se sache dans leur village ou parce que d'autres sont déjà passés »*, ajoute-t-il. Chaque semaine, les lecteurs de *Rouge* sont sollicités pour aller démarcher les maires.

Aux dernières nouvelles, l'humoriste Dieudonné, de son vrai M'Bala M'Bala, persiste. Tout comme Jacques Cheminade, ancien chef de file du Parti ouvrier européen, qui avait créé la surprise en 1995 en réunissant les 500 signatures. Déjà présent aux élections législatives de juin 1997 et aux régionales de 1998, Dieudonné écrit, dans une lettre ouverte *« aux élus du Royaume de France »* : *« Si je gratte à votre porte aujourd'hui, c'est pour vous demander votre signature d'élu(e) afin de présenter ma fraise à l'élection présidentielle de 2002 »*.

Christine Garin et Isabelle Mandraud

« Arlette, on ne la présente plus »

Une routine, le recueil des cinq cents signatures d'élus sur le nom d'Arlette Laguiller, pour les militants de Lutte ouvrière ? Pas tout à fait, mais presque. Présente pour la cinquième fois dans la compétition présidentielle, *« Arlette, on ne la présente plus, c'est un avantage »*, observe Jean-Pierre Poissenot, militant depuis 1968. La quête commence tout juste. Elle s'engagera activement au retour des vacances, en septembre, chaque réseau de militants démarchant les élus de sa région, telle une machinerie bien huilée.

En 1995, les signatures provenaient de plus de la moitié des départements, *« mais très peu dans la région parisienne »*, fait observer Henriette Mauthey, chargée des relations avec la presse. Elle n'est pas inquiète : LO compte bien *« sur tous ceux qui ne verraient pas une présidentielle sans Arlette »*.

Un seul candidat par parrain

● **Le parrainage.** Pour être en mesure de se présenter, chaque candidat à l'élection présidentielle doit récolter au moins 500 signatures d'élus. Avant la loi de 1976, ce seuil était de 100 signatures. Les parrains peuvent être maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux ou généraux, membres de l'Assemblée de Corse ou des assemblées territoriales d'outre-mer. Pour l'élection de 2002, les présidents de communauté urbaine et d'agglomération feront également partie des parrains potentiels. Le code électoral précise que ces signatures doivent provenir d'au moins trente départements ou territoires d'outre-mer, sans que plus d'un dixième d'entre elles émane d'élus d'un même département.

● **La liste des candidats.** Elle est établie par le Conseil constitutionnel au vu des signatures qui lui sont adressées au moins dix-huit jours avant le premier tour du scrutin. Le nom et la qualité des parrains, tirés au sort si leur nombre dépasse 500, sont publiés au *Journal officiel* huit jours au moins avant le premier tour du scrutin. Les élus signataires doivent faire parvenir au Conseil constitutionnel, à partir de la publication du décret convoquant les électeurs et au plus tard à minuit le dix-neuvième jour précédant le premier tour du scrutin, sous pli scellé, un formulaire de parrainage imprimé par l'administration. Pour le moment, les candidats s'attachent donc à récolter des promesses de signature. Chaque élu ne peut parrainer qu'un seul candidat. La liste définitive des candidats est publiée par le gouvernement quinze jours avant le premier tour du scrutin.

Un objectif : franchir le seuil de 5 % des voix au premier tour

FINANCIÈREMENT, le pari de la présidentielle est risqué pour les « petits » candidats. Progressivement édifiée depuis 1988, la législation sur le financement de la vie politique prévoit bien, aujourd'hui, que tous les candidats à l'élection présidentielle peuvent compter sur une dotation publique, à condition d'avoir respecté les règles de financement de leur campagne. Mais, selon le résultat qu'ils obtiendront, cette manne sera plus ou moins élevée.

Pendant l'année qui précède le scrutin, un candidat ne peut recueillir des dons – de personnes physiques ou de partis politiques uniquement, les dons d'entreprises étant désormais interdits – que par l'intermédiaire d'un mandataire. Les candidats ne doivent pas dépasser un plafond de dépenses fixé à 13,7 millions d'euros (90 millions de francs), somme portée à 18,3 millions de francs (120 millions de francs) pour les deux candidats admis au second tour. Dans les deux mois qui suivent l'élection, les candidats doivent adresser au Conseil constitutionnel leur compte de campagne. Ces comptes sont publiés au *Journal officiel*. Le Conseil constitutionnel peut soit approuver le compte tel quel, soit le réformer, soit le rejeter. S'il est rejeté, comme celui de Jacques Cheminade en 1995, s'il n'est pas déposé dans les temps ou si les dépenses ont excédé le plafond autorisé, le candidat devra faire une croix sur le financement public.

L'Etat ne prend directement à sa charge que le coût des affiches officielles apposées sur les panneaux prévus à cet effet, des professions de foi et des bulletins de vote. Tout juste l'Etat versera-t-il à ceux d'entre eux qui auront obtenu le nombre de « parrainages » suffisant pour se présenter un acompte forfaitaire de 153 000 euros (1 million de francs) dans les quinze jours qui précèdent le premier tour de scrutin. Si, par extraordinaire, un candidat avait dépensé moins que cette somme pendant la campagne, il devrait restituer le solde au Trésor public.

Ce n'est qu'après le scrutin et l'examen des comptes de campagne que les candidats ayant respecté leurs obligations percevront un remboursement forfaitaire de l'Etat. Et c'est là qu'intervient la principale discrimination : pour prévenir la prolifération de candidats « fantaisistes » ou insuffisamment « représentatifs », le législateur a institué un seuil redoutable. Les candidats qui obtiennent moins de 5 % des suffrages exprimés ne peuvent espérer un remboursement supérieur à 685 000 euros (4,5 millions de francs). En revanche, ceux qui ont dépassé ce seuil, ne serait-ce que d'une voix, peuvent percevoir jusqu'à 6,85 millions d'euros (45 millions de francs), somme portée à 9,15 millions d'euros (60 millions de francs) pour les deux candidats du second tour, soit la moitié des dépenses autorisées.

Or, même conduite à l'économie, une campagne coûte cher. Pour avoir présumé de ses forces lors de l'élection de 1995, Philippe de Villiers en sait quelque chose. Fort des 12,33 % de voix obtenues par sa liste aux européennes de l'année précédente, le député de Vendée pensait bien dépasser 5 % à la présidentielle, ce qui, à l'époque, lui permettait d'espérer empocher jusqu'à 32,4 millions de francs. Mais, avec 4,74 % des voix, il avait dû se contenter d'une enveloppe de 7,2 millions de francs. Cette erreur de calcul s'était soldée par un « trou » de 9,7 millions de francs à l'issue de la campagne et par un endettement durable du Mouvement pour la France.

Cécile Chambraud

Les élus des communes rurales sont l'objet de toutes les sollicitations

LIMOGES, ORLÉANS, BESANÇON et TOULOUSE
de nos correspondants

La chasse aux signatures est ouverte, même si elle ne semble pas, pour le moment, très fructueuse. Plus souvent sollicités que les autres, les élus des communes rurales ne manifestent guère de pitié pour les petits candidats qui *« aspergent »* de formulaires les mairies. *« Je les mets au panier »*, déclare franchement Guy Parmentier (div. gauche), maire de Vieilles-Maisons, dans le Loiret, qui compte dans sa commune un retraité célèbre, Georges Séguy. *« Ces petits candidats vous font la cour, et ensuite on ne les voit plus »*, explique-t-il. Dans le même département, le maire de Chevilly, Philippe Paillet (div. droite), exploitant agricole, avance un argument identique : *« Ils défendent chacun un petit secteur, ils n'ont pas une vision globale. »* A Huêtre, le maire cultivateur, Philippe Parou (div. droite), a déjà reçu *« cinq ou six lettres »*, mais lui non plus n'y répondra pas. Il ne soutiendra pas les candidats de l'extrême droite, même s'ils *« disent des choses qui ont besoin d'être dites. On ne dirige pas un pays avec des extrêmes »*, affirme-t-il.

Parfois, le secrétariat d'un petit candidat tente sa chance par téléphone. Comme celui de Jacques Cheminade (ex-Parti ouvrier européen), qui a appelé le maire de Mareau-aux-Prés, Bertrand Hauchecorne. Le maire de Mareau est inscrit au Parti socialiste. *« Les élus encartés sont sous contrôle de leur parti »*, regrette un militant écologiste. *« Nous n'avons pas donné de consignes autoritaires. La logique est de soutenir le candidat socialiste. Mais pour les candidats proches de nos idées, chacun est libre »*, assure Loïc Lamoine, secrétaire du PS du Loiret. Pas de consigne, non plus, à droite, même si l'apparition de Corinne Lepage dans le paysage a tendance à brouiller un peu les cartes, depuis que l'écologie, avec le discours de Jacques Chirac à Orléans le 3 mai, fait figure de « discipline » officielle. *« Nos élus font ce qu'ils veulent »*, déclare Marc Andrieu, secrétaire fédéral du RPR dans le Loiret.

RISQUE D'ÊTRE ÉTIQUETÉ

« Pas la peine de se fatiguer, je ne signerai pour personne », clame Jean-Pierre Rudenko, maire (divers) d'Issans (300 habitants), dans le département du Doubs. *« En 1995, un de mes collègues l'a fait sans savoir que la liste des parrainages serait ensuite publiée au* Journal officiel *et il a eu plein d'ennuis. L'équipe que je conduis est apolitique. Accepter de parrainer un candidat, dans ce contexte, c'est prendre le risque d'être étiqueté »*, justifie M. Rudenko. *« On peut donner sa signature pour des raisons républicaines, pour aider un petit candidat dont on ne partage pas forcément les idées, mais hélas ce n'est jamais compris comme tel. Les gens l'interprètent toujours comme un acte militant »*, ajoute-t-il.

Un autre, élu depuis 1971 dans sa commune de Rieux-Volvestre, 2 000 habitants, au pied des Pyrénées, estime que son appartenance au PS l'oblige à refuser tout autre parrainage. *« Si je n'étais pas au parti, je donnerais ma signature sans problème, mais on ne peut pas avoir les avantages d'un parti sans les inconvénients »*, souligne Adolphe Ruquet. A Saint-Marcel-Paulel (Haute-Garonne), Claude Roudière (div. droite) énumère les différentes sollicitations dont il est l'objet – sept reçues à ce jour, soigneusement archivées : la première émane d'Antoine Waechter, la dernière en date de Jean-Pierre Chevènement. Mais, là encore, il n'y aura pas de gagnant.

En Haute-Vienne, département traditionnellement à gauche, où l'implantation des communistes dissidents d'ADS-CAP est devenue supérieure à celle du PCF – une trentaine de mairies, huit conseillers généraux –, Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire ratissent au plus près le terrain. Comme tous les autres, ils écrivent, mais demandent aussi des rendez-vous pour argumenter de vive voix. *« Les maires de petites communes sont plus réceptifs*, explique Daniel Clérembaux, responsable départemental de la LCR. *Même s'ils ont des convictions affichées, ils ont moins de comptes à rendre à un appareil politique. En outre, pour constituer des listes aux municipales, ils doivent faire preuve de plus d'ouverture. Ils ne se sentent pas en contradiction avec eux-mêmes en apportant leur signature à un candidat pour lequel ils ne voteront peut-être pas. »*

Ce point de vue rejoint celui de Jean-Claude Fauvet, maire de Droux (425 habitants), conseiller général du canton de Magnac-Laval, ex-communiste. *« En 1995, j'avais donné ma signature à Arlette Laguillier parce que son engagement à gauche ne fait pas de doute et que c'est une femme. Cette fois-ci, je la donne à Jean-Pierre Chevènement pour ses positions rigoureuses sur l'Europe, la Corse, et les raves parties. Cela dit, j'attends pour mon vote personnel d'entendre ce que va dire Robert Hue, mais je ne me fais pas beaucoup d'illusions : il est trop entre deux chaises. »* La chasse aux signatures ne fait que commencer, la sélection sera impitoyable.

Georges Chatain, Régis Guyotat, Jean-Pierre Tenoux et Stéphane Thépot

Des habitants du Var protestent contre la construction d'un « ghetto pour millionnaires »

Ce domaine entièrement clos, comprenant un golf et une centaine de villas, sera surveillé 24 heures sur 24

Dans le village varois de Tourrettes, la construction de Terre Blanche, un domaine regroupant un golf de trente-six trous, une centaine de villas et un palace et où *« tout sera surveillé et bouclé »*, suscite la colère des riverains. Le maire de la commune voisine de Callian, François Cavallier, estime que *« ces mesures de sécurité totalement disproportionnées ne* [peuvent] *apparaître que comme une provocation ».*

TOURRETTES (Var)
de notre envoyée spéciale

« Tourrettes, vieux village provençal » : la pancarte scintille sous le soleil, en haut de la colline, à l'entrée des terres communales. Juste derrière, ambiance amazonienne. La forêt est trouée de toutes parts, sillonnée par les bulldozers. Dans la poussière, les bunkers du futur golf commencent à sortir de terre. Depuis le printemps, 150 ouvriers préparent le terrain pour la construction de Terre Blanche, un domaine pour millionnaires qui regroupera, autour d'un gigantesque golf de 36 trous, une centaine de villas au coût avoisinant les 10 millions de francs et un palace cinq étoiles. Aux portes du terrain de 270 hectares acheté par l'industriel et promoteur allemand Dietmar Hopp, des tags crient : *« Non au massacre ! »*

REPORTAGE

« Les maires s'aplatissent devant des milliardaires, qui s'enferment derrière un mur de 11 kilomètres »

Sous le regard d'un vigile, un couple de touristes anglais gare son 4 × 4 Cherokee aux abords du mobile home qui sert de point de vente. Une fois devant la maquette de Terre Blanche, un commercial à l'accent germanique présente son argumentaire : *« Ici, vous vivrez en toute tranquillité. Tout sera surveillé et bouclé. »* Cette obsession de la sécurité révolte certains habitants du coin, qui dénoncent un *« ghetto pour millionnaires »*. *« Le domaine est entièrement clos, avec une entrée unique surveillée 24 heures sur 24 »*, peut-on lire dans la brochure destinée à appâter les touristes d'Europe du Nord, d'Asie ou des Etats-Unis. *« Avec ses 2 mètres de hauteur, ses caméras de vidéosurveillance disposées tous les 20 mètres ou ses détecteurs radars infrarouges, cette clôture aura des vertus dissuasives. »* Depuis sa maison de Callian, voisine de la commune de Tourrettes, l'historien Pierre Vidal-Naquet sort de sa réserve pour dénoncer l'installation du golf. Il reçoit simplement dans son jardin et offre un verre de pastis. *« C'est révoltant. Les maires du coin s'aplatissent devant des milliardaires, alors que ces derniers s'enferment derrière un mur de 11 kilomètres. Ce projet relève d'une logique de ghettoïsation à l'américaine. »*

Installé dans son bureau à l'entrée du domaine, le gérant du golf, Jörg Eggen, tient à préciser que *« les résidents souhaitent être des voisins comme les autres »*. Une interprétation très libre des désirs de ses clients, qui ne sont pour l'instant que cinq à avoir acheté l'une des 126 parcelles destinées à la construction des villas. Sur le site Internet du domaine (www.terre-blanche.com), le promoteur encourage d'ailleurs les propriétaires à aller *« courir, panier tressé en main, les étals des marchés paysans, à la recherche d'un rosé ou d'un bouquet de mimosa »*.

Des clichés qui font bondir Claude Allongue. Ce retraité, adepte de vol à voile et fils d'une ancestrale famille du pays, mène une guerre contre le golf aux côtés du Comité d'initiative citoyenne, une association regroupant une centaine d'irréductibles du canton. Il ne supporte pas que ses élus puissent *« laisser ces gens régler ainsi, en s'enfermant, le problème de la sécurité »*.

INQUIÉTUDES POUR L'EAU

Les vols à la portière, qui restaient l'apanage de la Côte, ont fait cette année leur apparition et des villas sont cambriolées chaque hiver. *« Mais les laisser se barricader signifie que la République démissionne devant la délinquance. Ça veut dire que nos élus acceptent qu'il y ait deux sortes de citoyens : ceux qui se cachent derrière les murs et ceux qui restent devant »*, estime Claude Allongue. Lundi 20 août, dans l'après-midi, il a grimpé à la mairie de Callian pour livrer le fond de sa pensée à monsieur le maire, un *« agrégé de philo pas buté »* et sans étiquette. Pour François Cavallier, qui est également conseiller général, *« les mesures de sécurité envisagées par l'aménageur de Terre Blanche sont totalement disproportionnées et ne pouvaient apparaître que comme une provocation aux yeux des autochtones. Une erreur de stratégie qui fait naître fantasmes et rumeurs »*.

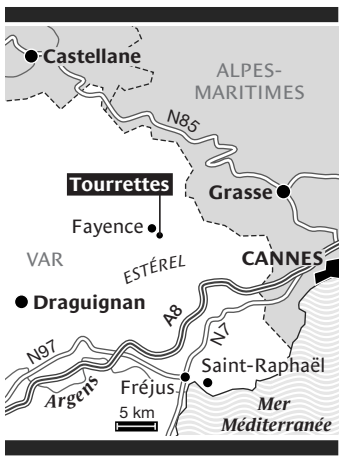

Et, au pays de Jean de Florette, on soupçonne vite le voisin d'être un « assécheur ». Au pied de la colline investie par les bulldozers, Pierre cultive melons, tomates et maïs. Sous son bob, le front perlé de sueur, il s'inquiète pour son eau. *« C'est que je l'économise, moi, avec mon goutte-à-goutte. Je vais la chercher en dessous, avec un gros forage. Ça m'a coûté plus de 50 000 francs et il a déjà fallu recreuser parce que la première nappe s'était vite asséchée. »* Pierre craint que les « étrangers » puisent dans la même nappe que lui pour arroser leur golf. Sans compter la source de la Siagnole, au-dessus de Tourrettes, qui alimente en eau potable les huit villages des environs. *« Ces inquiétudes sont injustifiées*, assure le maire de Callian, porte-voix du canton à la société de gestion de la Siagnole. *Seule l'eau potable qui coulera dans les nouvelles villas sera tirée de la source, comme pour chaque habitant. »* Les 600 000 m³ d'eau brute, notamment destinée aux pelouses, seront acheminés depuis le lac de Saint-Cassien, grâce à 4 kilomètres de canalisations construites par le promoteur. Celui-ci a obtenu auprès de la préfecture la concession des parts destinées au département du Var. *« Ces dernières restaient inutilisées*, rappelle François Cavallier, le maire de Callian. *Autant qu'elles servent un projet qui représente 800 millions de francs d'investissement. »*

Cette concession de l'eau du lac fait hurler les membres du Comité d'initiative citoyenne. Eric Bourlier, libraire et président du comité, dénonce *« un cadeau fait aux plus riches, qui peuvent se permettre de tout acheter. Il n'y a qu'à regarder la départementale 56 »*. Parce qu'elle passait au cœur du terrain, le promoteur a souhaité la détourner à ses frais. La direction départementale de l'équipement s'est laissée convaincre que le coin avait besoin d'une voie plus sécurisée. Au passage, la route s'est élargie et des chênes sont tombés. *« Il serait temps de penser à un schéma d'aménagement global du canton*, estime Eric Bourlier. *Sinon, on va vers un arrière-pays bétonné. »*

A la mairie de Tourrettes, l'adjoint aux finances, Armand Gay, sort la convention de zone d'aménagement concertée passée avec l'aménageur du golf, qui détaille les millions engagés par ce dernier, conformément à la loi sur les ZAC : *« 4 millions pour la station d'épuration, 4 millions pour l'école et 800 000 francs pour l'agrandissement de la mairie. Sans compter les taxes professionnelles et d'habitation, et les emplois induits. »* L'adjoint rappelle que les écoliers de Tourrettes auront aussi le droit d'aller taper quelques balles. Pas sur le parcours, certes, mais sur les greens d'entraînement, derrière l'Intermarché.

Mathilde Mathieu

Mort de Karine : nouvelle volte-face de la compagne du principal accusé

Péroline accuse à nouveau Stéphane Krauth de viol

METZ (Moselle)
de notre correspondant

« Si les faits n'étaient pas aussi graves, je crois que j'éclaterais de rire. Mais là, franchement, je n'ai pas le cœur à m'amuser. C'est ubuesque et consternant. » Avocat de Stéphane Krauth mis en examen pour meurtre, précédé, accompagné ou suivi de viol, dans l'affaire de la mort de la jeune Karine, dont le cadavre à demi calciné avait été découvert le 2 août en forêt de Bitche (Moselle), Me Martial Gagneux était partagé entre la colère et le dépit, lundi 20 août. Après avoir dit tout et son contraire, Péroline, dix-neuf ans, a de nouveau accusé, lundi 20 août, son compagnon, devant le juge d'instruction Vincent Raffray, d'avoir violé Karine. Selon Péroline, Stéphane aurait bien *« avoué que les choses avaient dégénéré avec la fille »* dont il avait croisé la route au volant de sa Mazda, le 22 juillet, sur la zone artisanale de Bitche. *« C'est mon avocate qui m'a convaincue de retourner chez le juge pour dire toute la vérité »*, a-t-elle déclaré en sortant du tribunal de Sarreguemines.

C'est la troisième fois en quinze jours que Péroline change de version. Après avoir tenté de couvrir son ami en soutenant avec lui la thèse de *« l'accident »*, elle avait subitement fait volte-face, jeudi 9 août, en l'accusant d'avoir *« tué et sans doute violé »* Karine. Entendu dès le lendemain, Stéphane Krauth démentait formellement avoir fait de telles confidences à sa fiancée et l'accusait de l'avoir aidé à faire disparaître le corps après *« l'accident »*, en revenant avec lui dans la forêt dans la nuit du 22 au 23 juillet. La confrontation, le 17 août, n'avait pas levé le trouble. *« Quand j'ai vu Steph, j'ai craqué »*, confiait Péroline après la convocation, expliquant qu'elle était revenue sur ses accusations. *« Apparemment, c'était un accident »*, ajoutait-elle.

Apparemment plus, si l'on en croit son nouveau revirement, soixante-douze heures plus tard. *« Ça a fait tilt dans ma tête durant le week-end, comme une voix qui me poussait à dire la vérité. J'ai menti vendredi parce que je ne voulais pas qu'il* [son compagnon] *prenne un max »*, a-t-elle expliqué cette fois. Son avocate laissait entendre, mardi matin 21 août, qu'elle allait *« sans doute »* solliciter pour elle une expertise psychiatrique, tandis que le conseil de Stéphane Krauth envisageait de demander une nouvelle confrontation.

« FAIRE UN COUP AVEC UNE FILLE »

Péroline a confirmé, en revanche, être revenue à deux reprises avec son concubin pour effacer les traces et faire brûler le corps. *« J'étais à l'arrière avec la petite* [leur bébé], *je l'ai juste accompagné tellement il était saoul »*, a-t-elle déclaré lundi 20 août. Péroline, qui a le statut de témoin assisté, a indiqué en outre que le juge souhaitait l'interroger bientôt sur la personnalité du père de son bébé.

En attendant, le juge d'instruction poursuit ses investigations. Lundi soir, juste après Péroline, il a entendu Sébastien, l'« ami » à qui Stéphane Krauth avait tenté, durant sa garde à vue, de faire porter la responsabilité de la mort de Karine, avant que celui-ci ne fournisse un alibi. Selon son avocat, Me Baric, Sébastien a confirmé que Stéphane Krauth lui avait fait part de son intention de *« faire un coup avec une fille »* quelques jours avant la disparition de Karine. Le juge devrait reconvoquer tous les protagonistes de l'affaire début septembre.

Nicolas Bastuck

Les traitements hormonaux contre l'ostéoporose devraient être prescrits à 75 ans

EN FRANCE, c'est surtout après 67 ans que les femmes souffrent de fractures vertébrales et après 81 ans qu'elles se cassent le col du fémur, comme l'a montré l'expertise collective de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) en 1996. C'est à partir de ces âges que la déminéralisation des os s'accélère, comme l'ont souligné des études de suivi de la densité minérale osseuse. Pourtant, c'est entre 50 et 55 ans que l'on propose, depuis le début des années 1990, des traitements hormonaux substitutifs de la ménopause (THS), destinés à préserver le capital osseux des femmes ménopausées.

L'effet de l'hormonothérapie sur la densité minérale osseuse chez les personnes âgées vient d'être décrit dans le numéro du 15 août de *JAMA* (Journal de l'association médicale américaine). Selon cette étude, un traitement par les œstrogènes après 75 ans entraîne, en neuf mois, une augmentation significative de la minéralisation de la colonne vertébrale et de la hanche. Si l'on veut préserver l'os, l'âge idéal de l'administration du THS n'est donc pas la cinquantaine, comme on le croit souvent, mais un âge plus tardif, aux alentours de soixante-dix ans.

Les premières publications montrant que la perte osseuse s'accélère après la ménopause, datent de la fin des années 1980, époque à laquelle on a mis en évidence la sensibilité des cellules osseuses aux œstrogènes, les hormones féminines dont la production fait défaut à la ménopause. Le traitement hormonal substitutif avait alors été considéré comme indispensable au maintien des os en bon état. Au cours des dernières années, lorsque l'augmentation du risque de cancer du sein chez les femmes traitées à l'aide d'œstrogènes a été reconnue, les médecins se sont aperçus que les études sérieuses sur les effets positifs du THS étaient rares. La plupart des travaux ne faisaient que comparer, a posteriori, les différentes morbidités des femmes ayant ou non reçu de traitement hormonal substitutif. Or, le THS était donné à des femmes sportives, éduquées, minces et bien suivies médicalement. Les conclusions tirées de ces comparaisons étaient ainsi fortement biaisées. Des études randomisées (avec des témoins choisis au hasard) ont été entreprises très récemment et leurs résultats n'apparaîtront que dans les prochaines années.

À DISTANCE DE LA MÉNOPAUSE

L'étude rapportée dans *JAMA,* menée par Dennis Villareal et ses collaborateurs à Saint-Louis (Missouri) est un essai clinique contrôlé, seul capable d'éviter les fausses interprétations. L'étude a duré cinq ans et enrôlé 67 personnes de plus de 75 ans (82 ans en moyenne), dont 45 ont été traitées par une combinaison d'œstrogènes et de progestatifs (THS) et 22 ont reçu un placebo. Les mesures de contenu minéral et de densité des os ont été répétées tous les trois mois. 91 % des femmes du groupe placebo et 93 % des femmes traitées souffraient d'ostéopénie (manque de minéralisation osseuse) et d'ostéoporose (anomalie de l'architecture osseuse), selon les critères de l'Organisation mondiale de la santé. Après neuf mois de traitement, ces personnes âgées en moyenne de 82 ans recevant un traitement hormonal de substitution voyaient la densité osseuse de leur colonne vertébrale augmenter de 4,3 % et celle de leurs cols du fémur de 2,5 % – des progrès supérieurs à ceux obtenus chez les femmes plus jeunes (de 45 à 64 ans) lors de l'essai publié en 1996. Ces résultats sont liés, selon les auteurs, à une diminution de la vitesse de renouvellement de l'os sous l'effet du traitement.

Le danger que représentent les fractures chez les personnes très âgées pourrait donc conduire à reconsidérer le moment le plus adéquat pour utiliser la propriété des œstrogènes ou entreprendre un traitement par les diphosphonates (*Le Monde* daté 6-7 février 2000). Pour lutter contre la déminéralisation osseuse, mieux vaut engager un traitement hormonal de substitution à 75 ans qu'à 50. Il faut toutefois veiller à ce que la perte osseuse ne soit pas aggravée par les carences nutritionnelles, en calcium et en vitamine D, et par la sédentarité.

Le traitement hormonal de substitution garde cependant un intérêt aux environs de la cinquantaine, lorsqu'intervient la ménopause. Les signes pénibles de cette période comme les bouffées de chaleur, la sécheresse de la peau, la diminution de la libido, disparaissent en effet sous l'effet du traitement. La majorité des femmes arrêtent cependant ce traitement au bout de quelques années, soit par lassitude, soit parce que les risques de cancer du sein augmentent nettement après dix ans de traitement hormonal.

Elisabeth Bursaux

M. Lang présente l'école comme « un foyer de résistance culturelle »

HOURTIN (Gironde)
de notre envoyé spécial

A l'occasion de l'inauguration de la 22e université de la communication à Hourtin (Gironde), le ministre de l'éducation, Jack Lang, a lancé, lundi 20 août, un appel à *« la société »,* et notamment aux chaînes de télévision. *« Ne déconstruisez pas ce que nous nous acharnons à construire à l'école pour nos enfants*, a-t-il plaidé. *Ne faites pas en sorte que, quand l'enfant sort des murs de l'école, son imaginaire soit soumis à un bombardement d'images, de sons et de publicités qui défont ce qui a été construit. »* Un appel qui s'adresse implicitement aux parents, mais aussi et surtout aux télévisions, notamment aux chaînes publiques. *« La culture propagée par les principaux émetteurs nationaux et internationaux,* a estimé M. Lang, *est une culture parfois insipide et incolore, quand elle n'est pas simplement une culture de violence et de l'égoïsme. »* Le ministre a vilipendé l'*« idéologie de la facilité, de l'approximation et du gain facile »* distillée *« trop souvent »* par la société. Et M. Lang de présenter l'école comme *« un foyer de résistance culturelle »* dans cet *« océan de relative médiocrité »*.

RENCONTRE AVEC LES CHASSEURS

Pour mener à bien sa *« mission »*, l'école a besoin, notamment, que les télévisions accordent davantage de place aux émissions culturelles. *« Préférez exalter l'idéal de solidarité plutôt que le culte du profit individuel »,* a-t-il lancé à leurs dirigeants, après avoir annoncé des mesures destinées à favoriser le développement d'Internet à l'école (*Le Monde* du 21 août).

M. Lang avait auparavant rencontré les délégués des 200 chasseurs qui bloquaient l'accès à la conférence pour protester contre les décisions de justice repoussant les dates d'ouverture de la chasse au gibier d'eau (*Le Monde* du 20 août). A l'issue de cette entrevue, le ministre s'est engagé à faire part à Lionel Jospin de leurs revendications.

Antoine Jacob

Fréquentation touristique estivale en hausse

SELON UN BILAN PROVISOIRE établi par l'Observatoire national du tourisme, la fréquentation touristique des Français et des étrangers a progressé cette année. Les grands gagnants de la saison estivale, qui s'annonce *« bonne »*, selon le secrétariat d'Etat au tourisme, sont les départements du pourtour méditerranéen (+ 3 à 4 % de fréquentation dans la région PACA par rapport à 2000), du Sud-Ouest et de Paris (+ 4 %). Quant à l'Arc atlantique, il a quasiment retrouvé sa fréquentation enregistrée avant le naufrage de l'*Erika*.

L'avant-saison s'affirme aujourd'hui comme une vraie période touristique, avec une hausse de 4,9 % des nuitées en mai et en juin pour les touristes français, et de 6,3 % pour les étrangers. Le mois de juillet a en revanche enregistré un démarrage tardif. Les grandes tendances des comportements touristiques, observés ces trois dernières années, comme le raccourcissement des séjours ou l'augmentation des réservations de dernière minute, semblent se confirmer.

DÉPÊCHES

■ **RENTRÉE : l'allocation de rentrée scolaire (ARS) a été versée** avec une semaine d'avance aux familles lundi 20 août, a annoncé la ministre déléguée à la famille, Ségolène Royal. Accordée sous condition de ressources, elle s'élève cette année à 1 600 francs par enfant scolarisé. L'association Familles de France a réclamé, le 20 août, la revalorisation de cette prestation qui *« sacrifie le pouvoir d'achat des familles »*.

■ **JUSTICE : le procès en appel de Magali Guillemot, condamnée à 15 ans de réclusion** le 23 novembre 2000 par la cour d'assises des Hauts-de-Seine, pour la mort de son bébé de 2 mois prénommé Lubin, a été fixé au 12 novembre, devant la cour d'assises de Paris. Le père de l'enfant, Jérôme Duchemin, avait été acquitté et ne sera donc pas rejugé. Devant les assises des Hauts-de-Seine, les deux époux s'étaient rejeté la responsabilité des coups violents relevés par les médecins sur le corps de leur bébé, décédé en 1994 d'un œdème cérébral.

■ **ESB : un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été détecté en Haute-Savoie** chez une vache abattue le 3 août, dans le cadre des tests systématiques sur tous les bovins de plus de 24 mois. Cette vache de 7 ans était élevée dans une exploitation de Habère-Poche (Haute-Savoie). Le troupeau de 84 bovins dont elle était issue a été abattu samedi 18 août.

■ **IMMIGRATION : quatre immigrés clandestins originaires de Turquie ont été découverts**, lundi 20 août, à Saint-Thurial (Ille-et-Vilaine), lors du déchargement d'un camion anglais dans une entreprise d'emballage. Les quatre passagers, âgés de 24 à 26 ans, étaient montés dans le véhicule pensant qu'il se rendait en Grande-Bretagne. Les clandestins ont été interpellés et remis à la police aux frontières. Une procédure d'expulsion devrait être engagée à leur encontre.

■ **SÉCURITÉ : en raison d'une alerte à la bombe, un dispositif de sécurité a été mis en place dans le centre de Paris**, lundi 20 août, en début d'après-midi, puis a été levé quelques heures plus tard, aucun élément suspect n'ayant été découvert.

■ **PRÉSIDENTIELLE : Jean-Pierre Raffarin, président DL de la région Poitou-Charentes et proche de Jacques Chirac, estime,** dans un entretien au *Figaro* du 21 août, que la droite devra se rassembler en une *« formation unitaire* (...) *si un seul candidat de droite dépasse les 15 % »* au premier tour de l'élection présidentielle. Dans cette hypothèse, précise M. Raffarin, *« l'Union en mouvement* [association d'inspiration chiraquienne lancée au lendemain des municipales] *deviendra ce nouveau parti et décernera les investitures pour les législatives »*.

Les Bouches-du-Rhône battent les records de pollution à l'ozone

Après avoir dépassé le seuil d'alerte en une occasion au début du printemps, le département a connu vingt-neuf journées de forte pollution depuis la fin mai. Le plan régional de la qualité de l'air signé au mois de mars fixe aux industriels des objectifs ambitieux de réduction des rejets dans l'atmosphère

MARSEILLE
de notre correspondant

Des yeux qui picotent, des gorges irritées, des avis diffusés sur les radios locales et dans les journaux à l'attention des personnes sensibles : l'ozone fait désormais partie du quotidien estival du 1,8 million d'habitants des Bouches-du-Rhône. L'été 2001 détient déjà le record en matière de pollution à l'ozone. Du 23 mai au 14 août, le niveau 2, dit *« seuil de recommandations »*, fixé à 180 microgrammes par mètre cube *(lire ci-dessous)*, a été franchi à neuf reprises dans l'ensemble du département, à dix-neuf reprises dans la zone de l'étang de Berre et à sept reprises sur la bande côtière. Au total vingt-neuf journées de forte pollution.

La plus grande concentration a été enregistrée à Sausset-les-Pins, le 31 juillet à 15 heures : 270 microgrammes par mètre cube d'air. Les deux réseaux de surveillance de la qualité de l'air qui se partagent le département, Airfobep sur l'étang de Berre et l'ouest des Bouches-du-Rhône, Airmaraix sur le sud-est, dont Marseille et Aix-en-Provence, observent un phénomène nouveau. Les épisodes de pollution ont duré sur de longues périodes : cinq jours consécutifs fin mai, huit jours fin juin et début juillet, neuf jours fin juillet. Les pics enregistrés durant l'été 2000 ne se prolongeaient pas au-delà de deux jours. *« C'est la faute à un été très anticyclonique »*, explique-t-on à Airfobep, d'où partent environ deux cents fax rappelant les recommandations sanitaires à chaque dépassement de seuil.

L'alchimie de l'ozone est bien connue. Elle est produite par photochimie, sous l'effet des rayonnements solaires, à partir de deux polluants primaires, les oxydes d'azote (NOX) et les composés organiques volatils (COV) d'hydrocarbures. L'été, le *« vent des dames »*, nom donné aux brises thermiques soufflant de sud/sud-ouest, rabat l'ozone fabriqué autour de l'étang de Berre vers Aix-en-Provence, mais aussi sur le Lubéron et la Sainte-Baume. Par la vallée de la Durance, la pollution gagne parfois Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute Provence).

« On oublie aussi que le seuil "de protection de la santé", établi par l'Organisation mondiale de la santé, soit 110 microgrammes par mètre cube, est franchi deux cent vingt jours par an dans le département et tous les jours en été. Si l'on ajoute le pic très sérieux du 21 mars (lire ci-contre), *le constat n'est pas très joli »*, observe François-Xavier Rouxel, chef de la division « environnement industriel » à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les Bouches-du-Rhône apparaissent comme le département français le plus soumis à l'ozone. Bien sûr, il est très ensoleillé mais, surtout, on y trouve une accumulation importante des polluants primaires. L'industrie est responsable de 60 % des émissions de COV et de 45 % de celles de NOX, le reste étant dû au secteur des transports. Le pôle de l'étang de Berre et de Fos-sur-Mer, avec ses quatre raffineries, trois unités pétrochimiques et sidérurgique, produit environ 8 % des émissions industrielles nationales de ces gaz.

Signé le 11 mai 2000, le plan régional de la qualité de l'air fixe pour 2003 un but de réduction de 40 % des volumes de COV rejetés dans l'atmosphère et de 10 % de ceux de NOX, par rapport aux chiffres de 1994. Des arrêtés préfectoraux enjoindront bientôt ces objectifs aux principaux industriels. Sur le site de BP-Lavéra, à Martigues, qui regroupe une raffinerie et un complexe pétrochimique, on assure vouloir jouer le jeu : *« On va tenter d'atteindre ces résultats plus tôt et d'aller au-delà des objectifs assignés*, affirme Michèle Durand-Pinchard, responsable de l'environnement. L'équipement des quarante et un bacs de stockage de produits pétroliers légers avec des *« toits flottants »* a déjà réduit de 90 % l'évaporation de COV.

A BP Chemicals, un nouveau processus de fabrication des polyéthylènes récupère et recycle les gaz. D'autres projets lourds sont en cours. A BP, comme dans les trois autres raffineries du département, la réduction de la pollution se heurte au casse-tête des *« fuites fugitives »*, de micro-émissions dues au mauvais serrage des joints, vannes, brides... Chaque raffinerie compte dix mille à trente mille joints, autant de possibilités de fuites. Sur son site de Lavéra, BP investit 2 millions de francs (305 000 euros) par an pour des campagnes de mesures et de resserrages.

Le port autonome de Marseille est un des plus importants émetteurs de COV de la région et butte sur des difficultés techniques pour remplir son contrat. A chaque remplissage d'un méthanier, les vapeurs de ses cuves se libèrent dans l'air. Cette source d'émission équivaut à trois ou quatre raffineries. Le système de récupération des vapeurs existe bien mais il faut l'adapter à l'ensemble des navires qui se présentent à Fos-sur-Mer. *« Cette question ne sera pas résolue du jour au lendemain »*, convient l'administration.

L'obligation faite, à compter d'avril 2002, aux stations-service ayant un débit annuel supérieur à 3 500 mètres cubes de récupérer les vapeurs à la sortie des pistolets contribuera à l'amélioration de la qualité de l'air. Le plein des réservoirs d'automobiles représente un quart des émissions de COV. Toutes ces mesures mises bout à bout, *« le programme est relativement satisfaisant. Nous avons les outils réglementaires pour agir sur les industriels et les stations-service. Pour la circulation automobile des particuliers, il faut faire appel au civisme »*, conclut M. Rouxel.

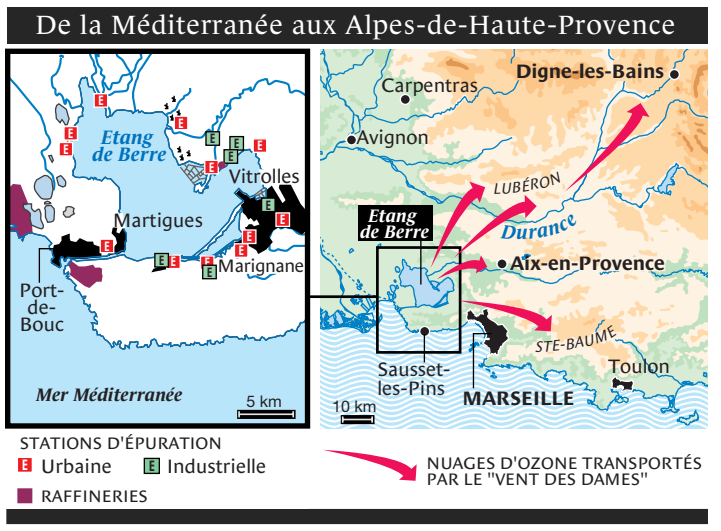

Le pôle de l'étang de Berre et de Fos-sur-Mer produit environ 8 % des émissions industrielles nationales de COV et de NOX

Le 21 mars, le niveau 3 était atteint

Pour la première fois en France, le niveau 3, dit « d'alerte », des 360 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air a été dépassé le 21 mars 2001 dans la zone de l'étang de Berre. A midi, les capteurs de Vitrolles et de Marignane enregistraient les chiffres records de 387 et 356 microgrammes. Cet épisode est qualifié de *« curieux »* par les scientifiques, car ce pic intervenait en dehors de la période sensible qui s'étend de mai à septembre. Ce phénomène s'explique pourtant par la relative chaleur qui régnait ce jour-là sur le département, une absence quasi totale de vent et une très grande stabilité atmosphérique. Le préfet des Bouches-du-Rhône avait déclenché le plan d'alerte en ordonnant la réduction de 20 kilomètres/heure des vitesses autorisées. Dans le même temps, la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement avertissait les industries de l'étang de Berre de la *« gravité de la situation »*, en leur demandant de prendre les mesures qu'elles estimaient nécessaires à une rapide réduction de l'émission de polluants. – *(Corresp.)*

A l'automne, on connaîtra les premiers résultats de la campagne d'analyse de la qualité de l'air pratiquée dans les Bouches-du-Rhône du 5 juin au 16 juillet. Ce programme doit permettre de mieux connaître la part de responsabilité de la circulation routière, portuaire, aéroportuaire et celle des industriels dans la pollution à l'ozone. Les réseaux de surveillance en attendent beaucoup pour affiner et fiabiliser leurs capacités de prévision des pics d'ozone.

Luc Leroux

Les « pics » enregistrés depuis le début de l'été

● **Niveaux.** Le niveau *« d'information et de recommandation »* est déclenché lorsque le taux d'ozone mesuré pendant une heure est égal ou supérieur à 180 microgrammes par mètre cube d'air. Des conseils sanitaires sont prodigués aux personnes sensibles, les automobilistes sont priés de réduire leur vitesse.
Le niveau *« d'alerte »* est déclenché lorsque le palier de 360 microgrammes d'ozone est atteint. La circulation est alternée. Cette mesure a été appliquée une fois, dans la région parisienne, le 1er octobre 1997.

● **Formation.** L'ozone est un polluant secondaire qui se fabrique par réaction chimique, sous l'effet de l'ensoleillement, entre plusieurs polluants primaires (oxydes d'azote, hydrocarbures) émis par les véhicules.

● **Symptômes.** La pollution par l'ozone peut provoquer une irritation des yeux, une inflammation des bronches, une réaction plus forte des poumons aux allergies et une respiration plus difficile. Enfants, personnes âgées, asthmatiques et insuffisants respiratoires y sont particulièrement sensibles.

● **Stationnement.** Pour lutter contre la pollution, la Mairie de Paris a décidé d'instaurer le stationnement résidentiel gratuit en juillet 1995. Il représente 112 000 places de parking.

● **Les pics de pollution enregistrés au cours de l'été.**
– 24 juin : Seine-Maritime, Bouches-du-Rhône ;
– 25 juin : Ile-de-France, Alsace, Moselle, Bouches-du-Rhône, Gard, Gironde, Loire et Eure ;
– 26 juin : la Mairie de Paris propose d'instaurer la circulation alternée dans la capitale ;
– 2 juillet : Provence ;
– du 20 juillet au 1er août, les Bouches-du-Rhône auront connu onze journées consécutives de dépassement du taux d'ozone tolérable ;
– 22 juillet : Bouches-du-Rhône, Loire ;
– 24 juillet : Bouches-du-Rhône, Marseille pour la deuxième journée consécutive ;
– 25 juillet : Haut-Rhin, est de l'Ile-de-France, Gard, Bouches-du-Rhône ;
– 26 juillet : Ile-de-France, Alsace, Lyon, Bouches-du-Rhône, Var, Savoie, Val-d'Oise ;
– 27 juillet : un peu partout en France, dont Paris, Lyon, Marseille, Avignon, Strasbourg, Honfleur ;
– 30 juillet : Bouches-du-Rhône ;
– 1er août : Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg, Mulhouse, Montpellier, Le Havre, Rouen, Clermont-Ferrand. A Paris, Bertrand Delanoë réclame la circulation alternée ;
– 13 août : Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
– 14 août : nord et est de Paris, Bas-Rhin, Saône-et-Loire, Bouches-du-Rhône ;
– 16 août : Bouches-du-Rhône.

Les dépenses d'investissement des départements augmentent

De 2000 à 2001, leur progression atteint 8 %, selon le ministère de l'intérieur

LA DIRECTION générale des collectivités locales (DGCL) du ministère de l'intérieur vient de publier son analyse des budgets des départements pour 2001. Au total, ces budgets s'élèvent à 254,3 milliards de francs (38,8 milliards d'euros), hors opérations de réaménagement de la dette. La progression par rapport à 2000 est de 4,7 %, et de 4,4 % à *« législation constante »* (en 2000, l'aide médicale a cessé d'être de la compétence des départements).

La DGCL souligne qu'après les fortes hausses budgétaires du début des années 1990, la *« politique de rigueur mise en place en 1993 »* (réduction des investissements, dépenses de fonctionnement contenues), ainsi que la politique de réaménagement de la dette *« ont permis aux départements d'assainir progressivement leurs budgets et de renouer dès 1997 avec des perspectives d'investissement en hausse, sans pour cela devoir recourir massivement à l'emprunt ou augmenter la pression fiscale »*. Les départements peuvent désormais maintenir la stabilité fiscale, tout en enregistrant, pour la deuxième année consécutive, une augmentation de 8 % des dépenses d'investissement (contre 5,8 % en 1999). Cette hausse, note la DGCL, *« confirme un rythme d'évolution que l'on n'avait plus constaté depuis près d'une décennie »*.

La DGCL note encore que *« l'évolution modérée des dépenses de fonctionnement reflète les efforts fournis pour contenir le volume des transferts »*. Ces transferts, le plus souvent dans le cadre des compétences exercées dans le domaine social, représentent en effet près de 70 % de ces dépenses. Les chiffres 2001 confirment les fortes disparités dans ce domaine : en métropole, les dépenses brutes d'aide sociale vont de 934 francs (142,39 euros)par habitant dans le Territoire de Belfort à 2 387 francs (363,90 euros) en Corse-du-Sud *(voir la carte ci-dessus)*.

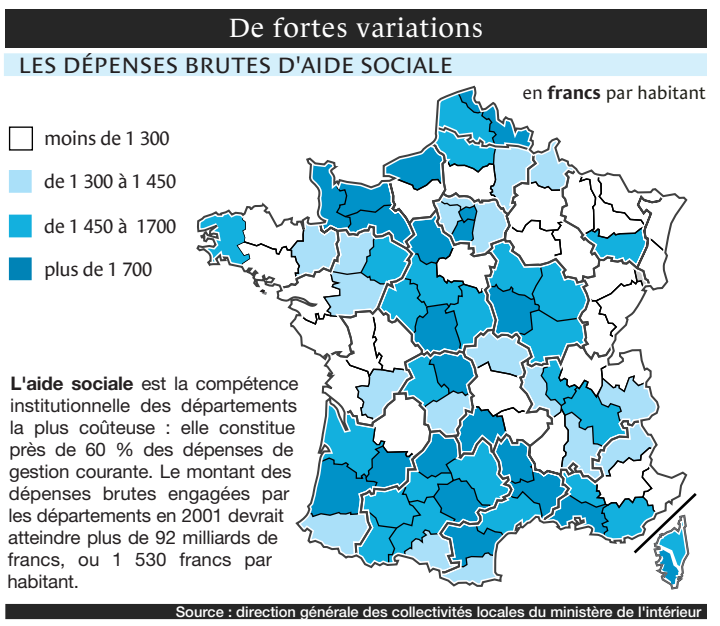

LA SUPPRESSION DE LA VIGNETTE

Du côté des recettes, la suppression de la vignette a modifié la structure des budgets votés par les conseils généraux, mais pas leur montant, puisque cette suppression a été compensée par un abondement correspondant de la part de l'Etat. La fiscalité représente en moyenne 65 % des recettes de fonctionnement, soit 2 209 francs (336,76 euros) par habitant. L'essentiel provient de la fiscalité directe : 1 721 francs (262,36 euros) par habitant. La DGCL souligne que l'évolution favorable des bases d'imposition a permis une baisse de l'ensemble des taux des impôts directs.

La taxe professionnelle représente 47,7 % du produit attendu de la fiscalité directe, suivie du foncier bâti (28,6 %), de la taxe d'habitation (23,5 %) et du foncier non bâti (0,3 %). Au total, *« les recettes couvrent largement les dépenses courantes, la constitution d'une épargne de gestion en progression de 3,9 % conforte les départements dans leur volonté d'amplifier le développement des investissements »*.

Yves Cochet contre la réouverture du tunnel du Mont-Blanc

APRÈS LE SUCCÈS du référendum organisé, dimanche 19 août, par trois communes de Haute-Savoie, dont Chamonix, pour inviter les populations à manifester leur opposition à la réouverture du tunnel du Mont-Blanc aux poids lourds, *(Le Monde* du 21 août*)*, le ministre Vert de l'environnement, Yves Cochet, a déclaré mardi sur France-Inter qu'il ne voyait pas *« l'opportunité de rouvrir le tunnel du Mont-Blanc »*. *« Les conditions de reprise de la circulation ne me semblent pas réunies, ni démocratiques ni écologiques, ni même du point de vue de la sécurité routière »*, a affirmé le ministre, en ajoutant qu'après le référendum, – déclaré illégal, mais qu'il a qualifié de *« bonne initiative »* –, *« le problème des traversées alpines est posé »*.

Selon M. Cochet, les citoyens *« ont montré qu'ils avaient conscience des problèmes de transport à travers les Alpes »*. *« Il faut accélérer le fret par rail »*, a-t-il conclu. Les Verts s'étaient félicités, lundi, de la forte participation, en souhaitant que *« les traversées des Alpes, mais aussi des Pyrénées, soient repensées à partir du rail et non plus de la route »*.

De son côté, André Gérin, maire de Vénissieux (PCF), a demandé lundi au gouvernement d'engager sans délai *« une concertation pour trouver des réponses acceptables et modulables »*.

REPORTAGE

IGOR MOUKHIN/WOSTOK PRESS POUR « LE MONDE »

Les Russes, en été, aiment longer la ville chinoise de Heihe en bateau-mouche.

3 DU BAÏKAL À VLADIVOSTOK

En face, la Chine

D'un côté, il y a la Russie, ses décharges, ses usines fermées. De l'autre, une ville chinoise moderne. De part et d'autre du fleuve Amour, deux peuples apprennent à vivre et commercer ensemble

LE Transsibérien quitte Tchita pour Vladivostok. Une dizaine de wagons seulement, des militaires sur les bas flancs de troisième classe, des familles en vacances, des employés qui ne peuvent se payer l'avion, et quelques Chinois. Ceux-là ont les mains vides, à l'inverse des groupes compacts qui, à l'aube, ont débarqué leurs sacs de marchandises sur les quais, arrivés de l'Extrême-Orient russe ou de la frontière mandchoue. Vendeurs et associés les attendaient avec de gros chariots sur lesquels ont été chargés habits, chaussures, vaisselle, hi-fi, jouets, et tout un bric-à-brac « made in China ».

A 6 000 kilomètres de Moscou, Tchita, ville isolée dans une région forestière presque grande comme la France, est une sorte d'avant-poste. Le point extrême où le « business » chinois, qui diffuse dans toute la Sibérie orientale, est venu s'ancrer. *« Ça y est, ils achètent des appartements, prennent les foyers et les marchés »*, dit Iouri Rotkov, employé de la ville. « Ils » sont là. Au motel Panama City, par exemple, étrange hôtel de cabanons plantés dans un terrain vague. Au restaurant de la Maison des officiers, palais stalinien qui domine la place centrale, où les cuistots sont chinois.

Et puis il faut franchir la rue des Komsomols et pénétrer dans l'ancien Hôtel Intourist à la façade comme rescapée d'un bombardement. Bienvenue en Chine. Sur cinq étages, chambres et magasins se confondent en un énorme bazar où les clients russes tâtent avec mépris la marchandise mais achètent à tout va. Les gargotes proposent pour 15 francs de superbes repas chinois, et les vendeurs n'effacent leur sourire que pour crier les prix en russe. L'essentiel est de vendre, tout, tout de suite, du tee-shirt de marque à 5 francs, à la balle plastique éclairante à 50 centimes et aux affreux chromos « Nuits de Chine » traduits en russe.

Deux autres marchés chinois sont déjà dans la ville. *« Il y a trois ans, il n'y avait rien, maintenant leurs produits déferlent et, pour nous, ce n'est pas cher »*, explique Alexandre Lantsev, un agent forestier qui gagne 250 francs par mois. Rouler dans Tchita n'est pas source d'optimisme. Bien sûr, les habitants aiment leur ville, notent un léger mieux, *« peut-être »*. Mais cette cité de 300 000 habitants, sans doute parmi les plus pauvres de Russie, ne s'est pas remise de quinze ans de crises. Sacha, jeune étudiant désœuvré, le résume brutalement : *« Une moitié de la ville vole l'autre et inversement, il n'y a rien à faire ici sauf boire, ce qui nous prend pas mal de temps. »*

L'activisme commercial chinois réveille les frustrations. Ce soir-là, à la Maison des officiers, Svetlana sort de son sac une bouteille de vodka pour resservir ses voisines déjà rouges de musique, de danse et d'alcool. Eh oui, se désole-t-elle, *« la cuisine mandchoue est meilleure que les choux et les patates russes »*. Directrice d'école payée 200 francs par mois, Irina se revendique toujours communiste. *« Parce que les Russes ne savent rien faire, sauf boire*, assène-t-elle, *les Chinois, eux, travaillent, vous leur donnez une poignée de roubles et ils créent un business. Notre bois, nos métaux, tout part chez eux pour des kopecks et, en plus, on leur achète leurs produits. »*

La même complainte s'entend dans toute la Sibérie orientale, le long des 4 000 kilomètres de frontière avec la Chine. Après des décennies de guerre idéologique, après les affrontements armés des années 1960 qui ont fait des centaines de morts, après le mépris raciste entretenu, la frontière s'est ouverte d'un coup, en 1989-1990. Et, avec elle, est revenue cette hantise des Russes, l'invasion « jaune ». Une Russie brisée, une Chine en pleine explosion économique : le face-à-face apparaît bien inégal. Il explique sans doute le coup de sang, au printemps, du représentant du président Poutine dans ces régions : *« Des centaines de milliers de Chinois sont chez nous, clandestins, et leurs activités économiques sont dangereuses et illégales ! »*

La crispation rappelle de vieilles histoires. Ce premier contact, par exemple, en 1618, donc bien avant que la Sibérie ne devienne russe, d'un ambassadeur du tsar avec Pékin. La méfiance fut telle qu'il fallut attendre cinquante-six ans pour que la lettre de l'empereur Ming Zhu Yijung soit traduite... Ou cette remarque, à la fin du XVII[e] siècle, de l'ambassadeur sibérien du tsar Alexis faite à la cour de Pékin : *« Votre empire est grand mais le nôtre n'est pas petit. »*

Le Transsibérien traverse lentement l'« empire » sibérien. Un immense territoire, une taïga ininterrompue, mais vide d'hommes. Les régions de Tchita et de l'Amour font presque deux fois la France : deux millions d'habitants y vivent. De l'autre côté de la frontière, soixante millions de personnes occupent trois provinces nord de la Chine. Deux ou trois habitants au kilomètre carré côté sibérien ; cent cinquante côté chinois.

« C'est tout simple, on ne veut pas devenir une province chinoise parce qu'on ne les aime pas. » Venu d'Irkoutsk et sommeillant sur sa couchette du Transsibérien, Genia, vingt-six ans, attend de rejoindre sa ville, Blagovechtchensk, où il est enquêteur judiciaire. Quarante heures de train depuis Tchita, le temps coule lentement, seule l'évocation des Chinois réveille les conversations alanguies. *« Je vais souvent en Chine, deux-trois jours pour des vacances, ce n'est pas cher*, explique-t-il, *mais ici, on ne se mélange pas, il y a trop d'illégaux, trop de business criminels, de corruption. »*

Pour atteindre Blagovechtchensk, le train a serpenté dans d'anciens territoires militaires. Jusqu'en 1989, la ville, 170 000 habitants, était « fermée », interdite aux non-résidents et aux étrangers. Un bout du monde, où étaient encore emprisonnés au début des années 1980 les dissidents moscovites. Construite sur la rive nord de l'Amour, le fleuve-frontière gelé six mois par an, d'un bleu lumineux l'été, elle présente aujourd'hui quelques beaux restes de l'époque soviétique. Sur la place centrale qui borde l'Amour, la statue de Lénine tourne le dos à la Chine. Les rues du centre sont presque coquettes, des centres commerciaux – construits par les Chinois – ont repoussé les quartiers lépreux et les zones de datchas misérables. Mais Blagovechtchensk ne se regarde plus. L'essentiel est ailleurs, de l'autre côté du fleuve, et s'appelle Heihe.

EH bien voilà où est passé notre argent, remarquez, c'est pas mal du tout ! » dit en riant Tatiana, universitaire. En moins de dix ans, Heihe est sortie de terre face à la vieille cité soviétique. 70 000 habitants, une ville moderne présentant des immeubles de dix étages en verre fumé, un hôtel international et un port commercial qui travaille jour et nuit. *« Il y a dix ans, ils vivaient comme des sauvages, un village paysan de quelques maisons basses, il n'y avait rien, et regardez comme ils ont profité de l'ouverture de la frontière »*, ajoute Tatiana, toujours stupéfaite d'avoir vécu cette explosion.

La curiosité demeure insatiable qui, l'été, attire des milliers de personnes sur la longue promenade qui borde l'Amour et ses plages de sable. Le soir, des centaines d'étudiants s'y retrouvent pour des discoparties en plein air. On boit de la bière sur des gradins d'où l'on contemplait autrefois le pays interdit. Maintenant, on observe les barges débordant de ferraille, de métaux, de minerai, de bois traversant le fleuve pour rejoindre les docks de Heihe. En famille, on saute dans le bateau-mouche russe qui va longer la ville chinoise. Heihe, belle, neuve, industrieuse, bercée de chants patriotiques le matin, comptant plus de trois mille sociétés, image inversée de Blagovechtchensk.

Plus loin sur la rive, Efim contourne une décharge d'immondices sur une plage où se baignent les Russes. Il a traversé l'usine de ciment, en ruines, celle d'allumettes, fermée, celle de poulets, où les salaires ne sont plus payés, longé des stocks de ferraille. Il a montré le colossal squelette d'un théâtre dramatique, en plein centre-ville, dont la construction est abandonnée depuis une dizaine d'années. Originaire d'Ukraine, cinquante-cinq ans, Efim fut l'un des travailleurs du BAM, ce nouveau tronçon du Transsibérien censé porter le développement de la Sibérie orientale.

« Les Chinois ont construit une ville magnifique, et nous, tout a été détruit, vendu. L'argent est parti à Moscou ou a été volé par la mafia et les militaires, les premiers à brader le matériel, raconte-t-il. *Personne n'a investi ici, nous n'avons plus de pouvoir, plus de gens prêts à faire quelque chose. »* Dans la ville, on raconte les folles années, 1993-1995, celles des trocs en or et de l'argent vite fait. *« Tout passait, c'était un bordel total et les Chinois en voulaient toujours plus »*, explique Ilya, qui faisait alors venir des tracteurs en pièces détachées depuis Tchéliabinsk, en Sibérie occidentale, et les remontait sur la rive chinoise. Makram, lui, a quitté Bakou et l'Azerbaïdjan quand un ami lui a parlé de ce pays à la frontière envolée. *« J'ai vendu des métaux, beaucoup*, dit-il. *Les Chinois sont riches maintenant, nous non, mais les Russes ne savent rien faire. »*

Les échanges font mine de s'organiser. Les visas ne sont pas nécessaires. Mais, côté chinois, les douanes taxent les « porteurs de valise » russes, ceux qui font les allers-retours pour ramener en Russie les sacs de marchandises. Côté russe, la gestion commerciale de la frontière a été confiée à Amourasso, une société privée tenue par un proche du gouverneur de la région, et qui collecte ainsi à son profit les droits de passage des particuliers (environ 700 roubles – 160 francs – la traversée et plus de 300 000 personnes par an). Les scandales de corruption sont remontés jusqu'à Moscou et le gouverneur a été battu, début juin.

SON successeur promet de « l'ordre ». *« Il faudrait que toute cette activité soit soumise à l'impôt et que les commerçants chinois se civilisent »*, note Sergueï Kroupetski, vice-gouverneur chargé des questions économiques. Vaste programme. Les Russes de Blagovechtchensk râlent, pestent, mais vivent déjà à l'heure chinoise. Cinquante restaurants, les centres commerciaux, les grands marchés de la ville sont tenus par les gens de Heihe. *« On les appelle les fourmis, mais il faut reconnaître que la situation s'est énormément améliorée en dix ans grâce à l'ouverture sur la Chine »*, explique l'universitaire Tatiana. Elle-même aime passer ses vacances dans les provinces du nord de la Chine ou près de la mer Jaune. Son université s'ouvre aux échanges d'étudiants. *« Soixante-dix Chinois apprennent ici le russe, mais nos jeunes ne veulent pas apprendre le chinois »*, précise-t-elle.

Sur le marché central, il dit s'appeler Sacha. Comme lui, chaque vendeur venu de Heihe a pris un nom russe, plus facilement prononçable pour les clients. « Sacha » a son stand de survêtements, habits de grande marque (contrefaçon ou non) et des montagnes de chaussures. *« Les Russes ont peu d'argent »*, explique-t-il. Depuis trois ans, il vit dans un foyer misérable de Blagovechtchensk occupé par les vendeurs chinois, à quatre dans une petite chambre, redoutant les descentes de la police. *« Ils viennent se servir, nous rackettent, tout cela coûte très cher »*, ajoute-t-il. Ses papiers et autorisation de vente ? *« Oui, tout cela coûte très cher »*, répète-t-il pour confirmer que les pots-de-vin décident.

Loin des misérables paysans chinois, main-d'œuvre corvéable à merci sur les marchés, les gros « business » s'organisent. Tous les soirs, la demi-douzaine de casinos fait salle comble. Au Droujba – Amitié –, hôtel et salles de jeux envahis par les hommes d'affaires chinois, Igor surveille black jack et roulette. *« C'est plein tous les soirs, les Chinois sont des joueurs fous et c'est interdit chez eux ; ils viennent ici deux-trois jours et peuvent dépenser en une soirée 5 000 dollars, ça marche très fort »*, raconte-t-il.

Alors, avec ces échanges qui ne cessent de prospérer pour la partie chinoise, a resurgi l'idée d'un pont sur l'Amour. *« Une vieille idée qui a de la barbe »*, note le responsable régional Kroupetski, mais jamais réalisée faute de financements russes. En juin, à la foire commerciale de Harbin, en Mandchourie, les responsables chinois ont présenté un nouveau plan, exaspérés des lenteurs russes. Ils sont prêts à financer seuls le pont, pour 50 ou 60 millions de dollars, ou à faire crédit. Prêts aussi à relancer les exploitations moribondes de soja de la région de l'Amour. Prêts à construire de nouveaux centres commerciaux. Prêts à acheter plus de minerais et plus de bois...

Sergueï Kroupetski en aurait presque le vertige : *« Eux, leurs investisseurs, c'est l'Etat, une politique générale ; nous, Moscou s'est éloigné, il manque toujours de tout, la Russie a fait le choix des investisseurs privés, mais il n'y en a pas. »* Au bord du fleuve, un monument marque la longue promenade de Blagovechtchensk. A la mémoire des « cosaques et des premiers explorateurs », il porte cette simple inscription : *« La terre du fleuve Amour sera russe. »* C'était il y a des siècles.

François Bonnet

PROCHAIN ARTICLE
Gens de Sibérie

La rentrée de Houellebecq

Trois ans après « Les Particules élémentaires » (Flammarion, 1998), Michel Houellebecq revient avec un roman qui risque de susciter une nouvelle polémique. « Plateforme » suit les pérégrinations d'un adepte du tourisme sexuel. Il souligne à sa manière froide et distanciée le cynisme moral qui préside à l'enrichissement de professionnels sans scrupules. La sortie du livre en librairie est prévue pour le 24 août. « Le Monde » publie, en avant-première, des extraits de ce livre

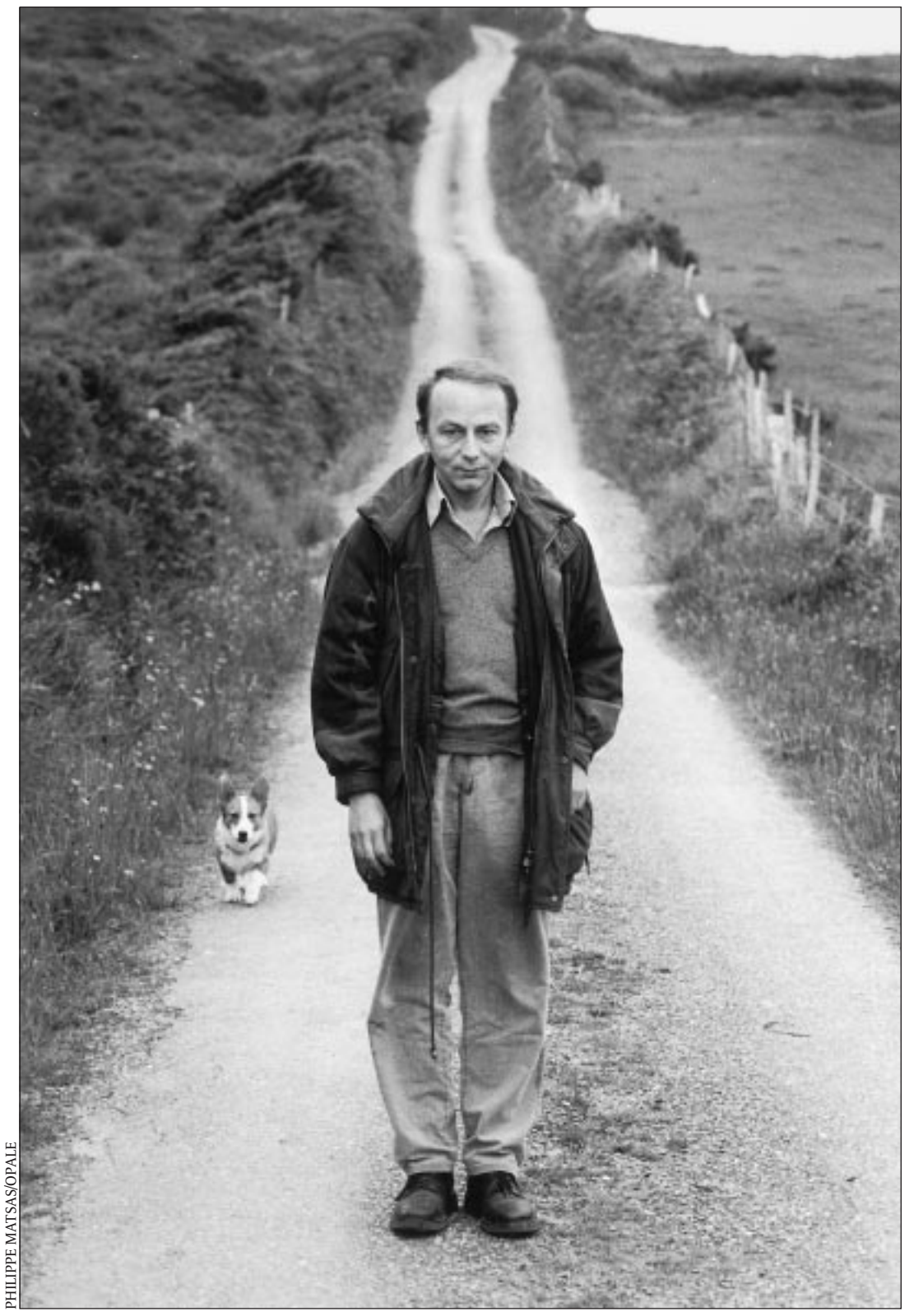

PHILIPPE MATSAS/OPALE

Michel Houellebecq chez lui en Irlande au mois de juin.

EXTRAITS

PEU après que nous fûmes remontés dans l'autocar, Sôn prit la parole. Nous nous dirigions maintenant vers l'hébergement de ce soir, qui serait, elle tenait à le souligner, de la qualité très exceptionnelle. Pas de TV, pas de vidéo. Pas d'électricité, des bougies. Pas de salle de bains, l'eau du fleuve. Pas de matelas, des nattes. Retour nature complet. Ce retour à la nature, je le notai mentalement, se manifestait d'abord sous l'aspect d'une série de privations ; les écologistes jurassiens – qui, je l'avais appris malgré moi pendant le parcours en train, se prénommaient Eric et Sylvie – en bavaient d'impatience. *« Cuisine française ce soir »,* conclut Sôn sans relation apparente. *« Nous maintenant manger thaï. Petit restaurant aussi, bord rivière. »*

L'endroit était charmant. Des arbres ombrageaient les tables. Près de l'entrée il y avait un bassin ensoleillé, avec des tortues et des grenouilles. Je restai longtemps à observer les grenouilles ; une fois de plus, j'étais frappé par l'extraordinaire prolifération de la vie sous ces climats. Des poissons blanchâtres nageaient entre deux eaux. Plus haut, il y avait des nénuphars et des puces d'eau. Des insectes se posaient continûment sur les nénuphars. Les tortues observaient tout cela avec la placidité qu'on reconnaît à leur espèce.

Sôn vint me prévenir que le repas avait commencé. Je me dirigeai vers la salle près de la rivière. On avait dressé deux tables de six ; toutes les places étaient prises. Je jetai autour de moi un regard légèrement paniqué, mais René vint très vite à mon secours. *« Pas de problème, venez à notre table !* lança-t-il avec largesse, *on va rajouter un couvert au bout. »* Je m'installai donc à la table qui était apparemment celle des *couples constitués* : les écologistes jurassiens, les naturopathes – qui, je l'appris à cette occasion, répondaient aux prénoms d'Albert et Suzanne – et les deux seniors charcutiers. Cet arrangement, j'en eus vite la conviction, ne répondait à aucune affinité réelle, mais à la situation d'urgence qui avait dû se présenter lors de l'attribution des tables ; les couples s'étaient regroupés instinctivement, comme dans toute situation d'urgence ; ce déjeuner n'était en somme qu'un *round d'observation.*

La conversation roula d'abord sur le sujet des *massages,* qui semblait cher aux naturopathes. La veille au soir, Albert et Suzanne, délaissant les danses traditionnelles, avaient bénéficié d'un excellent massage du dos. René eut un léger sourire égrillard ; l'expression d'Albert lui apprit vite que son attitude était complètement déplacée. Le massage traditionnel thaï, s'enflamma-t-il, n'avait rien à voir avec on ne sait quelles pratiques ; c'était la manifestation d'une civilisation centenaire, voire millénaire, qui d'ailleurs rejoignait parfaitement l'enseignement chinois sur les points d'acupuncture. Eux-mêmes le pratiquaient, dans leur cabinet de Montbéliard, sans pouvoir naturellement atteindre à la dextérité des praticiens thaïs ; ils avaient pris la veille au soir, conclut-il, une belle leçon. Eric et Sylvie les écoutaient, fascinés. René toussota avec embarras ; le couple de Montbéliard n'évoquait en effet aucune image lubrique. Qui avait bien pu accréditer cette idée que la France était le pays de la *gaudriole* et du *libertinage* ? La France était un pays sinistre, entièrement sinistre et administratif.

« Moi aussi on m'a massé le dos, mais la fille a terminé par les couilles... » intervins-je sans conviction. Comme j'étais en train de mastiquer des noix de cajou personne n'entendit, à l'exception de Sylvie, qui me jeta un regard horrifié. J'avalai une gorgée de bière et soutins son regard sans gêne : est-ce que cette fille était au moins capable de s'occuper *correctement* d'une bite ? Ça n'avait rien de démontré. Dans l'intervalle, je pouvais attendre mon café.

« C'est vrai qu'elles sont mignonnes, les petites... » remarqua Josette en attrapant une tranche de papaye, ajoutant ainsi au malaise général. Le café se faisait attendre. Que faire, en fin de repas, si on n'a pas le droit de fumer de cigarettes ? J'assistais tranquillement à la montée de l'ennui mutuel. Nous conclûmes la conversation, avec difficulté, par quelques considérations sur le climat. *(...)*

Dans l'autocar, Sôn reprit la parole. La région frontalière que nous allions aborder était en partie peuplée de réfugiés birmans, d'origine karen ; ce n'était nullement un inconvénient. Karens bien, estima Sôn, courageux, enfants travaillent bien à l'école, pas de problème. Rien à voir avec certaines tribus du Nord, que nous n'aurions pas l'occasion de rencontrer au cours de notre périple ; et, d'après elle, nous ne perdions pas grand-chose. En particulier dans le cas des Akkhas, contre qui elle semblait avoir une dent. Malgré les efforts du gouvernement, les Akkhas semblaient incapables de renoncer à la culture du pavot, leur activité traditionnelle. Ils étaient vaguement animistes et dévoraient des chiens. Akkhas mauvais, souligna Sôn avec énergie : à part culture pavot et cueillette fruits, savent rien faire ; enfants travaillent pas à l'école. Argent beaucoup dépensé pour eux, résultat aucun. Ils sont complètement nuls, conclut-elle avec un bel esprit de synthèse.

En arrivant à l'hôtel j'observai donc avec curiosité ces fameux *Karens,* qui s'activaient au bord du fleuve. Vus de près, je veux dire sans mitraillette, ils n'avaient pas l'air tellement méchants ; le point le plus évident est qu'ils semblaient adorer leurs éléphants. Se baigner dans la rivière et brosser le dos de leurs éléphants, ça paraissait être leur plus grande joie. Il est vrai qu'il ne s'agissait pas de *rebelles karens,* mais de *Karens ordinaires* – ceux qui, justement, avaient fui la zone des combats

> Après avoir bu deux gorgées, Valérie se retourna à nouveau vers moi. « Alors c'est vrai, vous avez payé pour une fille ?... » demanda-t-elle doucement. Son ton était intrigué, mais dénué de réprobation franche

parce qu'ils étaient las de toutes ces histoires, et qu'ils restaient à peu près indifférents à la cause de l'indépendance karen. *(...)*

LES groupes humains composés d'au moins trois personnes ont une tendance apparemment spontanée à se diviser en deux sous-groupes hostiles. Le dîner était servi sur un ponton aménagé au milieu du fleuve ; cette fois, on avait dressé pour nous deux tables de huit. Les écologistes et les naturopathes étaient déjà installés à une table ; les anciens charcutiers, pour l'instant isolés, à la seconde. Qu'est-ce qui avait bien pu provoquer la cassure ? Peut-être la discussion de ce midi sur les massages, qui ne s'était, au fond, pas si bien passée. Par ailleurs, dès le matin, Suzanne, sobrement vêtue d'une tunique et d'un pantalon de lin blancs – bien conçus pour souligner la sécheresse de ses formes – avait pouffé de rire en apercevant la robe à fleurs de Josette. La répartition, quoi qu'il en soit, avait commencé. Un peu lâchement, je ralentis le pas pour me laisser devancer par Lionel, mon voisin d'avion – et maintenant de bungalow. Son choix s'opéra très vite, de manière à peine consciente ; je n'eus même pas l'impression d'un choix par affinités, mais d'une sorte de *solidarité de classe,* ou plutôt (car il travaillait à GDF, et était donc fonctionnaire, alors que les autres étaient d'ex-petits commerçants) d'une *solidarité de niveau d'éducation.* René nous accueillit avec un soulagement visible. Notre décision, à ce stade de l'installation, n'avait d'ailleurs rien de crucial : en rejoignant les autres, nous aurions confirmé avec vigueur l'isolement des anciens charcutiers ; alors que là, au fond, nous ne faisions que rééquilibrer les tables.

Babette et Léa arrivèrent peu après et s'installèrent, sans la moindre hésitation, à la table voisine.

Un long moment plus tard – les entrées étaient déjà servies – Valérie apparut à l'extrémité du ponton ; elle promena autour d'elle un regard indécis. A la table voisine, il restait deux places à côté de Babette et Léa. Elle hésita encore un peu, eut un bref sursaut et vint s'asseoir à ma gauche.

Josiane avait mis encore plus de temps que d'habitude à se préparer ; elle devait avoir eu du mal à se maquiller, à la lumière des bougies. Sa robe de velours noir n'était pas mal, un peu décolletée mais sans excès. Elle aussi marqua un temps d'arrêt, puis vint s'asseoir en face de Valérie.

Robert arriva le dernier, d'une démarche hésitante – il avait dû picoler avant le repas, je l'avais vu tout à l'heure avec une bouteille de Mékong. Il s'abattit lourdement sur le banc à la gauche de Valérie. Un cri bref mais atroce s'éleva de la jungle proche, probablement un petit mammifère qui venait de vivre ses derniers instants.

Sôn passa entre les tables pour vérifier que tout allait bien, que nous étions installés au mieux. Elle-même dînait de son côté avec le chauffeur – répartition peu démocratique, qui avait provoqué dès le déjeuner la réprobation de Josiane. Mais au fond je pense que ça l'arrangeait bien, même si elle n'avait rien contre nous ; elle avait beau faire des efforts, les longues discussions en français semblaient lui peser un peu. *(...)*

Tout se joua autour du riz gluant. Il était légèrement doré, aromatisé à la cannelle – une recette originale, il me semble. Prenant le taureau par les cornes, Josiane décida d'aborder de front la question du *tourisme sexuel.* Pour elle c'était absolument dégueulasse, il n'y avait pas d'autre mot. Il était scandaleux que le gouvernement thaï tolère ce genre de choses, la communauté internationale devait se mobiliser. Robert l'écoutait avec un sourire en coin qui ne me disait rien de bon. C'était scandaleux mais ce n'était pas surprenant, poursuivit-elle ; il fallait bien savoir qu'une grande partie de ces établissements (des *bordels,* on ne pouvait pas les appeler autrement) étaient en fait possédés par des *généraux* ; c'est dire la protection dont ils pouvaient bénéficier.

« Je suis général... » intervint Robert. Elle en resta interloquée, sa mâchoire inférieure pendait lamentablement. *« Non non, je blague...* démentit-il avec un léger rictus. *Je n'ai même pas fait l'armée. »*

Ça n'avait pas l'air de la faire sourire du tout. Elle mit un peu de temps à se remettre, mais réembraya avec une énergie décuplée :

« C'est absolument honteux que des gros beaufs puissent venir profiter impunément de la misère de ces filles. Il faut savoir qu'elles viennent toutes des provinces du Nord ou du Nord-Est, les régions les plus pauvres du pays.

– Pas toutes... objecta-t-il, *il y en a qui sont de Bangkok.*

– C'est de l'esclavage sexuel ! hurla Josiane, qui n'avait pas entendu. *Il n'y a pas d'autre mot !... »*

Je bâillai légèrement. Elle me jeta un regard noir, mais poursuivit, prenant tout le monde à témoin :

« Vous ne trouvez pas scandaleux que n'importe quel gros beauf puisse venir se taper des gamines pour une bouchée de pain ?

– Pas une bouchée de pain... protestai-je modestement. *Moi j'ai payé 3 000 bahts, c'est à peu près les prix français. »* Valérie se retourna et posa sur moi un regard surpris. *« Vous avez payé un peu cher...* nota Robert. *Enfin, si la fille en valait la peine... »*

Josiane tremblait de tous ses membres, elle commençait à m'inquiéter un peu. *« Eh bien !* glapit-elle d'une voix suraiguë, *moi ça me fait vomir qu'un gros porc puisse payer pour fourrer sa bite dans une gosse !*

– Rien ne vous oblige à m'accompagner, chère madame... » répondit-il calmement.

Elle se leva en tremblant, son assiette de riz à la main. A la table d'à côté, toutes les conversations s'étaient interrompues. J'ai bien cru qu'elle allait lui balancer l'assiette à la gueule, et je crois que finalement c'est un reste de trouille qui l'a retenue. Robert la regardait avec le plus grand sérieux, ses muscles étaient tendus sous son polo. Il n'avait pas l'air du genre à se laisser faire, je l'imaginais très bien lui mettre un pain. Elle reposa violemment son assiette, qui se brisa en trois morceaux, se retourna et disparut dans la nuit, marchant rapidement vers les bungalows.

« Tsss... » fit-il avec réserve.

Valérie était coincée entre lui et moi ; avec élégance il se leva, contourna la table et vint s'asseoir à la place de Josiane, pour le cas où elle aurait souhaité quitter la table, elle aussi. Mais elle n'en fit rien ; à ce moment, le serveur apporta les cafés. Après avoir bu deux gorgées, Valérie se retourna à nouveau vers moi. *« Alors c'est vrai, vous avez payé pour une fille ?... »* demanda-t-elle doucement. Son ton était intrigué, mais dénué de réprobation franche.

« Elles ne sont pas si pauvres, ces filles, ajouta Robert, *elles peuvent se payer des scooters et des fringues. Il y en a même qui se font refaire les seins. Ce n'est pas bon marché, de se faire refaire les seins. Elles aident aussi leurs parents, c'est vrai... »* conclut-il pensivement.

A la table voisine, après quelques phrases échangées à voix basse, on se sépara rapidement – sans doute par solidarité. Nous restions seuls maîtres du terrain, en quelque sorte. La lune éclairait maintenant à plein la surface du ponton, qui brillait légèrement. *« Elles sont si bien que ça, ces petites masseuses ?...* interrogea rêveusement René.

– Ah, monsieur ! » s'exclama Robert avec une émotion volontairement grandiloquente, mais, me sembla-t-il, au bout du compte sincère, *« ce sont des merveilles ! de pures merveilles ! Et encore, vous ne connaissez pas Pattaya. C'est une station de la côte Est,* poursuivit-il avec enthousiasme, *entièrement dédiée à la luxure et au stupre. Ce sont d'abord les Américains qui sont venus, au moment de la guerre du Vietnam ; ensuite, beaucoup d'Anglais et d'Allemands ; et maintenant on commence à voir des Polonais et des Russes. Là-bas tout le monde est servi, il y en a pour tous les goûts : des homosexuels, des hétérosexuels, des travestis... C'est Sodome et Gomorrhe réunis. Mieux, même, parce qu'il y a également des lesbiennes.*

– Ah, ah... » L'ancien charcutier semblait pensif. Sa femme bâilla calmement, s'excusa et se tourna vers son mari ; elle avait visiblement envie d'aller se coucher.

« En Thaïlande, conclut Robert, *tout le monde peut avoir ce qu'il désire, et tout le monde peut avoir quelque chose de* bien. *On vous parlera des Brésiliennes, ou des filles de Cuba. J'ai beaucoup voyagé, monsieur, j'ai voyagé pour mon plaisir, et je n'hésite pas à vous le dire : pour moi, les Thaïes sont les meilleures amantes du monde. » (...)*

© Flammarion

★ **« Le Monde des livres » consacrera son numéro spécial de rentrée du vendredi 24 août aux premiers romans. Dans son numéro du 31 août, il rendra compte de l'ouvrage de Michel Houellebecq, ainsi que d'une rencontre avec l'auteur.**

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Dérive libanaise

DANS la peine et la douleur, le Liban, ces dernières années, se reconstruisait. Dans les plus grandes difficultés économiques et politiques, il cherchait à réparer les terribles accrocs laissés par des années de guerres civiles et régionales. Lentement, dans un environnement plus que difficile, sous la haute surveillance de la Syrie, il regagnait sa singularité au Proche-Orient : un pays encore attaché à une vie politique démocratique ; un pays où l'espace des libertés publiques tendait, bon an mal an, à s'agrandir.

Depuis quelques semaines, tout paraît bouleversé ; cette évolution semble arrêtée : le Liban régresse, dangereusement. Sous l'impulsion de Damas, bien sûr, et avec l'assentiment apparent du président libanais, Emile Lahoud, ancien commandant en chef de l'armée, le régime de Beyrouth semble se militariser. Certains n'hésitent pas à parler d'un coup d'Etat militaire rampant. Ce qui est sûr, c'est que l'armée et ses services spéciaux jouent depuis quelques semaines un rôle envahissant sur la scène politique, aux dépens du gouvernement de Rafic Hariri et du Parlement.

Cette crispation autoritariste, qu'on espère passagère, apparaît début août. Elle se manifeste au lendemain d'une visite triomphale dans la montagne du Chouf du chef de l'Eglise maronite, le cardinal Nasrallah Sfeir. La manifestation scellait la réconciliation de deux des communautés religieuses minoritaires du pays, les maronites et les Druzes de Walid Joumblatt.

Est-ce parce qu'elle a donné lieu à quelques slogans anti-syriens ? Est-ce parce que cette visite a laissé transparaître un profond « ras-le-bol » de la tutelle syrienne à un moment où Damas et Beyrouth estiment l'équilibre régional fragilisé par l'affrontement israélo-palestinien ? Toujours est-il que l'armée va, du 5 au 8 août, procéder à des rafles brutales de chrétiens ; elle va tabasser les familles des détenus venus s'enquérir de leur sort ; elle va imposer au Parlement une réforme durcissant le code pénal ; elle va multiplier les mesures d'intimidation contre tous ceux qui osent critiquer la présence syrienne. La plupart des personnes appréhendées début août ont aujourd'hui été libérées ; ne restent en prison qu'une demi-douzaine d'entre elles, soupçonnées d'une improbable *« collusion avec l'ennemi israélien »*...

Tout cela avec l'approbation bruyante de Damas, au moment où le régime syrien se fait plus autocrate que jamais. Avant de s'engager plus avant dans l'inquiétante dérive observée ces dernières semaines, les dirigeants libanais devraient réfléchir à deux fois. L'Union européenne a dénoncé les rafles de chrétiens. Le Liban a besoin de l'Europe pour sortir de la très mauvaise passe économique qu'il traverse. Il y a plus. Beyrouth doit accueillir en octobre le sommet de la francophonie. Ce n'est pas simple affaire linguistique. On voit mal que ce sommet puisse se tenir dans un pays qui bafoue ouvertement les libertés les plus élementaires...

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux.**
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint* : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'alliance nippo-américaine

LES PLANS AMÉRICAINS pour le Japon sont fondés sur des hypothèses volontairement pessimistes. M. Yoshida, premier ministre du Japon, voudrait aller lentement ? Washington veut faire vite. Le Japon voudrait ne souscrire aucun engagement avant d'avoir débouché dans l'indépendance, c'est-à-dire recouvré sa souveraineté grâce au prochain traité de paix ? Washington lui soumet un programme bien autrement précis et exigeant, qui n'est rien de moins que d'engager à fond le Japon dans une alliance Japon-Amérique en bonne et due forme.

Le temps n'est plus où Mac Arthur pouvait présenter aux Japonais un idéal de tranquillité qu'il résumait dans une célèbre formule : *« Le Japon doit devenir la Suisse de l'Extrême-Orient ! »* Cette imprudente déclaration fait aujourd'hui figure de bévue, et le général lui-même l'a enterrée. Un fait domine tout désormais : le traité de paix japonais a été conçu dans le climat de péril de la guerre coréenne. La Chine est complètement perdue ; la Corée l'est au moins à moitié. Il faut que l'Amérique s'assure le Japon. Il doit passer dans son camp. Il n'a plus le droit d'être neutre.

L'est-il seulement encore ? Depuis un an, le voilà devenu en fait l'arrière du front coréen, l'indispensable base de la guerre. Il n'a pas le choix, il est vrai. Sa collaboration est celle d'un pays militairement occupé. Mais il s'agit précisément de la remplacer par un engagement volontaire et durable qui fera définitivement de l'ancien vaincu un associé de son vainqueur.

Robert Guillain
(22 août 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Non à un « noyau dur » franco-allemand

par Charles Grant

A Paris, la réflexion sur l'avenir de l'Union européenne a tendance à porter essentiellement sur deux préoccupations françaises. La première est le déclin des relations franco-allemandes et la menace qu'il représente pour l'influence de la France ; la seconde, la perspective que l'élargissement de l'Union aboutira à une Europe aux liens plus lâches et aux institutions affaiblies, plus à même donc de céder aux normes économiques, sociales et culturelles anglo-saxonnes. Ces craintes sont manifestes dans un article provocateur publié dans *Le Monde* du 20 juin, qui a moins attiré l'attention à l'étranger qu'il ne le méritait. Ses auteurs – Jean-Noël Jeanneney, Pascal Lamy, Henri Nallet et Dominique Strauss-Kahn – sont quatre des principaux penseurs du Parti socialiste, des pro-européens. Ils ont raison d'écrire que l'élargissement représente pour l'Union européenne des remises en cause énormes. La solution qu'ils prônent, d'une Europe à deux vitesses, est cependant une idée inapplicable qui, même si elle pouvait être envisagée, serait préjudiciable à l'Union européenne. Ces auteurs estiment qu'en s'ouvrant à un grand nombre de pays d'Europe centrale et de l'Est, l'Union ne sera plus capable de déployer la volonté politique et les mécanismes que réclament des politiques étrangère, industrielle et sociale plus vigoureuses. Ils reprennent ainsi l'idée, avancée l'an dernier par Joschka Fischer et par Jacques Delors, d'un noyau dur de pays animés d'*« une conception ambitieuse de l'Europe (...) qui montrerait le chemin dans la direction que nous souhaitons »*.

La France doit, en premier lieu, offrir à l'Allemagne une *« union à deux renforcée »*. Des réunions communes aux deux Parlements et aux deux cabinets ministériels, plus un secrétariat permanent permettraient de promouvoir une coopération économique, culturelle, éducative, scientifique, diplomatique et militaire. La seconde démarche de ce tandem consisterait à appeler les autres pays de la zone euro à se joindre à eux *« en adhérant au modèle de l'indépendance au-dehors et de la solidarité sociale au-dedans »*. Un des avantages de cette *« force ramassée »* serait l'émergence d'un véritable « gouvernement économique » ; un autre bénéfice résiderait dans la capacité à réagir plus efficacement – par les moyens diplomatiques et militaires – en cas de crise menaçant la sécurité. Une fois que les pays appartenant au noyau dur se seraient mis d'accord sur leurs objectifs politiques, une Constitution serait adoptée.

Cependant, rien de tout cela ne fonctionnerait. D'abord, la plupart des membres de l'Union européenne – et tous les futurs adhérents – sont hostiles à l'idée d'une Europe à deux vitesses. Les candidats à l'accession ne veulent pas réaliser leur ambition d'entrer dans l'Union pour découvrir que d'autres portes leur sont fermées. De plus, la Grande-Bretagne et les pays nordiques ne sont pas les seuls membres à craindre aujourd'hui l'exclusion. Les Espagnols et les Italiens n'ont aucune certitude, eux non plus, d'être admis.

> La France et l'Allemagne resteront, certes, les puissances les plus influentes (...). Mais si, comme il est vraisemblable, l'Union européenne compte vingt-cinq membres à partir de 2004 ou 2005, il sera impossible à deux d'entre eux de gouverner comme ils l'ont fait par le passé

La plupart des membres de l'Union étant hostiles à une Europe à deux vitesses, la France et l'Allemagne ne pourront pas poursuivre dans cette voie, à moins d'agir en dehors des traités en créant une organisation nouvelle à part entière. Il en résulterait un désaccord total entre deux groupes de pays. Malgré le discours prononcé par Fischer à l'université Humboldt, l'Allemagne se montrerait sans doute trop communautaire et trop impliquée dans son rôle de défense des Etats candidats à l'accession pour prendre le risque d'une telle division.

Il est également irréaliste de penser – comme le font les auteurs de l'article – que l'Union européenne peut mener une politique étrangère et de défense dont la Grande-Bretagne serait exclue. Les récentes démarches effectuées dans le sens d'une défense commune reposaient sur les capacités militaires et de commandement britanniques et françaises. Les responsables de la défense en France savent parfaitement que l'Allemagne est loin d'être un partenaire militaire crédible. De même qu'on ne peut pas compter sur un gouvernement franco-allemand pour définir le programme de l'Union européenne dans le domaine de la politique étrangère. Les Etats membres ont chacun des intérêts et des compétences qui leur sont propres (l'Espagne en Amérique latine, l'Italie dans les Balkans, la Finlande en Russie, notamment), dont l'Union européenne aura besoin si elle doit construire une politique étrangère efficace. Le groupe qui réunit les ministres des finances sur l'euro est susceptible de devenir une instance plus puissante, mais pas comme l'envisagent M. Strauss-Kahn et ses amis. Tous les pays qui adoptent l'euro adhèrent automatiquement à ce groupe, et son influence n'ira pas au-delà de la politique économique. Il ne va pas décider comment et quand l'Union européenne interviendra, par exemple, en Macédoine.

Une Europe à deux vitesses poserait des problèmes techniques et juridiques considérables. Son noyau aurait besoin d'institutions nouvelles ou – si les exclus y consentaient – de modifications apportées aux instances existantes. La Commission en sortirait affaiblie, ce qui ne serait pas du goût des petits pays qui voient en elle une protection. Quel serait, dans le nouveau système, le rôle de la Cour de justice et du Parlement ? Même si les problèmes juridiques posés par la création d'une union dans l'union étaient résolus, il en résulterait une complexité institutionnelle accrue, et une Union européenne moins attirante encore qu'elle ne l'est aujourd'hui.

La France doit comprendre que le monde a changé depuis un demi-siècle que l'Union européenne a été fondée. Et ce n'est pas parce qu'elle l'a dirigée avec l'Allemagne – de 1950 jusqu'au milieu des années 1990 – que ces deux pays doivent, ou peuvent, continuer à le faire éternellement. La France et l'Allemagne resteront, certes, les puissances les plus influentes, en particulier dans le cas où la Grande-Bretagne demeurerait hors de l'euro. Mais si, comme il est vraisemblable, l'Union européenne compte vingt-cinq membres à partir de 2004 ou 2005, il sera impossible à deux d'entre eux de gouverner comme ils l'ont fait par le passé. Les Français vont devoir s'adapter à une Europe aux alliances plus souples, centrées sur les problèmes à régler, en notant que les Allemands ont, pour leur part, déjà tissé des liens étroits avec plusieurs pays d'Europe centrale.

Les auteurs font néanmoins, sur l'identité européenne, une remarque qui a peut-être plus de résonance que leur idée d'un noyau dur. La mission de l'Union européenne consiste, pour eux, à promouvoir, outre la paix et la prospérité, *« une certaine idée de la vie collective »*. Ils indiquent que la gauche a besoin de l'Europe pour développer ses valeurs et rendre plus humaine la mondialisation. Tout en reconnaissant qu'une Europe élargie offrira un marché plus vaste, et donc plus de prospérité, ils réclament un contrepoids à cette « main invisible du marché » dans des institutions qui renforcent les politiques sociales et culturelles.

Faute de quoi l'économie de marché pourrait *« imposer un modèle social et culturel qui n'est pas le nôtre »*.

Certains trouveront excessif l'accent mis sur la politique sociale, et l'hostilité implicite au modèle économique américain. Mais les auteurs n'ont pas tort d'affirmer que les Européens dans leur ensemble croient effectivement en un certain type de société. Une Europe élargie a besoin non pas d'un noyau dur mais d'une identité commune qui lui donne sa cohérence. Une conception européenne de la société fait partie de cette identité.

Charles Grant *est directeur du Centre for European Reform de Londres.*

(traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)

Corse : contre tous les simplismes

Suite de la première page

Il est malheureusement impossible d'affirmer qu'il n'y aura plus aucune victime au sein de cette mouvance. En déduire qu'il faut renoncer à tout effort pour ramener la paix sur l'île par une action politique de l'Etat est un faux syllogisme, inspiré par la méconnaissance de la situation et/ou des raisons d'opportunité. Tout comme il est absurde de reprocher, à cette occasion, au gouvernement, d'avoir levé le *« préalable »* de l'arrêt de la violence : s'il avait fallu attendre l'arrêt complet de toute violence sur l'île avant de commencer à parler, aucune discussion n'aurait encore eu lieu et la situation serait incomparablement pire.

L'amalgame, l'instrumentalisation d'assassinats dont on ne connaît ni les tenants ni les aboutissants sont d'ailleurs habituels s'agissant de la Corse. Déjà au début des années 1990, après une vague d'assassinats restés pour la plupart inexpliqués, l'opposition de droite avait exigé que le gouvernement de gauche suspende l'examen au Parlement du statut Joxe, aujourd'hui en vigueur. L'an dernier, l'assassinat de Jean-Michel Rossi, resté lui aussi impuni à ce jour, avait déclenché la même offensive contre la poursuite du processus de Matignon.

Quant au chœur qui, du même Jean-Pierre Chevènement à l'UDF Hervé de Charette, enjoint aujourd'hui au gouvernement de suspendre le processus, il serait bien avisé de réfléchir à une politique alternative qui ne soit pas celle du pire. Faut-il rappeler que, la dernière fois qu'un gouvernement a abandonné le dialogue (gouvernement Juppé en 1996) pour se tourner vers le tout-répressif à l'égard des nationalistes, ce virage n'a rien réglé ? Qu'après un an et demi de cette politique, reprise à son compte par Jean-Pierre Chevènement, c'est un préfet qui, pour la première fois dans l'histoire de la République, est tombé sous les balles ? Que cette même année 1998, où le pouvoir, sous l'impulsion du préfet Bernard Bonnet, a centré l'action de la police sur le mouvement nationaliste, a été la pire de la période récente, en matière d'explosion de la délinquance de droit commun, selon l'aveu même d'un haut fonctionnaire spécialiste des affaires corses ?

TROIS DÉCENNIES DE TROUBLES

Faut-il encore répéter qu'après trois décennies de troubles, largement dus à l'incurie des pouvoirs publics de l'époque, la paix civile ne peut pas être rétablie par un coup de baguette magique, en un an et demi d'un processus à peine débuté, dans une île où la violence est, de surcroît, un mal endémique ? Faut-il enfin informer les détracteurs du processus – puisqu'ils semblent l'ignorer, faute sans doute de chercher à le savoir – que l'ouverture du processus de Matignon a provoqué sur l'île un changement de climat et suscité des espoirs comme cela n'avait pas été le cas depuis vingt ans ? A entendre Jean-Pierre Chevènement, l'envie vient de lui répondre en substance : chiche. On suspend le processus de Matignon. Vous revenez place Beauvau. Et bon courage !

Le gouvernement, de son côté, doit comprendre qu'il lui faut non seulement mener une pédagogie plus active sur le continent, mais aussi faire en sorte que sa police et sa gendarmerie soient plus efficaces en Corse. Ou au moins, s'il n'y parvient pas, de jouer un peu mieux la transparence.

UNE OPINION HOSTILE

Un an après, où en est l'enquête sur l'assassinat de Jean-Michel Rossi, qui n'a donné lieu à aucune arrestation, mais a alourdi l'atmosphère et peut-être contribué au regain de violence de ces derniers mois ? Quels moyens peuvent être mis en œuvre, face à la sourde inquiétude de la population insulaire qui a le sentiment de voir l'ensemble des formes de délinquance de droit commun augmenter en Corse ? Il est facile pour l'opposition de surfer sur une opinion très remontée contre les Corses, même si ce n'est pas très glorieux. Le gouvernement, lui, est condamné à tenir bon, à se montrer plus offensif et à rester fidèle à l'esprit du processus de Matignon, tout en manifestant plus d'efficacité au quotidien.

Les nationalistes, de leur côté, doivent bien constater qu'ils fragilisent eux-mêmes le processus et pas seulement à cause de leur gêne face à l'assassinat de François Santoni. D'une certaine façon, Lionel Jospin et les nationalistes sont pris dans un faisceau de contraintes symétriques. A quelques mois de l'élection présidentielle, face à une opinion massivement hostile et qui ne veut rien entendre, le premier ministre et son gouvernement ont du mal à assumer jusqu'au bout la logique du processus de Matignon : pendant près d'un an, aucune réponse n'a été apportée aux demandes de regroupement des détenus corses, entraînant ainsi la radicalisation des exigences et le retour du thème de l'amnistie.

Quant aux élus nationalistes, ils sont obligés de tenir compte de l'état d'esprit de leurs troupes, qui ont fait moins de chemin qu'eux : schématiquement, tenir sur le continent le langage qu'on attend d'eux reviendrait peut-être à se couper de leur base, avec les conséquences qu'on imagine. S'ajoute à cette contrainte interne leur incapacité à « communiquer » vers le continent. Alors que les nationalistes sont les premiers opposants aux dérogations à la loi littoral prévues par le projet de statut, l'opinion continentale en a retenu que le gouvernement *« achète la paix »* avec ces dérogations.

Les journées de Corte, traditionnel rendez-vous des nationalistes, auraient pu être, il y a deux semaines, l'occasion de faire passer ce message, parmi d'autres. Ne sont parvenus que les échos de l'exigence d'une amnistie générale. Les nationalistes seraient bien inspirés de faire le maximum pour tenter de convaincre le continent qu'ils sont en train de tourner la page de la violence politique. Il y a urgence.

Jean-Louis Andreani

▶ www.lemonde.fr/corse

RECTIFICATIF

CORSE

Dans notre article intitulé « Dans un contexte de regain de tension » (*Le Monde* du 18 août), il fallait lire que le trafic des armes, entre autres, attise en Corse des surenchères que *« le milieu traditionnel* [et non *« le militant traditionnel »*, comme nous l'avons écrit par erreur] *du banditisme organisé »* ne peut contrôler.

PHARMACIE **Depuis le 8 août, où il a annoncé le retrait du marché mondial de son anticholestérol cérivastatine, le groupe allemand Bayer est dans la tourmente. Ce médicament, vendu en france sous les noms de Staltor et de Cholstat, est impliqué dans la mort de 52 personnes. ● LA PRÉCIPITATION dans laquelle le groupe a pris cette décision, sans avertir les autorités sanitaires ni informer préalablement les médecins et pharmaciens, pose de nombreuses questions. ● PIERRE COSTES, président du syndicat de médecins MG France, regrette l'absence de rôle de l'Agence française de sécurité sanitaire. ● LE GROUPE, qui a vu déjà fondre sa valeur boursière, pourrait être amené à vendre sa division pharmacie. ● L'UNION EUROPÉENNE, dès avant l'affaire Bayer, avait mis sous surveillance les statines, soupçonnées d'effets secondaires dangereux pour les patients.**

L'affaire de l'anticholestérol plonge Bayer dans la tourmente

Le 8 août, la multinationale chimico-pharmaceutique allemande annonçait le retrait du marché mondial d'un médicament anticholestérol impliqué dans la mort de cinquante-deux personnes. Depuis, elle fait face à des conséquences financières et judiciaires qu'elle ne parvient pas à contrôler

LE RETRAIT mondial, mercredi 8 août, par la multinationale pharmaceutique allemande Bayer, de la cérivastatine, l'un de ses médicaments phares prescrit dans le traitement contre le cholestérol, continue de susciter la polémique. Ce médicament (commercialisé en France sous les dénominations de Staltor et de Cholstat) est mis en cause dans la mort suspecte de 52 personnes dans le monde, dont 31 aux Etats-Unis et 3 en Allemagne. Les plaintes en justice commencent à se multiplier contre le groupe allemand : des procédures ont été engagées dans quatre Etats américains et une en France, à Avignon. En Italie, où 17 cas suspects ont été décelés, un juge de Turin a fait procéder lundi 20 août à la perquisition du siège de Bayer Italia, à Milan.

RÉCIT

Les plaintes en justice se multiplient. En Italie, le siège de la firme a été perquisitionné

Plusieurs zones d'ombre demeurent encore quant aux raisons stratégiques qui ont conduit les responsables de Bayer à prendre une décision aussi radicale, qui concernerait 6 millions de patients traités par ce produit dans le monde. Différents éléments permettent aujourd'hui de mettre en lumière les risques auxquels peut exposer la prise au long cours de ce type de médicament préventif, de la classe des « statines », dont la consommation est, depuis plusieurs années, en rapide expansion dans tous les pays industrialisés. Mais la décision précipitée, prise par bayer sans concertation avec les autorités sanitaires des pays concernés, semble surtout relever de l'application du principe de précaution et de la communication boursière par ce géant de la pharmacie.

C'est par téléphone que Manfred Schneider, président du directoire de Bayer, en vacances sur l'Ile de Sylt, l'un des lieux de villégiature les plus en vogue de la mer du Nord, préside, dans la soirée du mardi 7 août, la réunion de crise qui décide le retrait du marché mondial de la cérivastatine.

« LA SCIENCE POUR LE SUCCÈS »

L'affaire est d'importance : Bayer commençait à concrétiser les très grands espoirs qu'elle avait placé dans cette molécule, qui devait générer cette année un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 milliard d'euros. Il est vrai que pour en arriver là, la firme de Leverkusen (Rhénanie-du-Nord - Westphalie) n'avait pas craint de mettre en œuvre une politique commerciale hautement aggressive. En 1997, le matériel promotionnel de la campagne de lancement aux Etats-Unis, du Baycol [l'une des marques de la cérivastatine], sous le slogan *« Baycol, la science pour le succès »,* avait valu au groupe une mise en garde sévère de la Food and Drug Administration, qui avait demandé le retrait de documents risquant d'*« induire en erreur »* médecins et patients.

Sur son île, bien que conscient de l'enjeu, M. Schneider ne semble pas trop inquiet. Il ne rentrera de vacances que le samedi 11 août. Il ne prévoit ni le nombre ni la vivacité des réactions que va susciter la décision de son directoire. En quelques jours, la capitalisation boursière de Bayer fond de plusieurs milliards d'euros, l'action perdant 17 % le 8 août, lors de l'annonce du retrait mondial du médicament. Les conditions du retrait, la politique de communication de la multinationale allemande alimentent polémiques et spéculations. En Europe, Bayer avait certes averti dans la soirée du 7 août la Medical Control Agency (MCA), l'autorité britannique qui avait piloté l'homologation européenne de son produit, au début de l'année 1997. Le respect de cette procédure réglementaire n'aura pourtant pas suffi à répondre à la somme des interrogations soulevées. A Londres, au siège de l'Agence européenne des médicaments, comme à Paris, à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), on n'apprécie guère – c'est un euphémisme – de ne pas avoir été directement informé et l'on retient aujourd'hui que Bayer a préféré communiquer ses intentions d'abord aux marchés financiers.

De fait, l'Agence allemande du médicament (la BfArM) révèlera par la suite qu'elle n'a été avertie de la décision de Bayer qu'après l'envoi des communiqués destinés aux médias et aux marchés boursiers ! Et ce n'est qu'après le retrait qu'elle a reçu une étude de Bayer concernant la pharmacovigilance de la cérivastatine, datée du 15 juin.

Klaus Schröder, secrétaire d'Etat allemand à la santé, qualifiera, le 16 août, d'*« inacceptable »* cette politique de communication. Dès le 17, le groupe adresse un courrier au ministre de tutelle de Klaus Schröder pour rejeter en bloc les reproches de ce dernier, que l'industriel juge *« infondés »*.

DES MISES EN GARDE ANTÉRIEURES

Quant aux raisons de sa précipitation, Bayer affirme avoir agi *« volontairement »*, mais de nombreux spécialistes en doutent. *« On peut imaginer que Bayer a voulu prendre les devants par rapport à d'éventuelles pressions de la Food and Drug Administration américaine et prévenir les plaintes en retirant son médicament partout dans le monde »,* estime un expert allemand. A Paris, on n'exclut nullement que la firme allemande ait pris une décision de manière quelque peu irrationnelle.

La décision de Bayer apparaît d'autant plus surprenante que les autorités américaines et européennes en charge du médicament avaient été ces dernières années progressivement informées, par l'intermédiaire des différents systèmes nationaux de pharmacovigilance, des problèmes rencontrés dans l'usage de la cérivastatine. L'Agence européenne du médicament avait décidé, au terme d'une réunion organisée les 11 et 12 juillet, de lancer une étude visant à mieux cerner la fréquence de ces problèmes, de rappeler les règles du bon usage de cette molécule et d'élargir la vigilance à l'ensemble des médicaments de la famille des statines. En France, l'Afssaps avait mis en garde, le 16 juillet, contre la consommation conjointe de la cérivastatine et du gemfibrozil (ou Lipur, des laboratoires Parke Davis). Elle indiquait alors que l'association des deux médicaments augmentait de manière significative le risque de rhabdomyolyse, maladie caractérisée par de graves lésions musculaires aux conséquences parfois mortelles (*Le Monde* du 19 juillet).

La plupart des accidents observés à travers le monde semblaient alors être dus à la prise de ces deux médicaments anticholestérolémiants, ce qui semblait réduire de beaucoup la responsabilité de la firme allemande, cette association étant totalement contre-indiquée. En juillet, les autorités européennes étaient unanimes : *« Nous avons considéré comme nécessaire et suffisant de restreindre le statut d'autorisation du Baycol/Lipobay, mais il n'y avait aucune raison de retirer l'autorisation »*, confie un expert associé à la décision européenne. De même, les experts allemands se souviennent qu'au vu des éléments mis à la disposition des autorités européennes, *« la proposition de retirer immédiatement la cérivastatine n'a pas été formulée. »*

Ph. Ri. (à Francfort) et J.-Y. N.

Le groupe allemand pourrait céder sa pharmacie

FRANCFORT
de notre correspondant

Manfred Schneider lui-même, le président du directoire de Bayer, parle d'un *« désastre »* : l'affaire de la cérivastatine a des conséquences d'ores et déjà très lourdes pour le groupe allemand. Le retrait dans l'urgence de ce médicament contre le cholestérol, dont les ventes étaient en train de monter en puissance, va peser lourd sur les performances de la division pharmacie du groupe. Le Baycol (Staltor ou Cholstat en France) devait représenter en 2001 un chiffre d'affaires mondial d'environ 1 milliard d'euros, contre 636 millions d'euros en 2000. La seule opération de retrait pourrait coûter entre 600 et 650 millions d'euros, sur les comptes de l'année 2001.

Le scandale va sans doute obliger ce groupe, mondialement connu pour avoir lancé l'Aspirine, à effectuer un tournant stratégique sans précédent dans son histoire. La division pharmacie, qui se situe au quinzième rang mondial, est sur la sellette. *« Bayer est sous pression, il doit absolument trouver un partenaire pour sa pharmacie »,* estime Michæl Vara, analyste financier à la Commerzbank. Artisan du développement de son groupe autour de quatre piliers (pharmacie, chimie, polymères et agrochimie), M. Schneider, président depuis 1992, a admis que, désormais, *« toutes les hypothèses sont ouvertes »*. Bayer prétendait encore voilà quelque temps assurer le pilotage d'un éventuel partenariat. Il pourrait désormais se contenter d'une participation minoritaire dans une société commune. Le groupe anglo-américain GlaxoSmithKline aurait engagé des pourparlers pour racheter les activités pharmaceutiques. Le quotidien allemand *Handelsblatt* du lundi 20 août mentionnait d'autres candidats, l'anglo-suédois Astra-Zeneca et l'américain Pfizer.

PLAINTES DE CONSOMMATEURS

L'hypothèse d'une cession rapide de la pharmacie a permis au titre Bayer de rebondir lundi 20 août à la Bourse de Francfort, après la dégringolade enregistrée dans les jours qui ont suivi l'annonce du retrait du Baycol (– 17 % le mercredi 8 août). Un désengagement de la pharmacie s'accompagnerait d'une focalisation du groupe sur ses trois autres métiers, en particulier l'agrochimie. A ce titre, Bayer demeure en pourparlers exclusifs avec Aventis, pour un rachat de sa division CropScience. Cette acquisition pourrait être officialisée dans les prochaines semaines, pour 7 ou 7,5 milliards d'euros. Pour l'instant, les négociations ne semblent pas remises en cause par le séisme causé par la cérivastatine.

Autre dossier explosif, les conséquences juridiques du retrait du Baycol. Plusieurs plaintes individuelles ou collectives ont déjà été déposées dans plusieurs pays du monde contre le groupe de Leverkusen – dont une en France pour le moment. Les avocats américains sont montés au créneau. Pour Bayer, ces procédures sont *« injustifiées »*. Officiellement, le groupe ne prévoit aucune provision cette année pour couvrir les risques financiers liés à d'éventuelles condamnations. Mais d'autres procès entre consommateurs et grands groupes américains ont montré que les dommages et intérêts versés aux victimes ou à leurs descendants pouvaient se chiffrer en milliards de dollars. Les actions engagées promettent en outre de durer longtemps, aggravant le déficit d'image du groupe.

Dans l'immédiat, Bayer a dû annuler in extremis un projet qui lui tenait à cœur : s'introduire à la Bourse de New York. Cette étape devait lui permettre de se faire connaître aux Etats-Unis, tout en élargissant ses ressources financières afin de réaliser des acquisitions outre-Atlantique. D'abord prévue pour le 26 septembre, la cotation à Wall Street a été reportée au plus tôt à février 2002. D'ici là, Bayer espère que le plus gros de la tempête sera passé. Mais la fin de règne de M. Schneider, qui devait partir en retraite l'année prochaine, s'annonce mouvementée.

Ph. Ri.

Les principaux anticholestérol

Les six principaux médicaments contre le cholestérol représentent des ventes de 15,96 milliards de dollars (17,54 milliards d'euros, estimation pour 2001). Une même molécule peut être vendue sous différents noms :

- **Tahor, Lipitor** (atorvastatine), fabriqué par Pfizer : 6,18 milliards de dollars
- **Zocor** (simvastatine), fabriqué par Merck : 6,08 milliards de dollars
- **Elisor, Vasten, Pravachol** (pravastatine), fabriqué par Bristol Myers Squibb : 1,9 milliard de dollars
- **Staltor, Cholstat, Baycol** (cerivastatine), fabriqué par Bayer : 0,8 à 1 milliard de dollars
- **Mevacore** (lovastatine), fabriqué par Merck : 0,45 milliard de dollars
- **Fractal, Lescot, Lescol** (fluvastatine), fabriqué par Novartis : 0,45 milliard de dollars

Source : Wall Street Journal

L'Union européenne met les statines sous haute surveillance

IL Y A UN MOIS, les responsables de l'Agence européenne du médicament ont décidé de lancer une enquête approfondie sur l'ensemble des molécules classée dans le groupe des statines, ces spécialités pharmaceutiques dont les spécialistes de médecine cardiovasculaire sont unanimes à vanter les mérites. Cette famille de médicaments, dont certains sont commercialisés depuis plus de dix ans, permettent de réduire durablement certaines des anomalies des concentrations sanguines de cholestérol.

En théorie, ces substances ne devraient être prescrites que lorsqu'un régime alimentaire et un exercice physique adaptés n'ont pas permis de corriger ces anomalies. En pratique, comme le montre l'évolution rapide du marché, la prescription au long cours de statines chez les personnes exposées à un risque cardiovasculaire est trop souvent devenue un geste réflexe, compte tenu de l'efficacité bien connue de ces molécules. En France, près de 2,5 millions de personnes prennent quotidiennement l'une des sept statines autorisées à la commercialisation.

Généralement bien tolérés, ces médicaments sont parfois responsables d'effets indésirables parfaitement documentés. Les 52 cas mortels recensés à travers le monde et associés à la consommation de cérivastatine sont la conséquence de l'un de ces effets secondaires, qui se caractérise par l'apparition de douleurs et de lésions musculaires. En l'absence de surveillance médicale – et *a fortiori* en cas de consommation conjointe, hautement contre-indiquée, de l'anticholestérolémiant gemfibrozil – ces lésions peuvent conduire à l'installation d'une insuffisance rénale aiguë qui peut être mortelle. L'arrêt de la prise du médicament fait disparaître ces troubles.

L'Agence allemande du médicament a relevé entre 1997 et août 2001, pas moins de 234 cas d'effets secondaires indésirables

C'est aux Etats-Unis que la fréquence de ce type d'effet indésirable est d'emblée apparue la plus fréquente, du fait, semble-t-il, d'un dosage en principe actif nettement plus élevé que dans l'Union européenne (0,8 mg soit plus du double de la dose maximale recommandée en France). Outre-Atlantique, une enquête de Bayer, réalisée sur 133 000 patients traités par des statines – le produit de Bayer et ceux des firmes concurrentes – entre février 2001 et la mi-juin 2001, avait alerté les responsables de la Food and Drug Administration. Auparavant, les notices informatives avaient été renforcées à plusieurs reprises depuis le début de l'année 2000. Or, en dépit des mises en garde, certains praticiens américains continuaient à prescrire cérivastatine et gemfibrozil.

On estime aujourd'hui qu'aux Etats-Unis, 31 décès seraient liés à l'usage de la molécule de Bayer, le plus souvent associée au gemfibrozil. Officiellement, la FDA n'a jamais demandé à Bayer de retirer son produit, mais de nombreux contacts ont eu lieu, en particulier début août 2001, pour tenter de trouver une solution.

Le même phénomène, rarement observé dans l'Union européenne est apparu avec une fréquence croissante en Espagne et en Allemagne notamment. Selon un récent rapport remis au gouvernement de Berlin, l'Agence allemande du médicament (la BfArM) a relevé entre 1997 et août 2001, pas moins de 234 cas d'effets secondaires indésirables liés à la cérivastatine parmi lesquels trois décès sur les 52 identifiés à ce jour dans le monde.

Les résultats de l'enquête européenne ne seront pas connus avant, au mieux, plusieurs mois.

J.-Y. N.

TROIS QUESTIONS À...

PIERRE COSTES

1 Quelle analyse faites-vous, en tant que président du syndicat des médecins généralistes MG France, de l'affaire Staltor ?

Cette affaire, qui est désormais devenue « l'affaire Bayer », marquera une étape importante dans l'histoire de la communication entre, d'une part, les firmes pharmaceutiques et les institutions publiques en charge du médicament, et, d'autre part, celle des médecins prescripteurs et de leurs patients. C'est aujourd'hui Bayer qui est concerné, mais cela aurait tout aussi bien pu être une autre multinationale pharmaceutique. Pour être juste, il faut rappeler que c'est Bayer qui, il y a plus d'un siècle, a fourni au monde l'aspirine, puis les premiers antibactériens (les sulfamides) avant même la pénicilline et, plus récemment, le premier inhibiteur calcique largement utilisé en cardiologie. Raison de plus pour faire preuve d'exigence et ne pas accepter les conditions dans lesquelles a été fait le retrait brutal de la cérivastatine du marché mondial.

2 Quel est, sur ce point, votre principale critique ?

Jugé nécessaire par Bayer, le choix du moment de ce retrait a été décidé dans la plus grande urgence, pour des considérations boursières notamment, sans information préalable aux dizaines de milliers de médecins et pharmaciens concernés. En France, ni l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) ni le réseau de communication électronique « Santé-social » n'ont été impliqués. Prescripteurs et consommateurs ont découvert ensemble, début août, *via* les médias, une mesure de retrait qui touchait directement 500 000 malades. Cela ne doit jamais plus se reproduire. Dans tous les cas, les professionnels de santé doivent être dûment informés. Force est aujourd'hui d'observer que l'Afssaps n'a pas été à la hauteur en matière de communication.

3 Pouvez-vous préciser votre accusation ?

Cette affaire porte à croire que l'Afssaps ne dispose ni d'un véritable système propre de suivi des médicaments, ni d'un dispositif de transmission des informations vers les professionnels. Or un « fonds pour la communication » vers les professionnels de santé a été créé par la loi. Il est déjà doté de moyens. Il doit fonctionner au plus tôt et rendre opérationnelle l'analyse indépendante de l'usage des médicaments tout comme une communication spécialisée, instantanée et sécurisée des médecins et des pharmaciens. Nous souhaitons que l'Afssaps devienne au plus vite la référence en terme d'indépendance dans le domaine de la santé et du médicament.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Vers une autorisation de décollage fin août pour Concorde

TREIZE MOIS après l'accident qui avait coûté la vie à 113 passagers, le supersonique Concorde devrait retrouver son certificat de navigabilité. Selon le groupe de travail franco-britannique, qui a tenu sa dernière réunion lundi 20 août, les autorités de l'aviation civile française et britannique devraient certifier l'appareil avant la fin du mois. British Airways et Air France, les deux seules compagnies à exploiter l'avion civil le plus rapide du monde, ont prévu de remettre l'avion en service, respectivement en septembre et octobre.

A l'issue d'un an d'enquête, plusieurs modifications techniques ont été apportées à l'appareil afin que le type d'accident responsable du crash fatal ne puisse plus se renouveler. L'avion avait roulé, sur la piste de décollage, sur une pièce de métal perdue par un autre appareil, provoquant l'éclatement d'un pneu. Des débris avaient transpercé les réservoirs et le carburant s'était enflammé au moment où le Concorde prenait son envol. L'avion s'était écrasé sur un hôtel de Gonesse (Val-d'Oise).

Si Air France avait immédiatement suspendu le vol de ses cinq autres Concorde, son homologue britannique avait maintenu les sept siens, jusqu'à la suspension des certificats de navigabilité par les autorités des deux pays le 16 août 2000. Pour pouvoir voler, les avions seront équipés de nouveaux pneus Michelin, qui évitent le risque d'éclatement, les réservoirs seront renforcés avec un revêtement en Kevlar et certains câbles électriques seront protégés par une gaine d'acier.

Christophe Jakubyszyn

AOM-Air Liberté boucle son plan social

Au total, quelque 800 salariés seront licenciés

Les syndicats et les administrateurs judiciaires sont tombés d'accord, lundi 20 août, sur les modalités d'application du plan social envisagé par Holco, le repreneur. Grâce à un millier de départs volontaires, surtout chez les hôtesses et les stewards, les licenciements toucheront moins de salariés que prévu.

LA GESTATION aura été longue et douloureuse. Onze jours après l'ouverture des discussions sur les critères de licenciement du personnel d'AOM-Air Liberté, les syndicats et les administrateurs judiciaires se sont enfin mis d'accord, lors d'une nouvelle réunion du comité d'entreprise (CE) lundi 20 août, sur des accords collectifs pour chacune des trois catégories de personnel. Pilotes et mécaniciens navigants, hôtesses et stewards, personnel au sol : au bout du compte, les critères retenus sont sensiblement les mêmes, à savoir l'ancienneté, les charges de famille et l'âge. L'accord prévoit également que, au sein de chaque catégorie, les licenciements s'effectueront au prorata des effectifs des deux anciennes compagnies (AOM et Air Liberté).

Reste désormais aux administrateurs judiciaires à utiliser le cadre de ces accords pour établir la liste précise des salariés licenciés. Cette sélection devait commencer mardi mais elle ne sera pas terminée avant vendredi 24 août. Initialement closes le 17 août, les demandes de départ volontaire seront finalement acceptées jusqu'au 24 août.

Conséquence, le nombre de salariés concernés par les licenciements n'est pas encore définitivement arrêté. Le refus, par les administrateurs judiciaires, d'accepter quelques lettres de déclassement ou de départ volontaire, au motif que leurs auteurs indiquaient qu'ils acceptaient leur situation *« contraints et forcés »*, est anecdotique. En revanche, au fur et à mesure que tombent les réponses des entretiens d'embauche passés à Air France, de nouveaux désirs de départs volontaires se font connaître. Les syndicats en dénombraient lundi 615, en plus des 300 volontaires de la première semaine. *« Sans compter une cinquantaine de demandes qui n'ont pas encore été traitées et qui nous laissent penser qu'on ira au moins jusqu'à 650 »*, précise Paul Fourier (CGT).

Au total, quelque 800 suppressions d'emplois (sur les 1 853 prévues par le plan de reprise de Holco) seraient finalement nécessaires, inégalement réparties entre les différentes catégories. A lui seul, le personnel au sol va devoir supporter en effet près de 600 licenciements. A l'inverse, le succès du reclassement des hôtesses et stewards chez Air France pourrait amener à une situation pour le moins cocasse : *« On va bientôt avoir plus de départs volontaires qu'il n'y a de suppressions de postes »*, assure M. Fourier.

« UN SUJET SENSIBLE »

« Beaucoup partent avec un pincement au cœur, ils quittent une famille pour rejoindre une usine. Mais certains savent très bien que, dans quelques mois, les plans sociaux, les problèmes... tout ça va peut-être recommencer. Alors, ils préfèrent partir », commente Fadhila Brahimi, déléguée CFDT.

Pour le personnel au sol et les pilotes, tout n'est pas si facile. Le Syndicat national des pilotes de ligne annonce que 20 pilotes, *« voire une soixantaine »* selon Jean Immédiato, délégué du Syndicat national des pilotes de ligne, seraient reclassés. L'intervention du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, auprès des entreprises publiques telles que la SNCF et la RATP n'a pas porté ses fruits pour cette catégorie et les reclassements y sont quasi nuls, les passerelles entre les deux corps de métier étant inexistantes.

« Air France a embauché des hôtesses et stewards parce qu'il en avait besoin, c'est tout », explique Mme Brahimi. *« Si M. Gayssot a bougé, c'est parce que c'est un sujet sensible, il ne voulait pas courir le risque que les aéroports français soient bloqués cet été,* reprend M. Fourier. *D'autant que la campagne électorale de la présidentielle de 2002 a déjà commencé, elle est sous-jacente. Il aimerait bien que l'affaire reparte et en tirer tous les honneurs. »*

Mais les syndicats se sont fait une raison. Ils se sont attachés à obtenir des conditions de licenciements honorables. Après avoir reçu favorablement les propositions de Holco (une mutuelle prise en charge à 100 % pendant au moins un an, des tarifs préférentiels sur les vols d'AOM-Air Liberté pendant au moins deux ans, une priorité en cas de réembauche), ils ont notamment demandé qu'un budget « formation » soit débloqué pour les laissés-pour-compte des reclassements. Par ailleurs, les administrateurs judiciaires ont annoncé un accord avec les assurances garantie salaires (AGS), qui assure que tous les salariés d'AOM et d'Air Liberté pourront bénéficier des indemnités de licenciement prévues par l'accord d'entreprise le plus favorable, en l'occurrence celui d'Air Liberté.

José Barroso

Opel renonce à fermer une usine en Europe

OPEL, la filiale européenne de l'américain General Motors (GM), renonce finalement à la fermeture de l'une de ses usines. *« Les suppressions d'emplois ne se feront que dans le cadre de plans sociaux négociés »* et il n'est plus question de fermer *« un site de production complet »,* a expliqué lundi 20 août un porte-parole de l'entreprise. L'usine belge d'Anvers et une usine portugaise étaient au départ directement visées. L'intégralité du programme d'économies de GM ne sera dévoilé qu'à la fin du mois de septembre.

Le président du directoire d'Opel avait présenté récemment les grandes lignes de ce plan (*Le Monde* du 16 août), soulignant qu'Opel, et plus globalement GM Europe (qui inclut la marque Vauxhall et le suédois Saab), s'apprêtaient à supprimer des emplois et à réduire progressivement leur capacité de production de 15 %. L'objectif du constructeur reste de sortir du rouge à l'horizon 2003 et d'économiser 2 milliards d'euros d'ici là.

L'américain Genuity a réussi son OPE sur le français Integra

LE FOURNISSEUR américain de services pour Internet Genuity est en mesure de détenir 74,4 % du capital et 69 % des droits de vote d'Integra, une société de création et d'hébergement de sites Web, à l'issue du dépôt des ordres présentés à l'offre publique d'échange (OPE) émise par Genuity, a indiqué lundi 20 août un avis du Conseil des marchés financiers (CMF). En conséquence, poursuit l'avis, l'offre aura une suite positive, la condition minimale fixée par Genuity, à savoir détenir au moins 66,67 % des droits de vote d'Integra à la clôture de l'offre, étant remplie.

Le CMF doit communiquer les résultats définitifs de l'offre à l'issue d'ultimes travaux de vérification. Genuity avait lancé le 1er juin un projet d'OPE visant la totalité des actions Integra, proposant 3 actions Genuity pour 4 actions Integra. En cas de succès de l'offre, Integra sera fusionnée dans les activités européennes de Genuity, et le nouvel ensemble sera rebaptisé Genuity Europe.

JP Morgan projetterait trois mille nouvelles suppressions de postes

LA BANQUE américaine JP Morgan Chase va supprimer 8 000 emplois, soit 10 % de ses effectifs totaux, au lieu des 5 000 suppressions d'emplois annoncées en juillet, écrit le *Wall Street Journal* dans son édition électronique, mardi. Ces nouvelles suppressions seront étalées sur les prochains mois et toucheront les métiers de la banque comme les autres emplois du groupe, selon le journal. Un porte-parole de la banque, interrogé par le quotidien, a toutefois refusé de commenter l'ampleur des réductions d'effectifs prévues. Le deuxième groupe bancaire américain a déjà supprimé 5 000 emplois depuis qu'il a accédé à ce rang, à la suite d'une fusion entre les banques JP Morgan et Chase Manhattan à la fin 2000. JP Morgan Chase a enregistré une chute de 77 % de son bénéfice net au second semestre, à 378 millions de dollars (411,98 millions d'euros).

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Hausse de la production industrielle de la zone euro

LA PRODUCTION industrielle de la zone euro a augmenté de 0,6 % en juin par rapport au mois de mai, selon les estimations publiées lundi 20 août par Eurostat. Cette hausse met un terme à une contraction de trois mois consécutifs, la production industrielle ayant baissé de 0,2 % en mai et de 0,9 % en avril. Par rapport au mois de juin 2000, le volume de la production industrielle en juin 2001 a ainsi progressé de 1,4 %, selon Eurostat. Les économistes prévoyaient une baisse mensuelle de 0,1 % et une progression annuelle de 1,1 %.

■ **UNION EUROPÉENNE : la Commission européenne s'est félicitée** des conclusions du panel d'experts de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), jugeant illégal le statut actuel des sociétés d'exportations américaines, a-t-elle indiqué lundi. La nouvelle loi américaine sur les aides fiscales à l'exportation n'est donc pas conforme avec les règlements en vigueur à l'OMC. Les Etats-Unis peuvent faire appel.

■ **ALLEMAGNE : la Fédération des banques allemandes** a revu à la baisse, lundi, sa prévision de croissance en Allemagne cette année, entre 1 % et 1,5 %, et s'est montrée modérément optimiste pour 2002.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le déficit commercial** a atteint en juin un niveau historique, à 3,232 milliards de livres sterling (5,13 milliards d'euros), après un déficit de 2,479 milliards de livres en mai, a annoncé lundi l'Office national des statistiques. Ce déficit serait dû au dynamisme des dépenses des ménages qui gonflent les importations et à la diminution des exportations liée au ralentissement économique mondial.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **NEC/Matsushita : les deux groupes japonais ont annoncé mardi 21 août, une vaste alliance dans la téléphonie mobile** qui concernera les terminaux, logiciels et infrastructures de troisième génération ainsi que ceux destinés aux services multimédia et à l'Internet mobile.

● **AGILENT : le groupe technologique américain va supprimer 4 000 emplois,** soit 9 % de ses effectifs d'ici à la mi-2002 en raison du fort ralentissement de la demande de semi-conducteurs et produits de communication aux Etats-Unis.

● **BOEING : trois fabricants japonais d'aéronautique, dont le leader nippon Mitsubishi Heavy Industries (MHI),** ont reconnu, mardi, être en discussion avec le groupe américain afin de participer à la conception du Sonic Cruiser, le futur avion rapide de Boeing.

● **PSA : la direction du constructeur automobile** a proposé aux syndicats de faire fonctionner l'usine de Sochaux (Doubs) sept jours sur sept. Cette décision permettrait d'augmenter la production de Peugeot 307, fabriquée dans cette usine aux côtés de la 406 et de la 607.

SERVICES

● **NBC : la chaîne américaine de télévision, filiale de General Electric,** serait intéressée par le rachat de Telemundo, la deuxième télévision en langue espagnole des Etats-Unis, selon le *Wall Street Journal.*

● **SUD-OUEST : le groupe de presse a lancé, lundi, son portail Internet,** capsudouest.com, qui rassemble les vingt sites de ses journaux, télévisions locales et cityguides.

EUROPE

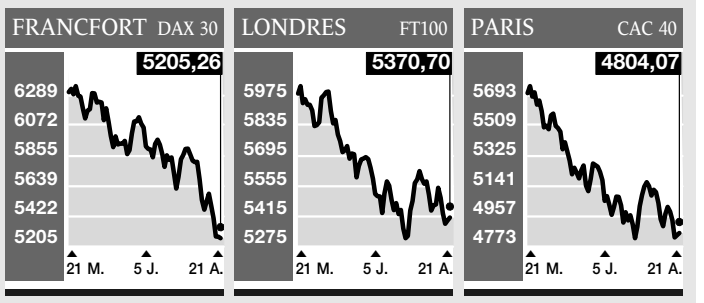

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 21/08	Var. % 20/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3774,93	0,25	– 20,90
EUROPE	STOXX 50	3656,23	0,52	– 19,77
EUROPE	EURO STOXX 324	317,66	0,26	– 18,92
EUROPE	STOXX 653	299,17	0,39	– 16,85
PARIS	CAC 40	4804,07	0,26	– 18,94
PARIS	MIDCAC	2231,05	0,14	– 9,94
PARIS	SBF 120	3292,30	0,29	– 18,15
PARIS	SBF 250	3101,51	0,30	– 17,76
PARIS	SECOND MARCHÉ	2470,10	0,03	– 12,32
AMSTERDAM	AEX	525,40	0,48	– 17,60
BRUXELLES	BEL 20	2843,78	0,06	– 5,97
FRANCFORT	DAX 30	5205,26	– 0,05	– 19,09
LONDRES	FTSE 100	5370,70	0,25	– 13,69
MADRID	STOCK EXCHANGE	8226,80	0,45	– 9,69
MILAN	MIBTEL 30	35262,00	0,09	– 19,34
ZURICH	SPI	6663,30	0,57	– 18,09

AMÉRIQUES

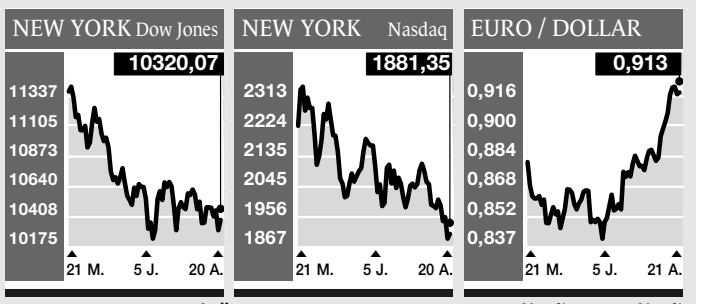

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 20/08	Var. % 17/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10320,07	0,77	– 4,33
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1171,41	0,81	– 11,28
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1881,35	0,77	– 23,85
TORONTO	TSE INDEX	7525,16	0,30	– 15,77
SAO PAULO	BOVESPA	13115,48	....	– 14,05
MEXICO	BOLSA	349,58	0,41	10,63
BUENOS AIRES	MERVAL	314,50	– 6,04	– 24,54
SANTIAGO	IPSA GENERAL	115,17	1,01	19,97
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6954,53	– 0,89	1,89

Cours de change croisés

21/08 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,83167	0,91335	0,13924	1,44730	0,60197
YEN	120,24000	.....	109,82000	16,74000	174,01000	72,38500
EURO	1,09487	0,91058	.....	0,15245	1,58460	0,65920
FRANC	7,18190	5,97350	6,55957	.....	10,39440	4,32360
LIVRE	0,69094	0,57465	0,63105	0,09625	.....	0,41600
FRANC SUISSE	1,66120	1,38155	1,51715	0,23130	2,40395	.....

ASIE - PACIFIQUE

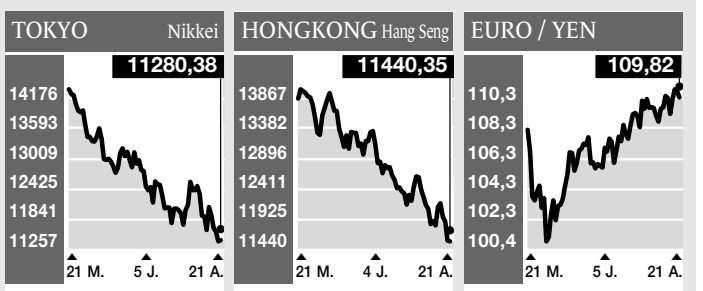

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 21/08	Var. % 20/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	11280,38	0,20	– 18,17
HONGKONG	HANG SENG	11440,35	– 0,16	– 24,21
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1629,59	0,16	– 15,43
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	69,93	0,14	10,39
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3263,50	0,82	3,45
BANGKOK	SET	21,06	....	13,04
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3307,82	0,88	– 16,72
WELLINGTON	NZSE-40	2036,15	0,24	7,07

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	20/08
COURONNE DANOISE.	7,4459
COUR. NORVÉGIENNE	8,1135
COUR. SUÉDOISE	9,4235
COURONNE TCHÈQUE	34,0830
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7145
DOLLAR CANADIEN	1,4145
DOLLAR HONGKONG	7,1360
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0864
FORINT HONGROIS	255,9000
LEU ROUMAIN	27241
ZLOTY POLONAIS	3,9348

Taux d'intérêt (%)

Taux 20/08	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,51	4,24	4,89	5,48
ALLEMAGNE	4,50	4,34	4,77	5,39
GDE-BRETAG.	5,75	4,86	4,84	4,54
ITALIE	4,50	4,29	5,16	5,79
JAPON	0,05	0,01	1,35	2,46
ÉTATS-UNIS	3,66	3,41	4,90	5,43
SUISSE	3,35	3	3,22	3,91
PAYS-BAS	4,47	4,29	4,92	5,45

Matif

Cours 12 h 30	Volume 21/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	1339	90,30	90,31
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

Le CAC 40 était en hausse de 0,61 %, mardi matin 21 août, à 4 820,69 points. A Londres, l'indice Footsie s'appréciait de 0,45 %, à 5 381,30 points. A Francfort, l'indice DAX progressait de 0,61 %, mardi matin, à 5 239,73 points.

A Tokyo, l'indice Nikkei a terminé, mardi, en légère hausse de 0,20 %, à 11 280,38 points, clôturant dans le vert pour la première fois en cinq séances. A Wall Street, l'indice Dow Jones avait fini en hausse de 0,77 %, lundi, à 10 320,07 points. L'indice Nasdaq avait également gagné 0,77 %, à 1 881,35 points.

TAUX-CHANGES

L'EURO se reprenait face au billet vert, mardi 21 août au matin, cotant 0,9144 dollar après être tombé jusqu'à 0,9114 dollar dans les premières transactions. Le yen progressait nettement face au dollar, lundi matin, à 120,43 yens pour un dollar, après s'être rapproché du seuil de 121 yens pour un dollar, à 120,94 yens pour un dollar dans les toutes premières transactions.

Sur les marchés obligataires, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor français (OAT) à dix ans s'établissait à 4,89 %, lundi matin. Le taux de son homologue allemand, le Bund, s'inscrivait à 4,77 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre du groupe chimique et pharmaceutique **Bayer** s'est adjugé 3,21 %, à 34,40 euros lundi 20 août. Il avait chuté après le retrait forcé de son médicament anticholestérol. Ce rebond s'explique par les rumeurs qui font état d'un possible intérêt du britannique GlaxoSmithKline pour la branche pharmacie du groupe allemand et chiffrent l'offre à 15 milliards de dollars *(lire page 11)*.

● Le titre du finlandais **Nokia** perdait 1,1 % et terminait à la clôture à 18,85 euros, lundi. Deux banques formulent des interrogations sur les résultats du groupe au troisième trimestre alors que le marché de la téléphonie mobile est en plein marasme.

● La surenchère dont fait l'objet la société britannique d'achat d'espaces publicitaires Tempus a dopé les valeurs médias lundi. Le titre du groupe de publicité britannique **WPP**, qui a fait une offre de reprise de Tempus supérieure à celle du français Havas Advertising, gagnait 0,60 %, à 667 pence (*Le Monde* du 21 août).

● L'action de **Swatch** a plongé de 9,08 %, à 132,75 francs suisses, lundi, à la suite de la publication de ses résultats semestriels. Le groupe suisse affiche un bénéfice en recul de 23 % par rapport à 2000 et a revu ses perspectives de chiffre d'affaires pour 2001 à la baisse.

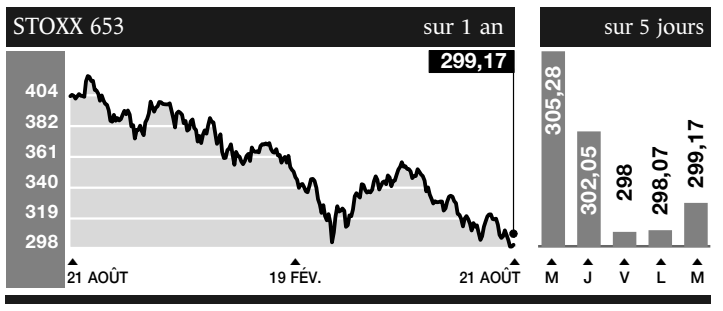

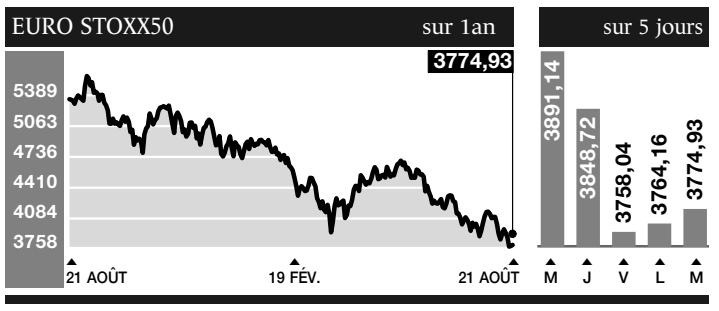

21/08 12 h 36 ▶

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/08
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	21,59	+ 1,24
BASF AG	BE ⋆	45,05	+ 1,92
BMW	DE ⋆	35,60	+ 2,01
CONTINENTAL AG	DE ⋆	14,35	+ 2,50
DAIMLERCHRYSLER	DE ⋆	48,85	+ 1,35
FIAT	IT ⋆	25,40	− 0,08
FIAT PRIV.	IT ⋆	16,40	+ 0,92
MICHELIN	FR ⋆	34,60	− 0,69
PEUGEOT	FR ⋆	51,35	− 0,87
PIRELLI SPA	IT ⋆	2,34	+ 0,86
DR ING PORSCHE	DE ⋆	369	− 0,67
RENAULT	FR ⋆	49,70	+ 0,08
VALEO	FR ⋆	49,01	− 2,37
VOLKSWAGEN	DE ⋆	49	+ 1,24
▶ DJ E STOXX AUTO P		218,50	+ 0,53
BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	17,98	− 0,96
ABN AMRO HOLDIN	NL ⋆	19,59	+ 0,46
ALL & LEICS	GB	13,03	− 0,36
ALLIED IRISH BA	GB	19,43	+ 0,74
ALMANIJ	BE ⋆	42,25	− 0,12
ALPHA BANK	GR	23,32	− 0,17
B.P.EMILIA ROMA	IT ⋆	33,90	....
B.P.LODI	IT ⋆	10,32	− 1,24
B.P.NOVARA	IT ⋆	7,41	+ 3,78
B.P.SONDRIO	IT ⋆	11	....
B.P.VERONA E S.	IT ⋆	11,30	− 0,35
BANCA ROMA	IT ⋆	3,43	− 0,87
BANK OF PIRAEUS	GR	11,80	− 1,50
BANKINTER R	ES ⋆	38,80	+ 0,13
BARCLAYS PLC	GB	35,55	− 0,04
BAYR.HYPO-U.VER	DE ⋆	46	− 1,18
BBVA R	ES ⋆	13,57	+ 1,27
BCA AG.MANTOVAN	IT ⋆	10,29	+ 0,59
BCA FIDEURAM	IT ⋆	10,36	− 1,33
BCA LOMBARDA	IT ⋆	10,36	+ 0,10
BCA P.BERG.-C.V	IT ⋆	19,19	− 0,31
BCA P.MILANO	IT ⋆	4,60	....
BCO POPULAR ESP	ES ⋆	42,10	+ 0,77
BCP R	PT ⋆	4,33	− 0,46
BIPOP CARIRE	IT ⋆	3,03	− 0,98
BK OF SCOTLAND	GB	13,71	− 0,57
BNL	IT ⋆	3,21	+ 0,63
BNP PARIBAS	FR ⋆	100,30	− 0,50
BSCH R	ES ⋆	9,73	+ 1,25
COMIT	IT ⋆	6,16	....
COMM.BANK OF GR	GR	37,12	....
COMMERZBANK	DE ⋆	26,60	− 0,37
CREDIT LYONNAIS	FR ⋆	45,15	+ 0,18
CS GROUP N	CH	192,27	....
DANSKE BANK	DK	18,60	− 0,36
DEUTSCHE BANK N	DE ⋆	75,15	+ 0,94
DEXIA	BE ⋆	17,01	− 0,06
DNB HOLDING	NO	5,18	+ 0,48
DRESDNER BANK N	DE ⋆	43,85	− 0,11
EFG EUROBK ERGA	GR	14,12	− 0,56
ERSTE BANK	AT ⋆	58,76	+ 0,02
ESPIRITO SANTO	PT ⋆	13,60	....
FOERENINGSSB A	SE	12,52	− 0,42
HALIFAX GROUP	GB	13,74	− 0,46
HSBC HLDG	GB	13,05	+ 0,36
IKB	DE ⋆	15,50	....
INTESABCI	IT ⋆	3,39	+ 1,19
KBC BANCASSURAN	BE ⋆	41,95	− 0,45
LLOYDS TSB	GB	11,58	....
MONTE PASCHI SI	IT ⋆	3,39	− 0,29
NAT BANK GREECE	GR	31,18	− 1,33
NATEXIS BQ POP.	FR ⋆	101,10	− 0,39
NORDEA	SE	6,15	....
ROLO BANCA 1473	IT ⋆	17,09	− 1,27
ROYAL BK SCOTL	GB	27,82	....
S-E-BANKEN -A-	SE	9,66	....
SAN PAOLO IMI	IT ⋆	13,44	− 0,52
STANDARD CHARTE	GB	13,32	+ 1,93
STE GENERAL-A-	FR ⋆	64,40	+ 1,18
SVENSKA HANDELS	SE	15,55	+ 0,69
SWEDISH MATCH	SE	5,36	....
UBS N	CH	51,95	− 0,13
UNICREDITO ITAL	IT ⋆	4,74	− 0,42
▶ DJ E STOXX BANK P		288,77	+ 0,35
PRODUITS DE BASE			
ACERALIA	ES ⋆	13,45	− 1,97
ACERINOX R	ES ⋆	31,62	− 0,25
ALUMINIUM GREEC	GR	34,60	+ 0,58
ANGLO AMERICAN	GB	13,97	− 0,90
ASSIDOMAEN AB	SE	24,73	− 0,43
BEKAERT	BE ⋆	40,85	+ 0,25
BHP BILLITON	GB	4,98	− 0,63
BOEHLER-UDDEHOL	AT ⋆	46,41	− 0,54
BUNZL PLC	GB	7,12	....
CORUS GROUP	GB	1,03	....
ELVAL	GR	4,18	− 0,95
HOLMEN -B-	SE	22,71	+ 1,42
ISPAT INTERNATI	NL ⋆	2,55	− 1,92
JOHNSON MATTHEY	GB	16,15	+ 0,20
MAYR-MELNHOF KA	AT ⋆	53,60	− 0,52
M-REAL -B-	FI ⋆	7	....
OUTOKUMPU	FI ⋆	9,10	− 2,36
PECHINEY-A-	FR ⋆	54,65	+ 0,09
RAUTARUUKKI K	FI ⋆	4,15	+ 3,75
RIO TINTO	GB	18,33	+ 0,69
SIDENOR	GR	4,14	− 1,43
SILVER & BARYTE	GR	21	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,32	....
STORA ENSO -A-	FI ⋆	12,40	+ 0,40
STORA ENSO -R-	FI ⋆	12,38	− 0,48
SVENSKA CELLULO	SE	25,04	+ 0,85
THYSSENKRUPP	DE ⋆	14,73	− 1,47
UNION MINIERE	BE ⋆	45,44	+ 0,38
UPM-KYMMENE COR	FI ⋆	35,10	− 0,28
USINOR	FR ⋆	12,83	− 1,69
VIOHALCO	GR	9,54	+ 1,27
VOEST-ALPINE ST	AT ⋆	33,13	+ 0,70
WORMS N	FR ⋆	19,51	− 1,91
▶ DJ E STOXX BASI P		178,64	− 0,55
CHIMIE			
AIR LIQUIDE	FR ⋆	154	− 1,16
AKZO NOBEL NV	NL ⋆	47,48	+ 0,06
BASF AG	DE ⋆	45,05	+ 1,92
BAYER AG	DE ⋆	35,15	+ 2,18
BOC GROUP PLC	GB	15,55	− 0,30
CELANESE N	DE ⋆	23,70	+ 0,42
CIBA SPEC CHIMI	CH	68,32	+ 0,48
CLARIANT N	CH	20,48	− 3,12
DSM	NL ⋆	39,65	+ 0,89
EMS-CHEM HOLD A	CH	4747,48	− 1,23
ICI	GB	6,68	....
KEMIRA	FI ⋆	6,62	− 4,75
KON. VOPAK NV	NL ⋆	20,30	− 0,98
LAPORTE	GB	10,96	....
LONZA GRP N	CH	668,33	− 0,78
NORSK HYDRO	NO	46,84	....
RHODIA	FR ⋆	11,51	− 1,37
SOLVAY	BE ⋆	62,70	+ 1,29
SYNGENTA N	CH	57,71	− 1,41
TESSENDERLO CHE	BE ⋆	27,45	+ 1,29
COLOPLAST -B-	DK	62,45	+ 0,65
▶ DJ E STOXX CHEM P		338,31	+ 0,95
CONGLOMÉRATS			
D'IETEREN SA	BE ⋆	190,60	+ 0,21
AZEO	FR ⋆	71,95	....
GBL	BE ⋆	300,10	....
GEVAERT	BE ⋆	29,90	− 0,50
INCHCAPE	GB	8,18	+ 0,58
KVAERNER -A-	NO	5,85	+ 1,50
MYTILINEOS	GR	6,78	....
UNAXIS HLDG N	CH	122,80	− 0,27
ORKLA	NO	20,52	− 0,60
SONAE SGPS	PT ⋆	0,74	+ 2,78
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....
TÉLÉCOMMUNICATIONS			
ATLANTIC TELECO	GB	0,19	− 7,69
BRITISH TELECOM	GB	6,92	+ 0,92
CABLE & WIRELES	GB	5,09	....
COLT TELECOM NE	GB	3,68	− 5,28
DEUTSCHE TELEKO	DE ⋆	16,91	− 2,20
E.BISCOM	IT ⋆	49,15	+ 2,50
EIRCOM	IR ⋆	1,34	....
ELISA COMMUNICA	FI ⋆	13,20	− 4
ENERGIS	GB	1,14	− 5,26
EQUANT NV	NL ⋆	11,75	....
EUROPOLITAN HLD	SE	6,47	....
FRANCE TELECOM	FR ⋆	41,42	− 0,67
HELLENIC TELE (	GR	16,70	+ 0,48
KINGSTON COM	GB	1,15	+ 1,39
KONINKLIJKE KPN	NL ⋆	4,26	+ 1,91
KPNQWEST NV -C-	NL ⋆	9,03	+ 1,46
LIBERTEL NV	NL ⋆	8,60	+ 0,58
MANNESMANN N	DE ⋆	207,50	+ 0,73
MOBILCOM	DE ⋆	16,90	+ 1,50
PANAFON HELLENI	GR	5,64	− 1,40
PT TELECOM SGPS	PT ⋆	7,40	+ 0,14
SONERA	FI ⋆	5,62	+ 2,18
SONG NETWORKS	SE	0,81	− 4,97
SWISSCOM N	CH	308,49	− 0,21
T.I.M.	IT ⋆	6,03	+ 0,67
TDC -B-	DK	40,69	+ 1,85
TELE2 -B-	SE	32,47	+ 1,32
TELECEL	PT ⋆	7,25	+ 1,26
TELECOM ITALIA	IT ⋆	9,63	....
TELECOM ITALIA	IT ⋆	5,41	+ 1,31
TELEFONICA	ES ⋆	12,65	− 0,78
TELIA	SE	4,82	+ 1,57
TISCALI	IT ⋆	7,99	+ 9,45
VERSATEL TELECO	NL ⋆	0,81	− 4,71
VODAFONE GROUP	GB	2,09	+ 3,13
▶ DJ E STOXX TCOM P		427,17	− 0,46
CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES ⋆	44,32	+ 0,96
ACS	ES ⋆	31,17	+ 0,52
AGGREGATE IND	GB	1,33	....
AKTOR SA	GR	7,86	− 1,75
AMEY	GB	5,20	+ 0,61
UPONOR -A-	FI ⋆	17,45	+ 0,29
AUREA R	ES ⋆	20,45	+ 0,99
ACESA R	ES ⋆	10,76	+ 0,37
BOUYGUES	FR ⋆	37,99	+ 0,56
BPB	GB	3,89	+ 0,41
BRISA AUTO-ESTR	PT ⋆	10,02	− 0,30
BUZZI UNICEM	IT ⋆	8,25	+ 0,49
NOVAR	GB	2,37	− 0,66
CRH PLC	GB	32,07	....
CIMPOR R	PT ⋆	19,80	− 1,49
COLAS	FR ⋆	65,10	− 0,76
GRUPO DRAGADOS	ES ⋆	14,75	+ 0,41
FCC	ES ⋆	25,06	+ 0,24
GRUPO FERROVIAL	ES ⋆	19,69	− 1,06
HANSON PLC	GB	8,31	+ 0,38
HEIDELBERGER ZE	DE ⋆	52	+ 0,58
HELL.TECHNODO.R	GR	6,88	+ 0,29
HERACLES GENL R	GR	15	+ 0,13
HOCHTIEF ESSEN	DE ⋆	22,65	+ 0,22
HOLCIM	CH	225,19	+ 0,59
IMERYS	FR ⋆	116,20	− 0,26
ITALCEMENTI	IT ⋆	8,88	− 1,88
LAFARGE	FR ⋆	102,50	− 0,49
MICHANIKI REG.	GR	2,46	+ 1,65
PILKINGTON PLC	GB	1,82	+ 0,88
RMC GROUP PLC	GB	10,58	+ 1,52
SAINT GOBAIN	FR ⋆	170,10	+ 0,24
SKANSKA -B-	SE	10,08	− 1,04
TAYLOR WOODROW	GB	2,86	....
TECHNIP	FR ⋆	163,90	+ 3,41
TITAN CEMENT RE	GR	37,96	− 0,11
VINCI	FR ⋆	66,25	− 0,38
WIENERBERGER AG	AT ⋆	19,46	− 0,26
▶ DJ E STOXX CNST P		232,74	+ 0,06
CONSOMMATION CYCLIQUE			
ACCOR	FR ⋆	42,17	+ 0,76
ADIDAS-SALOMON	DE ⋆	75	+ 1,35
AGFA-GEVAERT	BE ⋆	15	− 0,53
AIR FRANCE	FR ⋆	18,35	+ 1,44
AIRTOURS PLC	GB	3,92	− 1,98
ALITALIA	IT ⋆	1,10	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ⋆	10,70	+ 1,90
AUTOGRILL	IT ⋆	12,28	+ 0,66
BANG & OLUFSEN	DK	22,83	+ 0,59
SIX CONTINENTS	GB	11,69	+ 0,95
BENETTON	IT ⋆	13,11	− 1,43
BERKELEY GROUP	GB	11,82	+ 0,94
BRITISH AIRWAYS	GB	4,91	− 0,32
BULGARI	IT ⋆	12,27	− 1,21
CHRISTIAN DIOR	FR ⋆	39,30	....
CLUB MED.	FR ⋆	63,25	+ 1,77
COMPASS GROUP	GB	8,94	− 0,88
DT.LUFTHANSA N	DE ⋆	16,63	+ 1,40
ELECTROLUX -B-	SE	15,81	+ 1,71
EM.TV & MERCHAN	DE ⋆	2,78	+ 6,51
EMI GROUP	GB	6,64	....
EURO DISNEY	FR ⋆	0,96	....
HERMES INTL	FR ⋆	164	....
HILTON GROUP	GB	3,84	− 2,41
HDP	IT ⋆	4,70	....
HUNTER DOUGLAS	NL ⋆	27	+ 1,89
KLM	NL ⋆	16,15	− 0,31
LVMH	FR ⋆	55,30	+ 0,27
MEDION	DE ⋆	38,60	+ 4,04
MOULINEX	FR ⋆	2,97	+ 2,41
NH HOTELES	ES ⋆	12,83	+ 0,63
NXT	GB	2,99	+ 6,18
P & O PRINCESS	GB	5,96	+ 2,72
PERSIMMON PLC	GB	5,81	+ 0,82
PREUSSAG AG	DE ⋆	33	+ 0,92
RANK GROUP	GB	3,92	....
RICHEMONT UNITS	CH	2580,50	− 1,33
ROY.PHILIPS ELE	NL ⋆	28,72	+ 0,91
RYANAIR HLDGS	IR ⋆	11,02	+ 0,36
SAIRGROUP N	CH	74,08	− 0,44
SAS DANMARK A/S	DK	9,80	+ 1,39
SEB	FR ⋆	53,05	− 0,09
SODEXHO ALLIANC	FR ⋆	54,90	+ 0,27
TELE PIZZA	ES ⋆	1,91	+ 0,53
THE SWATCH GRP	CH	1099,62	....
THE SWATCH GRP	CH	226,51	....
THOMSON MULTIME	PA	31,45	+ 0,61
J D WETHERSPOON	GB	5,40	+ 0,88
WILSON BOWDEN	GB	12,05	+ 0,66
WM-DATA -B-	SE	2,53	− 1,24
WOLFORD AG	AT ⋆	18	− 0,55
WW/WW UK UNITS	IR ⋆	1,06	− 0,93
▶ DJ E STOXX CYC GO P		125,50	+ 0,63
PHARMACIE			
ACTELION N	CH	31,61	− 1,54
ALTANA AG	DE ⋆	48,40	− 2,22
AMERSHAM	GB	9,73	− 1,60
ASTRAZENECA	GB	51,60	+ 1,74
AVENTIS	FR ⋆	82,40	+ 1,17
BB BIOTECH	CH	68,97	+ 0,72
CELLTECH GROUP	GB	15,23	− 0,10
ELAN CORP	IR ⋆	60,30	+ 0,82
ESSILOR INTL	FR ⋆	337,90	+ 1,81
FRESENIUS MED C	DE ⋆	90,10	− 0,99
GALEN HOLDINGS	GB	11,69	+ 0,68
GAMBRO -A-	SE	6,95	− 0,76
GLAXOSMITHKLINE	GB	29,46	+ 1,25
H. LUNDBECK	DK	27,35	....
NOVARTIS N	CH	39,90	+ 3,95
NOVO-NORDISK -B	DK	216,23	....
NOVOZYMES -B-	DK	24,17	− 2,17
ORION B	FI ⋆	18,25	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	12,24	....
PHONAK HLDG N	CH	3233,03	....
QIAGEN NV	NL ⋆	21,90	+ 0,64
ROCHE HLDG G	CH	80,66	− 1,61
SANOFI SYNTHELA	FR ⋆	72,95	+ 0,90
SCHERING AG	DE ⋆	58,25	+ 0,43
SERONO -B-	CH	989,66	+ 2,87
SHIRE PHARMA GR	GB	16,51	....
SMITH & NEPHEW	GB	5,72	− 1,63
SSL INTL	GB	9,02	− 0,70
SULZER AG 100N	CH	223,88	− 0,15
SYNTHES-STRATEC	CH	734,18	− 0,36
UCB	BE ⋆	44,50	− 0,56
WILLIAM DEMANT	DK	30,22	− 3,85
WS ATKINS	GB	11,90	− 0,66
ZELTIA	ES ⋆	10,42	− 0,29
▶ DJ E STOXX HEAL		546,18	+ 0,75
ÉNERGIE			
BG GROUP	GB	4,49	+ 1,79
BP	GB	9,38	− 0,34
CEPSA	ES ⋆	12,86	− 0,54
COFLEXIP	FR ⋆	189	+ 1,61
DORDTSCHE PETRO	NL ⋆	2,39	+ 3,91
ENI	IT ⋆	14,04	− 0,07
ENTERPRISE OIL	GB	9,35	+ 0,51
HELLENIC PETROL	GR	6,98	....
LATTICE GROUP	GB	2,56	− 0,61
OMV AG	AT ⋆	102,21	− 0,76
PETROLEUM GEO-S	NO	11,59	− 0,53
REPSOL YPF	ES ⋆	18,14	+ 0,78
ROYAL DUTCH CO	NL ⋆	61,42	− 0,21
SAIPEM	IT ⋆	6,44	+ 2,71
SHELL TRANSP	GB	8,70	....
TOTAL FINA ELF	FR ⋆	159,20	− 0,25
IHC CALAND	NL ⋆	56,20	+ 0,54
▶ DJ E STOXX ENGY P		340,70	− 0,13
SERVICES FINANCIERS			
3I GROUP	GB	14,96	+ 1,28
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	16,35	+ 0,49
BHW HOLDING AG	DE ⋆	35,40	+ 1,29
BPI R	PT ⋆	2,50	....
BRITISH LAND CO	GB	7,57	− 0,42
CALEDONIA INV.S	GB	13,93	− 0,56
CANARY WHARF GR	GB	8,28	....
CATTLES ORD.	GB	4,50	− 1,04
CLOSE BROS GRP	GB	12,45	+ 1,68
COBEPA	BE ⋆	64,20	....
CONSORS DISC-BR	DE ⋆	12,65	− 0,39
CORIO NV	NL ⋆	25	+ 1,01
CORP FIN ALBA	ES ⋆	24,70	+ 1,23
DAB BANK AG	DE ⋆	14,28	+ 2,07
DEPFA-BANK	DE ⋆	83,95	+ 1,02
DROTT -B-	SE	11,35	+ 1,90
EURAZEO	FR ⋆	62,50	− 1,57
FINAXA	FR ⋆	110,90	+ 2,69
FORTIS (B)	BE ⋆	28,90	− 0,34
FORTIS (NL)	NL ⋆	28,86	− 0,10
GECINA	FR ⋆	94,95	+ 0,53
GIMV	BE ⋆	35,49	− 0,03
GREAT PORTLAND	GB	4,41	+ 1,45
HAMMERSON	GB	8,04	+ 2,83
ING GROEP	NL ⋆	35,88	+ 0,50
LAND SECURITIES	GB	14,01	− 0,11
LIBERTY INTL	GB	8,33	+ 0,38
MAN GROUP	GB	15,06	....
MARSCHOLLEK LAU	DE ⋆	70,20	+ 3,85
MEDIOBANCA	IT ⋆	13	− 0,08
METROVACESA	ES ⋆	16	− 0,44
MONTEDISON	IT ⋆	3,17	+ 0,63
PROVIDENT FIN	GB	9,48	− 0,17
REALDANMARK	DK	71,18	....
RODAMCO EUROPE	NL ⋆	42	....
RODAMCO NORTH A	NL ⋆	42	− 0,12
SCHRODERS	GB	13,63	+ 1,53
SIMCO N	FR ⋆	80,55	− 0,31
SLOUGH ESTATES	GB	5,64	+ 1,13
TECAN GRP N	CH	75,89	− 4,55
UNIBAIL	FR ⋆	59,75	− 0,08
VALLEHERMOSO	ES ⋆	7,58	− 0,26
WCM BETEILIGUNG	DE ⋆	13,65	+ 0,52
▶ DJ E STOXX FINS P		267,58	+ 0,34
ALIMENTATION ET BOISSON			
ALLIED DOMECQ	GB	6,37	+ 0,25
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,50	+ 0,21
BBAG OE BRAU-BE	AT ⋆	44,60	+ 0,22
BRAU-UNION	AT ⋆	43,50	+ 0,67
CADBURY SCHWEPP	GB	7,49	− 0,42
CARLSBERG -B-	DK	49,29	− 0,81
CARLSBERG AS -A	DK	45,66	− 1,45
COCA COLA HBC	GR	15,34	....
DANISCO	DK	40,96	− 0,65
DANONE	FR ⋆	146,10	+ 0,83
DELTA HOLDINGS	GR	7,96	....
DIAGEO	GB	11,12	− 0,85
ELAIS OLEAGINOU	GR	17,58	....
ERID.BEGH.SAY	FR ⋆	97	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ⋆	43,30	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,28	− 1,19
KAMPS	DE ⋆	6,50	+ 0,31
KERRY GRP-A-	GB	22,12	− 1,06
KONINKLIJKE NUM	NL ⋆	42,80	+ 0,38
MONTEDISON	IT ⋆	3,17	+ 0,63
NESTLE N	CH	236,06	− 0,28
NORTEL NETWORKS	GB	....	....
PARMALAT	IT ⋆	3	....
PERNOD RICARD	FR ⋆	86,05	+ 0,06
RAISIO GRP -V-	FI ⋆	1,25	+ 0,81
SCOTT & NEWCAST	GB	8,28	....
SOUTH AFRICAN B	GB	7,96	− 0,20
TATE & LYLE	GB	4,52	− 0,69
TOMKINS	GB	2,97	− 2,08
UNILEVER	NL ⋆	65,55	....
UNILEVER	GB	9,38	....
UNIQ	GB	3,24	....
WHITBREAD PLC	GB	10,11	− 1,39
▶ DJ E STOXX F & BV P		246,37	+ 0,28
BIENS D'ÉQUIPEMENT			
ABB N	CH	12,02	+ 0,55
ADECCO N	CH	56,63	+ 0,29
AGGREKO	GB	7,60	....
ALSTOM	FR ⋆	30,44	− 0,52
ALTRAN TECHNO	FR ⋆	54,65	+ 2,25
ALUSUISSE GRP N	CH	829,66	....
ARRIVA	GB	5,40	− 0,87
ASSA ABLOY-B-	SE	14,22	+ 1,13
ASSOC BR PORTS	GB	6,26	....
ATLAS COPCO -A-	SE	23,29	+ 0,69
ATLAS COPCO -B-	SE	22,23	+ 1,21
ATTICA ENTR SA	GR	7	....
BAA	GB	10,49	+ 0,45
BBA GROUP PLC	GB	4,36	− 0,36
BODYCOTE INTL	GB	3,90	− 1,59
BUDERUS AG	DE ⋆	26,38	+ 0,50
CAPITA GRP	GB	7,47	− 1,25
CDB WEB TECH IN	IT ⋆	3,87	+ 2,38
CGIP	FR ⋆	35,40	+ 1,58
CIR	IT ⋆	1,30	....
COOKSON GROUP P	GB	2,05	− 0,76
COPENHAGEN AIRP	DK	76,55	− 4,20
DAMPSKIBS -A-	DK	7923,82	....
DAMPSKIBS -B-	DK	8796,79	− 0,30
DAMSKIBS SVEND	DK	11751,43	− 0,11
DE LA RUE	GB	8,36	+ 0,76
E.ON AG	DE ⋆	61,30	+ 0,25
EADS SICO.	FR ⋆	19,79	+ 4,16
ELECTROCOMPONEN	GB	7,98	− 1,75
ENIRO	SE	9,50	− 0,56
EPCOS	DE ⋆	45,10	− 1,53
EUROTUNNEL	FR ⋆	1,03	− 0,96
EXEL	GB	11,53	+ 0,55
GROUP 4 FALCK	DK	121,54	....
FINMECCANICA	IT ⋆	0,99	....
FINNLINES	FI ⋆	22,20	+ 0,86
FKI	GB	3,05	+ 0,52
FLS IND.B	DK	12,89	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ⋆	37,10	+ 0,68
GAMESA	ES ⋆	23,88	+ 0,29
GKN	GB	4,80	− 1,30
GROUP 4 FALCK	DK	121,54	....
HAGEMEYER NV	NL ⋆	18,24	− 0,16
HALKOR	GR	4,28	....
HAYS	GB	2,75	− 0,57
HEIDELBERGER DR	DE ⋆	56	+ 0,72
HUHTAMAKI OYJ	FI ⋆	33,30	+ 0,91
IFIL	IT ⋆	6,89	− 0,72
IMI PLC	GB	3,59	− 1,30
IND.VAERDEN -A-	SE	16,98	....
INDRA SISTEMAS	ES ⋆	9,79	− 0,61
INVENSYS	GB	1,25	....
INVESTOR -A-	SE	13,26	− 0,79
INVESTOR -B-	SE	13,16	....
ISS	DK	66,08	− 0,20
JOT AUTOMATION	FI ⋆	0,44	....
KINNEVIK -B-	SE	21,44	− 1,46
KONE B	FI ⋆	86	− 1,15
LEGRAND	FR ⋆	200	....
LINDE AG	DE ⋆	46,20	+ 0,43
MAN AG	DE ⋆	25,25	− 0,20
MEGGITT	GB	3,74	+ 0,42
METSO	FI ⋆	9,41	− 1,98
MG TECHNOLOGIES	DE ⋆	11,53	+ 0,26
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,97	+ 0,40
NKT HOLDING	DK	24,85	+ 0,54
EXEL	GB	11,53	+ 0,55
PACE MICRO TECH	GB	5,89	− 1,06
PARTEK	FI ⋆	9,75	− 2,50
PENINS.ORIENT.S	GB	3,76	+ 3,03
PERLOS	FI ⋆	8,85	− 1,67
PREMIER FARNELL	GB	4,28	+ 1,50
RAILTRACK	GB	4,83	− 0,33
RANDSTAD HOLDIN	NL ⋆	11,60	+ 2,65
RENTOKIL INITIA	GB	3,63	+ 0,44
REXAM	GB	5,31	+ 0,90
REXEL	FR ⋆	67,45	....
RHI AG	AT ⋆	20,50	− 0,97
RIETER HLDG N	CH	271,28	− 0,72
ROLLS ROYCE	GB	3,30	....
SANDVIK	SE	23,24	....
SAURER N	CH	325,28	....
SCHNEIDER ELECT	FR ⋆	62,30	− 0,64
SECURICOR	GB	2,64	....
SECURITAS -B-	SE	18,41	....
SERCO GROUP	GB	5,92	....
SGL CARBON	DE ⋆	32,05	....
SHANKS GROUP	GB	2,80	....
SIDEL	FR ⋆	50	....
SINGULUS TECHNO	DE ⋆	25,95	+ 1,37
SKF -B-	SE	17,62	+ 2,47
SMITHS GROUP	GB	11,74	− 0,67
SOPHUS BEREND -	DK	27,53	+ 0,99
SPIRENT	GB	2,18	− 2,82
STOLT NIELSEN	LU ⋆	....	....
TELE2 -B-	SE	32,47	+ 1,32
THALES	FR ⋆	42,44	+ 0,07
TOMRA SYSTEMS	NO	13,31	+ 1,41
TPI	ES ⋆	4,76	+ 1,06
TRA

VALEURS FRANCE

● L'action du groupe publicitaire **Havas Advertising** était en hausse de 2,21 %, à 10,62 euros, mardi 21 août, à l'ouverture de la Bourse de Paris. La société a précisé qu'elle prolongeait son offre amicale sur le groupe d'achat d'espaces publicitaires Tempus jusqu'au 3 septembre et souligne avoir reçu à ce jour des engagements portant sur 25,6 % des actions.

● Le titre d'**Alstom** était en repli de 0,49 %, à 30,45 euros mardi, lors des premiers échanges. L'entreprise vient d'engranger un nouveau contrat pour l'installation en Malaisie d'une centrale thermique à cycle combiné de 675 MW. En comptant les deux contrats signés respectivement avec l'Australie et Bahrein il y a quelques jours, le montant total des commandes s'élève à 820 millions d'euros.

● Le titre de l'équipementier **Alcatel** se reprenait mardi, et débutait la séance en progression de 1,41 %, à 17,3 euros. Il affiche un recul de plus de 70 % depuis le début de l'année.

● L'action du groupe de BTP **Vinci** perdait 0,15 %, à 66,4 euros à l'ouverture, mardi. La société a déposé le 15 août une offre de reprise de l'entreprise aéroportuaire britannique TBI, rejetée au vu du prix jugé insuffisant. Le PDG de TBI a déclaré au *Financial Times* qu'il discutait avec deux repreneurs et envisageait le retrait de TBI de la Bourse.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 21 AOÛT — **Cours à 12 h 30**

Dernier jour de négociation des OSRD : 27 août

France ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ACCOR	42,17	276,62	+0,76	1
AGF	60,45	396,53	−0,74	2
AFFINE	37,96	249	+0,03	2,82
AIR FRANCE G	18,39	120,63	+1,66	0,14
AIR LIQUIDE	154,40	1012,80	−0,90	3
ALCATEL	17,26	113,22	+1,17	0,48
ALCATEL O	8,55	56,08	...	0,10
ALSTOM	30,35	199,08	−0,82	0,55
ALTRAN TECHN	54,85	359,79	+2,62	0,14
ATOS ORIGIN	85,85	563,14	+1,18	...
ARBEL	5,65	37,06	...	0,53
AVENTIS	82,45	540,84	+1,23	0,50
AXA	32,52	213,32	−1,22	2,20
BAIL INVESTI	127,30	835,03	−0,24	7,16
BAZAR HOT. V	...	...	...	3
BEGHIN SAY	37,30	244,67	−1,84	...
BIC	44	288,62	−1,12	0,29
BNPPARIBAS	100,20	657,27	−0,60	2,25
BOLLORE	257	1685,81	−0,77	3
BOLLORE INV	53,90	353,56	+3,16	0,20
BONGRAIN	43,50	285,34	−0,57	1,40
BOUYGUES	38,01	249,33	+0,61	0,36
BOUYGUES OFF	45,19	296,43	+2,70	1,10
BULL#	1,62	10,63	−1,82	...
BUSINESS OBJ	26,90	176,45	−0,37	...
B T P (LA CI	...	...	...	0,46
BURELLE (LY)	59,20	388,33	...	0,50
CANAL +	3,63	23,81	+0,55	0,15
CAP GEMINI	77	505,09	+1,99	1,20
CARBONE-LORR	41,80	274,19	...	1,06
CARREFOUR	60,95	399,81	+0,33	0,50
CASINO GUICH	89,40	586,43	+1,36	1,33
CASINO GUICH	66	432,93	+4,76	1,37
CASTORAMA DU	59,95	393,25	+1,61	2,85
CEA INDUSTRI	174	1141,37	+0,52	22,85
CEGID (LY)	104	682,20	...	2
CEREOL	26,10	171,20	−0,57	...
CERESTAR	28	183,67	...	...
CFF.RECYCLIN	45,55	298,79	−0,11	1,30
CGIP	35,02	229,72	+0,49	1
CHARGEURS	...	...	...	2,13
CHRISTIAN DA	91	596,92	+0,50	0,90
CHRISTIAN DI	39,30	257,79	...	0,50
CIC -ACTIONS	124,70	817,98	−0,48	2,29
CIMENTS FRAN	52,10	341,75	−0,67	1,40
CLARINS	87,50	573,96	+0,11	1,10
CLUB MEDITER	63,15	414,24	+1,61	1
CNP ASSURANC	36,60	240,08	+0,33	1,08
COFACE	79	518,21	...	1,75
COFLEXIP	188,90	1239,10	+1,56	1,16
COLAS	66	432,93	+0,61	2,13
CONTIN.ENTRE	47,90	314,20	...	2
CPR	58	380,46	...	...
CRED.FON.FRA	12,21	80,09	−1,93	0,58
CREDIT LYONN	45,18	296,36	+0,24	0,65
CS COM.ET SY	7,16	46,97	+0,99	...
DAMART	79,50	521,49	...	3,40
DANONE	146	957,70	+0,76	1,90
DASSAULT-AVI	305	2000,67	+1,67	6,20
DASSAULT SYS	46,20	303,05	+0,92	0,31
DEVEAUX(LY)#	71	465,73	...	4,20
DEV.R.N-P.CA	14,50	95,11	...	0,55
DMC (DOLLFUS	9,75	63,96	+0,21	0,61
DYNACTION	26,04	170,81	−3,52	0,50
EIFFAGE	74,90	491,31	+1,35	0,78
ELIOR	12,86	84,36	−1,08	0,07
ELEC.MADAGAS	...	...	...	...
ENTENIAL(EX	33,50	219,75	+0,15	0,40
ERAMET	32,15	210,89	−1,32	1,30
ESSILOR INTL	337,70	2215,17	+1,75	3,90
ESSO	83,15	545,43	−0,12	4
EULER	53	347,66	−0,56	1,40
EURAZEO	62,55	410,30	−1,50	0,48
EURO DISNEY	0,96	6,30	...	...
EUROTUNNEL	1,03	6,76	−0,96	...
FAURECIA	62,60	410,63	−0,48	0,91
FIMALAC	40,85	267,96	+0,12	0,90
F.F.P. (NY)	107,90	707,78	...	1,80
FINAXA	110,90	727,46	+2,69	2,20
FONC.LYON.#	31,50	206,63	−0,63	0,85
FRANCE TELEC	41,50	272,22	−0,48	1
FROMAGERIES	111,20	729,42	−0,27	2,22
GALERIES LAF	162,50	1065,93	−0,61	0,60
GAUMONT #	41	268,94	+2,76	0,57
GECINA	94,90	622,50	+0,48	3,34
GENERALE DE	19,80	129,88	−1	...
GEOPHYSIQUE	55,25	362,42	−0,27	1,22
GFI INFORMAT	16,35	107,25	+3,48	0,15
GRANDVISION	18,60	122,01	−0,32	0,25
GROUPE ANDRE	120	787,15	...	1,98
GROUPE GASCO	81,60	535,26	+0,74	3
GR.ZANNIER (	86,15	565,11	−1,99	0,73
GROUPE PARTO	66,10	433,59	+0,76	1,68
GUYENNE GASC	85,40	560,19	−0,70	1,50
HAVAS ADVERT	10,35	67,89	−0,38	0,17
IMERYS	115,30	756,32	−1,03	3,60
IMMOBANQUE	129	846,18	+1,57	10,67
IMMEUBLES DE	...	...	...	0,30
INFOGRAMES E	17,54	115,05	−2,12	...
IM.MARSEILLA	...	...	...	22,26
INGENICO	27,56	180,78	+0,58	0,10
ISIS	175	1147,92	+3,55	2,40
JC DECAUX	13,19	86,52	−0,08	...
KAUFMAN ET B	19,75	129,55	−0,85	0,82
KLEPIERRE	104,20	683,51	+0,19	2,75
LAFARGE	102,50	672,36	−0,49	2,20
LAGARDERE	53,55	351,26	−1,11	0,78
LAPEYRE	54,25	355,86	−1,90	1,08
LEBON (CIE)	56,30	369,30	−2,60	2,30
LEGRAND ORD.	200	1311,91	...	...
LEGRIS INDUS	53,50	350,94	+0,19	1,20
LIBERTY SURF	3,52	23,09	−2,22	...
LOCINDUS	132,60	869,80	+1,22	10,18
L'OREAL	75,35	494,26	+0,47	0,44
LOUVRE #	75,30	493,94	−0,26	1,24
LVMH MOET HE	55,40	363,40	+0,45	0,53
MARINE WENDE	64,50	423,09	−0,77	2
MAUREL ET PR	15,45	101,35	−0,19	0,91
METALEUROP	5	32,80	+1,63	0,61
MICHELIN	34,50	226,31	−0,98	0,80
MARIONNAUD P	53,60	351,59	−1,47	...
MONTUPET SA	15,20	99,71	+1,06	0,17
MOULINEX	2,96	19,42	+2,07	0,61
NATEXIS BQ P	101,10	663,17	−0,39	2,50
NEOPOST	31,75	208,27	−0,78	...
NEXANS	29,27	192	+1,11	...
NORBERT DENT	22	144,31	+0,09	0,40
NORD-EST	28,05	184	+0,18	0,94
NRJ GROUP	17,60	115,45	−1,95	0,15
OBERTHUR CAR	8,75	57,40	−0,34	...
OLIPAR	8	52,48	...	...
ORANGE	7,35	48,21	+1,52	...
OXYG.EXT-ORI	...	...	...	14,68
PECHINEY ACT	54,70	358,81	+0,18	1
PECHINEY B P	53	347,66	...	3,31
PENAUILLE PO	52	341,10	−2,89	0,28
PERNOD-RICAR	86,20	565,43	+0,23	0,80
PEUGEOT	51,35	336,83	−0,87	5
PINAULT-PRIN	156,60	1027,23	−0,25	2,18
PLASTIC OMN	86,30	566,09	...	2
PROVIMI	16,72	109,68	−1,70	...
PSB INDUSTRI	87	570,68	+0,99	3,50
PUBLICIS GR	26,89	176,39	+2,63	0,20
REMY COINTRE	33,30	218,43	+0,76	0,90
RENAULT	49,57	325,16	−0,18	0,91
REXEL	67,80	444,74	+0,52	1,61
RHODIA	11,60	76,09	−0,60	0,40
ROCHETTE (LA	7,85	51,49	...	0,18
ROYAL CANIN	134,70	883,57	+0,07	1,10
ROUGIER #	58,30	382,42	+0,17	3,05
RUE IMPERIAL	...	...	...	21,19
SADE (NY)	...	...	...	2,15
SAGEM S.A.	55,25	362,42	+0,45	0,60
SAGEM ADP	39	255,82	+2,60	0,70
SAINT-GOBAIN	171,30	1123,65	+0,94	4,30
SALVEPAR (NY	63,20	414,56	−1,40	3,05
SANOFI SYNTH	73,20	480,16	+1,24	0,44
SCHNEIDER EL	62,55	410,30	−0,24	1,60
SCOR	49,78	326,54	+0,57	1,70
S.E.B.	52,95	347,33	−0,28	1,90
SEITA	44,50	291,90	...	1,25
SELECTIBAIL	15,50	101,67	+0,98	1,56
SIDEL	50	327,98	...	...
SILIC	...	...	...	6,68
SIMCO	80,35	527,06	−0,56	2,60
SKIS ROSSIGN	15,90	104,30	+0,06	0,23
SOCIETE GENE	64,50	423,09	+1,34	2,10
SODEXHO ALLI	54,60	358,15	−0,27	2,24
SOGEPARC (FI	...	...	...	0,50
SOMMER-ALLIB	56	367,34	...	...
SOPHIA	32,70	214,50	+0,06	1,52
SOPRA #	61,90	406,04	−0,80	0,62
SPIR COMMUNI	82,10	538,54	...	3
SR TELEPERFO	22,86	149,95	−0,44	0,15
STUDIOCANAL	14,50	95,11	...	0,54
SUCR.PITHIVI	430	2820,62	−1,71	11
SUEZ	38,30	251,23	−0,47	3,30
TAITTINGER	...	...	...	11,62
THALES	42,44	278,39	+0,07	0,62
TF1	33,30	218,43	+0,91	0,65
TECHNIP	163,50	1072,49	+3,15	3,30
THOMSON MULT	31,62	207,41	+1,15	...
TOTAL FINA E	159,40	1045,60	−0,13	3,30
TRANSICIEL #	38,70	253,86	−0,77	0,50
UBI SOFT ENT	40,39	264,94	+0,98	...
UNIBAIL	59,75	391,93	−0,08	5
UNILOG	73,80	484,10	−0,27	0,39
USINOR	12,89	84,55	−1,23	0,56
VALEO	49,30	323,39	−1,79	1,35
VALLOUREC	53,60	351,59	+2,10	1,30
VICAT	...	...	...	0,95
VINCI	66,15	433,92	−0,53	1,65
VIVENDI ENVI	47,60	312,24	+2,30	0,55
VIVENDI UNIV	60,75	398,49	+0,41	1
WANADOO	5,48	35,95	+1,48	...
WORMS (EX.SO	19,51	127,98	−1,91	0,50
ZODIAC	254,30	1668,10	−1,05	3,80

International ▶ Une sélection	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ADECCO	56,70	371,93	−0,09	4,21
AMERICAN EXP	41,68	273,40	+0,72	0,08
AMVESCAP EXP	...	...	...	0,10
ANGLOGOLD LT	39,49	259,04	+1,91	0,92
A.T.T. #	21,30	139,72	+0,66	0,04
BARRICK GOLD	18	118,07	...	0,10
COLGATE PAL.	61	400,13	−0,81	0,17
CROWN CORK O	...	...	...	0,25
DIAGO PLC	...	...	...	0,14
DOW CHEMICAL	...	...	...	0,33
DU PONT NEMO	44,90	294,52	+0,92	0,34
ECHO BAY MIN	1,05	6,89	−0,94	0,02
ELECTROLUX	16	104,95	...	...
ELF GABON	173	1134,81	...	47,24
ERICSSON #	5,55	36,41	+2,78	0,04
FORD MOTOR #	22,79	149,49	−0,91	0,29
GENERAL ELEC	45,57	298,92	+0,37	0,16
GENERAL MOTO	61,50	403,41	−3	0,47
GOLD FIELDS	4,71	30,90	−1,88	0,15
HARMONY GOLD	5,71	37,46	+2,88	0,09
HITACHI #	9,17	60,15	+0,77	0,02
HSBC HOLDING	13	85,27	+0,39	0,31
I.B.M.	113,70	745,82	−0,44	0,14
I.C.I.	7,28	47,75	+8,82	0,32
ITO YOKADO #	48	314,86	−0,31	0,09
I.T.T. INDUS	49,30	323,39	+1,23	0,15
KINGFISHER P	5,89	38,64	+0,34	0,18
MATSUSHITA	15,41	101,08	+0,33	0,03
MC DONALD'S	32,42	212,66	−0,58	0,21
MERK AND CO	76,75	503,45	−0,45	0,34
MITSUBISHI C	9,17	60,15	+0,55	0,02
NESTLE SA #	237,40	1557,24	+1,15	23,42
NORSK HYDRO	45,70	299,77	+0,11	1
PFIZER INC	45,80	300,43	−0,30	0,10
PHILIP MORRI	49,66	325,75	+0,69	0,53
PROCTER GAMB	82,55	541,49	+0,86	0,38
RIO TINTO PL	18,50	121,35	+1,93	0,42
SCHLUMBERGER	57	373,90	+0,44	0,22
SEGA ENTERPR	17,70	116,10	+5,42	0,08
SHELL TRANSP	...	...	...	0,14
SONY CORP. #	50,65	332,24	−4,34	0,13
T.D.K. #	50,70	332,57	−0,20	0,13
TOSHIBA #	5,32	34,90	+3,50	0,03
UNITED TECHO	80,50	528,05	+1,90	0,22
ZAMBIA COPPE	0,44	2,89	−2,22	...
	...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❱ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ;

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 21 AOÛT

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	9,90	64,94	...
AB SOFT	2,89	18,96	−0,34
ACCESS COMME	4,80	31,49	+0,42
ADL PARTNER	13,49	88,49	−0,07
ADL PARTNER	6,94	45,52	+23,05
ALGORIEL #	5,50	36,08	−1,26
ALPHAMEDIA	0,95	6,23	...
ALPHA MOS #	4,36	28,60	−0,46
ALPHA MOS BO	0,18	1,18	...
ALTAMIR & CI	126,40	829,13	+0,08
ALDETA	3,50	22,96	...
ALTI #	8,60	56,41	−2,16
A NOVO #	21,70	142,34	+1,50
ARTPRICE COM	8,64	56,67	−1,14
ASTRA	0,68	4,46	...
AUFEMININ.CO	0,84	5,51	−2,33
AUTOMA TECH	4,81	31,55	−1,84
AVENIR TELEC	2,07	13,58	−1,43
AVENIR TELEC	0,18	1,18	...
BAC MAJESTIC	2,09	13,71	+2,45
BARBARA BUI	16,89	110,79	−0,06
BCI NAVIGATI	5,80	38,05	−1,69
BELVEDERE	26,50	173,83	−1,89
BOURSE DIREC	2,85	18,69	−1,04
BRIME TECHNO	38,80	254,51	...
BRIME TECHN	0,90	5,90	...
BUSINESS ET	10,03	65,79	+0,50
BUSINESS INT	2,25	14,76	−3,43
BVRP ACT.DIV	10,80	70,84	+2,76
CAC SYSTEMES	3	19,68	...
CALL CENTER	8,43	55,30	−0,71
CARRERE GROU	16,35	107,25	+2,83
CAST	6,20	40,67	−10,14
CEREP	18,40	120,70	+1,04
CHEMUNEX	0,24	1,57	...
CMT MEDICAL	16,30	106,92	+0,37
COALA #	15,50	101,67	−0,06
COHERIS ATIX	12,97	85,08	+6,14
COIL	17,20	112,82	...
CION ET SYS	1,82	11,94	+7,06
CONSODATA	9,40	61,66	...
CONSODATA NV	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN	2,78	18,24	...
CROSS SYSTEM	1,34	8,79	...
CRYO #	5,30	34,77	−6,19
CRYONETWORKS	2,20	14,43	+10
CYBERDECK #	0,90	5,90	−2,17
CYBER PRES.P	12,70	83,31	+9,96
CYBERSEARCH	2,34	15,35	...
CYRANO #	0,42	2,76	−2,33
DALET #	3,15	20,66	−0,32
DATASQUARE #	1,46	9,58	...
DATATRONIC	3,65	23,94	+1,39
DESK #	0,89	5,84	...
DEVOTEAM #	17	111,51	−1,22
DMS #	13,15	86,26	...
D INTERACTIV	2,17	14,23	+5,85
DIREKT ANLAG	14,84	97,34	+9,93
DIREKT ANLAG	12,20	80,03	−2,79
DURAND ALLIZ	0,73	4,79	...
DURAN DUBOI	13,60	89,21	...
DURAN BS 00	0,15	0,98	...
EFFIK #	15,10	99,05	+0,67
EGIDE #	103,10	676,29	−1,81
EMME NV	14,27	93,61	+0,49
ESI GROUP	19,50	127,91	−0,51
ESKER	5,60	36,73	+2,19
EUROFINS SCI	10,90	71,50	+0,93
EURO.CARGO S	11,85	77,73	−0,42
FIMATEX #	3,28	21,52	−1,50
FI SYSTEM #	3,37	22,11	+2,43
FI SYSTEM BS	0,10	0,66	...
FLOREANE MED	7,99	52,41	+5,13
GAMELOFT COM	0,94	6,17	−6
GAUDRIOT #	37,20	244,02	−0,27
GENERIX #	24,85	163,01	+2,01
GENESYS #	13,50	88,55	−0,81
GENESYS BS00	2,50	16,40	...
GENSET	4,22	27,68	+1,20
GL TRADE #	36	236,14	+0,28
GUILLEMOT #	20,90	137,10	−4,74
GUYANOR ACTI	0,25	1,64	+4,17
HF COMPANY	50	327,98	−3,75
HIGH CO.#	111,20	729,42	−1,24
HIGH BON DE	3,25	21,32	...
HIGHWAVE OPT	7,39	48,48	−1,20
HIMALAYA	2,31	15,15	...
HI MEDIA	0,72	4,72	+5,88
HOLOGRAM IND	7,80	51,16	+5,41
HUBWOO.COM	2,39	15,68	+3,91
IB GROUP.COM	3,43	22,50	...
IDP	1,59	10,43	...
IDP BON 98 (...	1,07	7,02	...
INTERACTIF B	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	0,30	1,97	...
IGE +XAO	8,75	57,40	−1,46
ILOG #	9,51	62,38	−2,46
IMECOM GROUP	1,80	11,81	...
INFOSOURCES	0,65	4,26	−2,99
INFOSOURCE B	1,45	9,51	...
INFOTEL #	28,40	186,29	−0,18
INFO VISTA	4,40	28,86	+2,33
INTEGRA	1,12	7,35	+9,80
INTEGRA ACT.	...	...	...
INTERCALL #	1,37	8,99	+2,24
IPSOS #	71,80	470,98	...
IPSOS BS00	1,40	9,18	...
ITESOFT	2,24	14,69	−2,61
IT LINK	3,50	22,96	−7,41
IXO	0,74	4,85	+5,71
JEAN CLAUDE	0,98	6,43	...
JOLIEZ REGOL	0,98	6,43	...
KALISTO ENTE	1,35	8,86	...
KEYRUS PROGI	1,75	11,48	+1,16
LA COMPAGNIE	7	45,92	−2,91
LEXIBOOK # S	17,20	112,82	+1,18
LINEDATA SER	22,20	145,62	...
LYCOS EUROPE	1,10	7,22	+2,80
LYCOS FRANCE	2,70	17,71	−0,74
MEDCOST #	2,86	18,76	−20,56
MEDIDEP #	20	131,19	−1,48
MEMSCAP	2,43	15,94	−0,82
METROLOGIC G	58	380,46	−0,34
MICROPOLE	6,50	42,64	+0,78
MILLIMAGES	9,80	64,28	−0,61
MONDIAL PECH	3,61	23,68	...
NATUREX	14,50	95,11	−1,89
NET2S #	4,04	26,50	−3,81
NETGEM	3,70	24,27	+0,82
NETVALUE #	1,52	9,97	−0,65
NEURONES #	3,73	24,47	−1,58
NICOX #	59,50	390,29	−2,14
OLITEC	16,90	110,86	−5,59
OPTIMS #	2,23	14,63	−9,72
ORCHESTRA KA	1,06	6,95	...
OXIS INTL RG	0,21	1,38	−4,55
PERFECT TECH	10,01	65,66	−3,75
PERF.TECHNO.	0,27	1,77	...
PHARMAGEST I	16,99	111,45	...
PHONE SYS.NE	1,05	6,89	...
PICOGIGA	6,11	40,08	−2,24
PROSODIE #	36,90	242,05	−0,22
PROSODIE BS	8,46	55,49	...
PROLOGUE SOF	5,56	36,47	−0,54
QUALIFLOW	4,41	28,93	−2,22
QUANTEL	4,41	28,93	+0,23
R2I SANTE	8,19	53,72	−0,49
R2I SANTE BO	0,03	0,20	...
RECIF #	23,10	151,53	−3,75
REPONSE #	21,50	141,03	−2,27
REGINA RUBEN	0,74	4,85	−1,33
RIBER #	3,51	23,02	+0,29
RIGIFLEX INT	49,09	322,01	−7,46
RISC TECHNOL	8,82	57,86	−2,54
SAVEURS DE F	9,20	60,35	+0,66
GUILLEMOT BS	9,65	63,30	−0,10
SELF TRADE	2,77	18,17	+2,59
SILICOMP #	25,90	169,89	−1,89
SITICOM GROU	7,03	46,11	−4,35
SODITECH ING	5,80	38,05	+1,58
SOFT COMPUTI	4,75	31,16	+0,64
SOI TEC SILI	14,90	97,74	+2,76
SOI TEC BS 0	2,95	19,35	...
SOLUCOM	34,30	224,99	−2
SOLUCOM ACT	47,76	313,29	...
SQLI	1,80	11,81	−2,70
SQLI ACT.NOU	3,10	20,33	...
STACI #	2,28	14,96	−3,80
STELAX	0,67	4,39	...
SYNELEC #	16,30	106,92	+1,24
SYSTAR #	4,05	26,57	−0,25
SYSTRAN	2,49	16,33	...
TEL.RES.SERV	1,91	12,53	...
TELECOM CITY	4,27	28,01	−4,47
TETE DS LES	1,60	10,50	+3,23
THERMATECH I	18,80	123,32	+1,35
TITUS INTERA	5,42	35,55	−6,55
TITUS INTER	2,20	14,43	...

SECOND MARCHÉ

MARDI 21 AOÛT

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	33,90	222,37	−2,59
ACTIELEC TEC	5,55	36,41	−0,89
ALGECO #	90	590,36	...
ALTEDIA	33,80	221,71	+2,11
ALTEN (SVN)	17,18	112,69	−1,26
APRIL S.A.#(	17,61	115,51	+2,38
ARKOPHARMA #	51	334,54	−1,83
ASSYSTEM #	49,90	327,32	...
AUBAY	7,99	52,41	...
BENETEAU #	88,50	580,52	−0,56
BOIRON (LY)#	79,20	519,52	−4,35
BONDUELLE	44,45	291,57	+1,02
BQUE TARNEAU	91,85	602,50	−0,16
BRICORAMA #	48,11	315,58	−9,82
BRIOCHE PASQ	87	570,68	...
BUFFALO GRIL	11	72,16	+4,76
C.A. OISE CC	92	603,48	...
C.A. PARIS I	65	426,37	+0,46
C.A.PAS CAL	149	977,38	...
CDA-CIE DES	46	301,74	−0,22
CEGEDIM #	51,20	335,85	...
CIE FIN.ST-H	129	846,18	...
CNIM #	50,80	333,23	−5,40
COFITEM-COFI	60,50	396,85	...
DANE-ELEC ME	2,69	17,65	...
ENTRELEC GRO	61,85	405,71	...
ETAM DEVELOP	9,30	61	−7
EUROPEENNE C	38,50	252,54	+6,65
EXPAND S.A.	55,50	364,06	+0,18
FINATIS(EX.L	140,70	922,93	+0,07
FININFO	34,80	228,27	...
FLEURY MICHO	22,51	147,66	−1,40
GECI INTL	11,70	76,75	−7,87
GENERALE LOC	23,05	151,20	−1,71
GEODIS	38	249,26	−0,52
GFI INDUSTRI	29	190,23	+0,66
GRAND MARNIE ..	7998,50	52466,72	...
GROUPE BOURB	46	301,74	+1,10
GROUPE CRIT	14,40	94,46	−0,35
GROUPE FOCAL	64,15	420,80	+0,31
GROUPE J.C.D	150,30	985,90	...
HERMES INTL	163,10	1069,87	−0,55
HYPARLO #(LY	34,40	225,65	...
IMS(INT.META	7,91	51,89	−1,25
INTER PARFUM	66,10	433,59	−1,34
JET MULTIMED	39,50	259,10	...
LAURENT-PERR	32,80	215,15	+0,92
LDC	135	885,54	−1,82
LECTRA (B) #	5,25	34,44	−2,78
LOUIS DREYFU	14,03	92,03	−0,07
LVL MEDICAL	21,50	141,03	...
M6-METR.TV A	27,25	178,75	+3,45
MANITOU #	60,85	399,15	+0,25
MANUTAN INTE	40,54	265,92	+0,12
PARC DES EXP	117	767,47	...
PCAS #	22,97	150,67	...
PETIT FOREST	44,05	288,95	+0,11
PIERRE VACAN	61,55	403,74	+1,15
PINGUELY HAU	14	91,83	+0,65
POCHET	115	754,35	...
RADIALL #	69,90	458,51	−0,99
RALLYE (LY)	53,75	352,58	+0,09

TECHNOLOGIE **Placer derrière les caméras de vidéosurveillance un programme informatique capable de détecter automatiquement certains comportements, tel est le défi relevé par les chercheurs de l'équipe Orion de l'Inria. ● LE LOGICIEL dispose d'un vocabulaire de description de situations qui permet au système de prévenir un surveillant humain en cas de doute. ● UNE BOÎTE À OUTILS est en cours de création afin de fournir aux utilisateurs, tels que les banques, les moyens de décrire les comportements d'agression liés à leur activité. ● LES PISCINES, particulièrement délicates à surveiller pour les maîtres-nageurs, commencent à utiliser le système Poséidon, qui détecte les absences de mouvement inquiétantes des baigneurs. ● LA GRANDE-BRETAGNE dispose de 2,5 millions de caméras filmant chaque passant des centres-villes de 8 fois à 300 fois par jour.**

L'ordinateur commence à interpréter les images de vidéosurveillance

En associant l'informatique aux caméras, des chercheurs ont créé un vocabulaire de description des comportements d'individus suspects ou en situation dangereuse qui permet de les détecter automatiquement afin de donner l'alerte à bon escient

SOPHIA-ANTIPOLIS
de notre envoyé spécial

Souriez, vous êtes filmé. Sur la route, dans une rue, en métro, à la banque, devant certains cinémas ou à l'entrée des entreprises, dans la plupart des supermarchés et des grands magasins, les caméras veillent. La plupart du temps, elles n'ont qu'un rôle dissuasif car, faute de moyens, l'immense majorité des images qu'elles relaient ne sont pas visionnées par un homme et, aussitôt diffusées, se perdent dans le temps qui passe. Devant ce gâchis et, surtout, face aux pressions sécuritaires, l'idée a surgi il y a quelques années de placer derrière ces caméras des contrôleurs informatisés, chargés de détecter automatiquement certains comportements.

Le défi technologique est de taille, car, si l'œil et le cerveau humains peuvent saisir et interpréter toutes les subtilités d'un film muet comme *Les Temps modernes*, de Charlie Chaplin, comment apprendre à un logiciel que ce qu'il voit est l'ouvrier d'une chaîne de montage sur lequel on teste une délirante machine à nourrir son homme ? Sans entrer dans ces finesses, l'équipe Orion de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) à Sophia-Antipolis, près de Nice (Alpes-Maritimes), tente d'inculquer aux systèmes de vidéosurveillance les rudiments de l'interprétation des comportements. *« Il s'agit de faire le contraire des cinéastes qui tournent un film à partir d'un script,* explique Monique Thonnat, directeur de recherche à l'Inria et responsable du projet Orion. *Notre objectif est de prendre une séquence vidéo et d'en extraire le script sous-jacent, un scénario intéressant. »*

Dans tous les cas de figure, les utilisateurs veulent suivre une ou plusieurs personnes évoluant dans un décor figé. Les mathématiciens et les informaticiens doivent donc commencer par paramétrer la scène vide, décrire la forme, la fonction et les caractéristiques des objets. Cela peut être une poubelle sur un quai de métro, un distributeur automatique de billets dans un hall de gare ou une chaise dans un bureau. Une fois le décor planté dans la mémoire de la machine, on peut suivre facilement l'individu qui vient rompre le continuum spatial, deviner, dans le cas du métro, si cette personne marche, court – et dans quel sens –, s'arrête ou descend sur la voie, calculer le temps qu'elle passe devant le distributeur de boissons en notant si cela dépasse de beaucoup le temps moyen d'utilisation, etc. Si le logiciel détecte un comportement à risque ou dangereux, on ne lui demande pas de donner l'alerte générale mais d'attirer l'attention d'un opérateur humain, qui, lui, prendra la décision finale.

La résolution des images de vidéosurveillance étant assez mauvaise, les personnages se traduisent par des cylindres. Pas question pour l'instant de suivre les mouvements des jambes, du tronc ou des bras. Les logiciels parviennent néanmoins à suivre plusieurs sujets en même temps, y compris s'ils se croisent – grâce à l'historique des trajectoires et au suivi de la couleur des visages – ou se touchent par intermittences : *« Nous commençons à pouvoir reconnaître les interactions au sein d'un groupe,* explique Monique Thonnat, *classer ce qui se passe dans des niveaux comme "agité" ou "vivant", un des indices étant la vitesse latérale et ses variations. C'est une des mesures employées, et nous en ajoutons d'autres au fur et à mesure. »* En revanche, la foule reste une masse informe où tout le monde se masque.

> « Notre objectif est de prendre une séquence vidéo et d'en extraire le script sous-jacent, un scénario intéressant »

Depuis 1994, l'équipe Orion de l'Inria a pu faire évoluer ses modèles en participant à plusieurs programmes européens. Cela a commencé en 1994 avec un projet de trois ans baptisé Passwords, consistant à faire les premiers essais d'interprétation vidéo dans le métro et dans un supermarché, avec une seule caméra vidéo fixe et sans zoom. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans un supermarché Auchan de Turin, où les chercheurs se sont concentrés sur les parkings et sur la surveillance des rayonnages la nuit, lorsque ne sont présentes qu'un petit nombre de personnes facilement identifiables (celles qui font le ménage ou approvisionnent les gondoles). L'employé nettoyant le sol et le rôdeur tournant autour des voitures dans le parking suivent des trajectoires modélisables sans trop de peine. L'expertise sur le métro s'est approfondie en 1997-1998 avec le projet AVS-PV (pour *Advanced Vision Surveillance - Prevention of Vandalism*) et, depuis 2000, avec le programme Advisor, où l'objectif est l'utilisation de plusieurs caméras et l'introduction de techniques d'apprentissage permettant de diagnostiquer et de corriger les erreurs d'interprétation.

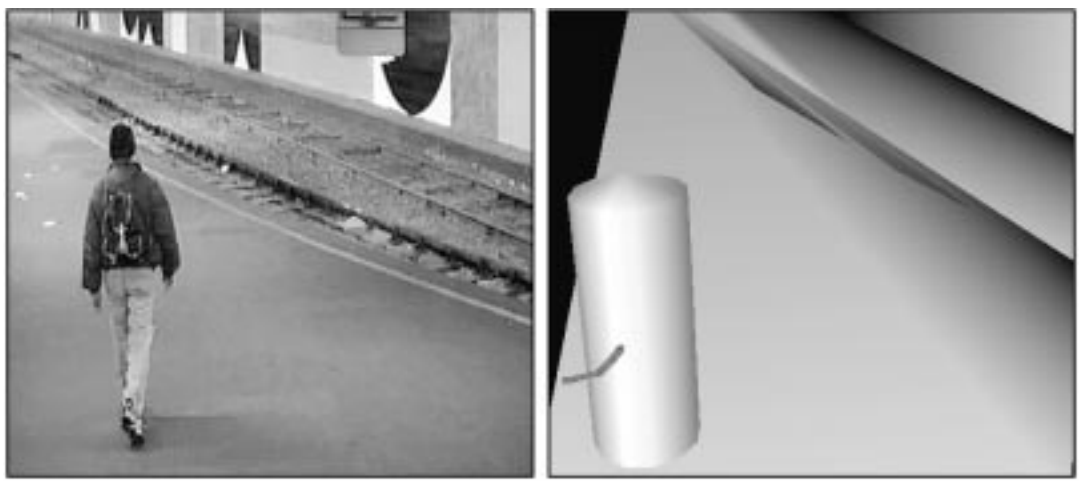

Exemple de reconnaissance de comportement humain dans une séquence vidéo prise dans le métro de Bruxelles (projet européen AVS-PV) : à gauche, les images d'une caméra de surveillance ; à droite, les résultats de l'interprétation vidéo, où la personne est représentée par un cylindre et sa trajectoire par une ligne au sol. Première séquence : une personne arrive sur le quai. Elle est immédiatement détectée.

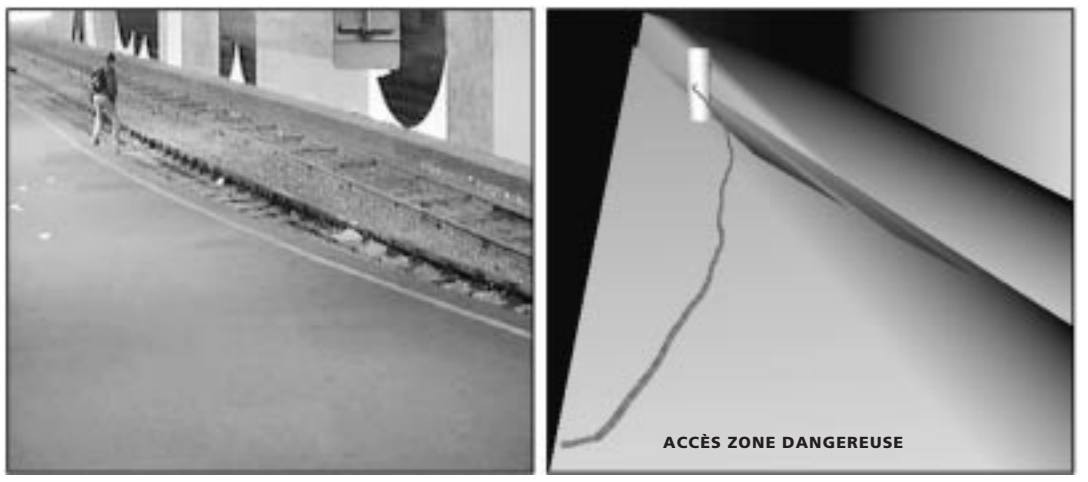

Deuxième séquence : la personne saute sur les rails. Un message « accès zone dangereuse » apparaît sur l'écran.

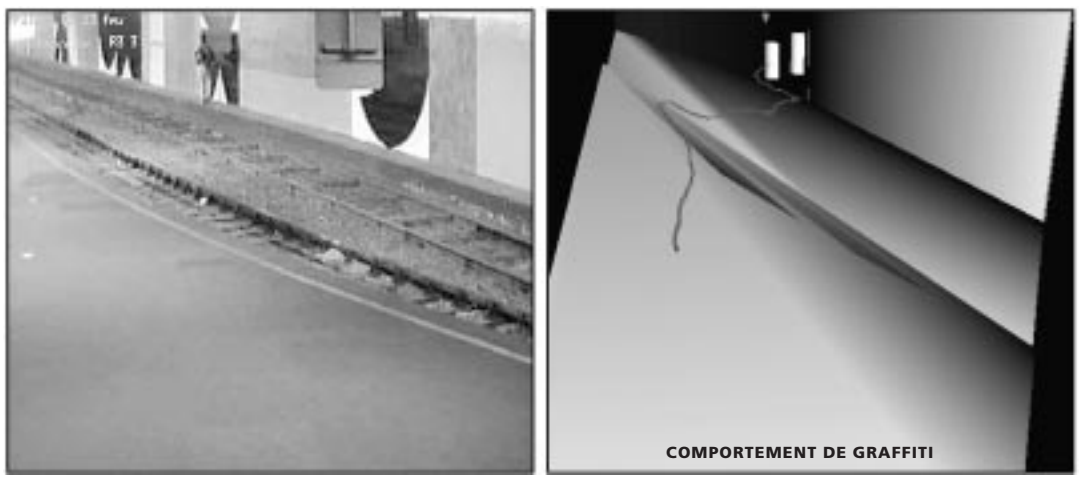

PHOTOS D. R.

Troisième séquence : la personne reste le long du mur du fond. Le système interprète ce comportement comme celui d'un probable auteur de graffiti.

Depuis 1998, Orion travaille également avec Bull pour franchir le pas séparant la recherche de l'application commerciale, en développant une « boîte à outils » de vidéosurveillance destinée notamment aux banques. Celles ci, précise Monique Thonnat, *« veulent comprendre les comportements d'agression et les détecter automatiquement afin de donner l'alerte. Un hold-up comprend un certain nombre de comportements typiques – comme le fait d'entasser toutes les personnes dans un coin –, des trajectoires bizarres – comme aller chercher quelqu'un derrière le guichet ou accéder à des zones interdites. Avec cette boîte à outils, nous proposons un langage, un vocabulaire avec lequel on peut décrire les comportements que l'utilisateur souhaite détecter. Nous avons à l'heure actuelle dix-huit événements, dix-huit verbes auxquels nous pouvons ajouter beaucoup de nuances avec les données de temps et de distance. Nous voulons fournir un langage le plus accessible possible afin que le programmeur soit de plus en plus l'utilisateur. »*

Ce même utilisateur n'a pas forcément des objectifs sécuritaires, policiers, à la Big Brother. L'équipe Orion va ainsi étudier une demande médicale sur la vidéosurveillance en milieu hospitalier et dans les maisons de retraite, l'idée étant d'alerter le personnel lorsqu'une personne âgée ou handicapée a des difficultés à se déplacer ou est tombée et ne se relève pas. En français, sécurité est un mot à double sens.

Pierre Barthélémy

Poséidon, le troisième œil des maîtres-nageurs-sauveteurs

IMAGES D'ANGOISSE. Enregistrée à la piscine municipale d'Ancenis (Loire-Atlantique) le 28 novembre 2000, la scène semble durer infiniment. Malgré son entraînement, le jeune homme présent à l'écran vient de s'évanouir lors d'une séance d'apnée dynamique, dès sa deuxième longueur de bassin. Il vient de toucher le fond, ses poumons remplis d'eau faisant ballast. S'il ne se passe rien d'ici trois minutes, il sera mort.

L'histoire se termine bien. Moins de trente secondes après avoir touché le fond de la piscine, le jeune nageur en est ressorti par un maître-nageur-sauveteur. Il n'a aujourd'hui aucune séquelle de l'accident. Il peut toutefois remercier celui qui a tout vu, tout enregistré, a donné l'alerte, et à qui il doit probablement la vie : le système automatique Poséidon d'aide à la prévention des noyades.

Développé par la jeune société française Vision-IQ, cet outil unique équipe une dizaine de piscines dans le monde. *« La problématique est la suivante,* explique Thierry Boeglin, directeur commercial France de Vision-IQ : *selon une étude de l'Association nationale pour la prévention des accidents en piscine, on estime entre 70 et 80 le nombre annuel de noyades mortelles dans les piscines françaises. En matière de responsabilité, le plan d'organisation de la surveillance et des secours définit les obligations des maîtres-nageurs, du chef de bassin et du directeur de la piscine, et prévoit notamment une "surveillance permanente et exclusive de l'ensemble du volume d'eau des bassins". »* Les élus locaux, qui peuvent être poursuivis en justice en cas d'accident, sont aussi sensibilisés au problème.

Une visite au bassin olympique de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), qui fut la première au monde équipée de Poséidon, souligne à quel point les vagues, les nageurs et, surtout, les mauvaises conditions de lumière et la réverbération empêchent l'œil humain de pénétrer jusqu'au fond de l'eau. Sans oublier non plus la perte de vigilance qui survient après plusieurs heures passées dans le vacarme et l'atmosphère tropicale d'une piscine. Lorsque l'on sait qu'en cas de noyade les trois premières minutes sont décisives, on comprend mieux l'utilité, pour les maîtres-nageurs-sauveteurs, d'un troisième œil performant.

Poséidon compte en général 16 caméras immergées par groupes de deux dans un bassin de 50 mètres – moitié moins pour un de 25 mètres. Elles sont reliées à l'unité centrale sur laquelle tourne le programme d'analyse des images. *« La vision est un phénomène dont l'incroyable complexité défie l'intuition,* explique le PDG fondateur de Vision-IQ, Jérôme Ménière, ingénieur centralien. *Ce qui nous semble simple est affreusement complexe pour la machine, notamment travailler, comme c'est le cas dans une piscine, dans des conditions de lumière ouverte. Nous faisons des recherches sur ces sujets depuis près de sept ans et nous avons développé plusieurs technologies pour rendre le système possible. »*

ALERTE AU BOUT DE 10 SECONDES

Avant toute chose, il faut calibrer la caméra, modéliser mathématiquement les défauts de son optique afin de les corriger par l'informatique. Une fois traitées, les images passent à la moulinette de deux algorithmes, ActiVolume et TextureScan. Le premier détecte tout volume supérieur à 20 cm de diamètre – soit la taille minimum d'un bébé vu sous l'angle le plus défavorable –, tandis que le second « nettoie » l'image des jeux de lumière et, par exemple, ne prend pas une ombre sur le fond du bassin pour un corps.

A partir de là, poursuit Jérôme Ménière, *« Poséidon fait du suivi de trajectoire. Il suit tous les nageurs et crée en permanence un modèle tridimensionnel du bassin. On demande à l'ordinateur de mettre en pré-alerte les corps qui coulent relativement lentement, avec une tolérance pour les petits mouvements car quelqu'un qui fait une crise d'épilepsie peut être agité de soubresauts. Au bout de 10 secondes d'immobilité au fond, Poséidon donne l'alerte. »* Celle-ci s'inscrit sur l'écran tactile de contrôle installé sur le banc des maîtres-nageurs tandis qu'un feu clignotant s'allume. Par ailleurs, chaque maître-nageur est équipé d'un bipeur-vibreur lui signalant non seulement l'alerte mais la position, dans le bassin, du nageur en difficulté.

Doté d'une bonne longueur d'avance sur le plan de la recherche pure, Vision-IQ compte bien imposer Poséidon comme un standard de sécurité, notamment aux Etats-Unis, où existent 200 000 grandes piscines et où les dommages et intérêts en cas d'accident mortel s'élèvent en moyenne à 2 millions de dollars (2,11 millions d'euros). Sachant que l'équipement d'un bassin de 25 m s'élève à 500 000 francs (76 000 euros), celui d'un bassin de 50 m à 900 000 francs (137 000 euros), et que celui d'un parc aquatique peut atteindre plusieurs millions de francs en fonction du nombre de bassins, le marché potentiel approche les 100 milliards de francs.

P. B.

La Grande-Bretagne, paradis des caméras

PATRIE de George Orwell, inventeur de Big Brother, la Grande-Bretagne est le paradis mondial des caméras de vidéosurveillance. Selon une enquête parue mercredi 1er août dans le quotidien *The Guardian*, pas moins de 2,5 millions de ces caméras seraient installées dans tout le pays. Un citoyen britannique est filmé en moyenne huit fois par jour, mais ce chiffre peut monter jusqu'à trois cents fois s'il passe sa journée dans le centre d'une grande ville. A Londres, pas moins de 150 000 caméras scrutent les rues, utilisées par la police ou des organisations privées. A Liverpool, le conseil municipal envisage actuellement l'emploi massif de la vidéosurveillance et étudie un système qui observerait l'équivalent de 100 hectares de rues.

La technologie va parfois plus loin que le simple visionnage passif. A Newham, dans l'est de Londres, les caméras ont été couplées, en 1998, à un logiciel de reconnaissance automatique des visages qui compare les figures des passants à celles des criminels locaux. L'ordinateur montre les cas intéressants à un opérateur qui valide le diagnostic de la machine et peut ensuite prévenir la police. Depuis que ce système a été mis en place, explique *The Guardian*, les agressions dans ce quartier de la capitale ont chuté de 21 %, le vandalisme de 26 % et les cambriolages de 39 %.

Si *« Big Brother is watching you »*, cela n'a pas l'air de déranger grand-monde outre-Manche. A Newham, des sondages réalisés auprès des habitants ont montré que 93 % des personnes étaient favorables à la vidéosurveillance et que 91 % souhaitaient davantage de caméras... Les groupes de défense des droits civiques sont très minoritaires car l'Argos moderne a fait ses preuves. Ainsi, la diffusion à la télévision d'une bande vidéo a permis, en 1993, d'arrêter les deux enfants de dix ans qui avaient assassiné le petit James Bulgar à Liverpool. Plus récemment, David Copeland, auteur de trois attentats à Londres en avril 1999, qui avaient tué trois personnes et en avaient blessé une centaine d'autres, a lui aussi été identifié grâce au portrait un peu flou que Scotland Yard avait pu extraire de l'enregistrement effectué par une caméra de vidéosurveillance.

P. B.

Ceux qui « prennent » les Miuras

Tous les toreros ne sont pas capables d'affronter les bêtes meurtrières de l'élevage de Zahariche. Le 15 août, Béziers a offert un extraordinaire après-midi en enfer

BÉZIERS
de notre envoyé spécial

Que reste-t-il d'un après-midi de toros ? Quelle image ? La splendeur des toros, le comportement des toros, leur regard, une entrée en piste, un port de tête... Ou bien tout se noie dans l'oubli qui court, ou l'on garde une estampe, charpente et muscles de table anatomique, cette course fulgurante, la menace constante.

Ofendido, par exemple, couleur anthracite maison (*cardeno*), robe brillante, 632 kilos, l'air mince, long, élancé, près de cinq ans d'âge, toro de Miura couru à Béziers le 15 août 2001 de 18 h 25 à 18 h 44. Fernandez Meca, sans se démonter, l'oblige de la main droite. A chaque passage, le fauve ralentit, jette un œil sur la fémorale. Meca obtient son oreille et ne l'a pas volée. Un tel toro, c'est un ensemble, un lot de six frères, ce qu'on appelle une « corrida ». Aussi homogène que possible, d'allure, de poids et d'âge. Une corrida de Miura, c'est un mythe en six apparitions, la tension singulière des heures qui précèdent, beaucoup de sueurs froides pour les toreros, et, quoi qu'il se passe, un après-midi en enfer. Souvent aussi, pas mal de déception.

Pourquoi ? Deux raisons : soit les Miuras ne sont plus ce qu'ils étaient. Soit ils sont ce qu'ils étaient. Quand ils ne le sont plus, ils continuent d'être horriblement difficiles à toréer. Quand ils le sont, aussi. En face, on ne voit pratiquement jamais de vedette, mais des spécialistes que le destin désigne. Ou alors, des vaillants. Le matin, au tirage au sort, on répartit les six frères en trois lots : le plus lourd avec le plus léger, le plus armé avec le moins armé, et ceux qui restent. Les papiers numérotés sont mêlés entre deux chapeaux cordouans. Et chaque représentant tire son couple pour son torero. Après quoi, selon l'ordre d'ancienneté d'alternative, le plus ancien prendra le premier et le quatrième et ainsi de suite. Ce protocole d'excitation du hasard décide, à la vie, à la mort, de celui de l'après-midi.

Une corrida comme celle de Béziers, c'est un lot homogène, six sorties de roi, une violence débordante jusqu'au bout, un enthousiasme jamais en défaut, et s'ils ne sautent pas à la gorge des toreros (Meca, Denis Loré, Padilla), ils se retournent avec une vivacité de tigre pour faire sentir un peu plus que l'ombre de la corne. Moyenne de poids : 618 kilos. Une corrida, ce sont aussi des milliers de toros dans la tête, Islero qui tua Manolete le 28 août 1947, tous les autres meurtriers célèbres de Zahariche, et ce monstre gris du gris de la piste de Bilbao, le 24 août 1970, 702 kilos, le plus puissant qu'on ait jamais vu. Le poids ne fait rien à l'affaire. Il est devenu le critère du public qui n'aime rien tant que compter. L'excès de poids n'a aucun sens. Mais les 702 kilos qu'affronta ce jour-là le petit de taille Paco Camino est ce qui force l'oubli.

DEUX REMPLAÇANTS POUR MILIAN

Année par année, on connaît la liste de ceux, six ou sept par génération, qui « prennent » les Miuras. Qui peuvent les prendre. Cela n'a rien d'un club très fermé : c'est juste la confrérie des capables qui acceptent. Cette corrida était la corrida des adieux de Richard Milian. Il se fait prendre à Dax le 12 août. Il doit, au dernier moment, renoncer. Celui qui ne torée pas le 15 août, c'est qu'il est à l'infirmerie. Milian devait se présenter en duo (*mano a mano*) avec Padilla. Lequel s'est fait trois fois prendre cette saison, les trois fois à la gorge. Deux Miuras l'ont égorgé, dont l'un à Pampelune, le 14 juillet. Quand Padilla fait le défilé, le 15 août à Béziers, il est un peu pâlichon.

Au dernier moment, on lui a adjoint deux garçons valeureux et disponibles, Fernandez Meca et Denis Loré. Pour tous, c'est une chance que de passer un après-midi en enfer. Une chance qui, les derniers jours, se change en souci. La peur n'est pas la trouille, c'est une peur métallique, une peur d'enfant, la peur de la raison, la peur de se décevoir plus que celle de mourir. De toute façon, elle n'a pas de commune mesure avec ce que vit Milian à l'hôpital de Béziers : toréant son amertume, son chagrin, et plus accessoirement sa douleur, ses lésions au bas-ventre, et cette infection qui empire. Milian a quarante ans. Il fait ses adieux. C'est un torero vaillant, précipité, court peut-être, mais il l'a fait : vingt ans d'alternative et de don. Il aura pris tous les monstres répertoriés de la planète. De toute façon, le public l'aime, ce qui ne se discute pas. Depuis des années, il prend les Miuras de Béziers. Depuis des années, il triomphe le 15 août. C'est la guerre, mais il triomphe.

UN PICADOR À L'HONNEUR

Le remplaçant à deux, Meca et Denis Loré, lui auront fait honneur. Deux oreilles chacun. Mais surtout, quatre combats de géomètres du courage qui ne veulent pas mourir mais ne le craignent pas non plus. Ne s'affolant jamais devant ce qui rend fou. Au défilé, ils ont leur air adolescent. En milieu de faena, ils ont pris une soixantaine d'années, leur visage surtout, la bouche. Après deux estocades de pure sincérité, en un millième de seconde, ils retrouvent leur joie de torero et ce sourire d'enfant. Au terme d'une faena engagée, serrée, ne cédant rien, précise comme une table de trigonométrie, Denis Loré appelle André Floutier, dit Fritero, son picador, pour le tour d'honneur, oreille en main. Ce qui est un moment rare. Fritero, gaillard volumineux aux rouflaquettes des picadors de Goya, vient de se faire longuement applaudir. Ce qui n'arrive pas souvent. Le Miura de Loré, Fanfarron, l'a chargé sans discontinuer pendant six minutes douze. Pendant six minutes douze, Fritero, sur un des chevau-légers de Bonijol, a encaissé l'infatigable charge, avec justesse, sans céder. Il eût suffi d'un regard d'oiseau pour faire voler en éclats cet équilibre de centaure. Un des moments les plus purs de l'enfer. Ce que voulait être Picasso, c'est picador.

Padilla ne démérita pas, mais il fit ce qu'il put et il y a des soirs où cela suffit. Des monstres à la tête très haute, belle et armée de longs couteaux, pas un ne diminua la beauté du lot, sa violence, ni cette animale attention d'intelligence à tout ce qui bouge.

Au sud du Sud, entre Séville et Jerez de la Frontera, après des lieues de terre et de cailloux, dans un ciel de cactus et cette paix fêlée des funérariums, on entre, si l'on est invité, chez Miura, à Zahariche, sous le portique où veille un crâne de toro. Du vivant de Don Eduardo Miura, son cheval blanc, sellé, attendait en permanence dans le patio précieux. Il s'est mis à faire nuit. Là-bas, très loin, on les devinait, eux, masses sculptées au calme terrifiant. Ils ont commencé de mugir tous ensemble. Alors le *mayoral*, celui qui sait, l'homme de confiance, le *conocedor* aux rides creusées par le feu du ciel et celui des toros, s'est pris à murmurer pour lui-même, la voix habitée par l'esprit des tristesses : « *Mon arrière-grand-père était* mayoral *chez Miura, mon grand-père après lui et jusqu'à 1975, mon père. Il y a des soirs, je vous jure, où ce n'est pas drôle.* »

Est-ce que les fils de Don Eduardo et leur *mayoral* passent encore 365 jours à cheval dans le *campo* ? Connaissent-ils toujours chacun de leurs centaines d'exemplaires dont seulement une soixantaine est courue chaque année, par leur nom, leur date de naissance, leur généalogie jusqu'à la trente-troisième génération et les vertus de la mère de leur bisaïeule ? A se souvenir des six qui se sont succédé pour les adieux de Richard Milian – à qui une ovation fut longuement adressée devant la piste vide –, c'est plus que probable.

Francis Marmande

DOMINIQUE FAGET/AFP

Appelé à toréer à Béziers le 15 août en remplacement de Richard Milian, Denis Loré a livré, face aux toros de l'élevage Miura, une faena engagée, serrée, précise.

Mort de « Rachou », écarteur landais

« Rachou » est mort. L'écarteur landais avait été renversé vendredi 10 août dans les arènes de Dax (Landes) par une vache de course fameuse, Marilla. Victime d'un traumatisme crânien et de lésions au cerveau, il avait été transporté à l'hôpital de Bordeaux, où il est décédé lundi 20 août. Jean-Pierre Guillé, dit « Rachou », quarante-deux ans, était un écarteur à l'ancienne. Agriculteur l'hiver dans son village natal de Chalosse, il endossait son boléro le printemps revenu pour écarter les coursières et faire la fête. Il collectionnait les titres et les coupes. En juillet, il avait remporté le concours landais des fêtes de Mont-de-Marsan. Courageux, dur au mal, « Rachou » avait été sérieusement blessé à la cuisse par un taureau ce printemps. Trois semaines après son opération, il était à nouveau dans les arènes, face aux vaches ou aux taureaux, indifféremment. Le 10 août, à Dax, il n'avait été admis à participer à la finale fatale que parce que deux autres écarteurs avaient été blessés avant lui.

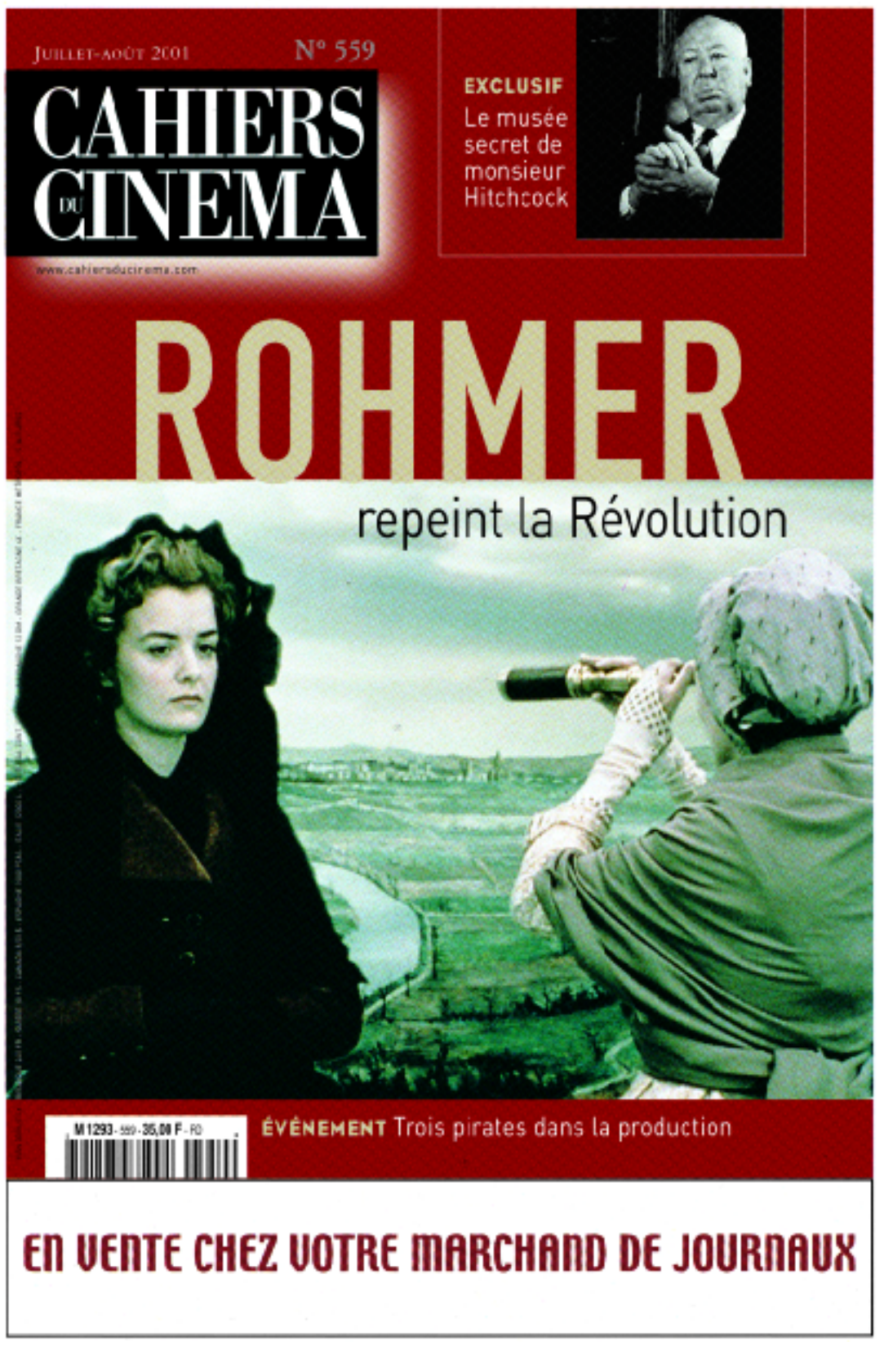

Enrique Ponce triomphe partout, et surtout à Bayonne

DEPUIS une dizaine d'années, le Valencien Enrique Ponce, qui n'a pas trente ans, domine la question par une régularité faite de ressources techniques et d'élégance, par son pouvoir sur tous les toros et sa constance. Il vient de s'imposer quatre fois et de triompher trois, à Bayonne d'abord, à Dax, à Béziers et à Donostia Saint-Sébastien, dans cette deuxième semaine d'août qui est la semaine d'or des toros. Il n'est jamais pris, presque jamais blessé, ce qui, selon le cœur et la défiance, est porté à son crédit ou à son débit. Sa plate régularité a pu avoir quelque chose d'éprouvant. De révélateur, aussi, sur l'état des toros, l'état de la situation, l'état de son inspiration. Depuis deux saisons, Ponce a changé. Il fait mieux valoir l'étendue de sa science, mûrit en qualité artistique, a changé de sourcils, de plumage et de regard – moins en dessous.

Le 21 mai, un banquet digne de Platon réunissait six philosophes mieux que bavards, carrément *parlanchines* (prononcer « parlantchinès ») au Salvador, à Madrid. L'après-midi, les novilleros s'étaient montrés mollassons. Du coup, on refit le monde. Il apparut très vite que la saison serait pliée en deux temps trois mouvements par ceux qui font la loi, José Tomas et El Juli, les Belmonte et Joselito du XXIe siècle commençant. Derrière eux, la Bourse implicite en fait foi, personne ne comptait. Sinon que Madrid les a renvoyés dos à dos. L'un à l'infirmerie, l'autre dans la chambre des mystères : Tomas, depuis qu'il a refusé de tuer son toro à l'instant même, le 1er juin 2001, où Ponce, à Nîmes, faisait pour la première fois en France, gracier un toro, Descarado, de Victoriano del Rio (*Le Monde* du 6 juin). José Tomas, le 25 juillet, s'est fait à Santander la pire des blessures, moins grave mais plus longue qu'une *cornada* : une luxation au coude droit, le bras de l'épée. Depuis lors, Manuel Caballero, Antonio Ferrera, Fernandez Meca et quelques autres connaissent de beaux moments, donnent de belles joies, mais Ponce est seul sur son bateau.

DÉMONSTRATION D'ÉLÉGANCE

D'entre ses triomphes, la palme revient à celui de Bayonne. Pour plusieurs raisons. La première étant l'importance et la vérité des toros. Quand chacun combinait pour avoir les vedettes, Bayonne a fait le pari de les attendre en septembre : les 1er et 2, avec une corrida où s'alignent Curro Vazquez, le torero des aficionados, José Tomas et El Juli ; et une de Victorino Martin, l'autre mythe des toros durs, qu'a accepté de toréer Ponce.

A Béziers, le 11 août, Ponce invente de toutes pièces une faena à un toro qui ne l'a pas, et fait devant le dernier une démonstration d'école, donc d'élégance. Mais la corrida (Nunez del Cuvillo) était faible et décevante. Le 14 août à Dax, il s'impose à un petit toro commode (Zalduendo). En août, Bayonne a préféré jouer les toros, ce qui, pour le public, est d'excellente indication. L'infirmerie et les fatigues expliquent les déceptions de cette époque. Autant donc choisir sur affiche des toros de vérité, il se passera forcément quelque chose. Voir Béziers le 15 août et son lot de Miuras *(lire ci-dessus)*.

Trois jours plus tôt, le 12, Ponce torée aux précieuses arènes de Lachepaillet (Bayonne) une impressionnante corrida d'Atanasio Fernandez. Sérieuse, agitée, solide. Au tirage au sort, il ne tombe pas sur les deux meilleurs. Ce qui n'empêchera pas ses compagnons de cartel de décevoir devant les leurs (Juan Bautista et Javier Castano). Ponce métamorphose son premier sans concentration ni vitesse, en partenaire. Tous les toreros parlent de ce moment d'ivresse angoissante où le toro se met à toréer aussi, bientôt à dominer, ils l'ont tous connu, ils le cherchent. Plus rien n'existe autour, ni le sable, ni la mort, ni le public, ni la planète. Ni le cri des oiseaux. Au deuxième qu'il conduit en cadence par véroniques au centre de l'arène, il invente une faena longue, des passes et des circulaires qui s'enchaînent dans la lenteur, des changements de mains d'un corps qui sait pouvoir s'oublier. Comme il achève d'un geste net et sans discussion, devant un partenaire incontestable d'armure, d'allure et de force, son triomphe est parfait et salué en fanfare (deux oreilles, plus une au premier). Comme quoi, dans la blessure comme dans le triomphe, c'est le toro qui finit toujours par trancher.

F. M.

HISTOIRES DE PLATS. (5)

Le tajine marocain

La Maison arabe à Marrakech, cet écrin de « berbéritude », offre au voyageur les secrets de la gastronomie chérifienne, avec toutes ses saveurs, ses parfums et ses couleurs

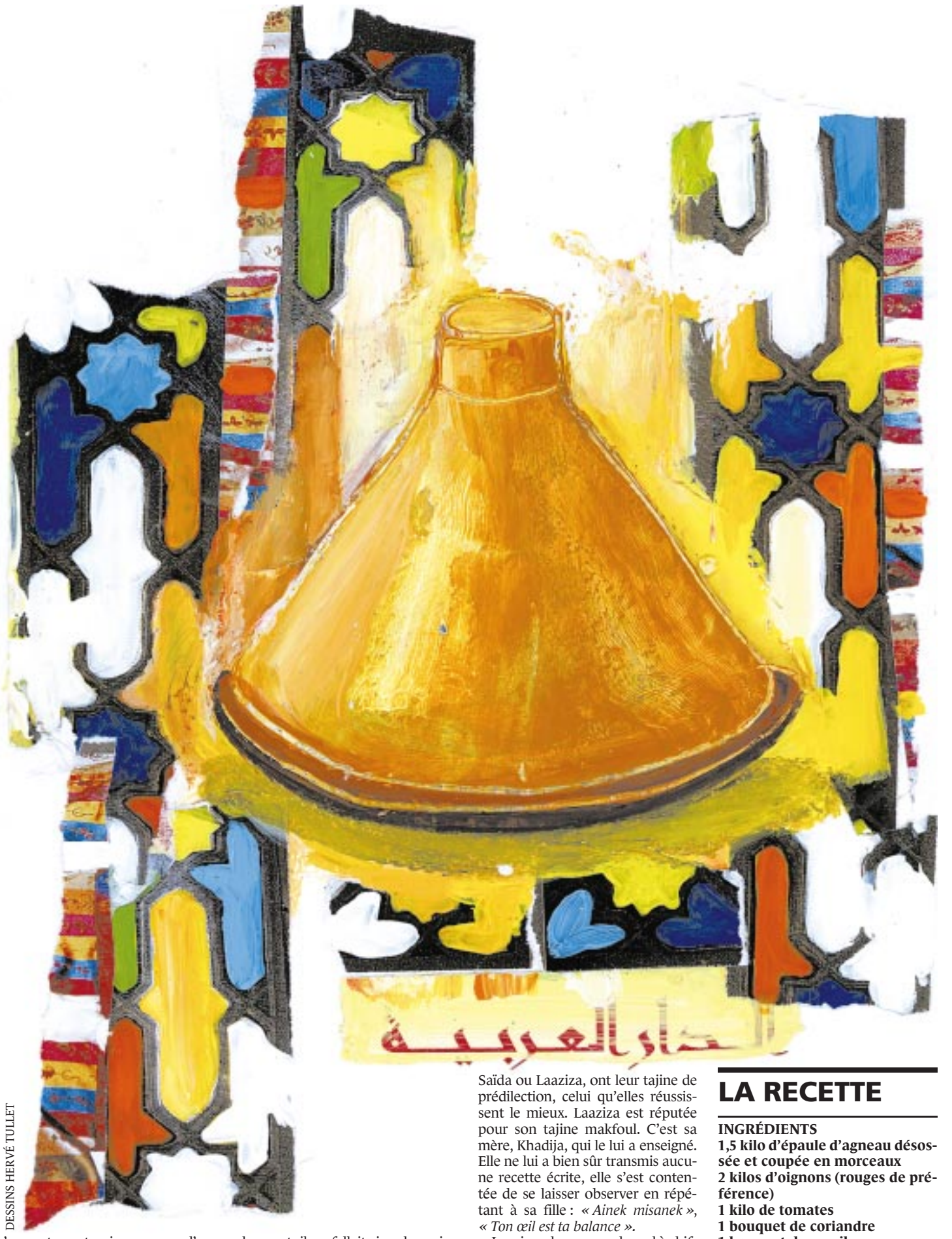

DESSINS HERVÉ TULLET

MARRAKECH
de notre envoyé spécial

Un long ruban de remparts rouges, le bleu intense d'un ciel d'été, et, au loin, les cimes éternellement enneigées de l'Atlas : Marrakech pourrait se contenter d'être une carte postale. Les guides touristiques parlent d'ailleurs de *« perle du désert »*. Mais Marrakech n'est pas qu'un bijou lisse et de la plus belle eau, elle est aussi bruyante, poussiéreuse, sale et étouffante. Et c'est au milieu de ce chaos qu'il faut aller chercher son charme et son authenticité. Si vous commandez un « café cassé » (avec du lait, comme le préfèrent les Marocains) à la terrasse du Renaissance, un établissement installé au sixième étage d'un immeuble des années 1950, vous pourrez découvrir depuis les balustrades vertes et rouillées de ce promontoire les trois visages de Marrakech.

A vos pieds, le quartier du Gueliz. Grands immeubles d'après-guerre, commerces clinquants, larges trottoirs : c'est la ville nouvelle. Au bout de l'avenue Mohammed V, l'artère principale de ce quartier neuf, c'est le vieux Marrakech. Derrière l'enceinte andalouse, les maisons basses et rouges de la médina, et, si l'on s'éloigne un peu des grandes attractions touristiques comme la place Jemaa-el-Fna, les ruelles étroites et sans apprêts. Au loin enfin, l'œil embrasse sécheresse et verdure : la vallée du Haouz. Si aujourd'hui il est de bon ton, quand on est un couturier célèbre, un capitaine d'industrie ou une vedette de l'écran, de faire restaurer une maison ancienne de la médina, il en allait tout autrement dans les années 1940. Le quartier chic et européen, c'était le Gueliz, avec ses avenues plantées de palmiers, ses hôtels, ses jardins. C'est donc par un mélange d'audace et de nécessité que Madeleine Sébillon-La Rochette et sa fille Suzanne ouvrirent en décembre 1947, dans la médina, à deux pas de la mosquée Bab Doukkala, le premier restaurant de Marrakech entièrement dévolu aux spécialités marocaines : la Maison arabe.

Madeleine La Rochette, Mado, avait épousé en secondes noces le propriétaire des Brasseries Sébillon à Paris. A ce mariage pas très heureux, elle avait apporté en dot sa fille d'un premier lit, Suzanne. La petite était phtisique. Après avoir essayé de la soigner au Pays basque et en Espagne, Mado débarqua avec elle à Marrakech en 1937 pour profiter d'un climat encore plus sec, et décida finalement de s'y installer. Le glaou, pacha de Marrakech, avait été client des brasseries parisiennes de son époux. Il appréciait non seulement le fameux gigot-flageolets de la maison, mais aussi l'énergie de cette femme peu commune. Aussi, lorsque, ayant épuisé ses économies, Mado fut obligée après quelques années de trouver du travail et qu'elle se décida à ouvrir un restaurant marocain, c'est le pacha qui dépêcha auprès d'elle Zineb, l'une de ses plus fines cuisinières, pour enseigner à ces dames Sébillon-La Doucette les secrets de la gastronomie chérifienne. Si elle en avait eu les moyens, nul doute que Mado eût ouvert un restaurant au Gueliz. La médina, pouilleuse et dans un jus quasi médiéval à l'époque, n'avait rien qui puisse attirer une clientèle huppée. Mais ce n'est qu'ici, et nulle part ailleurs, qu'elle avait pu s'offrir une maison pour réaliser son projet. On entrait par une toute petite venelle, la rue du Four, au numéro 30. Passé une porte basse, noire et cloutée, qui vous faisait plier le cou, on descendait quelques marches et l'on se retrouvait dans le saint des saints.

Ouvertes seulement le soir, et uniquement sur réservation, les deux petites salles, encadrées de patios, n'offraient que vingt-quatre places.

Minuscule écrin de « berbéritude » dans le flot de nourriture européenne que déversait ici le protectorat français, cette enclave marocaine, attire rapidement la jet-set venue s'encanailler. Le pacha y débarque avec sa cour, les têtes couronnées s'y font déposer en calèche, les stars du cinéma viennent s'y montrer, et, mieux encore, l'endroit reçoit l'imprimatur du plus marrakchi des Britanniques : Sir Winston Churchill, qui a sa table attitrée. Tous ces gens venaient sans doute chercher ici un frisson exotique. Déguster sous des plafonds de bois sculpté, assis sur d'étroits matelas de laine, cette cuisine ethnique que ne servait aucun restaurant ou hôtel de l'époque. Mado recevait, Suzanne cuisinait. Pastillas et tajines fabriqués par ses soins dans une minuscule cuisine adjacente firent pendant plus de trente ans la réputation de la maison. Après le décès de sa mère, Suzanne dirigera encore la Maison arabe quelques années, puis elle se retire. La maison ferme définitivement dans les années 1980. Celles qui ont été les pionnières dans le succès de la restauration marocaine ont désormais baissé le rideau. Il faudra quinze ans avant que la Maison arabe se remette à vivre.

Pour réveiller cette Belle au bois dormant, il ne fallait rien de moins que le baiser d'un prince. Fabrizio Ruspoli di Poggio-Suaza sera celui-là. Il n'a que sept ans quand il vient au Maroc pour la première fois voir sa grand-mère, Marthe de Chambrun, pianiste et égyptologue, qui habite Tanger. *« Je me souviens d'une émotion confuse qui m'a saisi quand je suis arrivé ici. J'ai été sensible aux sons, aux parfums. Il y a de ces empreintes sous le sable qui existent avant même qu'on ait foulé le sol. Certains lieux vous parlent, j'étais déjà sûr que ce pays était fait pour moi. »* En 1996, il s'installe définitivement à Marrakech et rachète à Suzanne la Maison arabe. Après deux ans de travaux, il la transforme en un petit bijou hôtelier, une luxueuse maison d'hôtes de onze chambres seulement, dans un esprit raffiné et marocain à la fois. Tous les journaux de décoration s'emparent de l'endroit.

ÊTRE CUIT AU PLUS JUSTE

A la demande de ses clients, dont certains ont connu le restaurant autrefois, il redémarre doucement la cuisine dans ce lieu de mémoire. Il engage peu à peu quelques « dada » (les nounous marocaines) pour pouvoir proposer à ses hôtes quelques plats marocains. Pierre angulaire de sa carte : le tajine, dont on sert ici pas moins de sept sortes différentes, du très classique tajine de poulet aux citrons et aux olives au tajine typiquement marrakchi, le makfoul, un plat de veau ou d'agneau cuisiné avec tomates et oignons.

Le tajine est d'abord un plat de cuisson. Un plat creux en terre vernissée, surmonté d'un très haut couvercle en forme de cheminée conique où la vapeur va et vient pour réaliser une cuisson à l'étouffé. Par un effet de synecdoque, l'ustensile a donné son nom à la recette qu'il sert à fabriquer. Le tajine désigne donc aussi ce ragoût longuement mijoté, comprenant au choix viande, fruits, légumes ou poissons. A la Maison arabe, chacune des « dada », Lakbira, Ayada, Maria, Saïda ou Laaziza, ont leur tajine de prédilection, celui qu'elles réussissent le mieux. Laaziza est réputée pour son tajine makfoul. C'est sa mère, Khadija, qui le lui a enseigné. Elle ne lui a bien sûr transmis aucune recette écrite, elle s'est contentée de se laisser observer en répétant à sa fille : *« Ainek misanek »*, *« Ton œil est ta balance »*.

Laaziza a beaucoup de mal à chiffrer la quantité exacte de tomates ou d'oignons, elle ne peut pas vous dire clairement s'il faut une cuillère ou deux de cannelle en poudre ; mais chaque fois qu'elle soulève le couvercle de son tajine, elle sait si c'est le moment de rajouter une pincée d'épices ou de sucre, si le feu doit être encore baissé, si c'est l'instant propice pour rajouter les tomates ou le bouquet de coriandre. En la regardant faire on comprend que son tajine se construit strate par strate. Un ingrédient s'ajoute à l'autre pour être cuit au plus juste, pour que les saveurs se juxtaposent au lieu de se piétiner. Il faut du temps et de la douceur pour réussir un tajine. Que ce soit directement sur le feu ou au four, le plat doit être conduit lentement. Un joli proverbe marocain déclare que *« les gens pressés sont déjà morts »*. Il aurait pu être écrit par une cuisinière.

Guillaume Crouzet

★ La Maison arabe, 1, Derb Assehbe Bab Doukkala, Marrakech, tél. : 00-212-44-38-70-10. Comptez 120 dirhams (11,89 € environ) pour un tajine.

Que boire avec ?

Face à ce tajine, véritable bouquet d'épices, seul un vin très aromatique tient tête. Les vins d'Alsace comme le gewurztraminer ou bien un tokay feraient des étincelles, mais il sera plus étonnant (et sans doute bien moins cher) de proposer en accompagnement l'un de ces muscats que l'on a parfois dans le Midi la bonne idée de vinifier en « sec ». Le Domaine Saint-Joseph que vient de sélectionner le Savour Club provient justement d'une propriété près de Frontignan qui travaille une partie de ses muscats de cette façon. Le millésime 2000 de ce vin de pays d'Oc est particulièrement réussi. Rond, équilibré et d'une grande fraîcheur, ce vin blanc séduit par son arôme intense de raisin même. En le buvant, on a l'impression de croquer les grains à même la grappe ! D'une belle longueur en bouche, c'est un accord formidable avec la cuisine orientale et spécialement avec ses plats aigres-doux. Ce petit bonheur ne coûte que 39 F (5,94 €), et si vous n'avez pas envie de cuisiner des tajines cet été, vous pouvez toujours servir ce muscat sec en guise d'apéritif à vos amis. Dépaysement garanti. Renseignements points de vente Savour Club au 0-820-720-330.

LA RECETTE

INGRÉDIENTS
1,5 kilo d'épaule d'agneau désossée et coupée en morceaux
2 kilos d'oignons (rouges de préférence)
1 kilo de tomates
1 bouquet de coriandre
1 bouquet de persil
4 bâtonnets de cannelle
1 verre d'huile d'olive
1 c. à soupe de sucre en poudre
1 c. à café de cannelle en poudre
1 c. à café de gingembre râpé
1 sachet de safran en poudre
sel et poivre (1 cuillère à café de chaque)

■ Versez un verre d'huile d'olive dans le fond d'un plat à tajine ou à défaut dans une cocotte en fonte. Pelez deux oignons, coupez-les en quartiers, puis en fines lamelles. Ajoutez la viande. Saupoudrez de gingembre et de safran. Ajoutez les bâtonnets de cannelle. Salez et poivrez. Couvrez votre plat à tajine ou votre cocotte, mettre au four thermostat 5 (150°) pendant une demi-heure. Ouvrez votre four et ajoutez dans le plat le reste de vos oignons que vous aurez pelés et émincés. Saupoudrez de cannelle en poudre et des bouquets de coriandre et de persil, sans les hacher. Un quart d'heure plus tard, ouvrez une dernière fois votre four, mettez dans le plat les tomates coupées en rondelles. Saupoudrez de sucre en poudre et remettez à cuire pendant quinze à vingt minutes. Servez dans le plat de cuisson. Le tajine makfoul peut aussi se cuisiner sur un fourneau. Comptez 45 minutes à feu très doux.

Livres et autres bonnes adresses

RESTAURANTS

● **Le Tobsi**,
22, Derb Abddallah Ben Hessaien Ksour, Marrakech. Tél. : 00-212,44-44-40-52.
Christine Rio, Bretonne d'origine, propose l'une des cuisines les plus authentiquement marocaines de Marrakech. Deux sœurs, Fatima et Khadija, sont aux fourneaux. Excellent tajine de poulet fermier aux figues et aux noix. Le tajine d'agneau servi avec des dattes fourrées d'anis et de sésame est aussi l'une des spécialités de la maison. Cette cuisine raffinée est servie dans un riyad intimiste, parfaitement restauré. Peu de tables, il est prudent de réserver.

● **Al Fassia**,
232, bd Mohammed-V, Marrakech. Tél. : 00-212-44-43-40-60.
Pas moins de six tajines d'agneau différents dans ce restaurant au rez-de-chaussée d'un immeuble moderne, situé sur un très bruyant boulevard. L'endroit est sans charme, mais la cuisine est vraiment bonne. Tajines parfumés, et dans l'ensemble assez relevés.

LIVRES

● ***Tajines marocains et d'ailleurs,*** *éd. Publisud, 112 p., 98 F, 14,94 €.*
Pour les monomaniaques du tajine, un livre qui en propose 90 recettes. Laurence Lefebvre, l'auteur, responsable du rayon cuisine à la FNAC, avait constaté qu'on lui demandait sans cesse un ouvrage sur ce sujet et qu'il n'existait pas.

● ***Ma cuisine marocaine,***
éd. Edisud, 160 p., 85 F, 12,95 €.
Un petit éditeur d'Aix-en-Provence qui propose une jolie collection de livres de recettes autour d'un pays ou d'une région. Bricks, couscous, salades et, bien sûr, tajines (de sardines, de coings, de fèves) composent le livre de Naïma Zeghloul.

● ***La Cuisine marocaine de mère en fille,*** *éd. Albin Michel, 304 p., 139 F, 21,19 €.*
Le ras-el-hanout, c'est ce mélange de 27 épices qui fait les délices de la cuisine marocaine. On l'achète le plus souvent tout prêt et son nom signifie « le toit de la boutique », entendez ce qu'il y a de meilleur, le dessus du panier. Voilà ce que l'on peut dire également du livre de Touria Agouram publié il y a moins d'un an. L'auteur, issue d'une famille de onze enfants, a appris les subtilités de la cuisine marocaine pendant son enfance et son adolescence à Marrakech. Elle donne non seulement des recettes claires (210 recettes, dont beaucoup de tajines), mais elle évoque ses souvenirs et nous fait découvrir la vie quotidienne marocaine à travers son héritage culinaire.

PROCHAIN ARTICLE
Le cassoulet toulousain

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

Mangez.com
le guide de la gastronomie sur internet

Journée estivale

MERCREDI. Les hautes pressions dominent sur la France et se prolongent vers la Scandinavie. Une perturbation atlantique atténuée traverse les îles Britanniques et donne des nuages sur les régions proches de la Manche.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel sera nuageux le matin surtout sur la Bretagne. L'après-midi la Normandie et les pays de Loire auront un grand soleil et des trouées perceront sur la Bretagne. Il fera 20 à 24 sur les côtes normandes et bretonnes. Dans l'intérieur de ces régions et sur les pays de Loire le thermomètre montera jusqu'à 26 à 27 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Quelques brumes ou brouillards pourront se produire au petit matin puis le soleil brillera. Près de la Manche quelques passages nuageux masqueront le soleil par moments. Le thermomètre sera encore en hausse avec 25 degrés près des côtes et 27 à 28 ailleurs.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. le soleil brillera malgré des cumulus, surtout à la mi-journée. Le thermomètre sera à la hausse et atteindra les 30 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après un peu de grisaille matinale au pied des Pyrénées ou quelques brumes ou brouillards matinaux, le soleil s'imposera largement. Les températures seront très élevées, entre 30 et 34 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Quelques brumes ou brouillards se formeront au lever du jour dans les vallées puis le soleil brillera. Quelques cumulus se formeront sur les Alpes. Le thermomètre avoisinera les 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Beaucoup de soleil sur ces régions. Quelques cumulus bourgeonneront sur les Pyrénées-Orientales. Le thermomètre atteindra les 30 degrés sur la côte et 33 à 34 degrés dans l'intérieur.

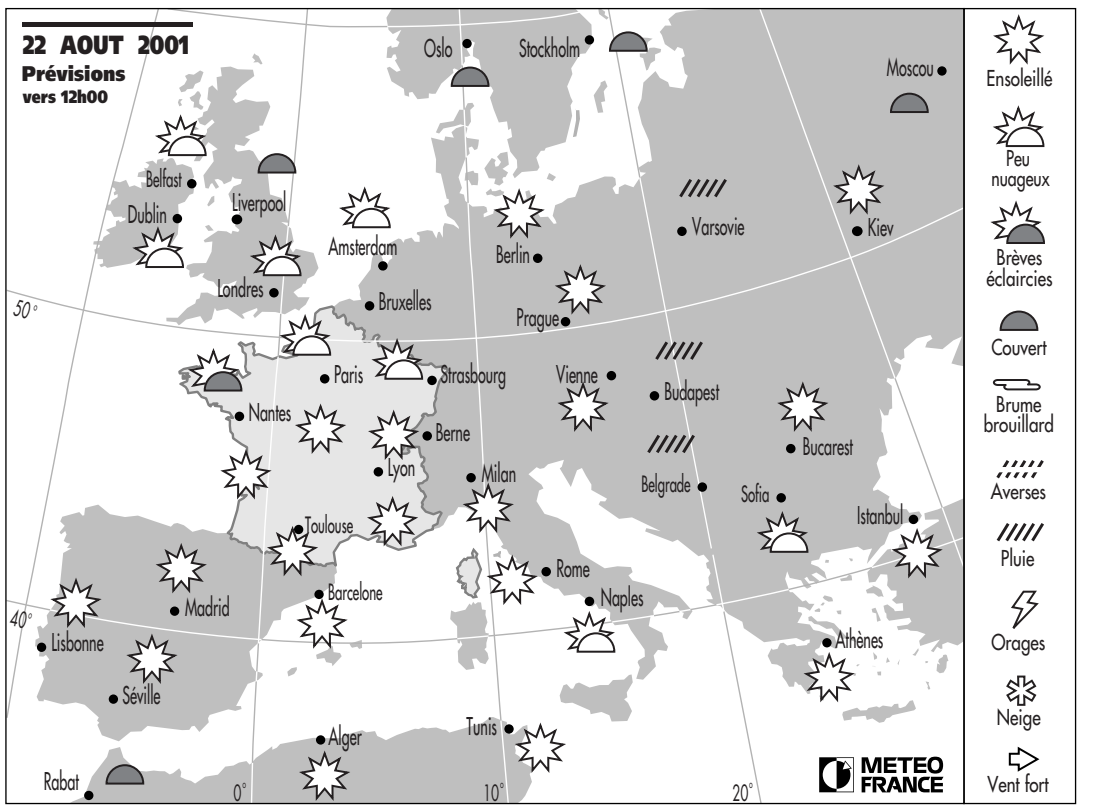

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Survol du Grand Canyon et de Las Vegas, avec des hélicoptères équipés de vitres panoramiques, de sièges confortables et de casques stéréo pour les commentaires en cinq langues. Au programme, une palette d'excursions, dont un vol spectaculaire de 25 minutes sur les gorges (104 dollars, 113 euros, par adulte). La firme Papillon Grand Canyon Helicopters commercialise les billets en France, au 01-44-77-88-02.

■ **FRANCE.** En septembre (les 7, 8, 9, 13, 14 et 15, à 21 heures), au cœur de l'Artois, un spectacle son et lumière illustrera les 2 000 ans d'histoire de la chaussée Brunehaut, une ancienne voie romaine, remise en état par la reine mérovingienne Brunehaut, et qui vit défiler les légions de Jules César, les hordes vikings, les armées espagnoles, françaises, anglaises et allemandes. Renseignements au 03-21-71-52-83.

PRÉVISIONS POUR LE 22 AOUT 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	14/29 N	PAPEETE	22/27 C	KIEV	19/28 S	VENISE	19/29 S	LE CAIRE	24/34 S
AJACCIO	18/28 S	NANTES	14/27 S	POINTE-A-PIT.	25/30 P	LISBONNE	18/29 S	VIENNE	17/26 S	NAIROBI	15/26 S
BIARRITZ	17/25 S	NICE	22/28 S	ST-DENIS-RÉ.	19/24 S	LIVERPOOL	14/21 C	**AMÉRIQUES**		PRETORIA	10/26 S
BORDEAUX	16/30 S	PARIS	15/29 S	**EUROPE**		LONDRES	18/24 S	BRASILIA	15/28 S	RABAT	17/25 C
BOURGES	13/29 S	PAU	15/31 S	AMSTERDAM	20/26 S	LUXEMBOURG	18/27 S	BUENOS AIR.	10/18 S	TUNIS	23/31 S
BREST	14/23 C	PERPIGNAN	21/32 S	ATHENES	24/32 S	MADRID	18/34 S	CARACAS	23/28 S	**ASIE-OCÉANIE**	
CAEN	15/25 N	RENNES	14/28 S	BARCELONE	22/28 S	MILAN	19/32 S	CHICAGO	21/31 S	BANGKOK	26/35 S
CHERBOURG	17/21 N	ST-ETIENNE	13/30 S	BELFAST	12/19 S	MOSCOU	14/21 C	LIMA	14/17 C	BEYROUTH	25/30 S
CLERMONT-F.	14/30 S	STRASBOURG	14/28 N	BELGRADE	17/24 P	MUNICH	14/26 C	LOS ANGELES	15/20 S	BOMBAY	26/28 C
DIJON	13/28 S	TOULOUSE	16/30 S	BERLIN	16/26 S	NAPLES	20/28 S	MEXICO	11/24 S	DJAKARTA	27/30 S
GRENOBLE	14/31 S	TOURS	13/29 S	BERNE	12/28 S	OSLO	13/21 C	MONTREAL	20/26 S	DUBAI	30/40 S
LILLE	14/27 N	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	19/28 S	PALMA DE M.	20/31 S	NEW YORK	23/29 S	HANOI	27/35 S
LIMOGES	13/29 S	CAYENNE	23/30 S	BUCAREST	16/33 S	PRAGUE	15/23 S	SAN FRANCIS.	13/17 S	HONGKONG	27/31 S
LYON	16/30 S	FORT-DE-FR.	26/29 P	BUDAPEST	19/25 P	ROME	18/28 S	SANTIAGO/CHI	7/19 S	JERUSALEM	23/31 S
MARSEILLE	21/33 S	NOUMEA	18/24 S	COPENHAGUE	15/23 S	SEVILLE	21/35 S	TORONTO	16/27 S	NEW DEHLI	27/35 S
				DUBLIN	11/19 S	SOFIA	19/27 S	WASHINGTON	21/29 S	PEKIN	21/33 S
				FRANCFORT	15/29 S	ST-PETERSB.	13/18 S	**AFRIQUE**		SEOUL	24/29 P
				GENEVE	15/28 S	STOCKHOLM	13/20 C	ALGER	17/31 S	SINGAPOUR	26/30 C
				HELSINKI	12/21 S	TENERIFE	22/28 S	DAKAR	27/31 S	SYDNEY	10/16 S
				ISTANBUL	23/27 S	VARSOVIE	17/25 P	KINSHASA	19/31 S	TOKYO	27/28 P

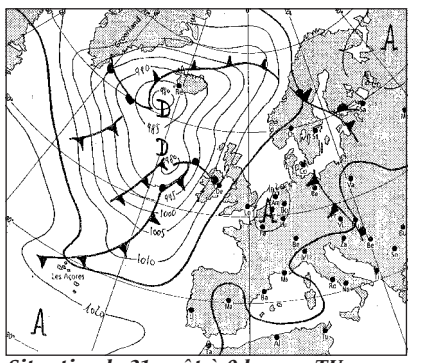

Situation le 21 août à 0 heures TU

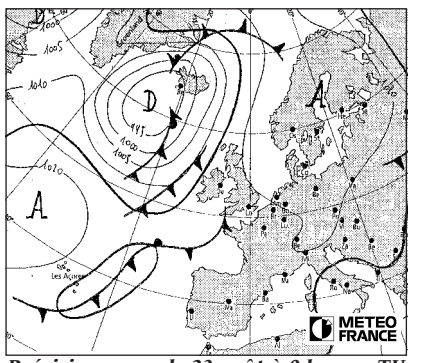

Prévisions pour le 23 août à 0 heures TU

Sur les plages

Le 22 AOUT 2001 vers 12 heures

Sur les côtes de la Manche et le sud de la Bretagne le ciel sera parfois nuageux et le thermomètre indiquera 20 à 24˚C. Sur le reste des côtes atlantiques le soleil brillera largement et il fera de 26˚C sur les plages vendéennes à 28˚C sur les côtes basques. Sur les côtes méditerranéennes, soleil et chaleur sont prévus.

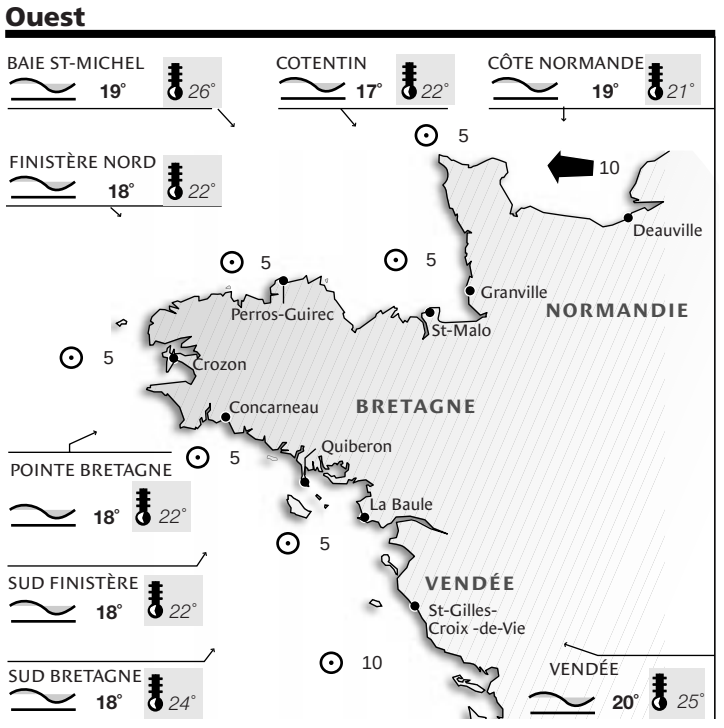

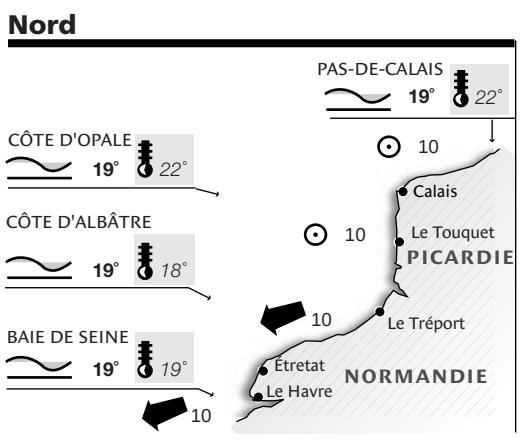

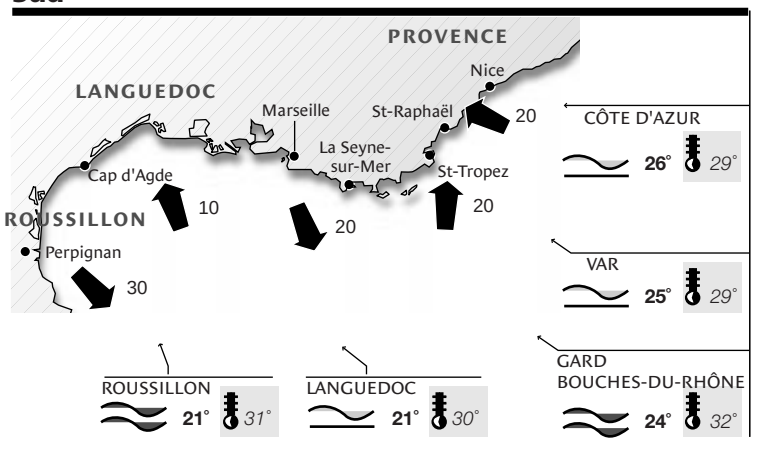

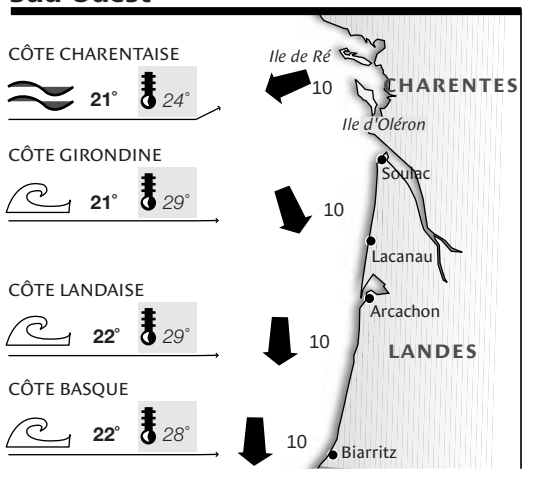

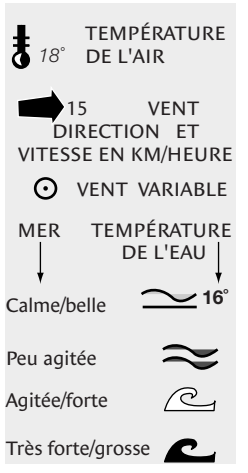

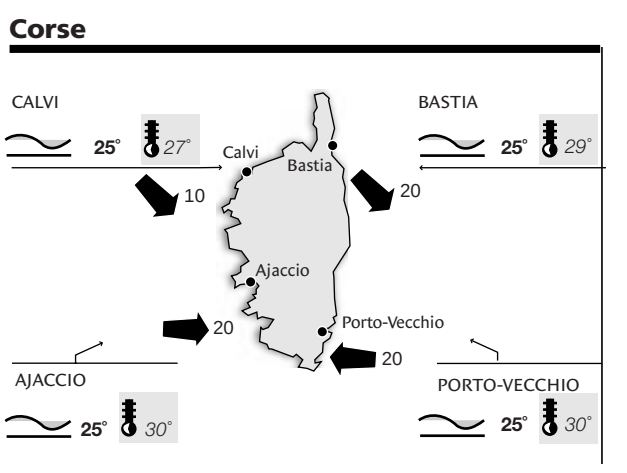

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 01 - 196

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

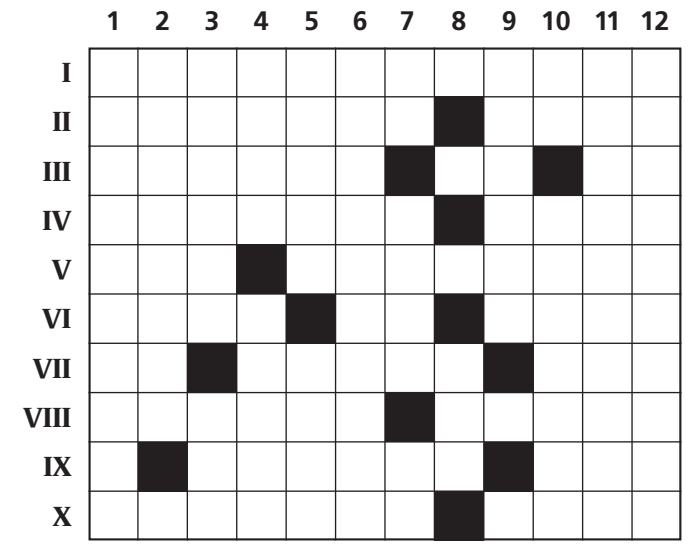

HORIZONTALEMENT

I. Un espace à cultiver et à défendre. - II. Dans l'impossibilité d'arriver à temps. Versé pour la patrie. - III. Un sommet difficile à atteindre. L'informatique à domicile. Possessif. - IV. Sans aucune réalité. A laissé son nom sur un bec. - V. Le dernier est à la mode pour quelque temps. Recouvert d'une bonne couche. - VI. Dans un test. Lettres de préavis. La Thaïlande d'hier. - VII. Article. Prend un modèle. Occupe les fonds. - VIII. Beaux comme des arcs. Un polythéiste devenu mécréant. - IX. Mis mes neurones au travail. Pour faire tout sauter. - X. Belles comme des coquillages. Jeunes pousses.

VERTICALEMENT

1. Habitant d'une île. - 2. On le retrouve sur tous les coups. - 3. Coup de barre physique et moral. Pic brisé. - 4. Une fin de homard qui donne faim. Compter sur quelque chose. - 5. Au sommet de la montagne ou au fond de l'océan. Conduit. - 6. Une ligne devenue frontière en 1945. - 7. En pensée. Ses coups sont illégaux. Face du dé. - 8. Contrarie le chef. - 9. Prix pour de bonnes toiles. - 10. Manifestation enfantine. Pour l'intérêt général, elle est publique. - 11. Plaçaient entre les pages. - 12. Petites folies.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 195

Horizontalement

I. Electrophone. - II. Pépère. Cadix. - III. Egalité. Co. - IV. Rire. Station. - V. Votre. Alerte. - VI. Insanité. Air. - VII. Es. Ifni. Anne. - VIII. Meissonier. - IX. Etonnée. Ge. - X. Saut. Erronés.

Verticalement

1. Epervières. - 2. Légions. Ta. - 3. Eparts. Mou. - 4. Cèleraient. - 5. Tri. Enfin. - 6. Rets. Insee. - 7. Etatiser. - 8. PC. Ale. - 9. Halte. Ango. - 10. Od. Iranien. - 11. Nicotine. - 12. Exonéreras.

SCRABBLE ® N° 239

Fi donc !

Avec un tirage comportant un F et un I, vous avez une chance de trouver un Scrabble en -IF, comme ABLATIF. Avec FII, vous pouvez placer un verbe en -IFIER (BONIFIER). Enfin, si le premier mot joué est une flexion du verbe FIER, FIERA par exemple, vous pouvez parier qu'un des tops sera un composé de FIERA.

a) Outre CONFIER, il y a 5 verbes de sept lettres en -FIER. Trouvez-les.

Tirage : A B I I L R U

b) En deux endroits, placez deux huit-lettres rapportant respectivement 68 et 76 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.

Tirage suivant : A C F I R T U

c) Trouvez et placez un sept-lettres.

d) En trois endroits, placez trois huit-lettres.

Solution de b) : LUBRIFIA, 4 C, 76.

Préparation de la grille de la semaine prochaine

e) C E E N R T U. Trouvez deux sept-lettres. E E K L O O R S, puis A B E F O O R T. Trouvez deux mots franglais où les deux O sont consécutifs.

Solutions dans *Le Monde* du 29 août.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 15 août.

a) MOSANES, *de la Meuse*, 5 H, 80, faisant MANCHOIS, *de la Manche.*

b) ANOSMIES, *pertes de l'odorat*, K 4, 86 – SAUMONES, N 7, 76 – SAMOANES, *des îles Samoa (Océanie)*, 6 D, 65 – SNOBAMES, J 6, 65 – SONNAMES, 7 F, 62, ou l'anagramme MANNOSES, *glucoses* – SEMONÇAS, M 4, 62 ?

c) COCUFIER, COKEFIER, RAREFIER, RUBEFIER et TUMEFIER.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CINÉMA **Trente-trois ans après la sortie de la première adaptation cinématographique du roman de Pierre Boulle, *La Planète des singes* revient sur les écrans. Confié par la Fox à Tim Burton, ce nouvel ouvrage est un film d'auteur spectaculaire, drôle et visuellement très beau. ● AU SEIN du système hollywoodien, ce réalisateur talentueux et imprévisible *(Sleepy Hollow, Edward aux mains d'argent, Batman)* s'interroge toujours sur ce qui est humain dans l'homme, son thème de prédilection. ● SUCCÈS INCONTESTABLE lors de sa sortie en 1968, la première version de *La Planète des singes*, réalisée par Franklin J. Schaffner, donna lieu à quatre suites, des téléfilms et une série télévisée. ● UN HÉRITAGE du romancier français (également auteur du *Pont de la rivière Kwaï*), dont le nom semble avoir disparu des ouvrages présentés au rayon américain.**

Voyage exploratoire vers la planète des vivants

La Planète des singes. Ni remake techno de la série des films-cultes ni nouvelle démonstration des talents graphiques de l'auteur de « Sleepy Hollow », Tim Burton signe un film magnifique, une fable troublante qui exprime diverses attentes avec panache et subtilité

Film américain de Tim Burton. Avec Mark Wahlberg, Helena Bonham-Carter, Tim Roth, Michael Clarke Duncan, Paul Giamatti, Kris Kristofferson, Estella Warren. (2 heures.)

DAVID JAMES/20TH CENTURY FOX 2001

Avant de confier « La Planète des singes » à Tim Burton, la Fox aurait notamment sollicité James Cameron et Oliver Stone.

Trente-trois ans après la première adaptation par Hollywood du roman de Pierre Boulle, un vaisseau spatial terrien arrive donc à nouveau à proximité d'une planète inconnue. Un astronaute naufragé va s'y trouver aux prises avec une société où les singes, organisés selon un modèle empruntant aux divers modes d'organisation de l'humanité, dominent le monde, tandis que les hommes sont réduits soit à l'état d'esclaves et d'animaux domestiques, soit à celui de tribus sauvages errant dans une nature hostile.

L'histoire, comme le savent la plupart des Terriens exposés aux rayonnements audiovisuels en ce début de troisième millénaire, est à la fois celle de l'aventure d'un homme cherchant à s'évader de ce monde hostile, le récit des réactions contrastées des différents habitants de la planète devant l'irruption de ce corps étrange, et un conte philosophique. La fable est ancrée sur un bon fond antiraciste : les hommes sont traités par les singes comme, entre autres, la démocratie américaine traitait les Noirs il y a encore fort peu de temps ; elle est étayée par l'inusable « ne fais pas aux autres – aux étrangers, aux animaux, à ceux qui ne te ressemblent pas – ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse ». Du solide.

Pourquoi refaire *La Planète des singes* ? Parce que c'est un succès historique de Hollywood, dont l'un des principaux filons actuels consiste à lifter les vieux succès grâce aux nouvelles technologies. Pourquoi confier cet ouvrage à Tim Burton ? Il semble que ce ne fut pas le premier choix de la Fox, qui aurait notamment sollicité James Cameron et Oliver Stone.

Extrêmement talentueux, ce garçon est également assez imprévisible. Mais du moins pouvait-on compter sur son génie visuel pour relooker au goût du jour une recette dramatique qui a fait ses preuves – c'est pour les mêmes raisons que Warner était allé chercher le même Tim Burton pour *Batman*, en 1989, et n'avait pas eu à s'en plaindre. Chez Fox, sans doute se promettait-on de ne pas faire la même erreur que le studio concurrent : lui laisser ensuite réaliser une *Planète des singes 2*. Seulement, dès le premier film, Tim Burton a mangé la consigne. Il l'a fait d'une manière qui pourrait surprendre aussi les fans les plus acharnés de sa virtuosité graphique. Sa *Planète des singes* risque donc de décevoir autant les thuriféraires du décoratif *Sleepy Hollow* que ses commanditaires, entrepreneurs en ravalement de la Planète Schaffner.

Au profit de quoi ? D'un film magnifique, d'une extrême finesse et d'une totale lisibilité, tout à fait passionnant à condition qu'on renonce d'emblée aux attentes suscitées par le nom de Burton comme à celles inspirées par le culte de la série *seventies*. La logique en est assez simple : Boulle a écrit son livre, et les autres films ont été réalisés à un moment où, à tort ou à raison, on considérait que la frontière entre les hommes et les singes était bien marquée. Du fantastique au poétique et du burlesque à la parabole, tous les jeux d'opposition comme de similitude pouvaient donc se jouer en toute sérénité, sur la foi de ce repère connu.

Aujourd'hui, les implantations de cellules souches humaines chez les singes et autres manipulations génétiques occupent quotidiennement les pages des journaux. La limite entre le vivant et les machines est devenue un enjeu théorique et moral essentiel. Les règles du jeu sont complètement brouillées.

Le film de Tim Burton raconte exactement cela. Partant du typage connu (à la fois dans la réalité et dans les fictions précédentes), il organise une succession de glissements, intercale des cas intermédiaires entre des oppositions tranchées, intervertit les rôles, déstabilise acquis anthropologiques et critères narratifs. Certains épisodes sont spectaculaires, parfois visuellement très beaux, parfois drôles, mais toujours l'instabilité des identités, du statut de chaque personnage, rend inconfortable la simple consommation des scènes.

Loin de « sacrifier son inventivité d'auteur aux exigences d'une commande de l'industrie », comme on l'a dit, Tim Burton exerce ici exactement les prérogatives d'un auteur de cinéma au sens où celui-ci, par opposition à l'auteur littéraire ou dramatique, a été conçu par ce qu'on nomma naguère la politique des auteurs.

Au sein du système et avec les outils de celui-ci, Tim Burton travaille en effet ce qui, au-delà de ses éblouissantes inventions visuelles, est depuis toujours son grand thème : qu'est-ce que l'humain ? Qu'est-ce qui est humain dans l'homme (dans les monstres, dans les animaux, dans les machines, chez les criminels, chez les fantômes, etc.) ? Abordée sur différents registres par tous ses films, cette interrogation est notamment au cœur de ses plus belles réussites, *Edward aux mains d'argent*, *Batman 2 le défi*, *Ed Wood*. Il permet ici de reformuler des questions brûlantes et très modernes, tout en poursuivant le nécessaire déplacement stratégique vis-à-vis du racisme, depuis la peur de l'autre parce qu'il est différent (approche consensuelle, superficielle, moralisatrice et inefficace) à la peur de l'autre parce qu'il est ressemblant, approche critique ouvrant pour chacun des questions troubles et nécessaires.

EFFET DE FLOU

Un effet imprévu du traitement déstabilisant infligé par Burton est de le rapprocher de ce qui faisait la force du livre de Boulle. Moins en retournant au coup de théâtre final originel qu'en réinstaurant ce malaise que produisait le roman : en l'absence d'images, le lecteur était constamment contraint de se remémorer qu'il devait imaginer en singes des personnages dont les faits et gestes racontés incitaient sans cesse à les visualiser comme appartement aux humains – effet de flou qui ne risquait pas de se produire dans les adaptations réductrices tournées précédemment.

Dans cette nouvelle version, le jeu des acteurs maquillés en singes, par leur expressivité et leur vigueur, contribue grandement à instaurer ce trouble, tout comme Mark Wahlberg, maxillaires crispés et regard vide, se donnant lui-même comme appartenant à l'US Air Force plutôt qu'à l'espèce *Homo sapiens*, et la pulpeuse Estella Warren en clone mutique de Sheba, reine de la jungle, fournissent des spécimens humains qui contribuent eux aussi à mettre en doute les distinctions entre espèces quadrupèdes. Méthodiquement, Tim Burton sabote le principal ressort d'adhésion des spectateurs, la possibilité de s'identifier – non par volonté destructrice mais parce que la crise du processus identitaire est exactement ce qu'il a choisi de filmer.

Jean-Michel Frodon

Où est passé Pierre Boulle ?

Si l'on demande aujourd'hui dans une librairie américaine le livre *La Planète des singes*, du Français Pierre Boulle (1912-1994), on se voit proposer *Planet of the Apes, a novelization*, signée William T. Quick, d'après le scénario de William J. Broyles, Lawrence Konner et Mark Rosenthal. On peut également se procurer le journal de bord du capitaine Leo Davidson (le personnage qu'incarne Mark Wahlberg) par Benjamin Athens ou une autre « novelization », destinée aux enfants. Le magazine en ligne *Salon* (www.salon.com) a récemment présenté cette moisson littéraire, après que l'un de ses journalistes eut été pris de l'envie de relire le roman de Pierre Boulle, dont le nom n'apparaît sur aucun des ouvrages cités. Selon le reporter, qui s'est rendu dans la succursale d'une grande chaîne de librairies, le roman original était absent des rayons, en dépit d'une récente réimpression. L'adaptation littéraire de films pourtant issus de textes déjà publiés existe au moins depuis le *Blanche Neige* de Walt Disney, mais ici le phénomène concerne un roman récent, encore sous copyright.

Hollywood et ses bataillons de singes

1968 FUT L'ANNÉE DU SINGE. Sortis à deux mois d'intervalle, *2001 : l'odyssée de l'espace* et *La Planète des singes* positionnaient les singes aux deux extrêmes de l'histoire de l'humanité. La première partie du film de Stanley Kubrick, intitulée *L'Aube de l'homme*, montrait des singes qui vivaient en compagnie d'animaux dont ils subissaient parfois les agressions. Sous l'influence d'un mystérieux monolithe noir, un singe avait l'inspiration de se servir d'un os comme d'une arme, et annonçait ainsi le futur de l'humanité. *La Planète des singes*, de Franklin J. Schaffner, débutait en 3900 et quelques. Un vaisseau spatial atterrissait sur une planète inconnue, à 300 années-lumière de la Terre. Les trois membres de l'équipage menés par Charlton Heston étaient, après une longue marche dans le désert, attaqués par des gorilles maîtres des lieux qui considéraient les hommes comme des êtres inférieurs et primitifs.

Par la grâce d'un scénario brillant signé Rod Serling, le créateur de *La Quatrième Dimension*, qui se démarquait avec bonheur du roman de Pierre Boulle – déjà connu à Hollywood après l'adaptation en 1957 de son roman *Le Pont de la rivière Kwaï* –, *La Planète des singes* (paru en 1963), maintenait une incertitude durable sur l'identité de la planète où avait atterri Charlton Heston. Confronté dans un plan final inoubliable à une statue de la Liberté à moitié enfouie dans le sable, ce dernier réalisait qu'il avait effectué une longue courbe à bord de son vaisseau spatial pour revenir sur Terre plusieurs siècles plus tard et découvrir que, à la suite d'un cataclysme nucléaire, sa planète était désormais dominée par des gorilles belliqueux.

La Planète des singes connut un immense succès lors de sa sortie. Un triomphe surprenant vu la noirceur du film qui refusait, en enterrant le symbole de leur indépendance, tout avenir aux Etats-Unis. Le film est tiraillé entre plusieurs sensibilités. Celle du roman de Pierre Boulle, beaucoup moins conflictuel que son adaptation filmée. Celle de la star Charlton Heston, modèle du héros américain, connu pour son conservatisme et qui incarnait un personnage brutal, égoïste, cynique et par certains côtés peu intelligent.

UNE SATIRE INSPIRÉE DE SWIFT

Le scénario de Rod Serling se voulait, à l'origine, encore plus ambitieux. *« Ma première version,* déclara Serling dans un entretien accordé à la sortie du film, *contenait une ville simienne un peu comme New York. Pas une ville comme celle qui fut présentée plus tard, construite de rocs et composée de grottes, mais une vraie métropole avec des autos, des buildings, des ascenseurs, un métro, des meubles, etc., à la différence que tout était conçu par et pour des singes ! Le script était assez long et il aurait coûté environ 100 millions de dollars à réaliser. Inutile de dire que le projet fut abandonné. »*

Franklin J. Schaffner, l'un des réalisateurs américains les plus sous-estimés des années 1960, réussit à donner une unité à un film disparate. *La Planète des singes* est à la fois un grand spectacle, un récit de science-fiction inquiétant, une allégorie sur les dangers de la guerre froide, et une satire inspirée de Swift qui montre un darwinisme à l'envers où des singes obscurantistes refusent de reconnaître que l'homme est leur ancêtre. *La Planète des singes* donna lieu à quatre suites, souvent passionnantes, mais formellement assez pauvres : *Le Secret de la planète des singes* (1970) de Ted Post ; *Les Evadés de la planète des singes* (1971) de Don Taylor ; *La Conquête de la planète des singes* (1972) et *La Bataille de la planète des singes* (1973) de Jack Lee-Thompson. Une série télévisée, une bande dessinée, plusieurs téléfilms, et toute une série de produits dérivés continuèrent de maintenir l'attention du public jusqu'au film de Tim Burton.

Située sur une autre planète que la Terre, la version du réalisateur de *Batman* maintient essentiellement le lien avec le film de Franklin J. Schaffner par la brève présence de Charlton Heston, dans le rôle du père de Thade, le gorille le plus virulent à l'égard de l'espèce humaine. Heston tend à son fils un pistolet, héritage de la présence humaine sur sa planète, et l'avertit des dangers des armes à feu. Charlton Heston est aujourd'hui président de la National Rifle Association, la ligue qui milite en faveur de la libre utilisation des armes à feu aux Etats-Unis.

Samuel Blumenfeld

L'une joue, l'autre pas

La Répétition. Un film romanesque préservé de l'échec par ses actrices

Film français de Catherine Corsini. Avec Pascale Bussières, Emmanuelle Béart, Jean-Pierre Kalfon. (1 h 35).

J.-C. LOTHER

Louise (Pascale Bussières) et Nathalie (Emmanuelle Béart) ont pour passion le théâtre. Elles s'apprêtent à passer l'épreuve de la première représentation en public.

D'abord deux petites filles, une blonde, une brune, qui écoutent *Cherchez le garçon,* de Taxi Girl. Tout de suite après deux jeunes femmes habillées en adolescentes. Deux actrices donc, dont l'une nous est très familière – Emmanuelle Béart –, qui sacrifient au vieux rituel cinématographique, aujourd'hui un peu délaissé, du prologue explicatif. Elles jouent à grands traits l'extrême jeunesse, annonçant d'une part que l'essentiel se passera beaucoup plus tard, d'autre part que l'on est au cinéma, du côté de l'artifice.

En ces temps anciens, donc, Louise (Pascale Bussières) et Nathalie (Emmanuelle Béart) ont pour passion le théâtre. Elles s'apprêtent à passer l'épreuve de la première représentation en public. L'une, Nathalie triomphe, l'autre, Louise, pas. Suit une rupture paroxystique. Les années passent, Louise est mariée, mère d'une petite fille et prothésiste dentaire, Nathalie est vedette de théâtre. Elles renouent, et Louise entreprend d'infiltrer la vie de l'amie devenue étoile.

Alors que ce schéma appelle a priori l'excès, les prouesses dramatiques, Catherine Corsini préfère alors prendre le parti du naturel, aussi bien dans le jeu de ses comédiennes que dans sa manière de filmer. Un temps – celui des premières retrouvailles entre Louise et Nathalie, qui se font à Copenhague –, cette manière trouve un équilibre assez juste entre les forces contradictoires qui travaillent le film. Mais bientôt, *La Répétition* s'enlise.

L'opposition entre l'actrice – vaine, superficielle, qui ne trouve sa raison d'être que dans le jeu – et la femme ordinaire – qui dissimule des abîmes de désirs inavouables et ne pense qu'à vivre – se fige pour n'être plus qu'une bonne idée de scénario, sans devenir tout à fait un film vivant, et *La Répétition* tente de trouver un second souffle dans une satire parfois bien venue des milieux théâtraux, comme cette scène qui voit une comédienne manifester un intérêt démesuré pour le métier de prothésiste dentaire.

MAINTENIR LE FILM À FLOT

C'est aux actrices qu'incombe alors la tâche de maintenir le film à flot. Elles y réussissent, dans la mesure où l'intérêt reste en éveil jusqu'au bout, malgré une frustration croissante. Emmanuelle Béart fait preuve d'une belle abnégation, légèrement teintée d'humour, en donnant de sa profession une image pas très reluisante et pourtant émouvante. En face, Pascale Bussières travaille avec finesse un matériau plus riche, plus gratifiant : elle fait peur par instant et trouble constamment.

Autour de ce duo, la figure de Jean-Pierre Kalfon en cacique du théâtre public, se détache nettement. Depuis quelque temps (voir son Louis XIV dans le *Saint-Cyr* de Patricia Mazuy), on dirait que l'acteur s'est trouvé une affinité très forte pour l'absolutisme.

Thomas Sotinel

Pascale Bussières, entre Seine et Saint-Laurent

DANS *LA RÉPÉTITION*, Pascale Bussières a trouvé un vrai rôle de composition, celui d'une actrice qui joue mal. Or, malgré l'incompréhension persistante entre le cinéma québécois, la critique et le public français, on a eu l'occasion de remarquer le talent de Pascale Bussières dans *Un trente-deux août sur terre,* de Denis Villeneuve, ou *Les Cinq Sens,* de l'anglophone Jeremy Podeswa. Sa présence à l'écran est assez frappante pour que son nom reste en mémoire. Dans celle de Catherine Corsini, entre autres, qui a contacté l'actrice à l'été 2000 lorsque celle-ci est venue accompagner la sortie d'*Un trente-deux août* à Paris.

PORTRAIT

Comédienne depuis l'âge de treize ans, cette actrice québécoise s'est aussi livrée à la réalisation

« Nous nous sommes rencontrées dans un café, elle m'a demandé de venir chez elle pour qu'elle me filme, que je lise quelques scènes », explique Pascale Bussières, au téléphone. Elle est *« dans le bois »* sur l'embouchure du Saint-Laurent, où elle tourne *La Mécanique des fluides,* en compagnie de Julie Gayet, sous la direction de Manon Briand.

Après cette première rencontre avec la réalisatrice de *La Nouvelle Eve,* le duo de *La Répétition* était à moitié constitué. Pascale Bussières serait Louise, actrice à la vocation étouffée dans l'œuf qui attache son destin à celui de Nathalie, amie d'enfance devenue une comédienne de renom. Ce fut à Emmanuelle Béart qu'échut le rôle de la vedette.

Le premier obstacle, démontrer à l'écran que son personnage ne sait pas jouer la comédie, fut compliqué à négocier – *« Il ne fallait pas verser dans la caricature »* – et le tournage de ce film romanesque, que sa réalisatrice voulait tirer vers le thriller, s'est avéré difficile : *« Catherine Corsini est une réalisatrice exigeante qui aime déstabiliser les acteurs. J'étais enceinte, et j'étais loin de chez moi. Je devais jouer en français. Ce n'est pas le même débit que le québécois, je devais me ralentir. Le rythme m'était aussi étranger que si je tournais en anglais. Le français n'est pas ma langue maternelle, c'est le québécois. »*

Cette expérience en terre étrangère n'a pas dégoûté Pascale Bussières. *« Ce n'est pas parce que c'est difficile que je n'ai pas envie de le refaire ».* De ce côté-ci de l'Atlantique, Pascale Bussières a également tourné dans *Les filles ne savent pas nager,* d'Anne-Sophie Birot, venu s'ajouter à la trentaine de films auxquels elle a participé depuis 1984 – elle avait alors treize ans.

« Je n'ai pas fait d'école de théâtre, j'ai commencé par jouer. Ensuite j'ai étudié la réalisation. Mais le métier de réalisatrice est si exigeant. J'ai réalisé quelques films, et je me suis retrouvée devant la caméra. Je dis toujours que je reviendrai derrière quand ça n'ira plus devant. Et puis faire un film c'est consacrer deux ans de sa vie, c'est comme faire un enfant ». Parlant de la mise en scène, la jeune mère conclut : *« Je repousse sans cesse. »*

Le tournage de *La Mécanique des fluides* lui prendra encore deux mois, et l'emmènera à Montréal et à Tokyo. Pascale Bussières joue une sismologue venue du Japon sur les rives du Saint-Laurent afin d'expliquer l'arrêt mystérieux des marées dans la région, *« une rencontre entre la science et la fiction, mais pas de la science-fiction ».* A l'automne, elle espère venir à Paris *« tâter le terrain, comme* [elle le fait] *depuis quatre ans »,* et le terrain lui semble assez favorable pour qu'elle envisage sinon de s'installer, du moins de *« trouver un pied-à-terre »* en France.

T. S.

Ballet pour cinq porte-flingues

The Mission. Johnny To réussit à faire du neuf avec du vieux en mêlant habilement et avec égale importance les scènes de détente et d'action pure

Film chinois (Hongkong) de Johnny To. Avec Anthony Wong Chau-sang, Francis Ng Chun-yu, Roy Cheung Yiu-yeung. (1 h 20).

Ayant atteint un certain point d'épuisement de ses histoires et de ses enjeux, le cinéma de genre sait, depuis un certain temps, qu'il ne lui reste que la surenchère baroque, ou la quête d'une épure, à travers le dépouillement de sa rhétorique. Quelques productions asiatiques semblent avoir eu l'intelligence de cet état de fait, et, depuis quelques années déjà, se démarquent par leurs trouvailles de la routine hollywoodienne. *The Mission*, de Johnny To, est une de ces surprises, qui consacre sans doute une des rares façons de marquer encore des points lorsque toutes les ficelles semblent avoir été tirées et toutes les combinaisons épuisées. C'est que la pose, au bon sens du terme (et ici il y en a un), semble y avoir pris le pas sur la vitesse, et l'immobilité avoir acquis autant d'importance que l'action elle-même.

Le début du film suit, au son d'une musiquette répétitive, un personnage déambulant dans les rues de Hongkong en grignotant des cacahuètes. Son itinéraire relie, comme par un hasard pur, quatre autres oiseaux de la nuit urbaine (un tenancier de restaurant, un proxénète, un coiffeur, un amateur de machines à sous), appelés à devenir, dans un cheminement univoque et déterminé du récit, les protagonistes principaux. A la suite d'une tentative de meurtre (le spectateur est projeté de façon abrupte dans la scène), un riche truand embauche cinq gardes du corps, cinq spécialistes chargés de le protéger d'éventuels attentats jusqu'à la découverte du commanditaire des tueurs. Déjà désignés par le mouvement initial de caméra, les cinq hommes vont donc se retrouver et ajuster leurs gestes et leur comportement à la poursuite d'un unique objectif, assurer la sécurité de leur employeur.

On peut dire que, dans *The Mission*, les événements semblent obéir à une loi secrète, à une logique de programmation pure (comme celle des gestes trop souvent effectués depuis la naissance du cinéma), perceptible lorsque la mise en scène a épinglé, dès le début et dans le même mouvement, les cinq principaux protagonistes, mais aussi dans la façon dont ceux-ci effectuent ensuite une série d'actes marqués parfois par une stricte fonctionnalité. *The Mission* est donc une œuvre qui porte sur la notion de professionnalisme. Faire, c'est être. Dans une stricte logique d'observation des comportements, la mise en scène décrit des héros engagés dans une suite quasi chorégraphique de postures et de gestes précis (charger un pistolet automatique et en régler la queue de détente à l'oreille, se poster pour couvrir de son arme un espace donné, ajuster le tir de son arme).

UNE ÉCHAPPÉE FÉERIQUE

La rigueur documentaire, presque scientifique, y devient alors, miraculeusement, une licence poétique, une échappée féerique. Mais la beauté du film de Johnny To réside tout autant dans la façon de considérer les scènes de détente à l'égal des instants d'action pure. L'attente, le moment creux sont jugés, dans leur durée, comme aussi important que les fusillades, surtout lorsqu'ils laissent échapper la vérité immature des cinq porte-flingues qui retrouvent alors divers réflexes enfantins (se passer une cigarette explosive, jouer au football avec une boulette de papier en poireautant dans un couloir). La plus belle scène arrive pourtant au moment où les cinq gardes du corps, encerclés dans l'espace anonyme et froid d'un centre commercial, parviennent, dans une sublime immobilité couplée à des accélérations violentes, à sortir leur employeur d'un mauvais pas.

Silhouettes figées et déterminées, les cinq personnages paraissent affirmer leur vérité sans livrer leur secret. Avec une malice diabolique, l'enchaînement des faits dérapera sur l'inattendu d'une péripétie (un des cinq a couché avec la femme du patron ; celui-ci exige une réparation qui mettra en jeu l'harmonie du groupe).

Johnny To a réalisé plus de vingt-cinq films depuis le début des années 1980. Au sein d'une filmographie contrastée, *The Mission* est sans doute un des plus beaux fleurons d'une œuvre que l'on peut considérer, au vu de ce que l'on en connaît déjà, comme très inégale, totalement intégrée dans le système de production des studios de Hongkong. Il n'empêche. Depuis Jean-Pierre Melville et Sergio Leone, on n'avait jamais vu réaliser du neuf avec du vieux de façon aussi réussie.

Jean-François Rauger

NOUVEAUX FILMS

L'ENGRENAGE

■ Le début de *L'Engrenage* semble ranger le film de Frank Nicotra parmi les fictions naturalistes engagées du moment. Mario, un jeune banlieusard au chômage, marié, père d'un enfant, se rebelle contre la médiocrité programmée de son existence. Débutant par la superposition de scènes de ménage et d'errances suburbaines, le récit prend progressivement corps avec la rencontre d'un personnage dominateur, visiblement riche, qui prend le jeune homme sous son aile. Le film devient alors l'histoire du lent engloutissement du héros dans une vie où tout semble plus facile à condition que l'on donne des gages rapides à la violence et au crime. Le charme indéniable de *L'Engrenage* repose en premier lieu sur son anachronisme avoué qui fait resurgir des figures oubliées du cinéma français avec une candeur et une sincérité dont il convient de se réjouir plutôt que de se gausser. Si la nature secrète, vaguement homosexuelle, de la relation entre les deux hommes est parfois inutilement soulignée, la progression du récit exhume lentement mais sûrement un tragique oublié dans les productions contemporaines et qui fut pourtant l'un des traits d'un certain classicisme français ici dévié par l'interprétation de comédiens pour la plupart inconnus. ***J.-F.R.***

Film français de Frank Nicotra. Avec Sebastien Funez, Abel Malek, Dinara Droukarova. (1 h 37.)

ROOM TO RENT

■ Voici un *happy end* dont l'authenticité est garantie : un jeune scénariste égyptien (Saïd Taghmaoui) essaie désespérément de rester en Grande-Bretagne, alors que son visa a expiré, afin que l'on produise son premier script. Puisque Khaled El Hagar a réussi à réaliser son scénario, il est logique que son personnage triomphe des embûches semées sur son chemin. Mais on aurait préféré que celles-ci soient un peu plus que l'accumulation d'incidents qui tient ici lieu de parcours initiatique. Cette faiblesse devrait être masquée par une distribution aussi hétéroclite qu'impressionnante. Mais Juliet Lewis, Anna Massey ou Clémentine Célarié passent sans jamais trouver leur place, perdues dans le labyrinthe des velléités du cinéaste. ***T. S.***

Film britannique de Khaled El Hagar. Avec Saïd Taghmaoui, Juliet Lewis, Rupert Graves. (1 h 30.)

KEVIN ET PERRY

■ On commence par se demander si on ne s'est pas trompé de salle. En plein XVI[e] siècle, au moment de son exécution, Anne Boleyn, l'épouse de Henry VIII, demande au bourreau, d'un air salace, s'il ne ferait pas mieux de lui *« découvrir le minou »,* ce qu'il fait, hors champ. Nous voilà rassurés, on est bien dans *Kevin et Perry,* plus exactement, comme le révèle le plan suivant, dans le fantasme érotique du premier. Le film qui suit contera, dans une veine aussi raide, son voyage à Ibiza avec ses parents et son ami Perry, les deux hideux compagnons ayant décidé d'y perdre leur pucelage. Interprétée par des adultes dans les rôles principaux, filmée avec une laideur consommée, cette caricature de l'obsession sexuelle et de la veulerie teigneuse adolescentes frappe par sa cruauté, qui n'accorde rien aux personnages qui soit situé au-dessus de la braguette.

Jacques Mandelbaum

Film anglais d'Ed Bye. Avec Harry Enfield, Kathy Burke. (1 h 25.) (Sortie le 15 août.)

MAIS QUI A TUÉ MONA ?

■ Pour un Américain, il est un objet qui évoque irrésistiblement le comble de la misère : une automobile de marque Yougo. A Verplanck, le shérif, le barman, le pasteur, tout le monde circule en Yougo, y compris Mona Dearly (Bette Midler) dont la voiture jaune sale rate un virage et plonge dans la rivière. Cet accident n'en est pas un, et l'enquête révèle les abysses de turpitude et de bêtise dans lesquels se vautrent les habitants de Verplanck. Outrancier et paresseux, *Mais qui a tué Mona ?* ne justifie son existence que par le plaisir que l'on pourra trouver au spectacle de professionnels s'accordant une récréation. ***T. S.***

Film américain de Nick Gomez. Avec Bette Midler, Danny DeVito. (1 h 37.) (Sortie le 15 août.)

LA PLANÈTE DES SINGES

■ *Lire page 19.*

L'ÉTÉ DE MES 27 BAISERS

■ *La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.*

Palestine 2001/2

Un lieu pour rassembler la mémoire palestinienne

Dans son projet de musée, Nazmi Al-Jubeh, archéologue, évoque autant le patrimoine bâti que différents points de vue humains sur un siècle d'histoire et de drames

RAMALLAH
de notre envoyée spéciale

Exposer près d'un siècle d'histoire palestinienne, depuis la période du mandat britannique jusqu'à la création de l'Etat d'Israël en 1948 et à nos jours : telle est la délicate mission confiée à l'archéologue Nazmi Al-Jubeh par le ministère palestinien de la culture. Pour l'ouverture d'un musée de la mémoire, un site a été réservé, dans le village ancien de Ein Siniya, à une petite dizaine de kilomètres au nord de Ramallah.

En route, le trajet est à lui seul une entrée en matière. A la périphérie de Ramallah, le parcours longe une colonie juive, puis un bâtiment qui a servi de quartier général à l'armée israélienne pendant l'occupation de 1967 à 1995 et le camp de Jalazon qui abrite des réfugiés palestiniens, originaires des terres sur lesquelles a été construit l'aéroport de Tel-Aviv. Jifna, le village suivant, offre un aperçu de l'architecture traditionnelle arabe. Enfin la vallée se fait plus profonde. C'est à travers un paysage de terrasses, d'oliviers et d'abricotiers que l'on parvient à Ein Siniya, où trente-quatre bâtiments à caractère historique ont été recensés.

Avant de se consacrer à ce projet hypersensible, Nazmi Al-Jubeh travaillait à la préservation du patrimoine architectural, au sein de l'association Riwaq, qu'il a fondée en 1991 avec l'architecte Souad Amiry. Riwaq a recensé 50 000 bâtiments d'intérêt historique à travers la Cisjordanie et Gaza et publié des livres sur le patrimoine palestinien en Israël et dans les territoires autonomes. Le dernier, *Palestine Urban Mansions*, rédigé par la jeune architecte Diala Khasawneh (www.riwaq.org), témoigne des difficultés à réaliser une simple enquête sur les demeures anciennes quand elles se situent en territoire occupé ou dans les anciennes villes arabes de Haïfa et Jaffa, devenues israéliennes. A Haïfa, un entrepreneur israélien a transformé la maison historique de la famille Qaraman en supermarché. Ailleurs, les propriétaires actuels n'ont pas voulu laisser une architecte palestinienne entrer chez eux et dessiner un relevé.

Par rapport à ces affrontements presque banals dans le long conflit israélo-palestinien, la mission actuelle de Nazmi Al-Jubeh se situe dans une perspective nouvelle. Sur les territoires qu'elle administre, l'Autorité palestinienne s'efforce de jeter les bases d'infrastructures nationales. En septembre 2000, elle a chargé le fondateur de Riwaq d'élaborer ce projet de musée. Dans l'état actuel de ses réflexions, l'archéologue propose de consacrer une première partie, soit environ 25 % de l'espace, à l'avant-1948 : *« L'arrivée des missionnaires, le développement de l'import-export, le mandat britannique et les premières confrontations avec les groupes sionistes favorisent des transformations au sein de la société palestinienne. »*

SECTIONS THÉMATIQUES

La dépossession palestinienne consécutive à la création de l'Etat d'Israël en 1948, dite la *Naqba* (la catastrophe, en arabe), devrait constituer l'essentiel du musée – une dernière partie restant pour la période de 1951 à nos jours. *« Le musée sera développé en sections thématiques et non chronologiques*, explique Nazmi Al-Jubeh, *par exemple, le sionisme, l'expulsion, les réfugiés, les mouvements de résistance. »* Parmi les objets exposés, les photos et les images d'archives de plusieurs chaînes de télévision internationales sont privilégiées. De nombreuses familles réfugiées conservent les clés de leurs anciennes maisons, même lorsqu'elles ont été détruites : de tels objets de mémoire sont en cours de collection.

« Le musée doit nous obliger, nous les Palestiniens, à débattre de notre passé, estime l'archéologue. *Les mouvements nationaux ont toujours tendance à simplifier l'histoire. Je ne fais pas un musée pour la paix, ni un musée pour la guerre, mais un musée qui mette à jour les différentes visions de notre histoire. »* Parmi les questions délicates sur lesquelles il souhaite laisser parler les différentes mémoires de la population, il cite les relations des Palestiniens avec les Libanais ou l'émigration vers l'Irak et le Koweït. *« Il existe une histoire semi-officielle des événements tragiques tels que Septembre noir, en Jordanie, ou les massacres de Sabra et Chatila à Beyrouth. Il est temps d'aborder aussi les responsabilités de notre propre mouvement national. »*

Dans les années 1920 et 1930, la plupart des terres de Palestine vendues aux organisations sionistes l'ont été par des propriétaires fonciers libanais. Mais des Palestiniens ont parfois accepté de céder des terres, contre argent sonnant. Si le musée se doit de le dire, faut-il aller jusqu'à publier leurs noms, alors que les descendants sont encore en vie ? C'est l'une des questions que se pose Nazmi Al-Jubeh.

Le fondateur de Riwaq remettra son projet au ministère de la culture en septembre. *« Je profite du fait que les programmes d'histoire n'ont pas encore été établis par le ministère de l'éducation pour ouvrir le plus largement cet espace de réflexion. »*

Catherine Bédarida

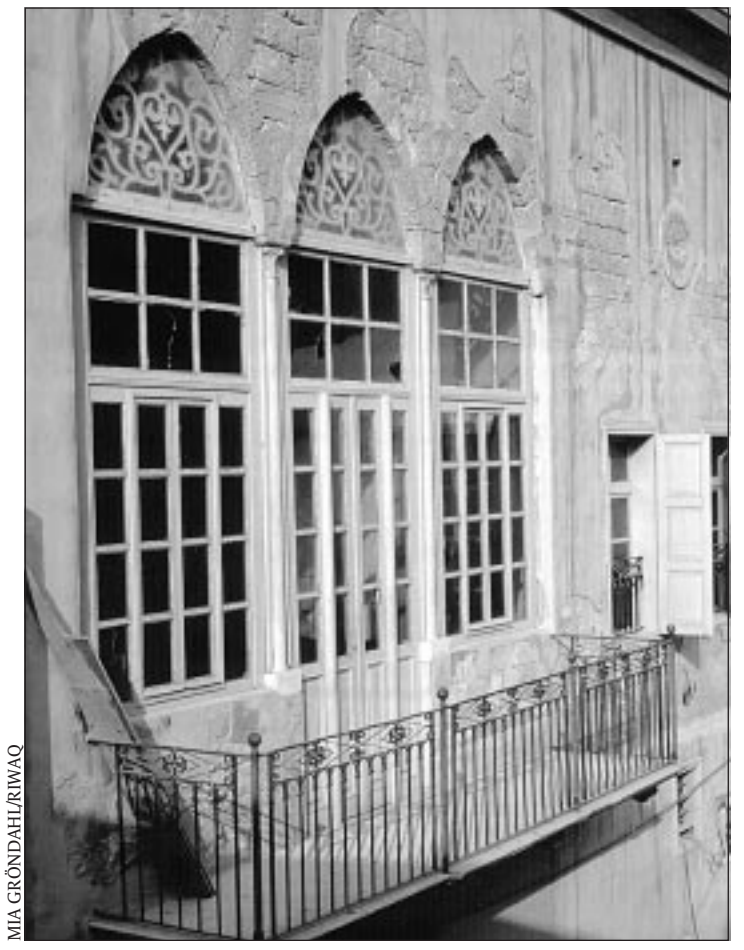

MIA GRÖNDAHL/RIWAQ

A Saint-Jean-d'Acre, la maison où vivait la famille de l'écrivain Raymonda Hawa-Tawil jusqu'en 1948.

DEMAIN
Concerts contre les bouclages

Sarajevo a salué « No Man's Land », le film d'un enfant de la guerre

SARAJEVO
de notre correspondant

Pour Danis Tanovic, c'était l'heure de vérité. L'enfant de la guerre, auréolé d'un Prix du scénario reçu au Festival de Cannes, revenait d'exil pour présenter son premier film, *No Man's Land*, à sa ville, Sarajevo (sortie en France le 19 septembre). L'heure de vérité car les habitants de la capitale bosniaque, encore profondément traumatisés par les années de siège, ont les nerfs à fleur de peau à chaque évocation de la guerre. Une heure et demie plus tard, près de trois mille Sarajéviens ont applaudi debout le cinéaste et son œuvre pacifiste, drôle et tragique.

Le Festival du film de Sarajevo avait choisi, vendredi 17 août, d'ouvrir sa 7e édition par *No Man's Land*, dans un vaste cinéma en plein air. Le film raconte l'histoire de trois soldats, deux de l'armée bosniaque qui a défendu la ville et un de l'armée serbe qui l'a assiégée, perdus dans une tranchée entre les lignes de front. L'idée est empruntée à une scène du roman *Le Derviche et la Mort*, écrit par l'un des plus célèbres écrivains yougoslaves, originaire de Bosnie-Herzégovine, Mesa Selimovic.

Danis Tanovic a écrit et réalisé le film qui sonne le plus juste parmi la dizaine de films évoquant le conflit bosniaque. Il est parti de l'idée, dit-il, que *« quand il y a une guerre, il n'y a que des perdants »*. Tanovic dénonce certes ceux qui ont entraîné le pays dans la tourmente, notamment le chef bosno-serbe Radovan Karadzic. Mais il se concentre sur le fait que les trois soldats sont pareillement paumés, victimes d'une folie qui les dépasse, à armes égales dans la détresse.

Les rares Sarajéviens exprimant des doutes sur *No Man's Land* s'interrogent d'ailleurs sur sa « neutralité », notamment à propos d'une scène où un soldat bosniaque et un soldat serbe hurlent l'un sur l'autre afin de déterminer qui est coupable de la guerre. Ce discours, cette question, Sarajevo ne pourrait pas les entendre s'ils venaient d'un étranger ou d'un Bosniaque n'ayant pas connu la guerre. Tanovic, qui vécut les deux premières années du siège dans les rangs de l'armée bosniaque en tant que soldat, puis cameraman et archiviste, a une légitimité « sarajévienne » en plus de son rang d'artiste. *« Il est certain que c'est un immense avantage d'avoir vécu ici durant la guerre, et d'avoir connu l'histoire du siège, jusqu'aux tranchées,* reconnaît Mirsad Purivatra, le directeur du Festival du film. *Et chacun sait que* No Man's Land *est un film honnête, que Danis raconte la vérité. »*

L'accueil réservé à Danis Tanovic à sa descente d'avion par la presse sarajévienne, le fait qu'on le salue dans la rue et l'invite dans les cafés, sont aussi dus à l'histoire personnelle du cinéaste, à cette *success story* à la bosniaque. *« Il est parti inconnu, muni de son seul talent, et il revient en héros,* note Mirsad Purivatra. *Entre-temps, il a travaillé, travaillé, travaillé. Il s'est sacrifié pour son film. Il n'a pas passé ses journées à la terrasse des cafés de Sarajevo en se lamentant sur le fait qu'il est impossible de réaliser un film ici. »*

Ayant quitté Sarajevo en février 1994, une semaine après le massacre du marché de Markale, Danis Tanovic a, entre Bruxelles et Paris, écrit et réalisé son film, en a trouvé les financiers et les partenaires, et a reçu sa récompense cannoise. En restant à l'écart d'une Bosnie-Herzégovine ravagée et déprimée. Le retour n'en est que plus flamboyant.

Rémy Ourdan

Les derniers Mayas reçus à Amiens

LE CRÉPUSCULE DES MAYAS, musée de Picardie, 48, rue de la République 80000 Amiens, tél. : 03-22-97-14-00. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures, jusqu'au 21 octobre. 20 F (3,05 €). Catalogue sous la direction de Matthieu Pinette, éd. Musée de Picardie/Amiens Métropole, 64 p., 65 F (9,91 €).

Il n'en reste que la tête et le torse, mais ces deux fragments justifient la visite de l'exposition organisée au musée de Picardie. Cette effigie féminine a été façonnée en stuc. Il s'agit sans doute d'un élément de cariatide représentant une déesse de la fertilité : le corps de la femme visiblement enceinte, admirablement modelé, est nu ; il porte encore des traces de polychromie ; son visage à la bouche entrouverte, aux sourcils arqués, est impassible avec une nuance d'étonnement.

Ce vestige maya qui a été trouvé sur le site de Mayapan, au Mexique, est daté de l'ère post-classique tardive, c'est-à-dire du XIIIe siècle au XVIe siècle. Une époque longtemps jugée comme *« décadente »* : le deuxième empire maya qui avait trouvé un second souffle dans la presqu'île du Yucatan, se délitant à nouveau. Les conquérants espagnols arrivés ici au XVIe siècle n'auraient trouvé qu'une civilisation moribonde.

La thèse proposée par le commissaire de l'exposition, Matthieu Pinette, va à l'encontre de ces idées reçues, d'ailleurs largement battues en brèche aujourd'hui. Pour lui, comme pour beaucoup de chercheurs, il n'y a pas eu déclin ou décadence, mais mutation profonde de la société. Si les dernières grandes villes édifiées par les Mayas de l'ère post-classique, Mayapan ou Chichen Itza, sont effectivement plus ou moins abandonnées au cours de ces siècles, les conquistadors témoignent d'une société très active avec des échanges commerciaux qui se poursuivent à partir de pôles dynamiques. Il semble que cette période soit surtout une ère de mutation sociale profonde.

ENCENSOIRS ANTHROPOMORPHES

Le visiteur aurait sans doute pu se persuader du bien-fondé de cette thèse s'il avait eu sous les yeux une exposition plus consistante. Mais la minceur des pièces exposées qui prétendent embrasser le domaine divin comme la vie quotidienne ne lui permet pas d'en juger. En effet, à part la très belle sculpture déjà évoquée et quelques pièces notables comme ces beaux encensoirs anthropomorphes de terre cuite polychrome, l'ensemble de l'exposition ne peut que décevoir.

La ville d'Amiens s'est lancée depuis quelques années dans une série de manifestations qui ont pour but de présenter à son public un panorama des civilisations non occidentales, au XIIIe siècle – date de la construction de la cathédrale d'Amiens. Ont déjà été montrées, celle des aborigènes australiens, celle de la Chine des Song et celle de la Turquie des premiers Seldjoukides. Ici, elle ne s'est pas donné les moyens lui permettant d'être la hauteur de son ambition. On espère que le Mali, dernière étape de ces *« Couleurs du monde »*, sera mieux traité.

Emmanuel de Roux

SORTIR

CANTAL

Aurillac 2001
Le Festival international de théâtre de rue d'Aurillac s'enrichit... Parmi les douze compagnies invitées cette année, quatre (Oposito, Metalovoice, Laboratoire Trico, Théâtre du Festin) bénéficient du soutien financier de cette seizième édition. Leurs créations (*Les Trottoirs de Jo'Burg... mirage* ; *La Presse, Oratorio industriel...* ; *La Maison suspendue* ; *Embouteillage-3 (on the road)*) côtoient celles (*Trix* ; *Les Manèges d'aventures* ; *Jardin de femmes*) des compagnies Cirkus Cirkör et Orionteatern, Les Alama's Givrés, Les Piétons.
Mais ce sont aussi plusieurs centaines d'artistes de rue que la capitale du Cantal accueille au travers du *« rendez-vous des compagnies de passage »*.
Par ailleurs, l'équipe du festival organise ses 8es Rencontres internationales du spectacle d'espaces publics (les 22 et 24), moment de réflexion destiné aux producteurs et diffuseurs internationaux de spectacles *« d'espaces non conventionnels »*.
Confrontation d'idées et fête font bon ménage, l'engouement du public pour les Arts de la rue le confirme. C'est une promesse de *« parcours champêtre et urbain »* que lui fait Aurillac.
Aurillac (Cantal). Centre des congrès les Carmes, place des Carmes. Jusqu'au 25 inclus. Tél. : 04-71-45-47-46 (accueil-renseignements-billetterie, de 9 heures à 17 h 30).

CÔTE-D'OR

Entre cour et jardins
Après les jardins de Barbirey-sur-Ouche (Côte-d'Or), la deuxième édition du Festival de spectacles vivants en jardin s'offre deux nouveaux espaces, le jardin botanique de Dijon et celui du château de Bussy-Rabutin. Double sa durée et prévient, *« quels que soient les caprices du temps, les spectacles seront maintenus »*.
Frédéric Bonnemaison, le directeur général et artistique, Jean-Philippe Roger, codirecteur artistique, et Laurence Vanpoulle, la paysagiste, ont invité cette année trois jeunes futurs metteurs en scène (Eike Hanneman, Christian Schiller, Sandrine Hutinet) en formation à l'école berlinoise Ernst Busch, mais aussi des professionnels de la danse (Christian Rizzo), de la musique (Christian Sebille, compositeur de musique électro-acoustique), des arts (les architectes, Gwenael Morin, Olivier Vadrot et le sculpteur Frédéric Lormeau).
Chacun a imaginé un spectacle, parcours ou perfomance qui intègre la singularité de ces lieux ordinairement réservés à la promenade, voire à la méditation.
Le festival s'achèvera par un grand bal public dans la cour du château de Barbirey, cœur de la manifestation. Il sera emmené par Philippe Chevalier et sa compagnie. Au programme cake-walk, danses animalières, charleston...
Dijon (Côte-d'Or). Entre cour et jardins, 3, rue des Gênois. Du 23 août au 2 septembre (horaires variables). Tél. : 03-80-49-08-24 ou 00. 50 F le spectacle ; 70 F les deux ; 100 F les trois.

GUIDE

CINÉMA - FESTIVAL

Au clair de lune
La Discrète, de Christian Vincent (1990). Projection en plein air, à deux pas du lieu de tournage.
Place Saint-Sulpice, Paris-6e. M° Saint-Sulpice. 21 h 30, le 22. Tél. : 08-2000-75-75 (numéro vert). Entrée libre.

Familles, clans, tribus
Donnie Brasco, de Mike Newell (Etats-Unis, 1996). Projection en plein air.
Prairie du Triangle, parc de La Villette. M° Porte-de-Pantin. A partir de 22 heures, le 22. Tél. : 01-40-03-75-75. Entrée libre. Location transat + couverture sur place, 40 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Les Enfants prodiges des pays de l'Est
Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise). Château, salle Pissarro, rue de Léry. Tél. : 01-34-48-48-38. De 10 h 30 à 18 heures (dans le cadre du 1er Festival des Arts slaves en Val-d'Oise), du 25 au 31 août. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Monsieur Butterfly
avec Patrick Massiah.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e. M° Vavin. 18 h 30, du mardi au samedi (à partir du 22 août). Tél. : 01-45-44-57-34. 95 F. Jusqu'au 10 novembre.

Les Sept Jours de Simon
de Carole Fréchette, mise en scène de Romane Bohringer, avec Richaud Valls, Magali Muxart et Xavier Aubert.
Café et Théâtre d'Edgar, 58, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e. M° Edgar-Quinet. 20 heures, du lundi au samedi. Tél. : 01-42-79-97-97. 70 F et 100 F. Jusqu'au 30 septembre.

Alain Kremski (piano)
Œuvres de Chopin, Liszt, Mahler, Brahms, Nietzsche, Wagner, Satie, Séverac, Debussy, Borodine, Gurdjieff.
Théâtre de l'Ile-Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris-4e. M° Pont-Marie. 19 heures, les 22, 23, 24 et 25 ; 17 heures, le 26. Tél. : 01-46-33-48-65. De 50 F à 80 F.

Yorick-Alexander Abel (violoncelle), Alissa Duryee (piano)
Œuvres de Bach, Schumann, Beethoven.
Cathédrale Sainte-Croix-des-Arméniens, 6, rue Charlot, Paris-3e. M° Saint-Sébastien-Froissard. 20 h 30, le 22. Tél. : 06-10-16-24-02. 70 F (Location Fnac, France Billet).

RÉGIONS

Lectures
de Cucha Carvalheiro, Rodrigo Garcia et Sergi Belbel.
Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Abbaye des Prémontrés, rue Saint-Martin. 21 heures, le 23 ; 14 heures, 18 heures et 22 h 30, les 24 et 27 ; 14 heures, 18 heures, 21 heures et 22 h 30, les 25 et 26 ; 14 heures, 16 heures et 18 heures, le 28. Tél. : 03-83-83-10-50. Entrée libre.

The Tallis Scholars
Josquin des Prés : *Messe « l'Homme armé », Miserere mei.* Clemens non Papa : *Qui consolabatur me*. Gombert : *Ave Maria, Magnificat III.* Peter Phillips (direction).
La Chaise-Dieu (Haute-Loire). Abbatiale. 14 h 30, le 23. Tél. : 04-71-00-01-16. De 65 F à 410 F.

The Gabrieli Consort and Players
Charpentier : *Te Deum.* Gilles : *Requiem.* Paul McCreesh (direction).
La Chaise-Dieu (Haute-Loire). Abbatiale. 21 h 15, le 23 ; 14 h 30, le 24. Tél. : 04-71-00-01-16. De 65 F à 470 F.

Orchestre de Bretagne
Mehul : *La Chasse du jeune Henri.* Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre op. 35, Concerto pour piano et orchestre op. 23.* Kyril Troussov (violon), Kun-Woo Paik (piano), Stefan Sanderling (direction).
Dinard (Ille-et-Vilaine). Parc de Port-Breton. 21 heures, le 23. Tél. : 02-99-46-94-12. Entrée libre.

Graf Mourja (violon), Bruno Canino (piano)
Schubert : *Rondo brillant pour violon et piano.* Liszt : *Grand Duo concertant pour violon et piano.* Paganini : *Campanella.* Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 108.* Schubert-Liszt-Oïstrakh : *Valse-Caprice.*
Menton (Alpes-Maritimes). Parvis Saint-Michel. 20 h 30, le 23. Tél. : 04-92-41-76-95. De 70 F à 210 F.

Australian Brandenburg Orchestra
Vivaldi : *Motets.* Haendel : *Arias.* Andreas Scholl (haute-contre), Geneviève Lacey (flûte), Paul Dyer (direction).
Meslay-du-Maine (Mayenne). Eglise. 21 heures, le 23. Tél. : 02-43-62-22-22. 165 F.

Pierre Reach (piano), Gérard Poulet (violon), Christoph Henkel (violoncelle)
Mendelssohn : *Trios pour piano, violon et violoncelle nos 1 et 2.*
Reims (Marne). Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc. 19 heures, le 23. Tél. : 03-26-77-45-25. Entrée libre.

La Petite Bande
Vivaldi : *Concerto pour deux violoncelles et cordes.* Pergolèse : *La Serva Padrona.* Marie Kuijken (soprano), Antonio Abete (basse), Hidemi Suzuki, Emmanuel Balssa (violoncelle), Sigiswald Kuijken (direction).
Sablé (Sarthe). Centre culturel Joël-Le-Theule, 16, rue Saint-Denis. 17 heures, le 23. Tél. : 02-43-62-22-22. 95 F.

Huelgas Ensemble
Richafort : *Requiem.* Agricola : *Messe.* Paul Van Nevel (direction).
Tharoiseau (Yonne). Eglise. 16 heures, le 23. Tél. : 03-86-32-34-24. 150 F.

Arsys, les Basses réunies
Bach : *Motets BWV 225 à 230.* Pierre Cao (direction).
Vézelay (Yonne). Basilique. 21 heures, le 23. Tél. : 03-86-32-34-24. 150 F.

DERNIERS JOURS

27 août

Sam Taylor-Wood
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris-8e. M° Etoile. Tél. : 01-53-76-12-31. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. 30 F et 15 F.

DISPARITION

Donald Woods

Journaliste sud-africain et militant anti-apartheid

LE JOURNALISTE sud-africain Donald Woods, contestataire blanc du régime de l'apartheid et ami du héraut de la conscience noire Steve Biko, est mort, dimanche 19 août à l'âge de soixante-sept ans, dans un hôpital en Grande-Bretagne. Il souffrait d'un cancer depuis deux ans. En 1987, le film de Richard Attenborough *Cry Freedom*, fondé sur son histoire et celle de Steve Biko, l'avait rendu célèbre.

Né le 15 décembre 1933 à Elliotdale, une petite ville dans le Transkeï, issu d'une famille de colons installée en Afrique du Sud depuis cinq générations, Donald Woods grandit parmi des enfants noirs de l'ethnie Bonvana, à laquelle son père, commerçant, vend des outils agricoles. De ce fait, il parle aussi bien le xhosa que l'anglais, quand il est scolarisé dans une école catholique, à la demande de sa mère irlandaise. En 1952, il entreprend des études de droit à l'université du Cap. Cinq ans plus tard, diplômé, il s'engage au sein du Parti fédéral progressiste, l'opposition blanche à l'apartheid. Mais, candidat à une élection partielle à East London, il est battu à plate couture. Il part alors pour deux ans à l'étranger, travaillant dans un journal local à Cardiff, au pays de Galles, puis dans des quotidiens londoniens, à Fleet Street.

BLANC COURAGEUX

Après un périple, en camionnette, à travers l'Europe de l'Ouest, Donald Woods retourne en Afrique du Sud et épouse définitivement le métier de journaliste. Il intègre, en 1963, le *Daily Dispatch* à East London, un quotidien d'opposition au régime de ségrégation. Deux ans plus tard, et jusqu'à sa fuite du pays de l'apartheid en décembre 1977, il est rédacteur en chef de l'un des rares journaux à briser les tables de loi du *« développement séparé »* en Afrique du Sud.

En 1975, un an avant le soulèvement de Soweto et, dans la foulée, des autres ghettos noirs, Donald Woods fait la connaissance de Steve Biko, la figure de proue du mouvement de la Conscience noire. Woods l'ayant traité dans un article de *« raciste anti-Blanc »*, Biko s'en prend à lui mais finit par sympathiser avec ce Blanc courageux qui a recruté les premiers journalistes noirs et publie un supplément hebdomadaire en xhosa. De son côté, se liant d'amitié avec Biko, Donald Woods comprend que les Noirs sud-africains ne peuvent se libérer qu'en rejetant le paternalisme, y compris celui des libéraux. Le 12 septembre 1977, Steve Biko meurt en prison, victime de mauvais traitements. *« Il s'est laissé mourir de faim »*, prétend la police. Donald Woods interpelle le ministre sud-africain de la justice en des termes si virulents qu'il se voit infliger, le 19 octobre, un *« bannissement »* de cinq ans. Assigné à résidence, il est de fait interdit d'exercer sa profession.

TREIZE ANS D'EXIL

Deux mois plus tard, le journaliste reçoit pour ses enfants un colis avec des tee-shirts à l'effigie de Steve Biko. Ils ont été imprégnés d'un acide qui brûle sa fille de cinq ans. Donald Woods organise alors sa fuite. Le 29 décembre 1977, déguisé en prêtre noir, il fuit, via le Lesotho, en Zambie. La Grande-Bretagne lui accorde l'asile politique. Dès lors, l'auteur d'une biographie de Biko, publiée en 1978, puis d'une autobiographie qui paraît, en 1980, sous le titre *Asking for Trouble* (*En quête d'ennuis*) se mue en commis voyageur de la lutte anti-apartheid. Dans des tournées de conférences, comme professeur invité à l'université Harvard ou en face de Jimmy Carter, qui le reçoit en 1978 à la Maison Blanche, il plaide pour l'imposition de sanctions. La même année, Donald Woods prononce un discours devant le Conseil de sécurité, devenant la première personne à s'exprimer devant cette instance en son nom propre.

Donald Woods est retourné pour la première fois en Afrique du Sud en août 1990, après treize ans d'exil. Depuis, tout en demeurant résident en Grande-Bretagne, il a multiplié les visites, la dernière en mai pour assister au mariage du fils unique de Steve Biko. Amputé d'un rein et d'un poumon, il venait d'achever un ultime livre sur l'Afrique du Sud, *Rainbow Nation Revisited* (La Nation Arc-en-ciel revisitée). L'une des dernières personnes à l'avoir appelé à l'hôpital de Sutton, au sud de Londres, fut Nelson Mandela, à qui Donald Woods voulait faire ériger une statue à Trafalgar Square, au cœur de Londres.

Le journaliste, à ses heures perdues pianiste et compositeur, golfeur passionné et joueur d'échecs ayant imposé un nul au grand maître russe Viktor Kortchnoï, a désiré reposer à East London où ses restes seront transférés.

Stephen Smith

DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 20-mardi 21 août sont publiés :

● **UMTS :** quatre arrêtés relatifs à l'établissement et à l'exploitation des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) attribuées fin mai par l'Autorité de régulation des télécommunications (*Le Monde* du 1er juin).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sylvers BIANAY-BALCOT
et
Barbara BLEUSE
ont le très grand bonheur d'annoncer la naissance de leur fille,

Tasha,

le 7 août 2001, à Saint-Mandé.

Anniversaires de naissance

– Lastours.

20 août 1981.

Anne-Lise.

Toutes nos félicitations et tous nos remerciements.

– 22 août 1941 - 22 août 2001.

David et Benjamin
souhaitent à leur papa,

Fabien,

un très joyeux anniversaire et encore soixante belles années.

Mariages

Nicole et **Michel FIALEYRE**
sont heureux d'annoncer le mariage de

Marine avec **Gilles RUAUX,**

à Nancy, le 18 août 2001.

157, rue Jeanne-d'Arc,
54000 Nancy.

Décès

– Michèle Gardette,
sa compagne,
Chloé,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 13 août 2001, de

Guy ALAUZET,
enseignant
au lycée de Montgeron (Essonne).

L'inhumation aura lieu le jeudi 23 août, à 11 h 30, au cimetière Valmy, avenue de la Porte-de-Charenton, Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

– Serge Ananti,
son fils,
Annette et Gabriel Ananti-Tournier et Daniel Pineye,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Tania ANANTI,
née **de TIKHONOFF,**
professeur agrégée de russe,

survenu au Chesnay, le 16 août 2001.

La célébration de l'office religieux a eu lieu en l'église orthodoxe russe de la rue Daru, Paris-8e, le 21 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Louis CASSOU

est décédé le 11 août 2001.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 16 août, à Saint-Cloud.

Jacqueline,
son épouse,
Jean-Pierre et Sylvie,
Marie-Françoise et Emmanuel,
ses enfants,
Bastien, Ellyn, Chloé, Kiéran,
ses petits-enfants,
Et toute la famille.

7, rue Alexandre-Coutureau,
92210 Saint-Cloud.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Mme Marie Claire Chilin,
Ses enfants et petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. René CHILIN,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 17 août 2001, dans sa soixante et onzième année.

– Henri Rouilleault,
directeur général,
Et l'ensemble du personnel de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, et des associations régionales du réseau ANACT,
partagent la peine de la famille de

René CHILIN,
ancien chargé de mission,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

décédé à Quincy-sous-Sénart, le 17 août 2001.

Pierre DAVID,
cinéaste,

nous a quittés.

Marie-Claude Moreau-David,
son épouse,
Paul-Karim,
son fils,
Yvonne David,
sa mère,
Ses oncles et sa tante,
Ses frères, sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, cousins, neveux et nièces,
ont le chagrin d'en faire part.

L'inhumation aura lieu le 23 août 2001, à 15 heures, au cimetière de Mont-Dauphin-Fort (Hautes-Alpes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

139, rue d'Alésia,
75014 Paris.

– Attilly.

L'abbé Henry de JULLIOT,
prêtre du diocèse de Soissons,
chevalier de l'Ordre national du Mérite,
poète, lauréat de l'Académie française,
compagnon de Saint-François,
ancien missionnaire au Cameroun,

s'est endormi dans la paix du Seigneur le 18 août 2001, à Saint-Quentin, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

De la part de
Jean-Paul et Anne-Marie Colas,
René et Marie Laridan,
ses sœurs et beaux-frères,
Bernard et Françoise Pigeyre,
Gilbert et Brigitte Georgel,
Philippe et Elizabeth Colas,
Pierre Laridan,
Isabelle Colas,
Michel et Claudine Laridan,
Jean et Nadine Laridan,
ses neveux et nièces,
Ses quinze petits-neveux et nièces,
Ses deux arrière-petits-neveu et nièce,
Et ses nombreux parents et amis.

La messe d'adieu sera célébrée le jeudi 23 août, à 10 h 30, en l'église d'Attilly (Aisne).

L'inhumation aura lieu le même jour, au cimetière de Marteville (Aisne), dans le caveau de famille.

Pas de fleurs, des prières d'action de grâces.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Colas,
24, boulevard Maurice-Berteaux,
95130 Franconville.
M. et Mme Laridan,
chemin de Vaux,
03360 Urçay.

– M. et Mme Marcel Martin,
leurs enfants, Pierre, Claude et Michel,
et leurs petits-enfants,
Mme veuve Evelyne Fol-Morael,
ses enfants, Emmanuel, Nicolas, Juliette, Camille, Jean-Baptiste Fol, et ses petits-enfants,
Mme veuve Michèle Camilli
et ses enfants, Jean-Dominique et Aimée,
M. Philippe Fol,
ses enfants, Fréderick, Catherine, Isabelle, Louis-Philippe, et ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Aimée FOL,
née **MARCELOT,**
directrice honoraire
de l'éducation nationale,

qui s'est éteinte le 18 août 2001, à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 août, à 10 h 30, en l'église Sainte-Geneviève, suivie de l'inhumation au cimetière de Rosny-sous-Bois.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, avenue Jean-Jaurès,
93110 Rosny-sous-Bois.

– Mme Anne Jacques
a le chagrin de faire part du décès de

Michel JACQUES,
déporté résistant,
médaille de la Résistance,

survenu le 15 août 2001.

Selon ses volontés, inhumé dans la plus stricte intimité, il repose au cimetière de Saint-Rémy-de-Provence.

– Mme Micheline Kloninger,
son épouse,
Mme Elisabeth Kloninger,
sa fille,
Jean-Baptiste, Aude et Claire Mossa,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean KLONINGER,
ingénieur agronome (INA Paris 41),

survenu le 16 août 2001, à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence).

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Pierrevert (Alpes-de-Haute-Provence) .

– Le 19 août 2001, est décédée en son domicile,

Mme Suzy LEFORT,
née **SZEKELY.**

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 août, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Marc Marzo,
son époux,
Claudine et Michel Lejoyeux,
sa fille et son gendre,
Daniel, Raphaël et Samuel,
ses petits-fils,
Lusiane Weyl-Kailey,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès, le 13 août 2001, du

docteur Solange MARZO,
née **WEYL,**
psychiatre, psychanalyste.

L'inhumation a eu lieu le 17 août, dans l'intimité, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

84, rue La Condamine,
75017 Paris.

Alice
MEYNADIER COQUEREL

nous a quittés le 18 août 2001.

Entourée de
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et arrière-petite-fille,
elle est partie dans l'amour et l'humour.

« ...Esprit qui les fit vivre, anime leurs enfants... »
(La Cévenole).

La cérémonie d'adieu a eu lieu lundi 20 août, au centre funéraire de Saint-Martin de Valgalgues, à Alès (Gard).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Randi Mouna, née Mortensen,
son épouse,
Nadia, Patrick et Salim,
ses enfants,
Candice, Mathilde et Hugo,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mohand MOUNA,

survenu le 16 août 2001, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Planeyssard, le 20 août 2001.

Marcel Ponsin,
son époux,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Nanine PONSIN,
née **Renée-Marie RAIS,**

survenue le dimanche 19 août 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Saturnin-d'Apt (Vaucluse), le mercredi 22 août, à 15 heures.

– La famille,
Et les amis de

Alain René SALMON,

fils unique de
Suzanne SALMON
et
Raoul BREUSKIN,

ont la profonde tristesse de faire part de son décès survenu le 17 août 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 21 août, à 16 h 30, en l'église de La Haye-d'Ectot (Manche).

– Ses neveux,
Et petits-neveux
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Auguste SOULIER,
président
de tribunal administratif honoraire,

le 19 août 2001, à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 22 août, à 11 heures, en l'église de Marcillat-en-Combraille (Allier).

14, boulevard Soult,
75012 Paris.
Moulin de la Pouge,
03420 Marcillat-en-Combraille.

– Mme Jacques Toscan du Plantier,
son épouse,
née Françoise de Ganay,
M. et Mme Daniel Toscan du Plantier,
M. et Mme Bernard Toscan du Plantier,
Mme Philippe Toscan du Plantier,
ses fils et belles-filles,
David, Ariane, Charlotte, Arthur, Gaspard, Carlo, Tosca et Maxime,
ses petits-enfants,
Marie, Jorge et Camille,
ses arrière-petits-enfants,
M. Pascal Chevaux,
ont la profonde tristesse d'annoncer que

Jacques
TOSCAN du PLANTIER,
croix de guerre 1939-1945,

s'est éteint le 19 août 2001, dans sa quatre-vingt-neuvième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu le mercredi 22 août, à 9 h 30, à la chambre mortuaire de l'hôpital Lariboisière, suivie d'une messe à 10 h 30, en la chapelle de la Providence, 77, rue des Martyrs, Paris-18e.

Il sera inhumé le 24 août, à 15 heures, au cimetière de Tourtour (Var), après une bénédiction dans l'église du village.

Cet avis tient lieu de faire-part.

77, rue des Martyrs,
75018 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 22 août 1993,

Patrick BOSSATTI

nous quittait.

Sa famille et ses amis se souviennent.

– Il y a dix ans,

Victor BRAMI

nous quittait.

A celles et ceux qui l'ont connu, une pensée est demandée.

Danielle et Jean-Luc,
ses enfants.

– Il y a vingt ans, le 21 août 1981,

Aristide FREREAU

quittait les siens au terme d'une vie pleine de générosité.

Sa famille et ses amis associent à son souvenir

Yvonne FREREAU,

son épouse,
décédée le 30 juin 1994,

Louis BERGERET,

leur petit-fils,
décédé le 29 juillet 1995, à l'âge de seize ans.

– Il y a un an, le 22 août 2000,

Pierre LANDAU

nous quittait.

Sa famille,
Ses amis,
Tous ceux qui l'ont connu se souviennent.

Messes anniversaires

– Depuis le 21 août 2000,

Proches et amis
apprennent à vivre l'absence de

Claude DEXIDOUR.

« Pour la richesse et la noblesse de ton cœur
Pour ton goût de la liberté,
Pour le jeu de ta fantaisie
Pour ton vertige devant l'Etoile,
Pour tes élans et tes faiblesses,
Pour l'amitié et l'élégance que tu cultivais
Pour ton sourire,
Tu illumineras toujours ma vie. »
Béatrice Dexidour-Gruber.

Une messe anniversaire sera célébrée mardi 4 septembre 2001, à 19 heures, en l'église Saint-Paul, Paris-4e.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE*** 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal ..... Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal ..... Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 F TTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

MARDI 21 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Séville, les galériens de la foi. **Forum**

MAGAZINES

19.00 Archimède.. **Arte**
19.15 Nulle part ailleurs. Best of. **Canal +**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.50 Zone interdite. Une vie de prince. **M 6**
22.15 Ça se discute. La religion conduit-elle toujours au bonheur ? **TV 5**
0.25 Rock Press Club. Que vaut le rock français ? Invités : le groupe Parabellum ; Benoît Sabatier ; Eric Dahan ; Patrick Eudeline ; Mélanie Bauer ; Christophe Compte ; Christophe Bastera. **Canal Jimmy**
0.30 Recto Verso. Avec Jeanne Moreau. **Paris Première**
0.50 Capital. Planète flambeurs. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Patron et bénévole social. **Arte**
20.30 Drum, un magazine contre l'apartheid. **Planète**
20.45 La Vie en face. Les Ouvriers de la terre. **Arte**
21.00 Ils ont fait l'Histoire. Au-delà de l'horizon. [8/9]. Vasco de Gama : les trésors de l'Inde.
21.55 Francis Ponge. [1/2]. **Histoire**
21.40 Comedia. Portrait de Christoph Marthaler. **Arte**
21.45 Enquête chez les requins. **Odyssée**
21.50 Le Syndrome de la Tchoukotka. [1/2]. Le bout du monde. **Planète**
22.10 Les Mystères de la Bible. L'ennemi perpétuel : les Philistins. **La Chaîne Histoire**
22.20 Que sont mes camarades devenus ? **Planète**
22.30 Correspondances. Aux frontières du sport. **Voyage**
22.55 Spetsnaz. [1/2]. Au cœur des S.A.S. russes. **Histoire**
23.00 Il était une fois le royaume d'Angleterre. Cinque Ports. **Odyssée**
23.15 Rythmes Caraïbes. [8/10]. **Planète**
23.45 Trahir Hitler au nom de l'honneur. **Histoire**
23.45 L'Ouest américain. [3/8]. La fièvre de l'or. **Planète**
23.50 Profils paysans. L'approche. **Canal +**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Tournoi féminin de Temple-sur-Lot (Lot-et-Garonne). France - Grèce. **Pathé Sport**
20.45 Football. Le Championnat du lundi. Arsenal - Leeds. **Canal + Vert**

DANSE

20.35 et 23.00 No More Play. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Webern. Par le Nederlands Dans Theater. Avec le Quartetto italiano. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Soirée spéciale grands chefs. Nuit italienne. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado.
22.50 Solti dirige le London Philharmonic Orchestra (2). *Symphonie* n° 8 en fa majeur, op. 93, de Beethoven ; *Symphonie* n° 1 en ut mineur, op. 68, de Brahms. **Muzzik**
23.15 Le Chevalier à la rose. Opéra de Strauss. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Opéra d'Etat de Vienne, dir. Carlos Kleiber. **Mezzo**
0.45 Best of Montreux 2. 1991. **Muzzik**

THÉÂTRE

22.40 La Nuit des rois (ou Comme il vous plaira). Pièce de William Shakespeare. **Arte**

TÉLÉFILMS

20.45 Universal Soldier 2, frères d'armes. Jeff Woolnough ○. **13ème RUE**
22.55 L'Homme du président. Michael Preece ○. **TF 1**

SÉRIES

20.50 Ally McBeal. The Wedding (v.o.) ○. **Téva**
22.25 Le Damné. Lovers ♲. **Série Club**
22.30 Sex and the City. La baie des cochons mariés (v.o.) ○. Valley of the Twenty-Something Guys (v.o.) ○. **Téva**
0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. La poussière qui tue. **Série Club**

FILMS

16.35 Complot de famille ■■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, v.o., 120 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
16.45 La Chartreuse de Parme ■■
Christian-Jaque (France, 1947, 165 min) ○. **Cinétoile**
16.50 Tout l'or du monde ■■
René Clair (France, 1961, 90 min) ○. **Ciné Classics**
17.05 Go Now ■■
Michael Winterbottom (GB, 1996, 85 min) ○. **Cinéstar 1**
18.20 Femme ou maîtresse ■■
Otto Preminger (Etats-Unis, 1947, v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
18.35 Un roi sans divertissement ■■
François Leterrier (France, 1963, 85 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
18.35 Les Oiseaux ■■■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, v.o., 115 min) ♲. **Ciné Cinémas 3**
20.45 Vertes demeures ■■
Mel Ferrer (EU 1959, 105 min). **TCM**
20.50 Les Ripoux ■
Claude Zidi (France, 1984, 115 min). **TF 1**
22.15 Complot de famille ■■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.45 Des gens sans importance ■■
Henri Verneuil (France, 1955, 100 min) ○. **Cinétoile**
23.40 La Grande Guerre ■■■
Mario Monicelli (Italie, 1959, 130 min) ○. **Ciné Classics**

0.25 Tintin et les oranges bleues ■■
Philippe Condroyer. Avec Jean-Pierre Talbot, Jean Bouise (France - Espagne, 1964, 95 min) ○. **Cinétoile**
0.45 Jennifer 8 ■■
Bruce Robinson (Etats-Unis, 1992, v.o., 120 min) ○. **Cinéstar 2**
0.50 Mrs Dalloway ■■
Marleen Gorris (GB - PB, 1997, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.10 Passions.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Le Maillon faible.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Les Ripoux ■
Film. Claude Zidi.
22.45 Les Films dans les salles.
22.55 L'Homme du président
Téléfilm. Michael Preece ○.
0.35 Les Truffes
Film. Bernard Nauer.

FRANCE 2

17.20 La Famille Green.
18.05 Friends ○.
18.30 Hartley, cœurs à vif ○.
19.20 Secrets d'été.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.05 **Journal, Météo.**
20.45 Les Collègues
Film. Philippe Dajoux.
22.28 et 1.05 **L'Artiste de l'été.**
22.30 Merci mon chien
Film. Philippe Galland ○.
0.25 Conan. Les trois grâces ○.

FRANCE 3

18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix ce soir.
20.55 La Carte aux trésors.
22.55 Météo, Soir 3.
23.20 C'est l'histoire d'un mec.
Hommage à Coluche.
1.10 La Case de l'oncle Doc.
Quand les patrons rêvent.

CANAL +

16.45 Comme un voleur ■
Film. Scott Sanders ○.
► En clair jusqu'à 20.10
18.15 Animasia ○.
18.40 Spin City ○.
19.05 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs ○.
20.05 Le Zapping.
20.09 Rien que des monstres ○.
20.10 Daria ○.
20.35 Amy
Film. Nadia Tass ○.
22.15 La Muse ■
Film. Albert Brooks (v.o.) ○.
23.50 Profils paysans. L'approche ○.
1.20 Seinfeld. La brûlure ○.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage.
20.45 La Vie en face.
Les Ouvriers de la terre.
21.40 Comedia spécial Salzbourg.
Soirée Marthaler.
Portrait de Christoph Marthaler.
22.40 La Nuit des rois (ou Comme il vous plaira).
Pièce en 5 actes de W. Shakespeare.
0.55 Arte info.
1.20 Accroché au ciel ■
Film. Ljubisa Samardzic (v.o.).

M 6

17.30 L'Etalon noir ○.
17.55 Le Clown ○.
18.55 Le Caméléon ○.
19.50 et 0.45 **L'Eté de Loana.**
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ○.
20.40 E = M 6 découverte.
20.50 Zone interdite.
23.05 L'homme qui valait des milliards
Film. Michel Boisrond ○.
0.50 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Alexandra David-Néel, itinéraire d'une femme libre.
21.00 Microfilms (rediff.).
21.40 C'est entendu !
22.10 Carnet de notes (rediff.).
22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
23.30 A voix nue (rediff.).
0.05 Du jour au lendemain (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Prom's de Londres.
Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Leonard Slatkin, Stephen Hough, piano.
Œuvres de Copland, Barber, Bernstein, Rachmaninov, Stravinksy.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir.
Les enfants du siècle : Alfred de Musset.
Œuvres de Bellini, Rossini, J. Strauss père, Weber, Berlioz, Hummel, Schubert, Beethoven.
22.30 Les Rendez-vous du soir (suite).
Œuvres traditionnelles espagnoles.
Œuvres de Paër, Weber, Mozart, Liszt, R. Schumann.

Le Monde TELEVISION

Radio Classique

20.40 Les Rendez-vous du soir : Alfred de Musset
Cloîtré dans sa chambre après sa rupture avec George Sand, Musset n'acceptait d'en sortir, dit-on, que si sa sœur lui jouait le Concerto en si mineur de Hummel. Il n'est pas sûr que sa célèbre liaison de l'hiver 1833-1834 ait suffi à faire du dandy rossiniste et byronien un mélomane averti. Ensemble, ils ont pu du moins écouter Liszt, s'étonner des extravagances de Berlioz.

Arte

21.40 Comedia : Soirée Marthaler
Surdoué, excentrique, le metteur en scène bâlois Christoph Marthaler, musicien de formation, chouchou des scènes germanophones, reste peu connu des Français. Les Suisses voient en lui leur prodige, et la critique internationale le reconnaît comme l'un des grands metteurs en scène du moment. En France, pourtant, il n'a encore que peu travaillé. Arte présente un portrait et une adaptation de *La Nuit des rois*, de Shakespeare. La nécessité, pour les spectacles de ce virtuose, d'être joués sur de vastes scènes est sans doute la raison majeure de cette absence sur l'Hexagone. Qu'il s'agisse d'œuvres de son cru *(Heure zéro, Le Voyage de Lina Bögli, Les Spécialistes)* ou de classiques *(Les Trois Sœurs,* de Tchekhov*)*, par les décors qu'il fait vivre, Marthaler n'a pas son pareil pour restituer époques et atmosphères. Un rafraîchissement pour le théâtre contemporain.

MERCREDI 22 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Pour l'amour des jardins. **Forum**
22.00 Art et nature, le désamour ? **Forum**
23.00 Sauver la forêt, un rêve d'écolo ? **Forum**

MAGAZINES

14.15 L'Eté d'Envoyé spécial. Thaïlande. L'amour à mort. CD connexion. Tham Krabok : le temple de la dernière chance. Banqueroute à Bangkok. **TV 5**
17.00 Les Lumières du music-hall. Bing Crosby. Michel Berger. **Paris Première**
18.15 Thalassa. Escale en Islande. **TV 5**
19.15 Nulle part ailleurs. Best of. **Canal +**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Moscou, trois jours en août. **Arte**
0.10 Les Dossiers de l'été. Patrick Henry, un procès capital. **France 3**

DOCUMENTAIRES

18.05 Le Secret de la mangouste. **La Cinquième**
18.10 Une histoire de la médecine. [6/8]. Le médecin, du notable au cabinet de groupe. **Histoire**
18.15 Les Aventuriers de l'altitude. [1/6]. Le cirque des Inaccessibles. **Planète**
18.25 L'Actors Studio. Glenn Close. **Paris Première**
18.45 Histoires d'avions. L'aviation navale américaine. **Planète**
19.00 Connaissance. Secrets des anciens. La grue d'Archimède. **Arte**
19.25 Enquête chez les requins. **Odyssée**
19.40 Le Mystère Kipling ou le syndrome de Lahore 1865-1936. **Planète**
19.55 Jean-Toussaint Desanti. [4/4]. De l'intranquillité philosophique. **Histoire**
20.00 Pilot Guides. Le Brésil. **Voyage**
20.05 Chamonix, un hôpital dans la montagne. **TSR**
20.15 Reportage. Un roi sans trône. **Arte**
20.30 Des femmes de bonne volonté. [1/2]. De 1914 aux années 20. **Planète**
20.50 La Mission impossible. Rêves supersoniques. **Odyssée**
21.00 Spetsnaz. [2/2]. Chiens de guerre. **Histoire**
21.00 Surhumain. [5/6]. Les tueurs guérisseurs. **TSR**
21.00 Les Grandes Batailles. Les guerres vikings. **Chaîne Histoire**
21.25 Perspectives américaines. [8/8]. L'art business. **Planète**
21.30 Villa créole. Vauclin. **RFO Sat**
21.40 La Terre où nous vivons. Du Pacifique aux Yungas. **Odyssée**
21.45 Musica. Un voyage au Portugal. **Arte**
21.55 Servus Adieu Shalom. **Histoire**
22.20 L'Ecume des villes. Bruxelles. **Paris Première**
22.25 Sous-marinier, un métier pas comme les autres. **Planète**
22.45 Civilisations. La civilisation perdue de l'Atlantide. **La Chaîne Histoire**
23.20 Drum, un magazine contre l'apartheid. **Planète**
23.25 Cinéma dans la poudrière. Le nouveau cinéma yougoslave. **Arte**
23.40 100 ans / 100 films. [8/10]. **CinéCinémas**
0.20 Gold ! Chercheurs d'or. **La Chaîne Histoire**
0.25 L'Espagne sauvage. [10/10]. Le film du film. **Odyssée**
0.40 La Lucarne. Là-haut sur la montagne. **Arte**
0.55 Les Mystères du corps humain. Les coulisses du tournage. **France 2**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Cyclisme. Tour de Burgos (3e étape) : Briviesca - Miranda de Ebro (154 km). **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Tournoi féminin de Temple-sur-Lot : France - République tchèque. **Pathé Sport**
20.40 Football. Ligue des champions (3e tour préliminaire) Match retour : Lille - Parme. Au stade Grimonprez-Jooris. **France 3**
22.25 Football. Super Coupe d'Espagne. Saragosse - Real Madrid. **Canal +**

DANSE

17.45 et 20.35, 23.30 Susto. Chorégraphie de Jiri Kylian. Parle Nederland Dans Theater. **Mezzo**

MUSIQUE

18.30 Festival Pablo Casals de Prades 99. Œuvres de Bach, Fauré, Enesco, Chausson. **Muzzik**
19.25 Eclats de voix, autour d'une soirée lyrique. Avec Béatrice Uria-Monzon ; Leontina Vaduva, soprano ; Vincenzo Scalera, piano. Œuvres de Berlioz, Verdi, Bizet, Leoncavallo, Gounod, Bellini, Rossini. **Mezzo**
20.10 Soirée quatuor à cordes. Le Quatuor Takacs joue Schubert. Avec András Fejér, violoncelle ; Edward Dusinberre, violon ; R. Tapping, alto ; Károly Schranz, violon. **Muzzik**
21.00 Classic Archive. En 1958 et 1967. Avec Yehudi Menuhin, violon ; David Oïstrakh, violon ; Pierre Capdevielle, violon. **Mezzo**
21.00 Soirée quatuor à cordes. Festival « Beethoven passionnément ». *Treizième Quatuor* , la *Grande Fugue* en si bémol majeur, op. 133. **Muzzik**
22.00 Requiem, de Berlioz. Lors du 34e Festival de musique, en 2000. Par l'Orchestre et le Chœur de la Philharmonie nationale de Cracovie, dir. T. Bugaj. **Mezzo**
22.30 Musica. Alfred Brendel joue Mozart, Schubert et Haydn. En simultané sur *France - Musiques*. **Arte**
23.35 Guitares en fête avec John McLaughlin. A la Cité de la musique, le 29 avril 2000. **Muzzik**
23.45 La Belle Hélène, d'Offenbach. Par les solistes de l'Orchestre de Paris, dir. Stéphane Petitjean au piano. **Mezzo**
0.25 Eté world music. Ismael Lo. Le 31 mai 1998, lors du festival Musiques Métisses. **Paris Première**

THÉÂTRE

22.30 Le Bel Air de Londres. Pièce de Dion Boucicault. **France 2**

TÉLÉFILMS

19.00 La Ferme aux ballons. William Dear. **Disney Channel**
20.45 Deux mères pour Zachary. Peter Werner. **RTL 9**
20.50 Nora. Edouard Molinaro ○. **France 2**
20.50 Dormir avec le diable. Yves Boisset ○. **M 6**
20.50 Poker d'amour à Las Vegas. Buzz Kulik. [1/3] ○. **Téva**
22.25 L'Enfant du lac. P. Murton. **Festival**
22.30 Chasse à l'homme en Californie. Bruce Seth Green. **RTL 9**
22.30 Tendres mensonges. Anson Williams ○. **Téva**
22.40 Les Maîtres sonneurs. Lazare Iglesis ○. **Histoire**
23.50 Nana. Alberto Negrin. [1/2]. **TF 1**

SÉRIES

17.05 Alf. Tequila. **La Cinquième**
17.50 Mes pires potes. A cause d'une différence d'âge ○. **Canal +**
18.00 Friends. [2/2]. Celui qui devient papa ○. **France 2**
18.55 Le Caméléon. La promesse ○. **M 6**
19.55 Homicide. Les pitbulls attaquent. **Série Club**
20.05 Madame est servie. Le bon à tout faire ○. **M 6**
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Le son de sa voix ○. **Canal Jimmy**
22.35 Once & Again. Dernière représentation ○. L'heure des adieux ○. **M 6**
22.45 Les Soprano. Prisonnier chez soi ○. **Canal Jimmy**
0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Avec vue imprenable. **Série Club**

FILMS

15.15 Mrs Dalloway ■■
Marleen Gorris (GB - PB, 1997, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
16.10 Non coupable ■■
Henri Decoin (France, 1947, 95 min) ○. **Cinétoile**
16.30 Bulworth ■■
Warren Beatty (Etats-Unis, 1998, 100 min) ○. **Canal + Vert**
16.35 L'Honneur d'un capitaine ■■
Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 115 min) ○. **Cinéfaz**
17.00 Champ d'honneur ■■
Jean-Pierre Denis (France, 1987, 85 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
18.25 Pile ou face ■■
Robert Enrico (France, 1980, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

18.25 La Belle Image ■■
Claude Heymann. Avec Franck Villard, Françoise Christophe (France, 1951, 95 min) ○. **Ciné Classics**
18.30 Hiroshima mon amour ■■■
Alain Resnais (France - Japon, 1958, 90 min) ○. **Cinéfaz**
20.30 Johnny Apollo ■■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1940, v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
20.30 Pecker ■■
John Waters (Etats-Unis, 1998, 80 min) ○. **Canal + Vert**

20.45 Pink Floyd, the Wall ■
Alan Parker. Avec Bob Geldof, James Laurenson (Grande-Bretagne - Etats-Unis, 1982, v.o., 105 min). **TCM**
21.00 Jennifer 8 ■■
Bruce Robinson (Etats-Unis, 1992, 120 min) ○. **Cinéstar 2**
21.00 Pas de printemps pour Marnie ■■■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1964, v.o., 125 min) ♲. **Ciné Cinémas 3**
22.05 Les Iles ■■
Iradj Azimi (France, 1982, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
22.05 Ames rebelles ■■
Anatole Litvak (Etats-Unis, 1942, v.o., 105 min) ○. **Ciné Classics**
22.30 Brigadoon ■■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1954, 110 min). **TCM**
22.40 Les Zozos ■■
Pascal Thomas (France, 1973, 110 min) ○. **Cinéfaz**
0.20 Le Cœur fantôme ■■
Philippe Garrel (France, 1996, 85 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
0.30 Le Crabe-tambour ■■
Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 115 min) ○. **Cinéfaz**
1.10 Tout l'or du monde ■■
René Clair (France, 1961, 90 min) ○. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Tequila et Bonetti.
15.30 Medicopter.
16.20 Alerte Cobra.
17.15 Passions.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Le Maillon faible.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Ushuaïa nature. Le trésor bleu.
22.40 L'Enfer de la nuit ○.
23.50 Nana.
Téléfilm. Alberto Negrin. [1 et 2/2].

FRANCE 2

13.45 Maigret ○.
15.10 Planque et caméra.
15.20 Tiercé.
15.40 L'As des privés ○.
16.30 Nash Bridges ○.
17.15 La Famille Green.
18.00 Friends ○.
18.30 Hartley, cœurs à vif ○.
19.15 et 1.44 **L'Artiste de l'été.**
19.20 Secrets d'été.
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 et 0.35 **Journal, Météo.**
20.50 Nora.
Téléfilm. Edouard Molinaro ○.
22.30 Le Bel Air de Londres.
Pièce de Dion Boucicault.
0.55 Les Mystères du corps humain.

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix.
14.20 Le Virginien.
Téléfilm. Bill Pullman ○.
15.50 L'Ile fantastique.
16.45 C'est toujours l'été.
18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 C'est mon choix ce soir.
20.40 Football. Ligue des champions. Lille - Parme.
22.45 On en rit encore !
23.40 Météo, Soir 3.
0.10 Les Dossiers de l'été.
Patrick Henry, un procès capital.

CANAL +

13.35 Ça Cartoon.
14.20 2267, ultime croisade ○.
15.05 Retour en force.
Téléfilm. Philippe Mora ○.
16.35 H ○.
17.00 Evamag ○.
17.25 Blague à part ○.
17.50 Mes pires potes ○.
► En clair jusqu'à 20.35
18.15 Animasia ○.
18.40 et 0.30 **Spin City** ○.
19.05 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs ○.
20.05 Le Zapping.
20.10 Daria ○.
20.35 Le Journal des sorties.
21.00 Promenons-nous dans les bois
Film. Lionel Delplanque ♲.
22.25 Football. Super Coupe d'Espagne. saragosse - Real Madrid.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.00 Les Enjeux de la planète.
15.00 Les Géants du siècle.
15.55 Feux d'artificiers.
16.50 C'est le goûter ! Les Frères Flub.
17.05 Alf.
17.30 100 % question 2e génération.
18.05 Le Secret de la mangouste.
18.58 Météo.
19.00 Connaissance.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Un roi sans trône.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
Moscou, trois jours en août.
21.45 Musica. Un voyage au Portugal.
22.30 Musica : Spécial Salzbourg.
Alfred Brendel joue Mozart, Schubert et Haydn.
23.25 Cinéma dans la poudrière.
Le nouveau cinéma yougoslave.
0.40 La Lucarne. Là-haut sur la montagne.

M 6

13.35 Aventures Caraïbes.
Téléfilm. Paolo Barzman. [1 et 2/4] ○.
17.10 E = M 6 découverte.
17.30 L'Etalon noir ○.
17.55 Le Clown ○.
18.55 Le Caméléon ○.
19.50 et 1.10 **L'Eté de Loana.**
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ○.
20.40 Jour J.
20.50 Dormir avec le diable.
Téléfilm. Yves Boisset ○.
22.35 Once & Again.
Dernière représentation ○.
23.25 L'heure des adieux ○.
0.20 Wolff, police criminelle.
A chacun sa cible ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 USA, musiques nouvelles, expérimentation.
20.00 Alexandra David-Néel, itinéraire d'une femme libre.
21.00 Microfilms (rediff.).
21.40 C'est entendu !
22.10 Carnet de notes (rediff.).
22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
23.30 A voix nue (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

18.07 Sur tous les tons.
20.00 Musique à l'Empéri. Michel Portal et Paul Meyer, clarinettes, Eric Le Sage, piano. Œuvres de R. Schumann, Martinu, Roussel, Popov, Mendelssohn.
22.30 Récital Alfred Brendel.
Alfred Brendel, piano.
Œuvres de Mozart, Schubert, Haydn.
23.30 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Intermezzo.
20.40 Les Rendez-vous du soir. *Croesus.*
Opéra en trois actes de R. Keiser.
Par les solistes du Chœur d'enfants de Hanovre, le Chœur de chambre de la RIAS et l'Akademie für alte Musik de Berlin, dir. René Jacobs, Roman Trekel (Croesus roi de Lydie), Johannes Mannov (Cyrus roi de Perse), Dorothea Röschmann (Elmira).
23.50 Les Rendez-vous du soir (suite).
Œuvres de Haendel.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
♲ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Arte

23.25 Cinéma dans la poudrière
Comment les cinéastes ont-ils vécu ces dix dernières années en Yougoslavie ? Quelles ont été leurs difficultés, leurs préoccupations ? Herbert Krill, réalisateur allemand, s'est rendu à Belgrade mais aussi à l'étranger pour rencontrer tout ce que la profession compte d'important, des stars internationales comme Emir Kusturica aux artistes moins connus mais chéris là-bas. Une enquête passionnante malgré des lacunes.

France 2

0.55 Les Mystères du corps humain
Coulisses du tournage
Ceux qui ont été éblouis par les images parfois stupéfiantes de cette série britannique sur les différents âges de la vie se régaleront avec ce making of qui clôt la collection sous le titre simple *Coulisses du tournage.* On y découvre les trésors d'ingéniosité développés par les équipes pour filmer à l'intérieur du corps humain et montrer ce qu'on n'avait jamais vu : les cellules sanguines individuelles circulant dans les veines, le squelette d'un bébé marchant à quatre pattes avant de se renverser les quatre fers en l'air, les dents d'un nourrisson qui poussent et transpercent ses gencives, ou encore cette séquence extraordinaire où une femme enceinte marche pendant que son ventre s'arrondit. Endoscope, palette graphique, microscope électronique, la série a multiplié les procédés techniques pour nous instruire et nous enchanter.

Le Monde

MERCREDI 22 AOÛT 2001

Les Verts réaffirment contre M. Chevènement leur soutien à la politique corse de M. Jospin

Selon la LCR, François Santoni « a été victime des mêmes méthodes qu'il avait initiées »

LES RÉACTIONS politiques continuent d'affluer, quatre jours après l'assassinat, en Corse, de l'ancien leader nationaliste François Santoni. Soutenant le premier ministre, ce qui est peu fréquent, Noël Mamère (Verts, Gironde) a déclaré que ce dernier devait *« tenir bon »* sur ce dossier et *« résister à la pression d'une droite qui manque d'une certaine mémoire »*, lundi 20 août, sur i-télévision. *« Il y a en Corse des groupes (...) qui souhaitent le détachement de la Corse de la France pour en faire une sorte de super paradis fiscal pour blanchir l'argent sale »*, a ajouté M. Mamère, jugeant que le processus de Matignon était *« la seule solution »*.

L'élu Vert a également saisi l'occasion pour critiquer le fondateur du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chevènement, *« déjà en campagne »*. *« Instrumentaliser la Corse pour ses soucis de présidentielle, ce n'est peut-être pas très sérieux, pas très républicain »*, a-t-il ajouté. Sur France-Inter, mardi, le ministre Vert de l'environnement, Yves Cochet, a estimé que le processus de Matignon était *« évidemment un peu secoué »*, mais qu'il *« fallait le continuer »*.

Lundi, *L'Humanité* barrait sa Une d'un énorme titre : « Le processus de Matignon n'est pas mort ». Seule formation d'extrême gauche à réagir, trois jours après l'assassinat de Santoni, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a estimé, lundi, que le nationaliste corse *« a été victime des mêmes méthodes qu'il avait initiées dans les années 90, (...) substituant les menaces et les meurtres au débat politique »*. La LCR *« renouvelle sa condamnation totale de ce type d'agissements »* et ironise sur les dirigeants politiques, à Paris, qui remettent en cause les accords de Matignon, *« alors que, le plus souvent, leurs propres formations politiques les approuvent en Corse »*.

A droite, le président du groupe RPR au Sénat, Josselin de Rohan, estime mardi, dans *Le Figaro* que le gouvernement a commis *« une erreur de conception au départ »*, pour ne pas avoir obtenu *« une déclaration très claire de renonciation à la violence et un calendrier de restitution des armes »*. Proche du chef de l'Etat, Jean-Pierre Raffarin (DL) juge, dans la même édition, que *« depuis l'assassinat du préfet Erignac, la politique de Lionel Jospin donne le sentiment de flotter »*. Le président de la région Poitou-Charentes pense que *« l'ambigüité récente sur l'amnistie est consubstantielle aux accords de Matignon »*.

Par ailleurs, Jacques Larché, président (RI) de la commission des lois du Sénat a annoncé, lundi, qu'il conduira dans l'île une délégation de la commission spéciale sénatoriale sur le projet de loi Corse, dont il est le président, du 10 au 15 septembre. *« Les événements récents ont conforté le Sénat dans le sentiment qu'il était souhaitable de mener à bien l'examen du texte voté par l'Assemblée nationale en première lecture, sans préjuger en l'état actuel des choses des décisions finales qu'il sera amené à prendre »*, a expliqué M. Larché dans un communiqué. De son côté, le constitutionnaliste Didier Maus estime, mardi, dans un entretien à *La Croix*, que dans *« l'état actuel de la Constitution »*, il *« n'y a pas de référendum possible sur un territoire spécifique appartenant à la métropole »*, donc la Corse.

Béatrice Gurrey

Le Routard s'en prend à Michel Houellebecq

L'auteur est accusé de rabaisser les femmes

LE FONDATEUR-DIRECTEUR du Guide du routard, Philippe Gloaguen, accuse Michel Houellebecq *« d'écrire des saloperies contre la dignité des femmes »*. L'objet du litige est *Plateforme,* le nouveau roman de l'auteur des *Particules élémentaires* (1998), qui paraîtra le 24 août en librairie et qui sera l'un des événements de la rentrée littéraire *(voir page 9)*. Le romancier y raconte comment la vie d'un terne fonctionnaire du ministère de la culture est bouleversée par sa rencontre, dans un club de vacances en Thaïlande, avec une jeune Française sensuelle et ambitieuse qui travaille dans le secteur du tourisme. Et y dénonce *« l'élitisme vulgaire et le masochisme agressif »* du guide consacré à la Thaïlande, ainsi que sa *« pudibonderie »*.

Dans un communiqué, M. Gloaguen a déclaré que le Guide du routard (édition Hachette) *« est fier d'être contre la prostitution en Thaïlande »* et a précisé que, dans ce pays, *« les filles sont vendues »*, que *« prostituée se dit "phoung ha kin", c'est-à-dire celles qui cherchent à manger »*, que les salons de massage sont *« de gigantesques foires aux esclaves »*. Notant que *« 70 % des libraires en France sont des femmes »*, il estime que l'éditeur du roman, Flammarion, devrait *« faire attention aux retours »*.

Philippe Cloaguen s'en était déjà pris à Michel Houellebecq dans *Le Journal du dimanche* du 12 août, indigné de voir ses collaborateurs traités de *« connards humanitaires protestants »* dans ce roman, qui brocarde également avec férocité la *« chouette bande de copains dont les sales gueules s'étalent complaisamment en quatrième de couverture. »*

Plateforme est aussi une histoire d'amour. Michel Houellebecq y montre que l'Occident ne sait plus aimer et que, de cette incapacité, naît le marché du tourisme sexuel entre le Nord, repu et *« malheureux jusqu'à l'os »*, et *« l'autre côté »*, où *« des milliards d'individus crèvent de faim et n'ont plus rien à vendre que leurs corps »*. Le héros du livre, qui se prénomme Michel, y déclare : *« C'est simple, vraiment simple à comprendre : c'est une situation d'échange idéale »*.

G8 : à Paris, interpellations et contrôles d'identité pour les « Sang-Gênes »

UNE TRENTAINE de personnes se sont réunies, à Paris, devant le Centre Georges-Pompidou, lundi 20 août à 18 heures, afin de *« commémorer l'après-Gênes »* à l'appel du collectif Sang-Gênes. Le sommet du G 8 organisé dans la ville italienne avait coûté la vie à un jeune manifestant, tué par la police (*Le Monde* daté 22-23 juillet). Au programme, apposition d'affiches et distribution de tracts.

On y croisait trois anarchistes, en discussion avec deux trentenaires présents à Gênes, un militant d'Agir contre le chômage ! (AC !), distribuant la revue de l'association, et une poignée de militants d'Attac (Association pour la taxation des transactions financières et l'aide aux citoyens) affichant de petits rubans de papier sur lesquels étaient écrits « G 8-Genova : vergogna » (« Gênes : la honte »). La plupart des passants traversaient la place comme si de rien n'était, tandis que quelques touristes transalpins, sortant du Musée Beaubourg, semblaient plus intéressés.

Au bout d'une demi-heure, les militants antimondialisation se dispersent, sans doute à la vue des CRS, qui viennent d'arriver. Inexplicablement, la situation se tend brutalement. En un clin d'œil, les policiers, qui sont plus nombreux que les « manifestants », définissent un périmètre de sécurité. Les CRS interpellent alors plusieurs personnes. Le jeune stagiaire étudiant dépêché par *Le Monde* afin d'effectuer un reportage sur ce rassemblement est également arrêté et menotté. Il invoque sa qualité, mais les policiers ne veulent rien entendre.

Bientôt, vingt-six personnes – des militants mais aussi des passants – qui se trouvaient dans le périmètre de sécurité sont interpellées, certaines menottées, avant d'être conduites, à pied, au commissariat du quartier, qui se situe à une trentaine de mètres. Là, celles qui continuent de protester sont mises face contre terre et immobilisées. Outre une quinzaine de militants antimondialisation, deux touristes italiens – un père et sa fille –, un jeune bachelier avec son chien, un vieux Maghrébin qui semble interloqué – *« Mes papiers sont en règle »*, dit-il faiblement –, un badaud qui avait coupé le périmètre de sécurité se côtoient dans le commissariat.

Au bout de quelques minutes, tous sont transférés à l'Hôtel de police du 4e arrondissement. Dans le car de police, les deux touristes italiens ne comprennent toujours pas ce qu'on leur reproche. Le père demande à entrer en contact avec son consulat, tandis que sa fille fond en larmes. Un jeune homme, « ancien » de Gênes et apparemment rompu aux méthodes policières, tente de la rassurer : *« Tutto va bene. Non siamo a Genova ! »* (Tout va bien, nous ne sommes pas à Gênes).

Dans le poste de police, il n'est question que d'un simple contrôle d'identité. Sans explication, douze personnes sont à nouveau transférées, cette fois au commissariat du 12e arrondissement. Boudjema, 18 ans, un jeune bachelier d'origine kabyle, raconte avoir été interpellé dans le périmètre de sécurité de Beaubourg alors qu'il sortait du palais de justice où il s'était rendu en spectateur. Il venait d'assister à une audience du tribunal correctionnel, dans le cadre d'une éventuelle inscription en faculté de droit. Choqué d'avoir été interpellé alors qu'il traversait la place pour amener son chien chez le vétérinaire, il lâche : *« On n'a pas le droit d'arrêter les gens comme ça, sans raison. »*

Interrogée par *Le Monde*, mardi 21 août, la préfecture de police a indiqué que les policiers avaient été amenés à intervenir *« car il s'agissait d'un rassemblement sauvage, qui n'avait fait l'objet d'aucune demande d'autorisation »*. Invoquant un *« trouble à l'ordre public »*, la préfecture explique qu'il est *« tout à fait habituel, dans ces cas-là, de conduire les manifestants au commissariat afin de vérifier leur identité »*. La préfecture conclut que *« tout s'est déroulé sans incident, les personnes interpellées ayant été relâchées rapidement »*.

Stéphane Alliès

► www.lemonde.fr/genes

Juan Antonio Samaranch hospitalisé depuis deux semaines

JUAN ANTONIO SAMARANCH est hospitalisé *« depuis au moins deux semaines »* dans une clinique de Barcelone en raison d'une grande fatigue, a-t-on appris, lundi 20 août, auprès de l'un de ses proches. L'ancien président du Comité international olympique (CIO), âgé de quatre-vingt-un ans doit subir un bilan médical. Selon une agence de presse allemande, il souffrirait de problèmes rénaux. Juan Antonio Samaranch avait été une première fois hospitalisé dans la nuit du 17 au 18 juillet, à Lausanne, après avoir été victime d'un malaise *« en raison d'une extrême fatigue »*.

DÉPÊCHE

■ **MÉDIAS : la direction de France Télévision** a annoncé mardi 21 août qu'elle pourrait finalement récupérer les 150 200 euros (1 million de francs), versés frauduleusement sur le compte d'une société fictive, Global Invest Finance, à la Banque du Luxembourg. Dans cette affaire révélée par le *Journal du dimanche* du 19 août, France Télévision avait porté plainte. Une enquête avait été ouverte par la police judiciaire parisienne.

Tirage du *Monde* daté mardi 21 août 2001 : 505 229 exemplaires. 1-3

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

VATICAN : Qui remplacera Jean Paul II ? *(Giancarlo Zizola)* – **SCIENCES :** Des chercheurs japonais créent un nouveau cerveau humain *(Mariano Sigman)* – Un progrès à grand spectacle *(Paul Virilio)* – L'homme en voie de disparition ? *(Jean-Claude Guillebaud)* – **BIG BROTHER :** Surveiller est aussi un marché *(Franck Mazoyer)* – **MÉDIAS :** Liberté de la presse au-dessus de toutes les libertés ? *(Serge Halimi)* **INTERNET :** Le grand désenchantement *(Derrick de Kerckhove)* – **CULTURE :** Le mystère Van Gogh *(John Berger)*

Egalement au sommaire

■ **Globalisation :** La criminalisation des opposants *(Riccardo Petrella)* - La mondialisation va-t-elle unifier le monde ? (*Denis Duclos)* ■ **Belgique :** L'énigme des tueurs fous du Brabant *(Sergio Carrozzo)* ■ **Berlin :** Un ethnologue sur les traces du Mur *(Marc Augé)* ■ **Ecologie :** Pitié pour la condition animale *(Armand Farrachi)* ■ **Paraguay :** La saga des mennonites *(Bernard Cassen)* ■ **Société :** Dans le plus grand centre commercial du monde *(Tom Frank)* ■ **Sport :** Athlètes chimiquement modifiés *(Eduardo Galeano)*